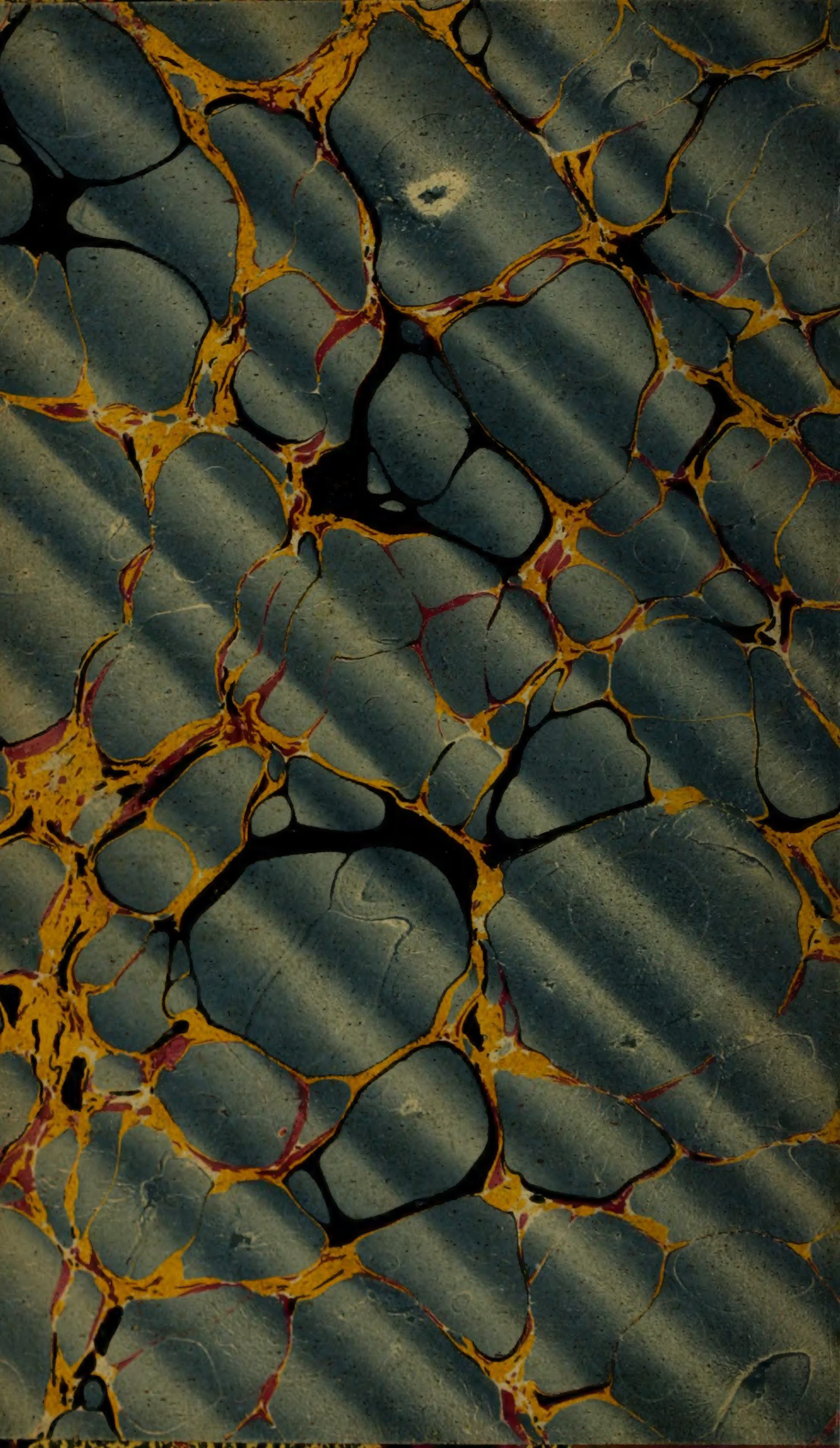




Jean de Précour

AUXERRE-PARIS. — IMPRIMERIE A. LANIER

Gustave DEMOND

JEAN DE PRÉCOUR

Une Page d'Histoire



PARIS
ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR
26, RUE RACINE, 26

JEAN DE PRÉCOUR

PREMIÈRE PARTIE

Le 2 thermidor 1894, an II de la République, vers huit heures du matin, un homme âgé, vêtu comme ceux que les patriotes appelaient « les demi-convertis », sortait d'une maison de la rue du Bac, proche de la rue de Babylone.

Quoique son habit écarlate, ouvert sur un gilet de soie noire, fût couvert d'un ample collet gris ardoise, qui dissimulait le buste et que son visage, enfoui dans une haute cravate se vit mal, son air et sa tournure décelaient une condition sociale plus élevée que celle qu'indiquaient ses vêtements.

Des culottes de casimir noir, un chapeau rond ceint d'une ganse plaquée de la cocarde trico-

lore, complétaient un costume, mis pour passer inaperçu, mais qui n'étant pas habituel au vieillard, lui donnait un air emprunté qui sautait aux yeux.

Avant de se hasarder hors de la maison, dont le rez-de-chaussée, occupé par un carrossier, évidemment patriote, était constellé d'insignes républicains, il lança un furtif regard dans la rue, et, n'y apercevant que des ménagères affairées, il se mit en route. Il suivit, aussi vite que ses pieds goutteux, meurtris par l'inégal pavé, le lui permettaient, cette longue rue du Bac, autrefois si animée, mais que l'émigration avait privée de ses plus riches habitants et en constata la tristesse.

Ses luxueux hôtels aux écussons cassés, arrachés, ses belles maisons où logeaient les cadets des plus grands noms de France, afin d'être à portée de l'Hôtel familial, offraient avec la désolation propre aux lieux inhabités, celle, plus poignante encore, produite par une dévastation systématique et voulue.

Presque tous, bariolés d'affiches de vente, montraient à travers leurs vitres brisées, de riches tentures en lambeaux, d'artistiques tapisseries, où nul personnage n'était entier.

Aux chassis de plomb, brutalement arrachés, pendaient des bribes de verre de Bohême, qui jadis tamisait la lumière dans ces boudoirs et salons où maintenant, par les toits troués, les

fenêtres brisées, entraient la poussière, la pluie et la neige, où chaque saison mettait sa détérioration spéciale.

Non seulement sous l'action combinée du soleil et de l'humidité, les plafonds, aux éclatantes peintures s'étaient effrités, comme s'étaient ternies et fendues les boiseries dorées ; mais l'eau, en séjournant sur les parquets de chêne, ou en bois des Isles, semblaient les avoir creusés.

Quelques meubles échappés à la rage destructive, qui avait atteint une partie de la population, se voyaient çà et là. Meubles incrustés de métaux, de laque, encore plus précieux, par la façon, que par la matière première, quelle qu'en fût la valeur, et qui allaient être vendus aux enchères comme biens sans maîtres.

Les maisons à étages, moins dévastées que les hôtels particuliers, avaient à leur porte le tableau, exigé par la commune et sur lequel chaque locataire était tenu d'inscrire son nom, sa profession et son âge.

Ce tableau, au sommet surmonté de coqs gaulois, de bonnets phrygiens, était la marque des opinions que la Commune voulait voir à tout Parisien.

Le vieillard sourit amèrement en voyant partout les noms patronymiques substitués aux titres, aux noms de terre, et pensa qu'il avait

bien fait de prendre les devants et d'abandonner son titre de comte, puisque l'Assemblée Constituante devait lui interdire de le porter.

Vers le milieu de la rue, son allure se ralentit peu à peu, puis, arrivé devant un hôtel, particulièrement saccagé, il s'arrêta enfin.

Et ses yeux qui, de la haute porte sculptée, montaient au toit, dont les œils-de-bœuf, brisés, menaçaient de tomber dans la rue, s'humectèrent. C'était dans cet hôtel où, cinquante-six ans plutôt, à l'âge de seize ans, il épousait une enfant de douze, pour, la cérémonie faite, retourner, elle, au couvent, lui, au régiment.

Alors sa vie entière se déroula devant lui. Vie aux brillants débuts, embellie par quelques années d'éphémère bonheur, mais que des jouissances intellectuelles avaient, malgré tout, fait heureuse.

Il revit sa femme enfant dans ce salon, où son aïeul, pour faire honneur au petit gendre qu'il avait choisi, réunissait l'élite de la société de l'époque.

Leur séparation momentanée, qui devait durer quatre ans et enfin leur réunion. Ensuite leur entrée à la cour, où lors du second mariage du Dauphin, fils de Louis XV, il était nommé gentilhomme de la nouvelle dauphine, et sa femme, dame d'atours.

Ces emplois, lucratifs et brillants, mais assujettissants, les avaient si promptement lassés, qu'ils projetaient de les quitter quand la jeune femme, à trente ans, mourut d'une chute de cheval.

Cette mort prématurée, éteignant la dernière étincelle d'ambition qui le faisait hésiter à secouer son joug, il abandonna la cour.

La figure de cette femme, qui d'un mariage imposé, avait su faire la plus heureuse des unions, s'offrit à lui, dans sa grâce souriante, dans son charme attachant. Comme il l'avait aimée et combien sa fidélité conjugale, que ses envieux disaient n'être qu'un moyen de faire sa cour au Dauphin, scrupuleux et dévot, lui avait été facile.

Puis il pensa à sa longue retraite à Quarrail, sa terre patrimoniale, d'où la mort de sa mère l'avait éloigné, à son retour à Paris, à ses liaisons avec les philosophes et surtout les savants dont les entretiens donnèrent à son esprit, avide de connaissances, la pâture qu'il réclamait.

Passionné de chimie, il devint le bailleur de fonds, le protecteur d'un chimiste, aussi pauvre que génial, et facilita ses recherches, non-seulement par l'argent, qu'il lui donna, mais par les idées qu'il lui suggéra.

Les études, qu'ils firent en commun, lui procurèrent de si pures jouissances, qu'il s'éloi-

gna du monde pour s'y livrer entièrement.

Il s'installa à Passy, afin de rester en communication avec les intellectuels de Paris, mais en dehors du milieu scientifique, se désintéressa de tous, et ne vit plus que sa famille.

Si ses études absorbèrent son temps et son argent, elles lui donnèrent plus qu'il n'en espérait : car son nom patronymique, sous lequel il livra ses recherches au public, devint assez célèbre pour faire oublier que le chimiste Lusange, était comte de Quarrail et marquis d'Elvain.

Vingt années passèrent, chacune apportant sa part de moisson, quand le roi rassembla les Etats-Généraux.

Cette mesure, que nul Français éclairé ne pouvait voir avec indifférence, arracha Quarrail à ses chères études. Trop intelligent pour n'en pas redouter les conséquences, il suivit le courant et s'occupa des questions gouvernementales qui passionnaient tous ses contemporains.

Descendant d'huguenots, convertis par force, lors de la révocation de l'Edit de Nantes, mais élevé par une grand-mère restée secrètement fidèle à sa première croyance, il avait gardé, quoique catholique, les idées de libéralisme, de libre examen qui, plus que le bien de la religion, avaient incité Louis XIV à faire convertir, de gré ou de force, les protestants de son royaume.

Trop libéral pour ne pas approuver les revendications du peuple et s'associer à ceux qui voulaient réformer les abus incompatibles avec la dignité de l'homme, il était, néanmoins, un trop loyal sujet pour ne pas les attendre du roi seul.

Pendant un temps, il crut l'entente possible entre un roi, obligé d'abandonner des prérogatives, qu'il croyait devoir transmettre à son fils, telles qu'il les avait reçues de ses pères, et un peuple las d'obéir servilement. Mais les événements lui prouvèrent bientôt l'inanité de ses espérances et, aussi indigné qu'atterré de voir l'Assemblée Constituante s'emparer de l'autorité et mettre en péril les institutions existantes, dont il voulait la réforme et non la destruction, Quarrail ne vit plus les biens que la liberté pouvait apporter, mais les maux que ses séïdes faisaient en son nom.

Bien avant que l'Assemblée législative ne devînt la Convention, il affirma son loyalisme héréditaire dans des articles du *Journal de Paris*, organe des royalistes libéraux, où écrivaient les Pange, les Trudaine, les Chénier, et qui disparut dans la tourmente du 10 août.

Mais quand le roi dépouillé, emprisonné, attendait, au Temple, son jugement, Quarrail, désespéré, retourna s'enfermer à Passy. C'était donc à l'anarchie, au désordre, qu'aboutissaient les généreux rêves d'universelle

justice? Cette révolution, appelée par les philosophes et les penseurs, sans que lui et ses pareils aient pu la maintenir dans des bornes raisonnables, allait donc tout détruire de l'ancienne France? Ah! pour ne pas assister au triomphe de la démagogie, il s'enfermerait à jamais! Les murs de sa propriété étaient assez élevés, assez solides pour l'isoler de la plèbe en délire. Hélas! cette espérance, comme les autres, avait été déçue. La mort du roi, la destruction de la plus ancienne monarchie de l'Europe, avaient eu leur contre-coup jusqu'en son paisible ermitage, d'où il avait dû fuir...

Une troupe de soldats de l'armée révolutionnaire débouchant de la rue de Grenelle, arracha le vieillard à ses souvenirs. Il se colla contre le mur pour les laisser passer, ainsi que la longue suite d'enfants et de gens du peuple qui les accompagnaient. Puis réfléchissant qu'on n'était jamais mieux caché que parmi la foule, il se remit en marche.

Plus on avançait vers le quai, plus la rue devenait bruyante. Des hommes, en carmagnole et bonnet rouge, à l'aspect brutal et satisfait, en remplissaient les derniers tronçons. Quelques-uns, avant de gagner la rive droite, s'arrêtaient et, transformant la rue en un club en plein vent, discouraient, à tue-tête, sur les événements.

Nul ne parlait longtemps sans attirer un auditoire et quand, par hasard, l'insigne des Jacobins, le petit bonnet rouge brillait sur la poitrine de l'orateur, son public devenait tellement nombreux que la circulation en était arrêtée. Des soldats, des patriotes se trouvaient toujours là pour faire la police, et ces agents improvisés, aussi galants qu'officieux, poussaient au premier rang des femmes aux yeux hardis, aux gestes vulgaires, qui payaient leur complaisance par leurs exclamations, et leurs bravos.

Leurs robes, leurs fichus à raies bleues, blanches et rouges, leurs bonnets ornés de rubans tricolores, montraient leurs sentiments et prouvaient leur civisme. Comment ces braves citoyennes n'eussent-elles pas approuvé un discours, eût-il fourmillé d'erreurs et de sottises, quand il était débité par un membre de l'illustre société !

Mais si les orateurs en plein vent, et leurs auditeurs concouraient à l'animation de la rue, les gens paisibles y étaient rares. On ne les voyait qu'aux heures où s'ouvraient les épiceries, boulangeries et boucheries ; seules boutiques qui fissent des affaires. Les autres, aux montres sales et dégarnies semblaient faites, non pour attirer, mais repousser les chalands. Et cela était vrai. Pourquoi les marchands, ruinés par la terrible loi du maximum qui les obli-

geait à vendre à perte, eussent-ils tenté les acheteurs de passage par des marchandises de choix ? Ils les cachaient et les réservaient à leurs clients attitrés. Tout en obéissant à l'arrêté de la Commune qui les forçait à tenir boutique ouverte, ils essayaient, en vendant le moins possible, de retarder leur ruine.

Monsieur de Quarrail heurté, bousculé, se faufilant à travers des goupes qui lui lançaient des regards méfiants ou hostiles, parvint enfin au quai.

Sans un coup d'œil à la Seine, scintillant sous un radieux soleil de juillet, sans voir les pêcheurs à la ligne, qui, sans souci des événements, encombraient les berges, il traversa le pont et gagna le jardin des Tuileries, alors dans sa magnificence florale, son éclat estival.

Il soupira en passant devant le palais que le roi et sa famille avaient quitté pour se rendre à l'assemblée, puis, traversant les rues noires et fétides qui, à cette époque, entouraient le palais de Catherine de Médicis, parvint à la rue Saint-Honoré.

Cette rue, une des plus animées du temps, était, malgré l'heure matinale, déjà pleine de tant de gens affairés que M. de Quarrail perdit la crainte d'y être reconnu.

Puis, les boutiquiers, qui auraient pu se souvenir de lui, avaient vu, depuis deux ans, qu'il avait cessé de passer devant leur porte, tant de

choses et de gens, qu'ils le reconnaîtraient mal, sous son costume d'emprunt.

Réconforté par cette idée, il s'engagea résolument dans la rue, et ne s'arrêta qu'au milieu, devant une des plus belles maisons.

Là, tout en feignant de lire l'écriteau, indiquant les noms et professions des locataires, il examinait la loge du portier, qui placée au bas du grand escalier, était visible de la rue, et convaincu qu'elle était vide, entra précipitamment.

Il monta l'escalier de pierres blanches et sans reprendre haleine à l'entresol, alla d'un trait jusqu'au premier.

Alors, il se pencha sur la rampe pour jeter un regard dans toutes les directions, et sûr de ne pas être vu, tira le cordon de la sonnette, de façon à en percevoir le son.

Aussitôt des pas approchèrent et son visage crispé par la crainte d'être surpris à cette porte, se détendit.

A peine fut-elle entrebâillée, qu'il la poussa et avant que le jeune domestique ahuri, n'eût la possibilité de l'en empêcher, il pénétra dans l'antichambre, d'où, comme si les aîtres lui fussent familiers, il gagna le salon, que le jeune domestique finissait de ranger.

Alors, tombant sur le premier siège à sa portée, il poussa un soupir de soulagement, et dit enfin :

— Prévenez le baron de Précour...

Mais le domestique, mécontent d'avoir laissé pénétrer chez ses maîtres, un visiteur inconnu, l'interrompit brusquement et dit en appuyant sur ses mots :

— Le citoyen Lusange-Précour est absent !

— A cette heure ? Mais sans doute pour rentrer bientôt, et dans ce cas, je l'attendrais.

— Ce serait inutile. S'il revient ce matin, ce que j'ignore, ce sera pour repartir aussitôt et se rendre à la Convention.

— Ah !... Et Madame de Précour s'y rend-elle aussi ? s'unit-elle aux tricoteuses pour influencer les députés, en blâmant ou approuvant les motions qu'on y présente ?

Blessé du ton persifleur de son interlocuteur forcé, le jeune domestique dit sèchement :

— Mad.... la citoyenne Précour sort rarement, et comme elle est chez elle en ce moment, qui lui annoncerai-je ?

— Personne. Il est trop matin pour qu'elle ait terminé sa toilette, et comme l'usage d'assister à la toilette des femmes est passé avec la monarchie, je n'essaierai pas, sous la République, une et indivisible, de le faire revivre. Mais si tu veux gagner un assignat, préviens Mademoiselle de Lusange, qu'un de ses parents la demande.

Le jeune homme regarda plus attentivement qu'il ne l'avait fait, jusque-là, l'intrus qui

semblait s'enraciner chez ses maîtres et rougit : Mais par crainte de commettre une erreur il dit avec hésitation :

— Un parent ! Monsieur serait ?... mais oui. Monsieur est bien le comte de Quarrail ?

— Tu veux dire était le comte de Quarrail ! puisqu'aujourd'hui, suivant l'ordre de l'Assemblée Constituante, je n'ai plus droit qu'à mon nom patronymique de Lusange.

— N'importe quel nom porte Monsieur, dit joyeusement le jeune homme, il est toujours le cousin de mes maîtres et l'oncle de Mademoiselle de Lusange, que je cours prévenir.

Et empressé, il s'élançait vers la porte quand Quarrail, l'arrêta du geste.

— Mais, qui donc es-tu, toi, qui me connais si bien, sans que je puisse mettre un nom sur ton visage ?...

— Je suis Louis Bignon, frère de lait de M. Pierre.

— Et devenu, de frère de lait, son valet de chambre. Tous mes compliments.

— Oh ! je ne suis pas spécialement attaché à M. Pierre. La maison n'est plus sur l'ancien pied ; ma mère, la vieille Catherine et moi, sommes les seuls domestiques que Madame ait conservés. Mais comment n'ai-je pas, tout d'abord reconnu Monsieur le comte. Il est vrai qu'il y a bien dix ans que je ne l'avais vu...

— Et quoiqu'en dix ans, j'aie moins changé

que toi, qui d'enfant est devenu homme, tu pouvais à bon droit, surtout sous cet accoutrement, ne pas me reconnaître. Ah ! maintenant que tu es convaincu de mon identité, va prévenir ma nièce.

Mais le vieillard, se ravisant avant que Louis ne fût à la porte, dit encore :

— Où donc pouvait être votre portier ce matin ? A mon entrée dans la maison, sa loge était vide, aussi, y suis-je entré comme au moulin.

— Où il était ? Sans doute à la Section ou au club des Jacobins, dont il est membre. Depuis la mort de sa femme, la maison est si mal gardée que Madame parle de déménager.

— En vérité ? Alors la citoyenne Précour s'étonnerait qu'un jacobin fît passer ses obligations de patriote avant ses devoirs de portier ? C'est le contraire qui devrait la surprendre. D'ailleurs, paie-t-on jamais trop cher l'honneur d'avoir à sa porte un membre de l'illustre société, qui, en la décimant, cherche à régénérer la France ? Cet honneur offrit-il quelques inconvénients qu'on doit les supporter avec sérénité. Et... es-tu en bons termes avec cet illustre Jacobin ?

La franche figure de Louis se rembrunit et ce fut avec embarras qu'il répondit.

— En bons termes ? Non. Depuis la mort de sa femme j'ai osé dire que l'escalier n'était pas

bien fait, alors le citoyen Blot m'en veut, et nous sommes en mauvais termes.

— En ce cas, il serait prudent de lui taire qu'un visiteur a pénétré dans la maison, qu'il garde, sans qu'il l'ait su. Il pourrait prendre cette remarque pour un reproche déguisé...

— Je me garderais bien de rien dire ! D'ailleurs je lui parle le moins possible. On n'ouvrirait la bouche que pour crier : Vive la République qu'il vous accuserait de tenir des propos inciviques. La décade dernière, il a fait, sous cette accusation, arrêter le domestique du second, un pauvre vieux inoffensif...

— C'est un moyen de démocratiser les prisons, digne d'un égalitaire. Allons, je vois, et je t'en loue, que tu comprends malgré le régime de liberté, régnant en France, l'utilité de cacher tes pensées et de taire tes actions. C'est parfait. Allons, va chercher ma nièce, mais sans lui dire qui la demande. Je veux jouir de sa surprise.

A peine Louis eut-il disparu que M. de Quarrail regarda autour de lui, presqu'étonné, que ce salon, où depuis deux ans il n'était pas entré, eût gardé son aspect de jadis. Le meuble en hêtre laqué, blanc, à filets d'or, garni de lampas à fleurs roses et bleues, était toujours frais, mais qui, maintenant, prenait place dans ces fauteuils accueillants, dans ces moelleuses bergères ? occupés de son temps par les hommes de talent de l'époque, par des femmes spiri-

tuelles, lettrées, dont la société était si délicieuse ?

Les lambris dorés, aux sculptures délicates, sous lesquels avaient retenti tant d'éloquentes paroles, sous lesquels tant de nobles idées avaient été émises, gardaient-ils l'empreinte de ces hommes au grand cœur, de ces généreuses femmes ? Tous croyaient en la bonté populaire, en la justice humaine et presque tous avaient payé de l'exil ou de la mort, leur chimérique espoir d'universelle félicité.

Qui s'asseyait, à cette heure, dans la bergère de la cheminée, en face celle de la maîtresse de la maison, qui, autrefois, lui était toujours réservée ?

Pendant dix ans, il avait, chaque semaine, visité ce cousin qu'il aimait et chez lequel habitait sa nièce.

Ses yeux s'arrêtèrent longtemps sur la pendule, aux multiples personnages, retraçant une scène du *Déserteur*, célèbre pièce de Sedaine et Monsigny, dont les statuettes des candélabres rappelaient les traits. Que de fois, à sa demande, Madame de Précour, s'accompagnant sur la harpe, avait chanté un des airs de la célèbre pièce, ou les œuvres plus savantes de Rameau et de Lulli.

Il s'approcha du portrait d'un de ses aïeux, mort mestre de camp sous Louis XIII et qui, besogneux cadet de Gascogne, avait, grâce à

Henri IV, épousé l'héritière des Quarrail, vieille famille vosgienne, tombée en quenouille, et dont Hector de Lusange releva le nom et les armes.

Par un jeu de la nature qui, après plusieurs générations, fait reparaître les traits de l'ancêtre chez son lointain descendant, Quarrail, dont la vie avait été remplie par l'étude, était le vivant portrait du rude soldat devenu, par la protection du roi, comte de Quarrail et marquis d'Elvain.

Il en avait le front carré, le nez long, tombant, le menton volontaire. Si l'expression hardie et farouche de l'intraitable huguenot, qui, même, pour complaire à Marie de Médicis, n'avait jamais voulu se convertir, s'était adoucie chez son arrière-petit-fils, la volonté, que nul obstacle ne fait céder, la fermeté, que la mauvaise fortune ne peut abattre, se lisaient sur les deux visages.

Cet ancêtre, dont descendait, également, Lusange-Précour, était une des gloires de la famille, aussi la copie du portrait, fait par Philippe de Champagne, se voyait-elle chez chaque Lusange.

Mais si, matériellement, rien n'avait changé dans ce salon, où il avait passé tant d'heures délicieuses et vibrantes, combien les idées nouvelles, dont Lusange de Précour s'était engoué, devaient en avoir changé l'esprit. Si, malgré

son amitié pour Madame de Précour, son ardente affection pour sa nièce, les sentiments démagogiques de son cousin, l'en avaient éloigné, quels hôtes y venaient-ils encore ? Quand sa sollicitude pour l'enfant, que son frère avait fait la commensale des Précour, n'avait pu le retenir dans une maison où les principes les plus subversifs étaient prônés, comment supposer que les anciens amis ne s'en étaient pas éloignés ?

Si, par un fond d'idées communes, les deux cousins avaient, au début des troubles, acclamés la Révolution, les événements avaient promptement modifié leur manière de penser et de voir.

Précour, ardent, enthousiasme, grisé par l'attente d'une ère de liberté, d'universel bonheur, ne reculait devant aucun des actes, qui pouvaient y conduire ; Quarrail, effrayé des exigences, chaque jour plus outrées d'une plèbe, dont on excitait les passions, sans lui montrer ses devoirs, sentit peu à peu diminuer les espérances qu'il avait conçues. Aigri, mécontent de voir la Révolution si pure à ses débuts, finir dans l'anarchie et le sang, il en devint l'adversaire, quand Précour ne cessait pas d'en être partisan.

Quelle amitié eut résisté aux chocs, que les événements produisaient entre eux? et qu'ils appréciaient d'une si différente manière,

Quarrail habitué à régenter un cousin, plus jeune que lui et qui, jusqu'à la révolution, lui avait toujours témoigné la plus flatteuse déférence, ne put supporter sa nouvelle manière d'être, son amitié, ébranlée par des discussions, aussi vaines que pénibles, s'effondra sous leur divergence d'opinion.

Après le retour de Varennes, quand le roi et sa famille ramenés à Paris, y vécurent dans les transes, le loyalisme de Quarrail l'emporta à jamais, sur son libéralisme. Désespéré de voir son maître, son roi, contraint de céder son pouvoir à l'assemblée législative, il maudit les idées nouvelles qui, en si peu de temps avaient changé un peuple fidèle et aimant en un peuple de révoltés. Et, aussi irrité qu'indigné, de voir Précour prendre leur défense, il cessa bientôt de venir chez lui et lui ferma sa porte. Précour, peiné de cette rupture, fit toutes les avances d'une réconciliation que sa femme, ses fils et surtout Alix de Lusange désiraient ardemment, mais Quarrail s'y refusa. Aux pressantes sollicitations d'amis communs, il répondait invariablement.

— Moi, tendre la main à ce membre gangrené de la noblesse ? Jamais !

Et le front barré de rides, le regard dur, Quarrail, craignant que sa venue ne fut interprêtée comme un désir de raccommodement, se sentait prêt à crier son impérieux : jamais !

quand l'entrée de sa nièce changea le cours de ses idées.

Vêtue d'un élégant déshabillé à la mode du jour, jupon de satin blanc à petits carrés bleus et rouges, corsage mi-ajusté, toujours aux couleurs nationales, comme tout ce qui se fabriquait alors, elle avançait en clignant ses yeux gris de myope et fit plusieurs pas sans reconnaître le visiteur, dont Louis disait ignorer le nom. Puis, le reconnaissant enfin, elle poussa un cri de joie et s'élança dans ses bras.

— Vous ! vous ! c'est vous ! Oh ! mon oncle !

Quarrail la pressa tendrement sur sa poitrine, tout en disant à mi-voix :

— Alix, ordonnez au jeune Bignon de taire ma présence ici. Tout à l'heure, vous saurez pourquoi. Sans s'étonner de cette demande, que l'état de suspicion générale rendait naturelle, la jeune fille courut à la cheminée et saisissant la sonnette d'or, qui y était à demeure, la secoua. Louis parut aussitôt.

— Louis, personne du dehors, personne, entends-tu bien, ne doit savoir que M. Lusange de Quarrail nous fait l'honneur de nous visiter.

— Bien, Mademoiselle, personne ne le saura.

Et tout en fermant les rideaux, restés ouverts et rangeant rapidement quelques sièges, laissés à la débandade par l'entrée de Quarrail, Louis se disait : Personne du dehors, ça ne regarde

pas Madame, je cours la prévenir ! Et cette résolution prise, il quitta la pièce.

Restée seule avec son oncle, Alix le mena à son ancien siège, et le lui désignant du geste, dit avec tendresse :

— Allons, cher oncle, reprenez-la, cette place, que je ne pouvais, sans tristesse, voir prise par un autre, et moi, comme autrefois, vais me mettre à vos pieds. Ce retour à nos chères habitudes me donnera l'illusion que votre dernière visite ne date pas de deux ans, mais de deux jours.

Quarrail sourit et prit le siège désigné. Alix se mit à ses côtés et, s'emparant de sa main, dit en la pressant avec affection :

— Quelle joyeuse, quelle douce surprise, vous m'avez faite ; mon bonheur a été si grand, que je doute avoir su l'exprimer.

— A défaut de paroles, votre visage parlait, et avec éloquence, ma douce et chère petite.

— Vous voir là, après deux longues années de séparation, m'est une telle félicité que mon cœur en est comprimé, et je comprends maintenant, que l'extrême joie confine à la douleur.

— Notre séparation a certainement été plus cruelle pour moi que pour vous.

A la moue d'incrédulité que fit Alix, Quarrail reprit avec conviction :

— A votre âge le cœur, avide d'affections, s'ouvre à toutes celles qu'il rencontre ; au mien,

les liens brisés n'ont plus l'élasticité voulue pour former de nouveaux nœuds. Quelle force de volonté il m'a fallu déployer pour m'éloigner d'une maison où vous viviez, vous, qui seule au monde, pouvez empêcher mon vieux cœur de se momifier. Que de fois mes pas, inconsciemment, m'ont conduit vers ce seuil, que j'avais juré de ne plus franchir, mais au delà duquel vous étiez.

— Cher oncle, ce serment, fait en un jour de colère devait-il être tenu? Enfin, vous voilà, et j'en suis si heureuse, que j'en oublie les larmes, que votre rupture avec mon tuteur, m'a fait verser. Ah! laissez-moi vous dire que venir le premier, tendre la main au parent, à l'ami qui n'a jamais cessé de vous vénérer et chérir, est digne de votre généreux caractère.

Mais à mesure qu'elle parlait, le visage de son oncle changeait si visiblement, qu'elle s'arrêta.

— Croire que je viens tendre la main au citoyen Précour, c'est me juger meilleur, que je ne le suis. Alix, j'ai pour principe de ne jamais oublier un bienfait, mais de ne jamais pardonner une offense. Donc, ce libéral devenu républicain, et de républicain sans culotte, n'est pour rien dans ma venue.

— Pourquoi le traiter de sans-culotte.

— Mais se déclarer sans-culotte, étant, pour votre tuteur, le meilleur moyen de n'en jamais

manquer, il serait mal venu à se froisser de cette appellation, reprit sarcastiquement Quarrail. Mais reprenant sa gravité habituelle, il ajouta :

— Mon enfant, le jour où j'ai rayé Lusange de Précourt de notre arbre généalogique, je l'ai chassé de mon souvenir, de mon cœur ; et non seulement lui, mais sa femme, que j'aimais tendrement, et ses fils, qui devaient perpétuer notre race. Vous seule m'attirez dans cette maison.

L'expression rigide et autoritaire de ce visage, aux traits si correctement dessinés, que le temps les avait flétris sans les déformer, accentuait tellement ces paroles, qu'Alix mesura mieux, qu'elle ne l'avait fait jusque-là, toute la profondeur du fossé qui séparait les deux cousins. Elle se rappela leur dernière entrevue, lors de l'emprisonnement du roi au Temple, et se demanda comment elle avait pu supposer que cet inflexible vieillard, oublieux des idées libérales de sa jeunesse, pardonnerait à son tuteur d'y être demeuré fidèle.

Lorsque la Convention, après avoir voté la déchéance du roi, le mit en jugement, l'exaspération de Quarrail fut sans bornes. Ce fait inoui de sujets osant juger leur maître, lui ôtant la nette perception des choses, il passait sa vie à faire des projets irréalisables. Sauver ce roi, qui, dans son malheur, lui était plus

cher et plus sacré, qu'au temps de sa puissance, devint son idée fixe. L'un des plus pratiques reposant sur les royalistes, avoués ou cachés, de la Convention, l'aide de Précour était nécessaire.

Quarrail voulait que la droite entière, se déclarant incompétente pour juger le roi, donnât en masse sa démission. Mesure sensationnelle, qui, en entraînant la plaine, intimiderait les Jacobins et les obligerait à en appeler au peuple, seul moyen de sauver le roi !

Quelque désir qu'eût Précour, de voir ce roi faible, mais honnête et bon, échapper au supplice, que lui préparaient les Jacobins, il refusa de donner sa démission de député, et d'influencer ses amis, afin qu'ils la donnassent. Moyen qui eut peut-être sauvé la vie au roi, mais eut, certainement, mis le pays en feu. Désolé de ce refus, Quarrail quitta Précour, en le chargeant d'imprécations et jurant de ne jamais le revoir.

Secouant les douloureuses pensées qu'évoquait cette triste journée, Alix reprit, enfin :

— Vos paroles jurent trop avec l'intérêt passionné que vous portiez, il y a si peu de temps encore, à tout allié ou parent, pour que la colère ne les dicte pas. La famille Précour, qui a pour vous tant de respect, d'affection, vous serait indifférente ? Je ne peux le croire...

— Alix, laissons ce sujet, dit sèchement

Quarrail. Si j'admets votre amitié pour Précour et les siens, il m'est pénible de vous l'entendre proclamer.

— Le sentiment qui gît au fond du cœur, monte souvent aux lèvres.

— Si l'espoir qui m'a conduit ici, se réalise, je vous prierai, pourtant, de m'en épargner les manifestations.

— L'espoir ?... Que voulez-vous dire ?

— Alix, ce soir, à six heures, vous atteindrez votre majorité. Ce jour si désiré, que dans ma folle impatience, je croyais ne jamais voir arriver, vous permet de me donner la solennelle preuve d'affection après laquelle je soupire.

Quelle qu'elle soit, je vous la donne d'avance s'écria la jeune fille.

Il lui jeta un énigmatique regard et reprit :

— Ne vous engagez pas avant de savoir ! Ma chère et bonne enfant, ce que j'attends de vous changera tellement votre vie, vous mettra si loin de ceux avec lesquels vous vivez, que je me demande, si ma tendresse n'est pas entachée d'égoïsme... Aussi si vous refusez ma demande, quelque douleur que j'en ressente, je ne vous en garderai pas rancune. Alix je pars demain pour Quarrail et ce que j'attends de vous, c'est de m'y accompagner.

Cette offre imprévue impressionna si désagréablement la jeune fille, qu'elle ne put le ca-

cher. Mais en ce temps de délation et d'espionnage, les natures les plus franches avaient appris à se réprimer, aussi, faisant contre fortune bon cœur, Alix dit, en s'efforçant de sourire :

— Mais avec grand plaisir, cher oncle, surtout si vous devez revenir avant les premiers froids.

— Alix je compte ne jamais revenir.

Elle le regarda avec effarement. Certes, elle aimait et vénérait ce frère de son père, mais abandonner les amis qui lui faisaient une si heureuse vie, pour habiter Quarrail, était un trop grand sacrifice pour qu'elle l'acceptât sans réfléchir. Ne serait-il pas au-dessus de ses forces : Prendre une telle décision, sans consulter Madame de Précour, qu'elle traitait en mère, était impossible. Aussi, évitant une réponse catégorique, la jeune fille dit-elle : — Vous songeriez à quitter votre riante maison de Passy ?

— Qui donc, sous le règne de Maximilien Robespierre, est assuré de rester dans sa maison, de mourir dans son lit ? dit amèrement Quarrail. — Cette retraite, où depuis trente ans, j'accumule les livres, les objets qui charmaient ou occupaient ma vie, est sous séquestre et moi, son possesseur, sous le coup d'un mandat d'arrêt.

— Que dites-vous, grand Dieu !

— La vérité. Quoique depuis vingt mois, je n'aie jamais franchi le seuil de ma porte, et rarement quitté le laboratoire, où à force de travail, j'essayais d'oublier nos tristesses présentes, les Jacobins de Passy m'y voyaient avec dépit. Outrés qu'un ex-noble souillât le district où ils commandaient, ils m'en ont expulsé.

— Vous, dont les découvertes ne sauraient être payées que par une récompense nationale, être expulsé de la commune, que vous illustrez !

— Comme vous vous illusionnez ! Ces travaux ne sont-ils pas incompatibles avec l'égalité d'ignorance, que les Jacobins veulent établir en France ? Dès que ceux de Passy ont eu en main le décret, interdisant à tout ex-noble, le séjour de Paris et de sa banlieue, ils m'ont expédié l'ordre de le quitter. Et comme, fort de mes dons patriotiques, des sacrifices, dont j'avais cru acheter la paix, j'hésitais à m'éloigner du seul endroit au monde, où je puisse travailler, c'est-à-dire vivre sans trop souffrir, ils ont lancé contre moi un mandat d'arrêt, auquel j'ai échappé en fuyant.

— Et vous êtes venu à Paris, où les agents du comité de surveillance sont si nombreux ? où vous êtes si connu ? permettez-moi de m'en étonner, de m'en effrayer..

Puis, avec une hésitation, qu'expliquait la

nature de la proposition qu'elle hasardait, la jeune fille reprit :

— Si l'abandon de votre titre était présenté comme une conséquence des idées libérales de votre jeunesse, peut-être vous permettrait-on de rester à Passy ?

— Acheter la paix, la sécurité, par un mensonge, serait les payer trop cher ! je suis choqué, mon enfant, qu'une pareille idée ait pu germer en votre esprit.

Alix rougit sous cette parole de blâme, et pour se justifier, dit avec tristesse :

— Je suis si peinée, si effarée de vous savoir sous le coup d'un mandat d'arrêt, que tout moyen de le faire lever, me paraît légitime. Quelques mots de mon tuteur à Robespierre...

A ce nom abhorré, les yeux de Quarrail s'allumèrent. Il lança un regard de reproche à sa nièce, et, trop excité pour rester en place, il se mit à marcher fièvreusement, en disant :

— Moi, implorer un des hommes auxquels Dieu en sa colère, a livré la France. Et de tous le plus impitoyable ! Mais si j'avais, jamais, la faiblesse, l'indignité d'en recevoir une grâce, je croirais démériter des aïeux, dont les enseignements me sont une règle de conduite, une force contre les tentations.

— Hélas! qui, dans notre classe, n'est, à l'heure actuelle, réduit à demander leur concours, à subir leurs bienfaits ?

— Laissons les compromis avilissants aux pusillanimes, qui, prisant la vie plus haut que l'honneur, la veulent conserver à tout prix. La conserver, en ces temps troublés, où la pensée asservie n'ose se faire jour, n'est pourtant pas un bien. Nos maîtres actuels nous ont fait perdre l'horreur de la mort. Et si une mort juridique n'entraînait pas la confiscation des biens, avec quel élan je courrais au-devant d'elle. Mais, fille de cadet, vous êtes pauvre. C'est pour garder le droit de vous léguer ma fortune, que je dispute, à la plus épouvantable cohorte à laquelle un pays puisse être en proie, une vie qui, depuis le supplice de mon élève et ami Lavoisier, m'est à charge !

Alix saisit la main de son oncle et la pressa, pendant que Quarrail, un peu calmé par les invectives qu'il avait lancées contre les puissants du jour, reprenait place auprès d'elle.

— Si dans la crainte qu'un savant ne fût un mauvais administrateur, votre père vous donna Précour pour tuteur...

— Il ne l'a fait que pour me mettre sous la direction de Madame de Précour, s'écria la jeune fille, en l'interrompant. — Mais s'il vous a ôté l'administration de ma petite fortune, ne m'a-t-il pas mise, personnellement, sous votre dépendance ? En m'ordonnant d'avoir pour vous le respect, la soumission d'une fille, il vous a cédé ses droits paternels. Cher

oncle, s'il ne vous avait pas su là, pour le remplacer près de moi, eût-il suivi le marquis de Lafayette en Amérique? Tout me dit qu'il n'eût pas entrepris ce fatal voyage, dont il ne devait pas revenir.

Quarrail fit un signe affirmatif et passant la main sur les cheveux d'Alix dit avec affection :

— S'il a voulu, en m'obligeant à m'occuper de vous, augmenter la tendresse que vous m'inspiriez déjà, il a réussi. Je vous aime, Alix, autant qu'une fille et n'ai supporté notre séparation, que parce qu'elle devait être temporaire. J'ai toujours cru que vous partageriez ma vie et en adouciriez les dernières années. Dans cet espoir, j'avais rempli ma maison de Passy de tout ce qui pouvait plaire à une jeune fille. Ces objets, choisis avec un soin, une tendre sollicitude, vont être, et cela m'est dur, dispersés ou détruits ; mais l'heure où je reçus l'avis qu'on allait m'arrêter, précédait de si peu l'heure fixée pour le faire, que je n'ai pu rien sauver. Il faudra vous contenter du splendide, mais démodé mobilier de Quarrail. C'est l'unique demeure que j'aie à vous offrir. Demeure austère, qui enfouie dans les montagnes, loin de tout centre important, n'aura même plus l'animation que les visites et les réceptions y entretenaient jadis, mais que l'attachement de nos vassaux fait le plus sûr des asiles. Et comme

en ces temps désastreux, on ne saurait attacher trop d'importance aux sentiments des gens qui nous entourent, nous supporterons la tristesse de Quarrail, en faveur de la sécurité qu'il nous assure.

Nous?... Il ne doutait donc pas qu'elle ne l'y suivît? Allait-elle lui laisser cette espérance, quand chaque seconde augmentait son horreur pour cet exil imprévu? Non, il fallait parler, et parler clairement, car le leurrer par une réponse ambiguë, était indigne d'elle et de lui.

Ne sachant quels mots trouver pour s'expliquer sans le blesser, elle détourna ses yeux de ceux de son oncle, mais l'expression de son visage disait si bien sa détresse, que Quarrail inquiet, ajouta vivement :

— Hésiteriez-vous à abandonner Paris où une foule d'énergumènes, après avoir détruit la morale du peuple et corrompu ses généreux instincts, le pousse aux pires excès! où nul n'est sûr du lendemain? Mais le fuir est le vœu de toute âme paisible. Habiter une ville où la partie saine de la population, terrorisée par les gens sans aveu, sans moyens d'existence, que contient toute importante cité, n'ose élever la voix, c'est vivre sur un volcan.

— Si cette ville n'était habitée par nos cousins Précour qui, depuis dix ans, me traitent comme leur enfant, avec quel empressement je la quitterais!

— Si Madame de Précour vous aime sans égoïsme, elle vous engagera, la première, à aller dans nos chères Vosges. Le peuple n'y ayant jusque-là, pas plus admis, que compris, les idées nouvelles, ne voit pas encore un ennemi dans le seigneur, qu'il était habitué à respecter.

— L'abandonner quand elle pleure son second fils, tué devant Menin, quand le troisième, volontaire dans l'armée du Nord, y brave un danger journalier et que Pierre, à peine convalescent de ses blessures, lui cause encore tant d'inquiétudes, mais ce serait de l'ingratitude !

— Vous avez donné trop de preuves d'affection à cette famille pour en être taxée. Puis, quand on agit selon sa conscience, qu'importe le jugement du public ! Certes, votre cousine ne vous verra pas partir sans chagrin ; mais plus votre société lui est précieuse, mieux elle comprendra le prix que j'y attache, moi, qui seul au monde, n'ai que vous à aimer.

— Que ne puis-je vous contenter, sans l'attrister ! Si, vous, chef de ma famille, m'êtes bien cher, j'ai reporté sur Madame de Précour toute la tendresse que la mort de ma mère laissait sans emploi. Je... Mais Quarrail l'interrompant, dit avec une dédaigneuse condescendance :

— Quoique Madame de Précour, aveuglée

par son affection conjugale, ait perdu toute notion du juste et de l'injuste...

— Mon oncle!

— Accepter sur toutes choses les idées subversives de son mari, le prouve surabondamment! Eh bien, quoiqu'elle ait perdu toute notion de justice, elle mérite votre tendresse et je comprends qu'elle lui soit acquise; mais, ce que je ne comprends pas, c'est votre amitié pour ce Jacobin de Précour, pour ses fils, dont l'enthousiasme démagogique jure avec leur nom, leurs traditions de famille, et les sentiments de leurs aïeux.

— Mon tuteur a toujours été parfait pour moi et ses fils, je les ai tous aimés, comme des frères, jusqu'au jour...

Pourquoi s'arrêtait-elle? Son trouble, sa rougeur n'étaient-ils pas assez significatifs? Ne préparaient-ils pas, autant que des paroles, son auditeur à l'aveu, qu'elle n'osait faire?

Bouleversé par ce qu'il devinait, mais assez maître de lui pour cacher son angoisse, Quarrail posa la main sur l'épaule de sa nièce et demanda :

— Jusqu'au jour?... Continuez, mon enfant!

Quoique navrée de le contrister, la jeune fille était trop droite, trop franche pour ne pas avouer à celui qu'elle aimait, vénérait comme un père, le sentiment, qui remplissait son cœur; aussi reprit-elle avec une ardeur contenue :

— Mon oncle, Dieu, en nous permettant d'arracher Pierre à la mort, a été aussi miséricordieux pour moi que pour sa mère. S'il avait succombé à ses blessures, nul n'eût mis à mon doigt l'anneau de l'épousée.

— Vous aimeriez d'amour Pierre de Lusange ! vous voudriez épouser ce fils de Précour qui, noble, s'est allié aux démagogues ? Ce fils de preux qui fait cause commune avec les fils d'esclaves !

— Il voit un frère dans tout homme...

— Mais son libéralisme n'est que la haine d'un cadet pour les aînés de sa maison, s'écria Quarrail, en interrompant sa nièce. Vous deviendriez la fille de ce Précour, qui, de concert avec les hommes de sang, qui nous oppriment, a osé se faire le juge de son maître, de son roi ?

— Qu'il a essayé de sauver en votant l'appel au peuple.

Mais avec un regard de dédaigneuse pitié, Quarrail s'écria :

— Ce n'était que pour ménager l'avenir !

— Non, non, il obéissait à ses scrupules, à ses convictions.

Et froissée, qu'il pût attribuer à la prudence, la courageuse conduite de son tuteur, la jeune fille reprit avec conviction :

— Mon tuteur est juste et loyal, croyez-le ! S'il a, par ses votes, sanctionné des actes que

vous blâmez, mais que moi, témoin de ses luttes de conscience, suis portée à absoudre, en quoi cela entache-t-il son fils, ce vaillant soldat, qui, parti au premier appel de son pays, a failli payer de la vie, son héroïque dévouement.

Irrité de la place que tenait dans le cœur de sa nièce et héritière, le fils de l'homme, qu'il détestait et méprisait, Quarrail, se souvenant d'une sentence de l'ancien testament, que sa grand-mère répétait souvent, s'écria victorieusement :

— Ma fille, rappelez-vous que selon la Sainte Ecriture, la faute des pères rejaillit sur l'enfant, jusqu'à la septième génération !

— Mais la loi moderne, plus équitable, juge chacun selon ses œuvres. Pierre de Lusange a l'esprit aussi élevé, le cœur aussi pur que le plus réputé de nos ancêtres. Son alliance est un honneur ! — Puis la jeune fille, se tournant vers le portrait du grand aïeul qui, avec ses idées indépendantes, avait transmis à sa race, sa droiture et sa fierté, sembla le prendre à témoin de l'injure faite à son descendant.

Quarrail suivit son regard et lui aussi, comme s'il en appelait à cet ancêtre vénéré, dit d'un ton tranchant :

— Fut-il le plus noble des hommes, valut-il celui dont vous regardez l'image, que son père se place entre vous et lui.

— Mais refuser son alliance serait, et vous ne

l'ignorez pas, méconnaître la volonté de mon père !

— S'il eût assez vécu pour voir la direction politique que suit Précour, il partagerait l'horreur qu'il m'inspire et ne vous unirait jamais à son fils.

— Mon père, en aidant les Américains à secouer un joug oppresseur, a prouvé son amour pour la liberté.

— La liberté ? Mais les Jacobins, en inaugurant l'ère de terreur, dont la France agonise, l'ont détruite en son germe ! L'anarchie conduit fatalement au despotisme et la tyrannie de la plèbe à celle du sabre...

Quarrail s'arrêta soudain, Madame de Précour était devant lui.

Entrée pendant ses dernières .paroles, lorsqu'emporté par sa véhémente indignation, il en avait élevé le ton, elle put parvenir à lui sans être trahie, soit par le léger bruit de la porte, ou celui, plus léger encore, de ses pas.

Dépassant la quarantaine, mais d'aspect et de tournure jeunes, elle portait une robe d'intérieur feuille morte, qui faisait ressortir la finesse, le velouté d'une peau, que colorait la moindre émotion. Ses yeux bruns pénétrants et doux s'harmonisaient avec de brillants et soyeux cheveux chatains, dont la poudre ne cachait plus la nuance. Ses manières graves, ses mouvements mesurés, complétaient un

ensemble sans éclat, mais d'un charme infini.

Elle avançait les mains tendues et dit d'une voix, que l'émotion voilait :

— Monsieur, pardonnez-moi d'avoir tant tardé à venir à vous, mais votre visite, si anxieusement attendue, il y a trois mois, m'a tellement troublée, a réveillé en moi, tant de souvenirs douloureux et doux, que j'ai dû laisser sécher mes yeux avant de me présenter.

Quarrail porta, à ses lèvres, la main qu'elle lui tendait et saluant avec respect, dit, visiblement ému :

— Madame, vu l'heure matinale, je ne comptais pas vous voir...

— Peut-être ne le désiriez-vous pas, mais moi, qui lors de mon irréparable malheur, ai tant souffert de ne pas vous voir parmi ceux qui m'apportaient leurs marques de sympathie, je tenais à vous dire, que malgré tout, en tout temps, en toute circonstance, vous étiez le bienvenu ici. Et lui désignant, d'un geste affectueux, la bergère qu'il occupait jadis, elle s'assit à ses côtés.

Quarrail, le cœur remué par la vue de Madame de Précour, qui lui rappelait tant de sentiments, volontairement oubliés, rougit sous ce reproche. Il eut conscience de la cruauté, que sa colère contre Précour, lui avait fait commettre envers elle. S'abstenir de porter à cette mère, si douloureusement frappée, le témoignage de ses regrets

avait dû encore envenimer la plaie qu'elle portait au cœur. Oubliant que son abstention avait été raisonnée et voulue, il dit affectueusement :

— Croyez que j'ai pleuré amèrement votre fils...

— Pourquoi ne pas m'avoir dit ces paroles, quand les indifférents mêmes, me prenaient en pitié? Voir votre place vide, en ce jour de détresse, m'avait fait désespérer de l'union de la famille, et j'avais cru, que la mort de mon enfant ne vous ramenant pas à nous... rien ne vous y ramènerait.

— J'ai porté son deuil dans mon cœur comme sur mes habits.

— Deuil, que nous n'avons pu prendre ici... et au regard surpris de Quarrail. Madame de Précour ajouta : — Ne fallait-il pas cacher à son frère, blessé à ses côtés, et auquel toute émotion pouvait être fatale, une mort qu'il ignore encore ?

— Il vous reste de nombreuses et sûres affections, Alix, vos fils...

— Mon mari et vous, s'écria-t-elle, sans le laisser achever — car votre venue m'annonce que l'amitié, dont vous honoriez votre cousin et qui s'étendait sur les siens, a enfin triomphé de votre rancune.

— Vous, personnellement, ne m'avez jamais inspiré que des bons sentiments, répondit évasivement Quarrail.

— Avec quelle joie, mon mari va revoir l'ami, le parent, auquel un grand-père commun, a inculqué et l'amour de la liberté et l'horreur de la tyrannie. Des gens d'honneur ne peuvent-ils différer de manière de voir sans se haïr? Puis, gênée du silence, du froid visage de Précour, elle ajouta : — En voyant la marche des affaires, vous avez dû pardonner à votre cousin d'être resté au poste que vous vouliez qu'il abandonnât. Si les députés du centre n'avaient conservé leur mandat, le pouvoir eût été livré aux classes les plus rudes, les plus incultes du pays. — Quarrail la regarda ironiquement, et dit :

— Est-ce que par l'influence toute puissante de la commune, et des Jacobins, elles ne le possèdent pas ! Cette commune usurpatrice, ce club, dont fait partie tout agitateur, n'obligent-ils pas le pouvoir exécutif à compter avec eux !

— Moins que si les conventionnels de la plaine ne les forçaient à borner leurs prétentions. Si de nos malheurs actuels, sort une France agrandie et purifiée, on le devra à la sagesse, au patriotisme de ces soutiens de la constitution. La plaine, en tenant tête aux tribunes, préserve la France de tomber aux mains d'impitoyables sectaires... Mais, j'entends entrer mon mari, permettez moi d'aller l'avertir de votre présence, s'il ressortait, sans vous avoir vu, il le regretterait trop !

Et animée et joyeuse, elle se levait, quand l'arrêtant du geste, Quarrail dit froidement :

— Il est inutile de vous déranger. Je ne suis ici que pour ma nièce et j'ai le regret de vous dire que si votre mari me tendait la main, la mienne resterait fermée.

A cette cruelle et si inattendue déclaration, Madame de Précour tourna vers lui un visage tellement décomposé, qu'il en fût troublé.

Comment avait-il pu oublier l'ardente tendresse que cette femme portait à son mari? Tendresse exclusive, absolue, qui l'empêchait de juger ses actes et la rendait si sensible à ce qui le touchait, que la moindre attaque contre lui, la blessait au cœur.

Regrettant presque de s'être abandonné à son animosité contre Précour, Quarrail tourna les yeux vers sa nièce, espérant, sinon en être approuvé, du moins reconforté, mais la contenance d'Alix lui prouva, que Madame de Précour n'était pas atteinte seule. Et cette femme et cet homme, qu'une loyale amitié, plus encore que les liens de famille, avait unis, restèrent interdits l'un devant l'autre. Elle, désolée de la crédulité qui l'incitait à ne jamais douter des bons sentiments d'autrui, lui, confus de l'avoir si profondément blessée.

Comment avait-elle pu croire que ce vieillard, autoritaire et despotique, pardonnerait jamais à son cousin d'avoir méprisé ses conseils ?

Honteuse de sa méprise, elle tenait ses yeux fixés sur les fleurs du tapis, quand l'entrée de Précour mit fin à leur commun embarras,

Il courut à Quarrail, et s'inclinant avec respect, dit le visage resplendissant de joie.

— Comte de Quarrail, soyez le bien venu...

La vue de Précour, vêtu d'une redingote sur laquelle s'étalait une large cocarde tricolore, d'une culotte cannelée, attachée a des bas á raies bleues, blanches et rouges, les cheveux, sans poudre, frisés à la Caracalla, effaça immédiatement l'impression que l'attitude désolée de Madame de Précour avait causée au vieillard.

Et il avait un instant regretté d'avoir montré sa haine et son mépris pour ce parent, que son soi-disant libéralisme avait associé aux démagogues, qui opprimaient, emprisonnaient, guillottinaient sa propre classe ? Mais, il ne les proclamerait jamais assez haut ! Et d'un ton aussi dédaigneux qu'agressif, Quarrail demanda :

— Pourquoi me donner un titre que vos amis ont aboli, comme si supprimer toute insigne distinctif, toute marque honorifique, était détruire la supériorité native ou acquise ! Puis, avant de m'adresser des paroles de bien venue, ne serait-il pas sage de savoir ce qui m'amène chez vous ?

Précour qui, en apprenant la visite de son cousin avait cru, sinon à une réconciliation

immédiate, du moins à une reprise de relations qui y conduirait, pâlit sous ces paroles acerbes: mais cachant son désappointement, il reprit en s'inclinant :

— La visite du chef de ma famille, quel qu'en soit le motif, me fera toujours plaisir et honneur.

— Elle n'a qu'un but : savoir si ma nièce, majeure dans quelques heures, veut bien venir vivre avec moi à Quarrail.

Le ton de ces paroles fit monter un flot de sang au visage de Madame de Précour, un flot de larmes à ses yeux.

Et ce parent, dont la contenance disait assez l'hostilité, tenait en mains le bonheur de son fils !

Monsieur et Madame de Précour, depuis leur mésintelligence avec Quarrail, craignaient bien qu'il ne s'opposât au mariage de Pierre et d'Alix, mais tant de raisons le rendaient désirable, qu'ils ne doutaient pas, après quelques jours de résistance, triompher de son opposition. Hélas ! la lutte ne serait-elle pas plus longue qu'ils ne l'avaient supposé ?

Aussi humilié du ton de Quarrail que sa femme, mais ne se déconcertant pas aussi aisément, Précour regarda affectueusement sa pupille, qui, le cœur gonflé, les larmes prêtes à jaillir, s'était rapprochée de Madame de Précour, et dit froidement :

— Il est vrai qu'à dater de ce soir, Alix de Lusange aura le droit de quitter une famille dont, depuis dix ans, elle partage la vie. Mais avant de lui demander si les sentiments qu'elle vous accorde, l'inciteront à décliner votre offre, ou si, entraînée par la déférence due à votre qualité d'oncle, elle vous suivra, permettez-moi de vous rappeler et de le lui apprendre, si elle l'ignore, la promesse que j'ai faite à son père. Promesse d'autant plus sacrée, que celui qui l'a reçue, n'est plus là pour m'en relever.

Et Précour, comme s'il voulait, par une pression physique, en exercer une morale, s'approcha de sa pupille, et lui mettant la main sur l'épaule, dit solennellement :

— Alix, j'ai juré à votre père, que vous ne quitteriez ma maison, que le jour où celle d'un époux s'ouvrirait devant vous. Le saviez-vous ?

— Je le savais !

— Je le savais aussi, s'écria Quarrail, avec impatience. Et ne voulant pas, du moins, en cette circonstance, vous faire vous parjurer, j'ai arrangé le mariage de ma nièce. Le comte de Varangel accepte sa main pour son fils cadet. Si je n'avais exigé que les jeunes époux habitassent Quarrail, Alix eût épousé l'aîné, mais héritier de Varangel, il y doit résider.

Et sans s'inquiéter du visage désolé d'Alix, de l'anxieux émoi de Madame de Précour, Quarrail continua :

— Laurent de Varangel n'a que dix-huit ans, mais qui, à l'époque néfaste que nous traversons, oserait, sans la fougue, l'inexpérience de la jeunesse, fonder une famille ? La terre de Varangel, sans être aussi grande que Quarrail, est une des plus belles des Vosges. Mais, chose plus importante, le nom et les alliances des Varangel valent les nôtres. Plusieurs filles de notre maison sont entrées dans la leur. Alix de Lusange ne saurait être mieux pourvue.

— Monsieur, dit sèchement Précour, il est regrettable qu'avant d'entreprendre des démarches, qui ne sauraient avoir de résultat, vous ne m'ayez pas fait part de vos intentions. Quoique les avantages de l'alliance, que vous avez ménagée à votre nièce, soient indéniables, elle ne peut avoir lieu. Alix de Lusange se sachant destinée par son père à l'aîné de mes fils, ou à son défaut, à celui qui lui agréerait davantage, ne saurait, même par déférence pour vous, contracter une autre alliance. Certaine qu'épouser son cousin est accomplir la volonté de son père, elle restera fidèle à un arrangement de famille que vous, tout le premier, approuviez jadis.

— Et qu'avec la même ardeur, je désapprouve maintenant !

— Si la certitude, d'accomplir le vœu de son père, ne lui donnait la force de vous résister, ce serait à désespérer des plus droites natures,

mais je suis sans craintes. Elle est aussi ferme que douce, et, malgré votre opposition, épousera mon fils Pierre, qui l'aime passionnément, et ne lui est pas indifférent...

— Ce sera donc sans mon consentement, que jamais je ne donnerai à ce mariage...

— Monsieur ! s'écria douloureusement Madame de Précour pendant que le visage d'Alix se couvrait de larmes.

Quoique bouleversé par ce cri de protestation, par les larmes de sa nièce, Quarrail reprit d'un ton qui ne laissait nulle espérance de le fléchir.

— Valentine, je déplore de vous contrister, mais le fossé, qui me sépare de votre mari, est trop profond pour que je m'allie jamais à lui. Si on subit sa famille, on choisit ses alliances !

Mais osant, pour la première fois de sa vie, tenir tête au parent, au chef de la famille, dont les arrêts, quelques durs qu'ils fussent, étaient religieusement suivis, Madame de Précour dit avec indignation :

— Vous, qui pour être indépendant, avez quitté une charge à la cour, qui avez accueilli avec ivresse, les prémices d'une révolution, mettant fin à des privilèges, dont le maintien était un outrage à l'humanité, feriez un crime à mon mari d'avoir persévéré dans les idées de justice, que vous partagiez.

Hélas, rappeler à Quarrail un temps d'en-

thousiasme, de confiante ardeur, quand avec toute la France lettrée, il cherchait les moyens de réformer les abus existants, était l'irriter et non le toucher.

Au début de la Révolution, selon le mot du père d'André et de Joseph Chénier, chaque Français légiférait et Quarrail, avec une allégresse égalant celle de Précour, avait acclamé les députés, qui, essayant d'affaiblir l'autorité royale, voulaient rendre au peuple les droits imprescriptibles, usurpés sur lui. Autant que Précour, il déplorait l'abaissement de la noblesse, dont les chefs sous peine de ne plus compter, étaient réduits au rôle de courtisans. Il voulait un roi moins puissant et les porteurs des grands noms de France, moins effacés. Mais si tous deux songeaient, particulièrement, à leur caste, ils songeaient aussi au peuple, qui peine et travaille. Avec les philosophes et les penseurs, ils s'inquiétaient de son sort, et rêvaient de lui rendre la vie meilleure. Quarrail, moins ardent que Précour, voulait son relèvement par des améliorations progressives, par des libertés compatibles avec l'ordre. S'il était assez généreux pour ne plus admettre l'inégalité sociale, qui empêchait l'homme de talent, mais de naissance modeste, d'arriver aux plus hauts emplois, il ne voulait pas être asservi à la plèbe.

Les journées d'octobre, en lui prouvant les

excès auxquels elle peut se livrer, éteignirent son libéralisme, et bientôt les deux cousins, qui au début de la Révolution partageaient les mêmes idées, en arrivèrent à ne plus pouvoir parler des affaires publiques, sans acrimonie, chaque événement, envisagé sous un aspect différent, était matière à des discussions passionnées, qui les détachaient l'un de l'autre. Bref, au bout de quelques mois d'incessantes querelles, ils se séparèrent ennemis.

Irrité et confus que Madame de Précour lui rappelât un temps dont il ne pouvait se souvenir sans amertume, Quarrail dit avec rudesse :

— Oui, comme un sot, comme un inconscient, j'ai cru possible d'accomplir les réformes souhaitées sans ébranler les assises sur lesquelles s'appuyait la société, je croyais pouvoir, sans anéantir les institutions existantes, que tout législateur doit modifier sans détruire, arriver à un état meilleur. Aveuglé par le désir d'améliorer le sort du plus grand nombre, je n'ai prévu aucun des maux qu'on allait, au nom de la liberté, déchaîner sur mon malheureux pays. C'est en l'invoquant, cette liberté appelée par les gens de cœur, que des Français ont décrété la proscription et la mort. C'est en son nom que le roi le plus honnête de sa race, a été immolé, alors je l'ai maudite cette liberté néfaste et j'ai voué à l'exécration

publique les philosophes et les exaltés, dont les écrits avaient développé son culte en moi !

— Et moi je les bénis, s'écria Précour, d'avoir préparé les esprits aux réformes destinées à régénérer le pays, de nous avoir rappelé nos devoirs et enseigné nos droits, d'avoir, en un mot, préparé notre génération à combattre le despotisme avilissant et corrupteur !

— Et la faire apte à souffrir le plus sanguinaire gouvernement qu'ait jamais subi une nation civilisée ! s'écria Quarrail avec mépris. Le roi n'avait-il pas accordé toutes les concessions compatibles avec l'ordre ! Mais quelles concessions eussent satisfait des ambitieux, encore plus affamés de lucre que de pouvoir, et qui, n'ayant rien à perdre, poussaient au bouleversement général, afin de pêcher en eau trouble. Ils le possèdent enfin, ce pouvoir, si âprement convoité, et leur incapacité administrative, en désorganisant tous les rouages, a rendu nécessaire l'établissement des comités, sous lesquels, vous tous, conventionnels, courbez la tête.

— Si nous avons détruit les assises de l'édifice, c'est pour y avoir vu des barrières et non des appuis, répliqua Précour avec feu. Mais quand de leurs ruines surgissent l'égalité civile, la justice égale pour tous et la liberté, qui regretterait d'avoir contribué à les abattre !

— Q'ont produit vos réformes, sinon le

désordre, l'anarchie et l'assassinat, cria Quarrail, au comble de l'exaspération.

— Pourtant ce régime, selon vous, si atroce, en faisant appel aux forces vives du pays, l'a préservé de l'invasion et du démembrement.

— Nul service ne peut compenser le maintien de l'état révolutionnaire !

— Est-il l'heure de ranger sa maison quand l'incendie la ravage ?

— Du moins, on ne l'éteint pas avec du sang ! Vous tous, constitutionnels de la plaine, qui êtes la majorité et qui, sous la pression des tribunes et des Jacobins, avez livré les affaires à une factieuse minorité, aurez un compte sévère à rendre à vos électeurs. Permettre aux Jacobins, à la Commune de s'ingérer dans le gouvernement de l'Etat, est forfaire à votre mandat !

— Les Jacobins ont trop contribué au triomphe du peuple pour être tenus en dehors des affaires publiques...

— Laisser usurper son pouvoir, c'est se rendre indigne de l'exercer, s'écria dédaigneusement Quarrail. Il est vrai, ajouta-t-il d'un ton moqueur, que la création du Comité de salut public a fait, des conventionnels qui n'en font pas partie, de véritables rois fainéants !

Précour, piqué de ce sarcasme, répliqua avec humeur :

— Si le salut de la République, qu'il fallait

défendre avec promptitude et décision, a exigé la centralisation des pouvoirs, nous les avons mis entre les mains des plus dignes! — Quand un Carnot, l'auteur génial des merveilleux plans, qui nous ont fait battre l'ennemi, un Prieur, qui d'un pays en proie à l'invasion, à la guerre civile, a su tirer les vêtements et munitions nécessaires à la foule de soldats que la levée en masse mettait en campagne, un Robert Lindet, qui, malgré le mauvais vouloir des détenteurs de grains, le pitoyable état des routes, nourrit Paris et les armées; et enfin Robespierre l'incorruptible patriote, dont l'intégrité égale le talent, sont à la tête d'un pays, il est plus prêt à subjuguer l'ennemi, qu'à être asservi par lui.

— Pourquoi donc, répliqua Quarrail, à côté des Carnot, Prieur, Robert Lindet et Robespierre, dont les trois premiers, sans distinction d'opinions, méritent la reconnaissance publique, ne nommez-vous pas les autres membres du Comité de salut public? Serait-ce que tout en faisant partie du pouvoir exécutif ils ne vaudraient pas la peine d'être nommés! Billaud-Varennes, dont la dureté choque même ses collègues. Barrère, ce fourbe supérieur, que sa facilité à presenter sous un jour acceptable, les actions les plus atroces, rend indispensable aux quelques membres du comité qui veulent les justifier par un semblant de légalité! Collot-d'Herbois, qui a dépeu-

plé Lyon avant de le détruire. Couthon, qui sous prétexte d'épurer Paris, en livre les plus dignes habitants au bourreau et Saint-Just, auquel sa délirante imagination montre un suspect en tout contradicteur, sont pourtant certains, étant membres du Comité, qui terrorise la France, de passer à la postérité, tout comme Carnot, Prieur et Robert Lindet. Et, si Robespierre, par la place prépondérante, qu'il a su prendre à la Convention, où il remplit les fonctions de dictateur, est certain d'arriver à nos arrière-neveux, ne le distinguez pas de ses collègues avant qu'il n'ait ouvertement pris le titre, auquel il aspire.

— Voulez-vous dire qu'il aspire à la dictature comme ses ennemis l'en accusent? C'est lui prêter des intentions, dont il aurait horreur!

Quarrail haussa dédaigneusement les épaules et dit avec conviction :

— Aveugle qui ne voit où il tend! Le soi-disant égalitaire, qui n'a atteint le premier rang qu'en immolant tous ceux dont les talents ou la valeur le maintenaient au second, atteindra-t-il le but qu'il vise? Ses collègues lui permettront-ils de faire le pas décisif le mettant hors de pair? L'accepteront-ils pour maître? Oh! puisse la discorde éclater entre ces hommes de proie, puissent-ils s'entre-déchirer tous, jusqu'au dernier, et de ce misérable peuple surgir un tyran, qui l'asservisse, car ses excès et ses fautes le font indigne de la liberté!

— Croire les membres des comités désunis est l'espoir secret des royalistes...

A cet instant une clameur si forte, si sauvage, éclata dans la rue, que Précour s'arrêta sans achever sa phrase.

Déjà, depuis un moment, le bruit sourd, qui d'habitude annonçait l'orage populaire, se faisait entendre, sans que les quatre parents, tout occupés d'eux-mêmes, y eussent pris garde, quand s'éleva ce cri de haine et de mort.

— A l'eau! à l'eau! l'affameur du peuple, à l'eau!

— Non, non! hurlait une autre partie de la foule, à la lanterne! à la lanterne!

En entendant ces cris stridents et continus, Alix et Madame de Précour, pâles d'angoisse, se tournèrent vers Précour, afin qu'il les rassurât. Mais il détourna les yeux des visages effrayés des deux femmes, sans dire le mot qu'elles attendaient.

Quarrail, le sourcil froncé, l'attitude hautaine, souriait sarcastiquement et semblait demander à Précour compte de ce qui se passait dans la rue.

Et pendant que Précour agité, malheureux, sentant combien le peu de sécurité des voies publiques, donnait prise aux ennemis du nouveau régime, une clameur, d'autant plus sinistre, qu'elle était poussée sous leurs fenêtres, les glaça d'épouvante.

Cet homme, qu'on menaçait de pendre à la lanterne, qui allait mourir sans avoir été jugé, allait-il être immolé sous leurs yeux ?

Précour eut un mouvement de révolte, et l'idée de descendre dans la rue, d'aller l'arracher à ses bourreaux, lui passa dans l'esprit ; mais plus que la prière muette de Madame de Précour, la conviction que son intervention serait inutile le retint. Cette foule, trop assurée par ses meneurs de la légitimité du droit de justice, qu'elle s'octroyait, y voyant le premier attribut de sa souveraineté, lâcherait-elle sa proie? Allait-il, sûr d'échouer dans son entreprise, aller risquer sa vie dans une bagarre?

Et cette foule, ivre de sang et de carnage, ne cessat pas ses vociférations. Alix dit à mi-voix :

— L'horrible scène, dont notre rue a été le théâtre hier, sans que mon tuteur ait pu l'empêcher, va-t-elle se renouveler aujourd'hui ?

Madame de Précour alla vers la fenêtre, et soulevant un coin du rideau, chercha à voir dans la rue, mais la crainte d'être aperçue d'un des manifestants, plus forte que la curiosité le lui fit lâcher.

— Il me semble qu'ils s'éloignent... Hélas, s'ils ont décidé de noyer ce malheureux, ils le mènent à la rivière.

— Souhaitons que leur colère s'apaise pen-

dant le trajet, dit Alix en joignant les mains.

— Ou que leur victime trouve des défenseurs...

— Je compte plus sur la versatilité de la foule, que sur un sauveteur. L'autorité n'étant pas assez forte pour empêcher ces scènes de cannibales, qui y mettrait ordre, dit amèrement Précour.

— Pourvu que Pierre, qui ne peut tarder à rentrer, ne rencontre pas ces gens, dit Alix, prise d'une nouvelle inquiétude.

Madame de Précour jeta un coup d'œil à la pendule et n'osant exprimer l'angoisse qu'elle éprouvait, en pensant que son fils pouvait être pris dans cette foule, hargneuse et méchante, ouvrit la porte de l'antichambre et appela. Louis parut aussitôt.

— Louis, reste-là, aux aguets, afin d'ouvrir à M. Pierre dès que tu l'entendras monter.

— J'y suis depuis un instant, Madame.

Elle jeta un regard de gratitude au jeune serviteur qui, dans un temps où les officieux étaient les délateurs de leurs maîtres, lui témoignait, à elle et aux siens, un dévouement à toute épreuve, et dit doucement :

— Avec un serviteur tel que toi, les ordres sont inutiles, va, mon enfant, va.

Au dehors, la foule, dont la violence s'était usée, semblait moins excitée. Les menaces féroces, les effroyables clameurs finissaient

en une rumeur rassurante, aussi, devant cette accalmie, Quarrail reprit-il d'un ton moqueur :

— L'aimable population ! Et on ne la fuirait pas ? Je vous conseille, ma cousine, de faire signer vos passeports au plus tôt, et de venir rejoindre Alix à Quarrail. L'ancienneté de la race, la pureté du sang, n'étant pas encore, dans nos paisibles Vosges, des titres à la haine publique, vous y vivriez au moins en paix.

— Ma place est auprès de mon mari et vous-même, Monsieur, me blâmeriez de l'oublier.

Quarrail fit un involontaire geste d'approbation et s'inclina.

Alors, Madame de Précour, se revit par la pensée, dans le domaine familial, où elle avait passé les cinq premières années de son mariage. Où, rieuse jeune femme, elle conquit l'affection du grand-père, chef vénéré de la famille, et l'amitié des cousins germains de son mari, dont l'aîné, le comte de Quarrail actuel, refusait, si durement, de s'allier à son fils.

Certes, elle aurait de la joie à revoir ces montagnes dans lesquelles le mouvement social, qui bouleversait, ensanglantait une partie de la France, passait inaperçu. Où les nobles, chefs du peuple, n'avaient perdu ni leur prestige, ni leur autorité. Vivre quelque temps dans cette belle terre, dont son fils aîné prendrait le nom la tentait certainement, mais l'invitation de son possesseur actuel, ne s'adres-

sait qu'à elle. Comment avait-il cru qu'elle quitterait, même temporairement, son mari, dont la présence lui eût fait trouver le bonheur dans le plus affreux lieu du monde.

Quarrail, qui, autrefois, se flattait de deviner ses pensées, la regardait en souriant, tandis que Précour et Alix appuyés contre la fenêtre écoutaient les dernières et lointaines rumeurs de la foule.

L'ouverture de la porte arracha Madame de Précour à ses souvenirs et fit retourner Alix et son tuteur. Pierre entra, et sans voir Quarrail, que masquait la haute cheminée, il alla à son père, en disant :

— Combien de temps encore, le savez-vous, mon père, la Convention laissera-t-elle régner l'émeute en nos rues ? Une centaine de femmes, excitées par les provocations d'hommes, dont la mission paraît être d'en troubler la paix, ont voulu piller l'épicerie du coin, dont le propriétaire a refusé de vendre à perte.

— Si la convention devait supprimer les émeutes causées par la misère et la privation de toutes les choses nécessaires à la vie, une armée n'y suffirait pas.

— Mais y assister impassible, reprit Pierre, avec une généreuse indignation, c'est autoriser l'abominable cohorte, qu'on trouve dans toute manifestation, soi-disant populaire, à voler, à massacrer d'inoffensifs marchands ?

— La loi du maximum, votée, pour assurer au peuple, à un taux raisonnable, les objets de première nécessité, n'a pas tenu ce qu'on en attendait. — Et madame de Précour humiliée du sourire narquois de Quarrail, de la gêne de son mari, essaya de lui venir en aide, en disant :

— Les marchands, tenus de tenir leur boutique ouverte, se ruinent en vendant leurs marchandises, moins qu'elles ne leur coûtent, et pourtant le peuple, qui manque de tout, leur attribue ses souffrances.

— Ma mère, rien ne peut excuser le vol, la violence et l'assassinat. Maintenir la sécurité sur les voies publiques, est une des principales obligations des gouvernants, si ce n'est la première.

— Ceux qui détiennent le pouvoir, dit Quarrail avec dédain, ayant, pour la plupart, trempé dans les massacres des prisons, seraient mal venus à blâmer le peuple d'exercer sa soi-disant justice. Et ce peuple, endurci par la vue du sang, si aisément répandu, excité par des écrivains, qui qualifient sa sauvagerie d'énergie patriotique, respecterait la vie d'autrui ? Ce serait trop lui demander.

Aux premiers mots de Quarrail, Pierre, effaré s'était tourné vers lui et madame de Précour, craignant que son fils ne le reconnût pas, dit vivement, dès qu'il cessa de parler :

— Mon fils, votre cousin, le comte de Quar-

rail, qu'en entrant, vous n'avez pas aperçu.

Pierre fit un pas vers le vieillard, mais se rappelant la mésintelligence qui régnait entre lui et son père, il réprima son élan et dit avec respect :

— Monsieur, pardonnez-moi ma distraction, mais nous recevons, actuellement, si peu de visiteurs, que je croyais mes parents seuls.

— Je vous la pardonne d'autant plus volontiers que, grâce à elle, j'ai entendu des paroles dont je vous félicite. Elles prouvent que le desséchant égoïsme, qui incite vos contemporains à tout sacrifier à leur conservation personnelle, ne vous a pas atteint. Que la peur du tribunal révolutionnaire, ce dissolvant de tout lien d'amitié, et de parenté, n'a pas éteint en vous tout sentiment de générosité, de solidarité humaine ? Permettez-moi, de vous en louer. Et qu'est devenu cet outrecuidant épicier, qui avait la prétention de ne pas vendre pour rien, les objets convoités ? A-t-il été noyé ou pendu ? Car si ses juges improvisés étaient d'accord sur le point principal, ils ne l'étaient pas sur le mode d'exécution.

— Il n'a été ni l'un ni l'autre ! ni pendu, ni noyé s'écria gaiement le jeune homme. Aidé de trois de mes amis, camarades de régiment, qui en congé de convalescence me reconduisaient chez moi, nous avons harangué la foule, avec une si réelle éloquence (le résultat en

fait foi), que nous en avons changé les dispositions premières. Non, peut-être de la masse entière, mais de quelques âmes timorées. Bref, moitié par persuasion, moitié par force, nous avons arraché l'épicier, à demi mort de peur, à ceux que nous n'avions pu convaincre, et l'avons mis en lieu sûr.

— Vous aviez bien besoin de faire le don Quichotte et de vous mêler d'une chose qui ne vous regardait pas, dit Précour avec humeur.

— Il est vrai reprit ironiquement Quarrail que la crainte d'être aperçu de quelque porteur d'ordres du comité de surveillance eût dû vous retenir. Faire une action courageuse ou honnête, devant ces pourvoyeurs de l'échafaud, est jouer gros jeu.

Pierre, aussi froissé du ton méprisant de Quarrail, que de l'observation de son père, dit à ce dernier.

— Mon père, je me croirais indigne de votre estime, de l'affection de ma mère et d'Alix si, par pusillanimité, par un excès de prudence, contraire aux leçons que vous m'avez données, je laissais, sans secours, un homme assailli par cent autres.

— S'il ne prenait la cause du faible en péril, serait-il un vrai Lusange, dit orgueilleusement la jeune fille.

Tout joyeux de ces paroles, qui le payaient de son action, Pierre reprit avec élan :

— J'ai cru bien agir et dussé-je, pour avoir arraché un malheureux aux énergumènes et aux furies qui lui eussent fait un mauvais parti, être décrété d'accusation, que je ne regretterais pas de l'avoir fait.

L'enthousiasme, l'ardeur de combattre l'injustice, partout où il la rencontrait, se lisait si bien sur le beau et loyal visage du jeune homme, que Quarrail, oubliant sa prévention contre tous ceux qui tenaient à Précour, ne put s'empêcher de dire :

— Monsieur, si l'infime minorité de coquins ou de fous, qui font la loi aux honnêtes gens, rencontraient souvent des hommes tels que vous, la face des choses changerait. — Et se tournant vers Alix, il ajouta à mi-voix. —

— Vous disiez vrai, Pierre de Lusange est digne de nos communs aïeux.

Ces mots, que Pierre entendit, illuminèrent son visage et dans un élan de confiante joie, il s'écria :

— Monsieur, vos paroles, que par modestie, je devrais feindre n'avoir pas entendues, gonflent mon cœur d'une telle allégresse, qu'elle déborde malgré moi. Me juger digne des guerriers, des hommes d'Etat qui, avec leur nom et leur sang nous ont transmis le souvenir de leur dévouement au prince, au pays, est me faire espérer que vous m'accepterez pour neveu, ou plutôt pour fils...

Mais, à mesure qu'il parlait, le regard de Quarrail, si visiblement adouci, prenait une si significative expression de dureté de dédain, que le pauvre amoureux comprit, que la bataille qu'il croyait presque gagnée, était à peine engagée. Quoique Quarrail fût (ce qu'il croyait impossible le matin) attristé de peiner ce brillant jeune homme, qui serait, la France délivrée du hideux régime qu'elle subissait, comte de Quarrail et marquis d'Elvain, il ne pouvait lui laisser croire qu'il lui donnerait volontairement sa nièce. Plutôt briser le cœur de ces enfants, que resserrer, par un lien plus étroit, celui qui l'attachait à Précour.

Et la haine, décuplée par deux années de souffrances, de solitude, lui montant du cœur aux lèvres, il dit au fils de ce parent abhorré :

— Vous accepter pour fils, quand vous avez déjà un père, serait une superfétation que, toute tentante qu'elle puisse être, je ne saurais admettre. Puis, aurais-je quelque tendance à supplanter votre père naturel, que cela ne changerait rien aux dispositions que j'ai prises, Le comte de Varangel a ma parole...

— Et ne l'eût-il pas que vous seriez, mon fils, le dernier auquel le comte de Quarrail donnerait la main de sa nièce.

— Ma mère, si vous ne voulez me désespérer, ne dites pas cela ! C'est m'ôter toute con-

fiance en mon juge et si je la perdais, comment plaider ma cause. Monsieur, chaque jour, depuis que j'ai quitté mon lit de douleurs, je prends le chemin de votre demeure, et, chaque jour, la crainte que ma démarche ne vous indispose m'arrête à mi-chemin. Et vous êtes là, et confiant en l'affection que vous inspire votre nièce, enhardi par l'estime que vous me témoignez, j'ose, sans que la peur me paralyse, dire à quel point elle m'est chère. Et elle, pourquoi n'avouerais-je pas qu'elle est sensible à mon amour. Elle m'aime, et pourtant, refuserait de contracter une union que vous n'approuveriez pas. Vous seul pourriez l'éloigner de moi, mais ne le ferez pas ! Pourriez-vous faire deux malheureux ? Alix, ma bien-aimée, dites à votre oncle, ce représentant vénéré de votre père, que vous payez de retour mon ardente tendresse, afin que, sûr de faire notre bonheur mutuel, il me donne le droit de la proclamer devant Dieu et les hommes !

Quarrail, si perspicace, quand la passion n'altérait pas son jugement, sentit la sincérité de ces paroles, mais en quoi cet amour modifierait-il sa résolution ? Qu'était la tendresse des enfants en regard de la haine des pères ? Et le vieillard, détournant les yeux de ces visages anxieux, dit d'un ton à détruire toute espérance :

— Le comte de Varangel a ma parole...

Mais Pierre, l'interrompant, s'écria avec feu :

— Quand vous la lui avez donnée, vous ignoriez l'amour qui règne entre Alix et moi, vous ne saviez pas que si je ne puis vivre sans elle, elle, de son côté, a mis en l'union désirée par son père, tous ses espoirs de bonheur. Je la perdrais, celle qui, seule, m'a donné la volonté de réagir contre le mal qui me tuait ! Ma mère même, était impuissante á triompher de l'atonie qu'elle a vaincue. Je lui dois la vie et ne pourrais la lui consacrer ? Mais je l'aime depuis que mon cœur s'est ouvert á la divine sensation d'aimer ! Monsieur, j'ai foi en la bonté humaine et surtout en celle d'un Lusange. Jamais un Lusange n'a commis de cruauté inutile, et désespérer deux jeunes gens, dont le bonheur est dans vos mains, en serait une. Vous nous priveriez, Alix et moi, des joies que Dieu accorde á la plus infime de ses créatures ? Vous feriez du printemps de notre vie un hiver anticipé ! Non, non, c'est inadmissible !

Quoique remué par cette clameur qui, chaude et vibrante, sortait du cœur du jeune homme, par les larmes d'Alix et les regards suppliants de Madame de Précour, Quarrail refoula son attendrissement. Se laisser gagner par des arguments, que tout avocat convaincu trouve pour la plus mauvaise cause, serait une duperie ! Et sacrifier sa légitime rancune pour

plaire à des amoureux, dont la raison est annihilée par la passion, une insigne sottise! Il avait vu trop de mariages d'amour mal tourner pour bien augurer de celui de Pierre et d'Alix. L'amour, ce sentiment fugace, résiste mal aux tristesses, aux sévérités de la vie. Il n'y a d'heureuses unions que celles où les convenances de famille, de position et de fortune sont respectées. Avec le partage égal des biens et l'abolition des majorats, qui lui permettait de léguer Quarrail à sa nièce, Pierre n'était pas un bon parti pour elle, il allait le lui faire comprendre.

Pendant qu'il cherchait une phrase qui, sans être blessante, ôterait tout espoir au jeune Lusange, Louis parut. Il vint vivement à son maître et dit à mi-voix :

— Le président de la section et un de ses assesseurs le citoyen Duval, demandent à parler à Monsieur. Ils disent avoir une importante communication à lui faire, et qui ne peut se remettre.

Irrité que la venue de Louis ait empêché Quarrail de répondre à son fils, Précour, fronçant le sourcil, dit brusquement :

— Ils la remettront cependant. Je suis occupé et ne les recevrai pas.

Louis, habitué à voir son maître tout quitter pour le puissant président de leur section, le regarda en balbutiant :

— Alors, il faut les renvoyer ?...

— Ils ne vous retiendront peut-être que peu de temps, hasarda Madame de Précour.

Il est certain que par ce temps d'arrestations arbitraires manquer d'égards aux puissants du jour, quels qu'ils soient, est trop dangereux pour s'y risquer dit Quarrail d'un air narquois, il faut les recevoir.

Quoique donné avec une méprisante ironie, ce conseil fit réfléchir Précour. Regrettant déjà d'avoir cédé à son mouvement d'humeur, il regarda, tour à tour, sa femme et Quarrail, puis se tournant vers celui-ci, dit, non sans un visible embarras :

— C'est que je suis forcé de recevoir ces hommes ici, mon cabinet est en réparation...

— Oh ! s'écria Alix, recevez-les n'importe dans quelle pièce, excepté ici. Mon oncle pourrait en être connu, et qui sait ce qu'il en résulterait !

Puis, sans répondre à la muette interrogation de Précour, la jeune fille dit à Quarrail :

— Monsieur, de grâce, ne laissez pas ignorer à votre cousin et malgré vos dissentiments actuels, j'oserais dire à votre ami, le danger qui vous menace.

— Danger plus impressionnant que réel, puisque malgré le mandat d'arrêt lancé contre moi, il y a huit jours, je suis encore libre.

— Vous seriez sous le coup d'un mandat d'arrêt !

Ce cri de Précour fit hausser les épaules à Quarrail, qui dit légérement :

— Qui, comme beaucoup d'autres, restera lettre morte, du moins, j'y compte.

Précour, dont le visage se rembrunissait à vue d'œil, et qui, pris entre le désir d'interroger son cousin et la crainte de mécontenter ses visiteurs, ne savait quel parti prendre, dit enfin à Louis :

— Dis aux citoyens Duval et Mauduit que je ne puis les recevoir en ce moment, mais qu'avant une heure, je passerai à la section.

Et comme Louis se dirigeait vers la porte, Quarrail le retint du geste :

— Les renvoyer serait inutilement les froisser, d'autant mieux que je m'en vais à l'instant.

Précour, satisfait au fond, de ne pas être obligé de renvoyer le président de sa section et un collègue qui, ignorant et sans éducation, était d'une susceptibilité excessive, s'inclina et dit à Louis :

— Puisque M. de Quarrail nous quitte, fais les attendre un instant dans la salle à manger, tu les introduiras, dès que je sonnerai.

Pendant que sortait le jeune domestique, Quarrail prenait congé de sa nièce, et après l'avoir affectueusement embrassée, lui disait :

— A demain, Alix. Demain soir, je viendrai vous chercher, si du moins votre décision est conforme à mes désirs.

Et s'inclinant devant Madame de Précour, il s'apprêtait à sortir quand Précour, auquel sa femme avait parlé bas, l'arrêta en disant avec prière :

— Monsieur, Madame de Précour me prie de vous demander, et je joins ma prière à la sienne, de ne pas nous quitter avant la nuit. Lui consacrer quelques heures, serait la délivrer de craintes légitimes...

— Cher comte, traverser en plein jour un quartier, où vous veniez fréquemment, il y a deux ans à peine, pourrait être dangereux. Si les liens du sang ont conservé quelque empire sur vous, vous n'hésiterez pas à me délivrer de l'inquiétude que me causerait votre départ immédiat...

— Merci de votre sollicitude, mais elle est exagérée.

— Non, non, s'écria Alix, ma cousine a raison ; oh ! cher, cher oncle, restez jusqu'à la nuit, s'il fallait que même, indirectement, je fusse cause de... mais ne pouvant dire : votre arrestation, elle s'arrêta et reprit : — de quelque désagrément, je ne m'en consolerais jamais !

— Paris, dit Pierre à son tour, est plein de porteurs d'ordres, du comité de surveil-

lance, qui, munis de mandats en blanc, ont le monstrueux pouvoir de les remplir. Votre nom, eutendu de l'un d'eux, serait le signal de votre arrestation.

— Se trop inquiéter du danger frise la lâcheté.

— Monsieur, dit tristement Précour, ne me faites pas l'injure de quitter mon toit, avant de pouvoir le faire sans péril. Sortir en plein jour serait tenter le sort. Si votre inimitié pour moi, vous incite à refuser mon offre, songez que je ne suis pas seul au monde, et qu'Alix, ma femme et mon fils seraient au désespoir s'il vous arrivait malheur.

— En venant ici, je savais à quoi je m'exposais.

— Quarrail, s'écria Madame de Précour, si le sort de votre sécurité ne suffit pas à vous engager à être prudent, peut-être le péril, auquel nous exposerait votre arrestation, vous rendra-t-il moins téméraire.

Etre reconnu de notre portier, fougueux jacobin, qui fait trembler la maison, et la rue, serait aussi dangereux pour nous, que pour vous-même. Mon mari est suspect aux Montagnards. Déjà accusé de modérantisme, il le serait aisément de trahison ; l'y exposerez-vous ?

Mais cet appel à sa générosité qui, autrefois, eût été si puissant, le laissa froid. Précour avait

vu juste, Quarrail ne voulait pas lui avoir la moindre obligation.

Toute la fierté, dont six siècles de domination avaient imprégné sa race, s'en révoltait. Et, entre la sécurité, aussi chèrement achetée, et un danger, il choisissait le danger!

Mais ne pouvant avouer à Madame de Précour, qu'il venait de blesser si cruellement, la raison pour laquelle il rejetait sa prière, il eût l'air de rire de ses alarmes et dit gaiement.

— La malveillante supposition d'un portier suffirait pour faire douter du civisme de votre mari ? C'est bien improbable — Puis reprenant son sérieux, il ajouta : – Croyez, Madame, que si je n'avais cru son civisme trop prouvé, pour que la visite d'un suspect pût en faire douter, je vous eusse épargné la mienne. — Et s'adressant à sa nièce, comme si seule, elle devait s'intéresser à son sort, il continua : — Mon enfant, rester jusqu'à ce soir, serait inquiéter un ami qui, proscrit comme moi, m'a vu avec chagrin, quitter notre commun asile, serait exposer l'homme généreux qui, en nous donnant l'hospitalité, risque sa vie, à quelqu'imprudente démarche. Je ne le ferai pas!

— Pierre ne pourrait-il aller les prévenir?

— N'insistez pas, ce serait me désobliger.

Alors, d'un ton de reproche, la jeune fille reprit :

— Pour épargner quelques heures d'inquiétude à votre ami, à votre hôte, vous allez nous livrer, tous ici, aux plus mortelles appréhensions. Cher oncle, si vous êtes précieux à votre ami, vous nous êtes bien cher aussi.

Quarrail eut un sourire d'incrédulité et pour prouver que s'il croyait à son affection, celle, que lui portait ses cousins, lui paraissait problématique, il dit en scandant ses mots :

— Ma bonne enfant, je ne doute pas plus de votre amitié que de mon existence et sais que nul, plus que moi, jusqu'à notre prochaine réunion, ne sera nommé dans vos prières. Certain que Dieu les entendra, je pars sans crainte. — Puis se tournant vers Madame de Précour, Quarrail ajouta :

— Madame, je passerai, si vite, devant la loge de votre portier, je relèverai, si bien, le collet de mon manteau, que même, en face de moi, l'illustre Jacobin ne me reconnaîtra pas. Pourtant, si contre toute attente, j'en étais reconnu, et qu'il me fit arrêter, je proclamerais si haut, la différence de penser et d'agir, qui existe entre votre mari et moi, que mon arrestation, loin de lui nuire, affirmerait ses sentiments démocratiques.

Ces paroles, empreintes d'une méprisante ironie, firent rougir Madame de Précour et jaillir des éclairs des yeux de Pierre. Son bon, son généreux père inspirer du mépris à

l'homme, au chef de famille que lui, prisait si haut!

Blessé dans sa fierté filiale, dans le sentiment, qui porte l'enfant à se glorifier du père, qu'il aime, Pierre dut jeter un regard sur Alix, pour ne pas laisser entendre la protestation, qui l'eût soulagé. Mais, comment montrer son courroux à ce parent, qui les reniait! N'était-il pas leur hôte, et leur hôte en péril dont la sécurité devait primer tout! Alors refoulant sa colère, Pierre dit résolument :

— Monsieur, puisque rien ne peut vous empêcher de sortir, permettez-moi de vous accompagner jusque chez vous, afin de vous secourir au besoin.

— Non. Où une seule personne passe inaperçue, deux sont remarquées. Et, tout en vous sachant un gré infini de votre offre, je la refuse, la jugeant plus nuisible qu'avantageuse.

— Je puis marcher assez loin de vous pour que nul ne devine que je vous escorte...

— Mon ami, j'ai à m'arrêter en plusieurs endroits; aussi, m'obligerez-vous en me laissant aller seul. Pierre eut un geste de regret et se tut. Mais, comme Quarrail atteignait la porte, il dit avec prière :

— Monsieur, partirez-vous sans me laisser un mot d'espoir?...

— Espoir sans fondement. Je n'ai jamais

manqué à ma parole et je l'ai donnée à Laurent de Varangel.

— Mais cet enfant ne connaît pas, n'aime pas Alix ; quand il saura qu'elle est passionnément aimée d'un homme auquel elle a donné sa foi, il renoncera à l'épouser. Il est trop jeune pour être insensible, mon désespoir le touchera. Monsieur, je vous en supplie, permettez-moi d'aller, en votre nom, voir Laurent de Varangel. Les rudesses de la vie n'ont pas encore flétri les nobles et grands sentiments, qui jamais ne vibrent dans le cœur autant que dans la jeunesse. Faire appel à sa générosité sera exciter sa pitié.. Il consentira à vous rendre votre parole. Oh ! je vous en conjure, autorisez-moi à aller vers lui.

Quarrail l'écoutait les yeux baissés, n'osant les porter sur les visages angoissés des deux Lusange qu'il désespérait. Il les désespérait, et pourtant leur souffrance avait une telle répercussion dans son cœur, qu'il la partageait !

Depuis qu'il avait revu et entendu Pierre, son inimitié de commande, pour tous ceux qui touchaient à Précour, se changeait en une lamentable pitié. Mais si son ancienne affection pour le fils, ainsi qu'une plante mal arrachée, rejaillit du sol où sont restées quelques fibrilles, renaissait en son cœur, sa haine pour le père augmentait encore.

Si cet homme néfaste n'avait pas failli à toutes ses obligations de caste, s'il n'avait pas persisté dans ses idées libérales quand elles devenaient oppressives, serait-il forcé de repousser le futur comte de Quarrail, de désespérer sa nièce ?

Il se lavait les mains de leur malheur. Oui, Précour, seul, en était responsable.

N'ayant pas le courage de renouveler son refus, Quarrail dit amèrement :

— Pourquoi attacher tant de prix à mon consentement ? Vous pouvez vous en passer. Les enfants, à l'heure actuelle, avec les lois nouvelles ne sont-ils pas délivrés des tyranniques et surannées prétentions de leurs ascendants !

— Oh ! vous savez bien que ces lois nouvelles sont et seront toujours lettres mortes pour moi, s'écria Alix, — et que si l'action la plus importante de ma vie n'a pas votre sanction, elle ne se fera pas !

Ces paroles qu'il jugeait vraies, augmentèrent son trouble. Ainsi cette enfant, plutôt que lui désobéir, se condamnerait à l'isolement.

Et dans son désarroi, Quarrail, espérant vaguement qu'une circonstance imprévue lui permettrait, un jour, d'accorder le consentement qu'il refusait aujourd'hui, pressa sa nièce contre sa poitrine et sortit en disant :

— A demain, Alix, Valentine, Dieu vous garde !

Et quoiqu'il n'ait rien accordé, Pierre et Alix sentirent qu'il était moins hostile à leur mariage qu'une heure auparavant et que, si leur cause n'était pas encore gagnée, du moins leur juge avait cessé de leur être défavorable.

La jeune fille jeta un regard heureux à Pierre, tout en disant à Madame de Précour :

— Ma cousine, puis-je, de la fenêtre de ma chambre, suivre mon oncle des yeux ?

— Si vous le désirez, mais ôtez-vous de la fenêtre, aussitôt qu'il aura disparu.

Alix fit un signe d'assentiment, et quitta la pièce. Dès qu'elle eût disparu, Madame de Précour dit à son mari :

— Moi aussi, vous quitte, afin de vous laisser recevoir ces gens de la section, qui, vraiment, arrivent mal à propos. Nous avions tant besoin, Pierre, vous et moi, de nous concerter sur le moyen de garder Alix ici, sans blesser son oncle.

— Je vais me hâter de les renvoyer et ensuite, j'irai chez vous, où Pierre peut m'attendre, dit Précour, en agitant la sonnette, afin que Louis introduisit Duval et Mauduit.

Mais le jeune domestique, désireux, sans doute, de ne pas faire attendre ces importants personnages, un instant de plus qu'il n'était nécessaire, les fit entrer si vite, que Madame de Précour et Pierre étaient encore dans la pièce quand ils parurent.

Madame de Précour les saluait, en se hâtant de sortir, quand l'un d'eux l'arrêta, en disant :

— La citoyenne Précour, je suppose !

— Tu ne te trompes pas, c'est elle, dit Précour en répondant pour sa femme.

Et comme après l'avoir salué une seconde fois, Madame de Précour, interloquée d'être interpellée par cet inconnu, posait la main sur le loquet de la porte, il reprit.

— Je suis heureux de faire sa connaissance. La citoyenne ne venant jamais à la section et n'assistant pas à nos repas fraternels, m'était complètement inconnue.

Sur un signe de son mari et comprenant d'elle-même qu'elle ne pouvait, sans impolitesse, sortir sans adresser la parole à cet homme, Madame de Précour lui dit avec l'exquise affabilité qui lui gagnait les cœurs :

— Je sors rarement, mais retenue, depuis trois mois, au chevet de mon fils, blessé devant Menin, il y a, naturellement, trois mois que je n'ai bougé de chez moi.

— Ça se comprend ! Mais à cette heure qu'il est guéri rien ne t'empêche de venir écouter nos orateurs de la section, de paraître à nos soupers fraternels auxquels toute bonne patriote se fait un devoir et un honneur d'assister.

Ce tutoiement, qui froissait ses instincts de patricienne, et déplaisait autant à Précour qu'à Pierre, colora le pâle visage de Madame de

Précour. Froissée jusqu'à l'âme, elle eut la vague idée de sortir sans répondre, mais malgré son allure commune et son accent faubourien, cet homme avait une si franche, si bienveillante figure, que refoulant le mouvement de hauteur qui l'eût incitée à faire quelque imprudence, elle dit froidement, mais avec politesse :

— Je suis une timide, presqu'une sauvage...

— Que nous humaniserons volontiers !

Et Mauduit, encouragé par le rire approbateur de son compagnon, ajouta vivement :

— Justement demain soir les tables seront mises dans ta rue. Pourquoi n'en profiterais-tu pas pour souper avec nous, tes voisins !

Ces soupers fraternels institués en signe de fraternité et pour que les riches partageassent, au moins une fois par décade, leur superflu avec les pauvres, étaient alors dans leur plus grande vogue. Chaque décade, la population toute entière descendait dans la rue. Tous les habitants du même quartier mangeaient aux mêmes tables, établies dans tout espace libre et assez spacieux.

Si, vu la pénurie des denrées alimentaires, ces tables étaient peu garnies de pain, de légumes et de viande, par contre, grâce aux pillages des caves des maisons abandonnées, elles étaient amplement fournies de liqueurs et de vins ; aussi quoique les patriotes les plus quali-

fiés se chargeassent de maintenir l'ordre et la décence, on se figure l'horreur et le dégoût que ces soupers, étrangement composés, inspiraient à des femmes habituées à ne voir, à ne parler, qu'à des hommes bien élevés.

Jusque là, sous différents prétextes, dont le seul sérieux avait été la maladie de son fils, Madame de Précour et Alix s'étaient dispensées d'agapes, auxquelles Précour n'osait manquer.

Devant le silence embarrassé de son interlocutrice, Mauduit crut devoir insister.

— Voyons, viens-y. La table sera mise sous tes fenêtres, n'est-ce pas une occasion à saisir? Voyons, si tu y viens, je ferai en sorte de te garder des places. Ça ne se fait pas, mais je le ferai pour toi? Il t'en faut sept : quatre maîtres et trois officieux, n'est-ce pas?

Ennuyée de cette insistance, Madame de Précour dit avec humeur :

— Non, non, n'en gardez pas pour Mademoiselle de Lusange et moi, plus tard, je verrai.

Puis, comprenant qu'elle froissait les deux patriotes, elle ajouta, pour leur adoucir l'amertume de son refus :

— Et comme mon fils, en bonne voie de guérison, pourra accompagner son père, j'enverrai pour fêter sa convalescence deux pâtés d'Amiens et les trois livres et demie de viande auxquelles à droit, chaque cinq jours, notre famille. Je viens, justement, de les recevoir ce matin.

— Partager avec ses frères moins fortunés, est bien dit emphatiquement Mauduit, mais leur témoigner des sentiments de fraternité est mieux et quelquefois c'est prudent.

— Certainement, appuya Duval.

Précour, légèrement inquiet de leur ton énigmatique, demanda vivement :

— Que veux-tu dire? pourquoi serait-il prudent à ma femme d'assister demain, au souper fraternel? Mauduit regarda fixement son compagnon, qui lui fit un signe d'encouragement. Alors, il dit avec conviction :

— Crois bien, que si Duval et moi, toute affaire cessante, sommes accourus ici, c'est qu'une raison importante nous y a conduits.

— Raison qui me toucherait, demanda Précour, dissimulant son inquiétude sous un sourire.

— Tu vas en juger. Un membre de la section a porté contre ton fils une accusation tellement grave que nous avons voulu t'en avertir immédiatement.

Précour pâlit en disant :

— De quoi s'agit-il donc ?

— Il assure que ton fils à soustrait à la justice du peuple, et cela ce matin, un des accapareurs qui l'affament.

Et Duval, qui par signes répétés, confirmait les paroles de son président, dit à son tour.

— Nous n'en avons rien cru, mais comme il

n'est pas bon de rester sous une pareille accusation, fût-elle mensongère, vois ce que tu as à faire.

Précour lança un regard alarmé à sa femme pendant que Pierre disait avec dédain :

— Si empêcher un acte de barbarie, aussi déshonorant pour la population, qui le commet, qu'avilissant pour le gouvernement qui le tolère, est une faute, je l'ai commise.

— Diable ! cria Duval, je t'aurais cru plus prudent.

Et Mauduit, avec une moue significative, reprit à son tour :

— C'est une très fâcheuse aventure.

— Oui, si on la juge autrement qu'elle ne devrait l'être, s'écria Précour ; mais si on considère que mon fils, avec la fougue, l'irréflexion de la jeunesse, a vu en cet homme, non un coupable, mais un malheureux désarmé, en face d'une multitude exaspérée, tout cœur généreux comprendra qu'il ait pris sa défense.

Mauduit eut un geste de doute et dit séchement :

— N'importe, sa sensibilité l'a égaré. Il ne devait pas...

— Secourir un homme seul ! assailli par une bande de misérables et de furies ! Citoyen Mauduit, tu me permettras de croire le contraire, s'écria Pierre.

Duval et Mauduit se regardèrent, en haus-

sant légèrement les épaules. — Ainsi ce jeune écervelé, loin de regretter ce qu'il avait fait, semblait s'en glorifier ? C'était pour entendre cela qu'ils étaient si promptement venus !

Mauduit d'autant plus vexé, qu'il avait entraîné Duval à la démarche, dont le principal intéressé leur savait si peu de gré, dit d'un ton rogue :

— Je t'engage à ne pas te vanter d'une action qui pourrait te mener plus loin que tu ne supposes.

— Certes, appuya Duval qui désespérant de convaincre ce jeune outrecuidant de sa sottise, lui tourna le dos, mais dit à Précour :

— A ta place, citoyen Précour, je ménerais, ce soir, mon fils à la section, et là, il expliquerait les raisons qui l'ont engagé à prendre fait et cause pour un homme condamné par le peuple. Et Mauduit appuyant son compagnon, ajouta avec conviction :

— Duval a raison, il faut, et le plus vite possible, présenter sous un jour favorable une intervention faite pour étonner et irriter les patriotes.

— J'en suis fâché pour eux, dit brusquement Pierre, qui, sur un signe de son père cessa de parler.

Puis, songeant que la démarche du président de la section, celle de Duval, méritait au moins un remerciement, il ajouta :

— Citoyens, quoi que vous sachant un gré infini de votre conseil, qui prouve l'intérêt que vous portez à mon père, je vous demande la permission de ne pas le suivre. Rendre compte de mes actes à une assemblée qui n'a aucune qualité pour les apprécier me semble inutile ; et me justifier d'une conduite, que, malgré tout, je persiste à croire louable, me paraîtrait une faiblesse.

— A ton aise, dit sèchement Mauduit.

Puis Duval, furieux d'avoir abandonné sa boutique pour rendre un service, si peu compté, dit à son tour :

— C'est ton affaire Chacun est libre d'agir à sa guise, tant pis pour celui qui se trompe !

Ensuite, s'adressant à Mauduit, il dit à mi-voix :

— L'esprit de réaction infecte les camps.

— Si tu entends par là que les défenseurs du pays n'approuvent pas toutes les mesures des comités, tu dis vrai, reprit vivement Pierre, qui l'avait entendu.

Mais d'un geste impérieux, Précour imposa silence à son fils et tendant les mains aux deux patriotes, qu'il voulait ménager, dit péremptoirement :

— Si mon fils, dont la santé exige encore de grands soins, ne vient pas à la section, moi, j'irai. Votre conseil est trop sage pour ne pas être suivi et, dès ce soir, nos amis connaîtront

le mobile d'une action, que les malveillants pourraient incriminer.

Le ton d'affectueuse confiance que prit Précour, afin d'effacer la mauvaise impression que Pierre leur avait faite, eût l'effet désiré. Ces hommes, vrais sans-culottes, se gonflaient néanmoins d'être traités en ami par un ex-baron, dont la fortune rehaussait le rang. Malgré l'égalité proclamée dans les droits de l'homme, ils le sentaient au dessus d'eux, et étaient enchantés de lui être utile.

Tirer d'embarras un ancien baron qui, jadis, allait chez le roi, était un témoignage de leur importance, dont le jeune officier faisait vraiment trop bon marché.

Et quand Précour, devinant qu'avoir l'air de les consulter, et faire appel à leur concours, était un genre de flatterie contre lequel ils étaient sans défense, ajouta :

— Mes amis, je compte sur vous pour empêcher les méchants d'interprêter, à leur façon, une action fâcheuse sans doute, mais naturelle, il comprit à l'expression de leur visage, qu'ils lui étaient acquis.

Puis, Madame de Précour acheva de les conquérir, en disant avec sa grâce de grande dame, son aménité de femme aimable :

— Citoyens, s'il faut pardonner quelque imprudence à la jeunesse, qui, mieux qu'un soldat, toujours prêt à céder à son premier mou-

vement, aurait droit à l'indulgence ? Certes, si vous aviez à juger mon fils, vous l'absolveriez...

— Les principes de mon fils sont aussi purs que les miens, et si, par excès de zèle, il s'est laissé entraîner à défendre un homme, dont il n'eût pas dû s'occuper...

— Mon père, permettez !

Mais sans laisser Pierre parler, Madame de Précour devinant qu'il fallait, à tout prix, gagner ces deux hommes, dit vivement :

— Soyez sûrs, citoyens, que si mon fils a la rudesse d'un soldat, il en a aussi la franchise, le courage et le patriotisme : Croyez bien que le volontaire, qui a tout quitté pour voler à la frontière menacée, saurait sacrifier sa vie pour maintenir la République et les principes immortels qu'elle a proclamés.

Eloigné de Paris depuis un an et empêché par trois mois de maladie, de suivre la marche des événements, Pierre ignorait combien la loi des suspects et l'établissement du tribunal révolutionnaire, rendaient précaire la liberté, la vie de tout Français. Voir sa mère essayer de gagner la sympathie, la protection de ces hommes du peuple, admis par occasion, dans son salon, lui ouvrait des horizons nouveaux. Soupçonnant enfin le péril qu'il courait, il garda le silence.

Quant aux deux patriotes, ivres de vanité,

ils buvaient les paroles de cette patricienne qui, plus encore que son mari, leur semblait supérieure à eux ; et le plaisir d'en être sollicité, les disposant à la mansuétude, ils étaient prêts à transiger sur bien des points pour lui plaire.

Mauduit, le meilleur des deux, brûlant de lui prouver sa bonne volonté, lui demanda, mais cette fois sans employer le tutoiement républicain :

— Citoyenne, le congé de votre fils, expire-t-il bientôt ?

— Mais, à sa guérison...

— Eh bien, renvoyez-le à son régiment et cela le plus tôt possible. Paris ne lui vaut rien. Il est trop vif, trop franc pour y vivre sans querelles. Ah ! un autre conseil. Venez demain, avec votre famille et vos officieux, au souper fraternel. Il est bon qu'on vous y voie. Faut-il vous garder des places ?

— Non, non, ma mère et sa pupille ne peuvent risquer de s'asseoir à la même table qu'une mendiante, ou pis encore !

— Jeune homme, dit Mauduit, avec autorité, il est des heures où il faut savoir sacrifier ses répugnances. Ton équipée de ce matin oblige tes parents à manifester leurs sentiments républicains.

— Ceux de mon père sont connus. Mes frères et moi, en offrant nos vies à la patrie, avons

prouvé les nôtres. Quand les hommes d'une famille donnent leur adhésion aux institutions existantes, les femmes de cette famille n'ont rien à prouver.

Mais sans répondre à Pierre, Mauduit reprit avec insistance :

— Citoyenne, croyez-moi, assistez au souper de demain, c'est nécessaire.

Gagnée par la gravité, le ton de cet homme, rude et grossier, mais intelligent, Madame de Précour regarda son mari, qui, d'un coup d'œil lui conseilla d'accepter. Alors se décidant soudain, elle dit aimablement :

— Puisque vous le jugez bon, j'assisterai demain soir à ce souper.

— Vous faites bien, je vous garderai des places.

— Merci ! et Madame de Précour, imposant du regard silence à son fils, lui dit à mi-voix :

— Il le faut !

Et Précour, que l'appui de Duval et de Mauduit rassurait sur les suites du sauvetage accompli par Pierre, dit plaisamment :

— Citoyen président, tu as plus de pouvoir sur ma femme, que je n'en ai moi-même. Elle m'avait toujours refusé de souper dans la rue. Quand j'aurai à lui faire faire une chose qui lui coûtera, je te prierai d'être mon porte parole.

— Que veux-tu, citoyen ? Si nul n'est prophète

dans son pays, peu de maris le sont dans leur ménage.

— C'est certain, renchérit Duval.

Et les deux hommes, enchantés de la camaraderie qu'affectait Précour, se disposaient à sortir, quand Madame de Précour acheva de gagner Mauduit, en disant :

— Citoyen, n'oubliez pas votre promesse, et si vous voulez me rendre tout à fait contente, gardez mes places, aussi près que possible des vôtres et de celle du citoyen Duval. Je serai ravie de faire connaissance avec les citoyennes Mauduit et Duval.

Mauduit, tout heureux, s'inclina en disant :

— Citoyenne, entendre, c'est obéir !

Et le vaniteux patriote, de plus en plus disposé à faire tous les passe-droits pour entendre cette voix harmonieuse le remercier, pour voir ces doux yeux bruns, aux reflets dorés, se fixer sur lui avec gratitude, courut rejoindre Duval, déjà dans l'antichambre.

DEUXIÈME PARTIE

Le lendemain soir, vers huit heures, la rue Saint-Honoré présentait un aspect, aussi étrange qu'animé. Presque toute la population valide du quartier, était dans la rue, surveillant les apprêts du souper fraternel, dont s'occupaient les plus qualifiés patriotes.

Sous leur direction, des manœuvres posaient de longues planches sur des tréteaux et, tout en ajustant, clouant, sifflaient à tue tête. Mais toutes les bonnes volontés ne pouvant être utilisées, ceux qui ne faisaient rien, échangeaient des quolibets avec les passants, et sans faire avancer l'ouvrage, l'égayaient.

Plusieurs compagnons, envoyés à la recherche de sièges, rapportaient tout ce qu'ils trou-

vaient, depuis les bancs des écoles, jusqu'aux tonneaux des raccommodeuses de bas et de dentelles, en plein vent.

Blot, le portier des Précour, la carmagnole ornée du petit bonnet phrygien, important et affairé, courait de place en place, excitant les nonchalants, montrant aux maladroits, il était vraiment, la cheville ouvrière de toute la besogne, qu'il inspectait. Mais n'eût-il donné que de piètres conseils, que sa qualité de membre du club des Jacobins les eût fait suivre. Tous le craignaient trop pour ne pas l'écouter.

Puis, ces hommes et ces femmes, égayés par la perspective d'un repas réconfortant, si appréciable dans un temps de famine, lui savaient gré d'activer la besogne, qui permettrait de le déguster.

Déjà la première table était couverte d'assiettes, en terre brune, de bouteilles vides dans lesquelles étaient fichées des chandelles, qu'on allumerait à la tombée du jour, quand parurent Mauduit et Duval, que suivaient leurs femmes et leurs enfants.

Le portier les héla, dès leur entrée dans la rue et tout en leur reprochant leur tardive venue, leur criait d'avancer.

Les deux hommes, munis chacun de deux pains de quatre livres, sur lesquels les yeux de la foule affamée se fixaient, dirent en riant :

— C'est vrai, nous sommes en retard, mais

prends t'en à nos femmes. Duval et moi, les avons attendues au moins une heure.

— Plus, peut-être, s'écria Duval, qu'elles nous démentent si elles l'osent.

— Nous nous en garderions bien, dit, en riant, la citoyenne Mauduit. Mais, si tu voulais bien, citoyen Blot, nous faire livrer passage, à mon amie et à moi, tu nous adresserais tes reproches de plus près.

Et la jolie citoyenne, que Blot dévorait des yeux, désigna du geste, les gens massés autour de lui, tout en lui faisant la révérence.

Le portier, soudain rasséréné par sa vue, détourna avec peine les yeux du ravissant visage qu'il prisait si haut, et pour obéir à sa demande, cria impérieusement, aux gens, qui entouraient la table :

— Que ceux qui ne soupent pas à ma table, aillent auprès de la leur, et que les gens étrangers au quartier, fassent place à ceux qui en sont !

Et la foule, toujours docile à qui parle avec autorité, s'écarta de la table, dont s'approchèrent Mauduit, Duval et leurs familles.

Alors, le portier, débarrassant prestement les citoyennes Mauduit et Duval des vivres qu'elles apportaient : La citoyenne Duval, un saucisson de Lyon et un fromage d'Auvergne, et la citoyenne Mauduit une corbeille d'œufs durs et des cerises, les posa sur la table.

Les deux ménagères, vêtues à la mode du jour, ne portaient aucun objet, qui n'eut l'estampille nationale. Les hommes, en carmagnoles, plaquées de larges cocardes aux trois couleurs, et les femmes étalant jusque sur les hochets de leurs enfants, leurs sentiments patriotiques, portaient des robes, fichus et bonnets, à raies blanches, rouges et bleues.

— Alors, la table est tout à fait mise, demanda Duval, légèrement confus.

— Si on vous avait attendus, Mauduit et toi, pour la dresser, à quelle heure aurions-nous soupé ?

— Allons, allons, ne gronde plus, citoyen Blot, la prochaine fois, nous serons plus exacts.

Et passant, pour avoir la liberté de ses mouvements, son poupon à la citoyenne Duval, qui déjà chargée du sien, s'était mise paisiblement à l'écart, la citoyenne Mauduit dit avec entrain :

Voyons, quoique la table soit mise, il reste bien quelque chose à faire. Donne tes ordres, je les exécuterai.

Et sous les regards admiratifs du portier, qui, chaque fois qu'il la voyait, déplorait que cette jolie femme possédât un maître, la citoyenne, retroussant ses manches et sa jolie jupe de linon, se montra prête à faire toute besogne.

— Eh bien ! puisque tu veux t'occuper, va dans ma loge, tu trouveras, sur le buffet, deux terrines, contenant des pâtés de canards et six bouteilles de vin cacheté, que tu porteras ici. C'est un cadeau des Précour, car ce soir, non seulement l'illustre conventionnel nous honore de sa présence, mais sa famille, toute entière, assistera au souper fraternel.

— Duval et moi le savions depuis hier matin.

— Et vous ne me l'avez pas dit ? s'écria le portier, d'un air soupçonneux.

— Quand nous sommes descendus de chez les Précour, tu n'étais pas dans ta loge, et après, nous n'avons pas songé à t'en parler.

— Il est temps qu'on la voie de près, cette belle aristocrate, s'écria la citoyenne Mauduit, qui, tout en s'acquittant de la besogne dont Blot l'avait chargée, ne perdait pas un mot de ce qui se disait.

— Elle est aussi bonne à voir qu'à entendre et pour mieux jouir de sa compagnie, je vais lui marquer des places près des nôtres, comme elle l'a demandé.

— Comment ! tu lui gardes des places ? Elle t'a donc ensorcelé ? cria aigrement le portier, dont la bouche mince se contracta.

— S'il est indispensable d'être ensorcelé pour accueillir une demande raisonnable, je le suis donc ! s'écria Mauduit gaiement.

— Raisonnable ? ça dépend des opinions ! Moi je l'aurais envoyée promener. Si en toute occasion on ne montrait pas à ces ci-devants que le temps des privilèges est passé, ils deviendraient vite aussi malfaisants qu'autrefois. Garder des places à cette mijaurée ! Quelle sottise ! Comme s'il ne fallàit pas lui prouver que les meilleures places sont pour les premiers arrivés !

— Tu te fâches pour une niaiserie, mon cher Blot, dit Mauduit d'un ton détaché. J'attache trop peu d'importance à cette petite faveur.....

— Les faveurs ne s'accordant qu'au détriment de la justice, il n'en faut faire à personne, s'écria rageusement Blot, en coupant la parole à Mauduit.

— T'as raison, dit la citoyenne Mauduit qui, avant de retourner chercher les bouteilles de vin chez Blot, les écoutait. T'as raison ! J'ai déjà reproché sa complaisance à Mauduit, mais ces aristocrates, avec leur voix futée et leurs airs penchés, lui feraient faire les pires sottises.

— Pas plus que d'autres, répondit Mauduit embarrassé, en songeant que c'était lui qui avait offert et même insisté pour garder ces places.

— Que veux-tu, belle citoyenne, se hâta de dire Duval, venant en aide à son ami, aristocrate ou patriote, tant qu'une femme est jeune

et jolie, l'homme est faible devant elle. — Puis changeant de conversation pour clore le débat, il demanda : — Sais-tu, citoyen Blot, si tes locataires du second, l'ex-comte Meinel et ses nièces, l'ancienne religieuse et la dolente veuve, souperont avec nous ce soir ?

— Ils y souperont ce soir comme ils y souperont la décade prochaine et les suivantes, répondit en ricanant le portier. Quand tu verras ceux-là désapprouver les nouveaux usages, tu verras, en juillet, la place de la Révolution pleine de neige.

— La crainte du tribunal révolutionnaire serait donc le commencement de la sagesse ? dit plaisamment Duval.

— Qui en doute ? répondit Mauduit. Sans elle, la République perdrait la moitié de ses partisans !

— Mais, dis donc, citoyen Blot, demanda tout à coup la citoyenne Duval, est-ce que depuis l'arrestation de leur officieux, tu n'es pas en froid avec les Meinel ? Ils doivent certainement t'en vouloir.

— Le vieux est trop fin pour témoigner sa rancune à un Jacobin, dit avec conviction la citoyenne Mauduit, mais pour t'aimer, il ne t'aime pas !

— Et je m'en glorifie ! Tant que la haine des ci-devants sera un signe de patriotisme, je ferai tout au monde pour la mériter ! Dire que

cette maison est bondée d'aristocrates et que je les y garde ! Mais je veille et à la moindre apparence je dénonce.

— C'est ton devoir et ton droit, dit sentencieusement Duval.

— Et je n'y faillirai pas ! s'écria Blot, sans dire qu'il attendait pour dénoncer les Meinel que le dernier louis de l'ex-comte eût passé de sa poche dans la sienne.

Puis, changeant brusquement de sujet, il demanda à Mauduit :

— Mais, tu ne m'as pas dit ce qu'on a décidé à la section, hier au soir, touchant Pierre Lusange, ce petit puant d'officier, qui n'a eu qu'à paraître à l'armée pour commander à des vétérans. Va-t-il être dénoncé aux Jacobins ?

Mauduit et Duval se jetèrent un regard inquiet, puis Mauduit répondit, en surmontant son embarras :

— On était bien décidé à le dénoncer, mais le père, venu à la section pour expliquer l'affaire, a si bien démontré que l'intervention de son fils, résultât d'une sensibilité mal entendue, ne l'empêchant nullement d'être un parfait républicain, qu'il a changé les esprits. Les plus durs patriotes ont consenti à ne pas donner suite à l'affaire.

— J'en étais sûr, cria le portier furieux — le vieux finaud, en présentant l'engagement de ses fils comme un effet de leur civisme, vous a

empaumés ! Que n'étais-je là ! J'aurais démontré qu'un élan de courage n'a jamais tenu lieu de principes !

— Je t'assure...

— Rien du tout ! Vous vous êtes tous laissés berner comme des sots !

Le visage de Blot exprimait une telle rage, que Mauduit, jugeant bon de l'apaiser par une concession, dit d'un ton dubitatif :

— Il est vrai que le civisme des ci-devants...

Et d'un hochement de tête, il témoigna du peu de cas qu'il en faisait.

— Puisque tu sais ce qu'il vaut, pourquoi as-tu laissé enterrer l'affaire ? Veux-tu que je te dise, Mauduit, eh bien, tu présides notre section, avec une mollesse qui irrite les patriotes.

— Allons, allons, tu exagères, dit vivement Duval.

Et Mauduit, donnant un léger coup sur l'épaule du portier, dit à son tour :

— Tu sais trop bien que l'obligation d'un président est de concilier les parties, pour incriminer ma modération...

— Qui ne doit pas dégénérer en faiblesse...

— Je ne cesse de le lui dire, s'écria la citoyenne Mauduit ; en temps de révolution, la faiblesse n'est bonne qu'à soutenir les espérances des ennemis, à encourager les royalistes. — A ta place, citoyen Blot, je me moquerais de la déci-

sion prise à la section et dénoncerais ce petit Lusange, un insolent, qui me salue à peine, quand il me rencontre et répond du bout des lèvres quand on lui parle.

— Je n'y manquerai pas, belle citoyenne, dit galamment le portier, je parlerai de lui dès ce soir...

— N'excite donc pas le citoyen Blot contre un homme qui ne t'a rien fait et qui, en contribuant à sauver l'épicier Lucas, a sauvé la vie à un patriote.

— Un patriote? s'écria Blot, furieux d'entendre innocenter un homme que ses amis avaient failli immoler. Un patriote ! apprends-nous donc, avant de lui décerner ce beau titre, en quoi il l'a mérité !

— Mais ne voulant pas irriter le haineux Jacobin, Mauduit posa le doigt sur le petit bonnet phrygien, attaché à sa carmagnole et dit d'un ton flatteur.

— Tout le monde n'a pas à son actif les actes qui te valent de porter cet insigne.

Le portier jeta un regard complaisant sur sa poitrine et soudain adouci, dit d'un ton sentencieux.

— Le porter n'est rien, le mériter est tout ! Puis reprenant son ton habituel, il ajouta : Mauduit veux-tu mon avis sur l'épicier Lucas et sur son sauveteur? Eh bien, ils sont tous deux à surveiller !.

Et sur cette conclusion, que tous les assistants, soit par crainte ou conviction approuvèrent, Blot pirouettant sur ses talons, alla chercher dans sa loge, ce qui restait de vin.

Déjà plusieurs tables étaient occupées, si les mets qui les garnissaient, étaient peu abondant et de médiocre qualité, elles étaient surchargées de vins de toute provenance. Aussi les titulaires en offraient-ils aux passants, particulièrement aux soldats de l'armée révolutionnaire, qui sans avoir besoin d'être pressés, se désaltéraient volontiers.

Des marchands d'oublies, de macarons passaient en faisant retentir leur crécelle. Un marchand de coco, dont la fade marchandise n'était prisée que des enfants, la criait sans répit et des vendeuses de fleurs, à l'éventaire chargé de bouquets tricolores, allaient les offrir, de groupe en groupe.

Une d'elle, dont la voix stridente remplissait la rue, que ses fleurs parfumaient, s'avançait, criant à perdre haleine :

— Bouquets, bouquets à la nation, bouquets tricolores, à deux sous les beaux bouquets, à deux sous !

La citoyenne Mauduit, subitement prise du désir de fleurir son corsage, lui fit signe d'approcher et dès que la marchande fut à sa portée, lui cria.

— Allons, approche, qu'on les voie ces bouquets, que tu déclares beaux et frais.

Mais ils l'étaient réellement, et l'acheteuse ravie, ne put s'empêcher de dire :

— Vrai, tes bouquets embaument et valent bien les deux sous que tu en demandes.

— Ils vaudraient le double, si le temps était moins malheureux !

Heureusement pour la marchande que la citoyenne Mauduit, trop occupée à fourrager dans l'éventaire, afin de prendre le plus beau des bouquets, n'entendit pas ces paroles subversives, qu'elle eût vertement relevées.

Après avoir comparé les bouquets, la citoyenne en prit un, et voyant l'envie qu'en avait son amie, dit au citoyen Duval :

— Est-ce que tu ne vas pas offrir un bouquet à ta femme, citoyen ! Si Mauduit m'en refusait un, je le dénoncerais à mon club comme un avare, un mauvais mari.

— Oh ! plutôt que d'être mal noté chez les « Amies de la Constitution », j'achèterais tout le panier, dit plaisamment Mauduit.

— Allons, la belle, choisis un second bouquet et un beau, dit Duval, c'est pour une patriote.

Les deux amies attachaient les fleurs à leur corsage, quand un vieillard, au maintien guindé, et deux femmes, cherchant à passer inaperçues, sortirent de la maison que gardait Blot.

Ce vieillard, ancien colonel du régiment Royal-Champagne et de comte de Meinel, devenu le citoyen Meinel, portait une longue redingote en ratine brune, sur un gilet rayé. Sa perruque à la Caracalla, jurait avec un long nez busqué, comme jurait avec ses habits à l'ancienne mode, l'énorme cocarde tricolore qu'il y avait attachée. Il posa deux bouteilles de vin sur la table, où l'une de ses nièces, habillée d'une robe noire, taillée en fourreau, fichu noir, et bonnet blanc, costume adopté par les religieuses expulsées de leur couvent, y mit une langue fourrée et une boîte de rillettes de Tours.

En les voyant, la citoyenne Mauduit fit signe à la marchande de fleurs de rester, et leur dit :

— Salut, citoyen et citoyennes. Citoyen Meinel, tu arrives à point pour fleurir tes nièces. Vois comme ces bouquets tricolores sont frais et jolis, et comme leur entourage de myrte et de bluets fait bien ressortir ces roses rouges.

Le vieillard jeta un énigmatique regard sur les fleurs et après avoir courtoisement salué les deux femmes, dit froidement :

— Ils sont fort jolis et si la plus stricte économie ne m'était imposée, je leur en offrirais volontiers, mais les fleurs sont du superflu, et tout superflu nous est interdit.

— Bah ! quatre sous ne te ruineront pas, et

refuser un bouquet aux trois couleurs ferait douter de tes sentiments patriotiques. Allons, un bon mouvement. Tes nièces t'en sauront gré sans que la marchande s'en plaigne.

Le vieux Meinel, trop craintif pour résister á l'invitation de la tricoteuse, dont les interruptions à la Convention étaient célèbres, dit en cachant sa contrariété :

— C'est certain. Eh bien, marchande, deux bouquets.

— Cher oncle, n'en prenez pas pour moi, s'écria la femme au fourreau, ma toilette ne comporte pas une pareille addition.

— Comment, tu refuses un bouquet aux couleurs nationales? dit d'un ton désapprobateur la citoyenne Mauduit. Pourtant si quelqu'un doit aimer la République, c'est toi, qui, sans son avènement, serais encore enfouie dans un cloître!

— Le couvent, où vingt années de ma vie se sont passées, était pour moi une douce retraite.

— Que vous avez quittée sans regret, reprit vivement Meinel en lançant un regard mécontent à sa nièce, qui baissa les yeux.

Le colonel qui, en quittant le service s'était, selon l'usage des familles nobles, retiré chez son frère aîné, y avait été d'autant mieux accueilli que, possédant du chef de sa mère une petite fortune, il y venait par affection et nullement par nécessité.

D'humeur agréable, disposé à voir le bon côté de toute chose, il mit un peu de gaîté, d'animation dans le château patrimonial, où vivait, sans jamais le quitter, depuis la mort de son fils, tué en duel, le comte de Meinel et sa seconde fille.

Sophie de Meinel, mariée à un militaire, dont elle n'avait pas d'enfant et qu'elle ne voyait que pendant ses congés, s'ennuyait trop dans la vieille demeure pour ne pas accueillir avec joie tout commensal; aussi la venue de son oncle la ravit-elle.

Elle espérait que le bon et aimable colonel ramènerait à Meinel, les voisins et les amis que la froideur et la tristesse de son père en avaient éloignés. Son espoir se réalisa. Dès que le colonel y fut installé, beaucoup en reprirent le chemin. Ensuite, sous l'égide de ce mentor, toujours prêt à la suivre, Madame de Lusieux put faire des visites dans les châteaux amis, et des excursions dans les villes voisines. Enfin, de temps en temps, il lui fut possible de quitter l'austère retraite où l'absence de son mari la confinait.

Sans besoins personnels, le colonel devint son caissier à la bourse toujours ouverte. Mais si la plus grosse part de ses revenus passait aux fantaisies de Madame de Lusieux, il en réservait une partie à la fille aînée de son frère, religieuse à Paris et sa filleule.

Respectant ce frère, titulaire du titre, possesseur de la terre et des droits de la famille, jusqu'en ses faiblesses, le colonel en supportait, avec philosophie, l'humeur morose. Puis la raison lui en semblait si légitime, qu'il ne pouvait s'étonner d'une misanthropie qui avait fait un désert de Meinel. Le vieux comte ne pouvait se consoler d'être le dernier de sa race, de son nom. Il regrettait son fils, non seulement comme l'enfant de son sang, mais comme le continuateur de la race, de son titre destiné à s'éteindre.

Malgré la dissemblance de leurs caractères, le colonel étant aussi gai, aussi ouvert que son aîné était réservé, l'union des deux frères, entretenue par un fond d'idées, de sentiments communs, ne fut jamais troublée.

Le comte, fort de sa qualité de chef de famille, et sans croire qu'il en put être autrement, commandait en maître. Le cadet, fier de ses états de service, de son grade, de sa croix de Saint-Louis, subissait par esprit de famille, par insouciance un joug que leur réciproque tendresse rendait acceptable.

Tous deux, ayant échappé à l'influence des idées philosophiques, que subirent, pendant la moitié du dix-huitième siècle, les classes élevées et la grande bourgeoisie, étaient demeurés de fervents catholiques, et des dévoués sujets.

Trop attachés aux privilèges de leur caste, pour ne pas voir avec horreur tout ce qui les diminuait, ils ne comprirent rien aux revendications de ceux qu'ils nommaient des factieux et parmi lesquels, à leur grand étonnement, se voyaient des nobles de leur voisinage.

Comme tous les gens de qualité de province, qui, placés loin du pouvoir, étaient plus frappés de son éclat, que de ses fautes, ils portaient au roi, ce chef vénéré du pays, un respect que rien ne pouvait altérer, une affection que rien ne devait amoindrir.

Les premiers troubles les atterrèrent et, sans oser critiquer les actes du roi, auquel, croyaient-ils, l'obéissance aveugle de tout sujet, particulièrement de sa noblesse, était due, ils s'en étonnaient, autant qu'ils s'irritaient de sa condescendance envers des brouillons, qui réclamaient des réformes irréalisables.

Allait-il par bonté consentir à affaiblir son pouvoir, qu'il devait transmettre à son fils, tel qu'il l'avait reçu de son grand'père ? Comme si les plus fortes concessions étaient capables de satisfaire des ambitieux ? Déjà en rappelant le parlement, exilé par Louis XV, n'avait-il pas donné une éclatante preuve de bonne volonté, dont aucun de ces robins ne lui avait su gré ? Revenus plus intraitables que jamais, ils s'unissaient aux perturbateurs, qu'ils eussent dû châtier.

Les parlements se croyaient donc appelés à mener l'Etat. Leurs remontrances seules avaient habitué le public à discuter les actes royaux. Eux seuls, encore, en demandant la réunion des Etats-Généraux avaient été cause des troubles. Mais quand, des Etats-Généraux surgit l'Assemblée Constituante, la désolation des Meinel fut à son comble. Comment, on exigeait que le roi, cédant une part de son autorité, laissât attenter à l'œuvre édifiée par ses ancêtres ?

Les deux frères, outrés de l'audace de ces sujets dénaturés, de la marche des événements suivaient avec une colère croissante, une douloureuse indignation, les péripéties du drame par lequel allait sombrer la plus ancienne monarchie de l'Europe.

Les journées d'Octobre les affolèrent. Voir le roi insulté, la reine en danger de mort et enfin la famille royale arrachée du palais de Versailles et menée à Paris par des sujets révoltés, leur parut le comble de l'abomination. Le colonel au désespoir, approuvé par son frère, courut à Paris, afin d'être à portée de défendre le roi, qu'ils jugeaient en péril.

Le colonel s'installa rue Saint-Honoré, chez sa sœur chanoinesse de Remiremont.

Les chanoinesses n'étant tenues qu'à six mois de résidence, passaient le reste de l'année où bon leur plaisait. Madame de Meinel ayant

cessé d'aller chez son frère (Meinel depuis la mort de son neveu étant mortellement triste), avait loué un appartement à Paris, où elle passait le temps pendant lequel elle ne résidait pas au chapitre.

Cet appartement était au dessus de celui des Précour. Mais depuis que les droits féodaux avaient été supprimés par la Constituante, les dames chanoinesses ne pouvant plus rester à Remiremont, Madame de Meinel ne le quittait plus.

Entourée de trois vieux serviteurs, aussi ahuris qu'elle même, du train des choses, la comtesse vivait dans de continuelles alarmes, qui l'usaient.

Trop heureuse d'avoir avec elle un homme, un militaire, qui en cas d'émeute la protègerait, elle reçut son frère avec enthousiasme.

Elle, et ses trois vieux domestiques, allaient enfin recouvrer le repos, que le séjour dans une rue où le voisinage du club des Jacobins entretenait une agitation continuelle, leur avait enlevé.

Elle jouissait depuis cinq mois, à peine, de la compagnie du colonel, quand elle mourut subitement le vingt juin, jour de la première attaque des Tuileries. Prélude de celle du dix août qui, elle, devait avoir le résultat qu'en attendaient les promoteurs.

Elle écoutait son frère, de retour des Tuile-

ries, où le roi refusant d'exposer les serviteurs, accourus à son secours, les avait congédiés, quand elle mourut de la rupture d'un anévrisme !

Ses deux servantes et son laquais sexagénaire, attribuant la mort de leur maîtresse aux émotions qu'elle avait éprouvées à Paris, se hâtèrent d'en partir. Tous trois retournèrent en Lorraine, leur pays.

Le colonel et Lafleur, un de ses anciens soldats, devenu son valet de chambre, restèrent donc seuls dans le vaste appartement. Mais, résolus à n'y jamais introduire un officieux suspect, ils en fermèrent une partie. Lafleur, chargé de tout faire, n'eût jamais pu l'entretenir !

Le colonel, occupé à ramasser la fortune que sa sœur lui avait léguée, et Lafleur, s'évertuant à soigner son maître, y vivaient, n'ayant qu'un désir : n'attirer l'attention de personne.

Quoique la fortune de la chanoinesse, jadis fort honnête, fut bien amoindrie, car elle consistait en partie en rentes sur des biens ecclésiastiques, dont l'Etat s'était emparé. Meinel en ramassa soigneusement les débris.

Comme tous les créanciers d'établissements civils ou religieux : instituts, hôpitaux, hospices, etc... Madame de Meinel et son héritier, après elle, virent leurs créances réduites de moitié, converties en rentes sur l'Etat, ce qui

les forçait à associer leurs intérêts à ceux d'une république, qu'ils abhorraient.

Pendant que le frère cadet, au désespoir de son impuissance, assistait à Paris à l'agonie de la royauté, le comte de Meinel, sa fille et son gendre, restés dans leur terre, étaient en butte aux insultes, aux méchancetés d'une plèbe envieuse, qu'excitait un ancien garde-chasse, renvoyé par indélicatesse et devenu tout puissant au district.

Le marquis de Lusieux, aussi incapable de comprendre le besoin d'émancipation, dont le peuple était possédé, que d'admettre la légitimité de ses revendications, considérait la révolution comme une révolte passagère, dont le roi finirait par avoir raison, et les autorités, nouvellement constituées, comme des coquins, usurpant un pouvoir trop peu légitime, pour que leurs arrêts puissent être respectés.

Comment! un marquis de Lusieux, colonel du régiment de Béarn et un comte de Meinel, seigneur de quatorze paroisses, seraient menés par des manants, qui pour pêcher en eau trouble, trompaient le peuple et lui inculquaient des idées subversives qu'il ne comprenait pas!

Le marquis refusa donc de se soumettre aux arrêts d'une municipalité, composée de gens de rien, qui, pour comble avait à sa tête son ancien garde-chasse, un drôle auquel il parlait de couper les oreilles à la première rencontre.

Cette conduite impolitique, que le comte de Meinel, dans son intransigeant loyalisme, n'osait blâmer, eût coûté cher au gendre sans l'affection que le beau-pére inspirait à ses anciens vassaux.

Jusqu'au vingt juin, Lusieux, croyant au triomphe final du roi, lassait les ministres de ses réclamations. Il les sommait de le protéger contre une municipalité qui ne respectait ni droits ni privilèges et ne comprit l'inutilité de ses plaintes que le jour où la démagogie triomphante attaqua le palais de ses maîtres.

Alors, il vit tout perdu et, aussi extrême en ses craintes qu'en son récent optimisme, ne songea plus qu'à fuir un pays où se commettaient de tels forfaits.

Mais le comte de Meinel, qui ne voyait pas sans douleur la noblesse émigrer, refusa de partir. Il jugeait que céder la place aux factieux était une défection, et ne pas rester à portée de secourir le roi, une forfaiture.

Puis, une considération, moins noble, mais des plus impérieuses : le manque d'argent, les empêcha d'abandonner leur terre.

La terre de Meinel était peu étendue, et les revenus du comte provenaient surtout des droits qu'il percevait sur les ventes, échanges et mutations des terres des quatorze paroisses, dont il était seigneur. Ce droit sur les lots et ventes, un des premiers supprimé et qui, réta-

bli plus tard, au profit de l'Etat, est devenu l'impôt sur les ventes immobilières et les successions, ne lui rapportait déjà, avant sa suppression, presque plus rien. Depuis les premiers troubles, en 1787, les transactions furent nulles ou dissimulées.

D'un autre côté, la détresse publique servant de prétexte aux fermiers, pour ne pas payer leurs fermages, le comte et Lusieux touchaient une si faible partie de leurs loyers que, depuis quatre ans, ils vivaient sur leur réserve. Mais ne sachant pas tourmenter des vassaux, qui leur donnaient mille preuves d'attachement, ils s'y résignaient et restreignaient leurs dépenses.

Puis, qu'étaient leurs privations matérielles auprès de leur détresse morale ? Comment ces royalistes eussent-ils songé à leurs propres maux, quand le roi, en butte aux insultes, à la haine d'une partie de ses sujets, n'était plus rien. Quand ses partisans, nobles ou roturiers, menacés dans leur liberté et leur vie, étaient impuissants à le secourir. Quand la religion était proscrite et la France menacée de la guerre étrangère et civile !

Malgré les lois draconiennes contre les nobles et la suppression des privilèges, les distinguant du reste de la nation, jusqu'à la prise des Tuileries, le vieux comte, tout comme son gendre, ne désespérait pas que le roi ne recou-

10

vrât son pouvoir, et eux leurs prérogatives. Il fallut l'emprisonnement du roi et de sa famille pour qu'ils comprissent le néant de leurs espérances.

Alors le vieux Meinel désespéré, perdant avec l'espoir l'énergie de résister à la prière de ses enfants consentit à les suivre, puisqu'ils ne voulaient pas partir sans lui.

Mais il fallait de l'argent. Alors le comte hypothéqua la terre où sa race avait vécu, où ses enfants étaient nés, où reposaient ses ancêtres et son fils ! L'argent reçu, il écrivit à sa fille, la religieuse, qui depuis la fermeture de son couvent, s'était réfugiée, suivie d'une sœur converse, chez son oncle, de venir le rejoindre à Coblentz. Et dans une autre lettre à son frère, il l'invitait comme ami, et chef de famille, à quitter Paris avec sa nièce, puisqu'il ne pouvait rien plus faire pour le roi.

Quelque secrets qu'eussent été leurs préparatifs de départ, leur ancien garde-chasse, en fût-il averti, ou furent-ils victimes d'un hasard malheureux ? Toujours est-il que la veille du jour de leur départ, une visite domiciliaire eut lieu dans le château.

C'était bien la dixième depuis les troubles, mais dirigée par un ennemi que Lusieux, au lieu d'acheter, avait exaspéré, celle-ci eut le résultat qu'il en attendait.

Quelques fusils de chasse, hors d'usage,

quelques vieux pistolets, trouvés dans un placard, furent présentés comme des armes de guerre. Armes destinées aux vassaux du comte, qui à la première apparition des Prussiens, iraient certainement se joindre à eux.

Cette insanité qui, dans un temps normal, eût fait lever les épaules, fut admise sans examen. Le comte et sa famille furent arrêtés. Puis le garde-chasse, craignant que quelque ami des Meinel, plus généreux que prudent, ne prouvât l'absurdité de cette accusation, persuada à ses collègues qu'il était urgent de les éloigner du pays. Y garder des suspects qui, malgré leurs crimes, avaient conservé la sympathie de leurs anciens vassaux, c'était risquer de ne pas les en punir. En conséquence, Meinel, sa fille et son gendre furent envoyés à Paris. Ils y arrivèrent le vingt neuf Août et furent incarcérés à la Force.

Le colonel commençait à peine les démarches pour les en tirer, quand les prisons furent envahies par une bande de forcenés, qui en parodiant les formes de la justice, y massacrèrent les prisonniers.

Meinel, Lusieux et le plus grand nombre de leurs compagnons de captivité, jugés par trois misérables qui, le registre d'écrou en main, remplissaient leurs fonctions avec autant de sécurité, que s'ils en eussent été investis par la loi, furent condamnés et livrés par ce gro-

tesque tribunal à leurs acolytes, qui les massacrèrent.

Madame de Lusieux, anéantie par la douleur et l'effroi, fût-elle jugée ce qu'elle était réellement, une femme inoffensive, ou l'argent que son oncle fit distribuer à ces étranges juges, eût-il la puissance de l'innocenter ? Mais elle fut élargie et quitta sans mal apparent, la prison où, sous ses yeux avaient été égorgés son père et son mari, en y laissant la raison.

Recueillie chez son oncle, où était déjà sa sœur aînée, la religieuse, elle y vécut inerte et glacée. Ni la tendresse, ni les soins de cette sœur, ne purent la tirer de sa torpeur. Elle restait affaissée, sans volonté, ni désirs et rien, hors le bruit du tocsin ne l'arrachait à ce lugubre affaissement. Mais, aussitôt qu'elle entendait ce son, évoquant, sans doute, les scènes de la prison dans son esprit malade, elle était prise de convulsions qui ne cessaient qu'avec le sinistre bruit qui les provoquait.

Le colonel, devenu par la mort de son frère, comte de Meinel, mais comte sans comté, le revenu des terres, mises sous séquestre, étant perçu par l'État, vivait dans cet appartement de la rue Saint-Honoré, dans une gêne frisant la misère, dont il souffrait surtout pour les deux femmes, qui étaient ses seules affections.

Soumis à toutes les mesures que le comité de surveillance exigeait des ex-nobles qui, par

faveur obtenaient de séjourner à Paris, il se présentait chaque jour à la municipalité, et malgré sa pénurie, payait sans récriminer toutes les taxes qu'il plaisait au pouvoir de créer.

Sans argent pour émigrer, puisque celui que s'était procuré son frère avait été volé par ses bourreaux, il n'avait qu'un désir : passer ce temps de crise, sans être classé dans les adversaires de la République, afin d'atteindre, sain et sauf, la fin du régime abhorré.

Si par sa feinte humilité, son apparent respect des lois et usages nouveaux, il avait endormi la défiance des patriotes, il avait cherché par de nombreux présents à gagner les bonnes grâces du farouche Blot et croyait y avoir réussi, quand l'arrestation de Lafleur lui montra son erreur.

Malgré le dégoût que lui faisaient éprouver les soupers fraternels, il n'en manquait aucun, et obligeait ses nièces à y assister. Mais que n'eût-il pas fait pour affirmer son civisme ! Ce vieillard, n'ayant que le souffle, voulait vivre ! Vivre jusqu'au jour où, arrachant le masque qu'il avait mis sur son visage, de persécuté, il deviendrait persécuteur.

Sa haine de la République et des républicains avivée, sans cesse, par la vue de Madame de Lusieux, le soutenait. Mourir, sans avoir vu ces républicains détestés, s'entredéchirer, lui

eût rendu la mort trop cruelle. Il jouissait âprement des discordes des patriotes et comptait sur elles pour fatiguer le peuple et ramener la royauté. Aussi applaudissait-il aux actes rigoureux des comités, aux décrets désordonnés de la commune.

La loi des suspects, par laquelle nul Français n'était sûr d'être en liberté, l'heure suivante, ayant pour corollaire les jugements arbitraires du tribunal révolutionnaire, l'enchanta. Il allait écouter les invectives que Fouquier-Thinville lançait aux accusés et si un éclat d'indignation ou de pitié traversait les visages des assistants, il présageait la fin du régime, et retournait content chez lui.

Il se rendait aussi, le plus souvent possible, aux séances de la Convention et s'il n'eût craint d'outrer son rôle, il se fût joint aux tricoteuses, applaudissant les sanguinaires motions que des énergumènes y présentaient chaque jour.

Attendant la contre-révolution de l'usage des rigueurs révolutionnaires, il les eût voulues encore plus outrées.

Ce soir-la, désespéré par la récente arrestation de son fidèle serviteur, Meinel avait dû faire appel à toute sa force, déployer toute sa volonté pour venir prendre place à table, en face de ce Blot, qui l'avait certainement dénoncé. Quelle figure lui ferait-il ? malgré tous ses efforts, n'exprimerait-elle pas ses sentiments ?

Et cette Mauduit, cette habituée des tribunes, l'obligeait à acheter des bouquets tricolores ! Quand sonnerait l'heure de la vengeance, il oublierait son sexe pour lui faire subir la loi du talion, mais jusque-là, il fallait feindre...

Et, voulant par un excès de politesse, effacer la mauvaise impression que sa nièce avait dû produire, le comte ôta son chapeau et saluant cette Mauduit comme il eût, à Versailles, salué une princesse du sang, dit galamment :

— Va-t-on souper bientôt, belle citoyenne ? Ton arrivée devrait donner le signal de se mettre à table, n'est-tu pas la plus qualifiée de notre petit cercle ?

La citoyenne, tout en rougissant de plaisir, dit en souriant :

— Oh ! ce soir, les citoyennes Précour et Lusange, qui ne peuvent tarder à paraître, me mettent au second plan.

— Tout au plus sur le même, belle citoyenne.

— En tout cas, dit-elle ravie, nous ne pouvons faire autrement que les attendre, puisqu'elles apportent le plat de résistance. Mais les voilà avec le citoyen Blot.

Et flattée qu'un ci-devant la jugeât digne d'être comparée à une baronne et à la fille d'un marquis, elle lui lança un regard reconnaissant.

Puis, répondant à peine au salut des Pré-

cour et pas du tout à celui de Louis, posant sur la table un plat couvert, la citoyenne cria :

— Allons, à table ! à table ! il en est temps !

Et, laissant son mari désigner les places à chacun, elle s'assit au milieu.

Après s'être débarrassé de son plat, Louis dit à Mauduit :

— Citoyen, il est inutile de garder une place à ma mère, elle est indisposée, et ne viendra pas.

— Indisposée, cria Blot, d'un air incrédule, mais elle ne l'était pas ce matin.

Pendant que sans répondre, le jeune domestique s'éloignait, Duval disait à Blot :

— Sa maladie n'est que l'embarras de s'asseoir à la même table que ses maîtres.

— T'as deviné !

— Vraiment, dit avec aigreur la citoyenne Mauduit, il est des gens indignes de la liberté, tant la servitude leur est légère !

— Allons, à table ! à table ! cria Mauduit pour faire oublier l'incident.

Malgré l'égalité qui lui était si chère, la citoyenne Duval, rendant à son insu, hommage au rang social de Madame de Précour et d'Alix, ne s'assit que quand elles-mêmes eurent pris place.

Placées par Mauduit entre Précour et Pierre, ayant pour vis-à-vis les Meinel et les citoyennes

Duval et Mauduit, soustraites, ainsi à tout voisinage désagréable, ces dames l'en remercièrent d'un geste.

La table était presque pleine, quand une femme, que sa mise et son allure décelaient pour une de ces malheureuses dont la commune avait supprimé l'affreux métier, s'en approcha. Elle jeta un regard sournois aux nouvelles venues et au lieu de prendre la dernière place vide, courut à une autre table.

— Tu t'en vas, Florise, cria Blot, il y a encore une place.

— Madame de Précour regarda Mauduit avec angoisse, alors celui-ci, donnant un coup de coude au portier, dit sèchement :

— Laisse-la donc aller ! Elle sera plus à l'aise là-bas qu'ici.

Et sans écouter la tirade de Blot sur la véritable égalité, il demanda :

— Qui découpe le rôti ?

— Naturellement celui qui l'offre, dit la citoyenne Mauduit en poussant le plat à Précour.

Pendant que l'ex-baron découpait la viande, Blot, Mauduit et Duval débouchaient les bouteilles et la citoyenne Mauduit, faisant le tour de la table, distribuait à chaque convive des œufs durs et des tranches de saucisson. Une jeune fille portant du pain dans une corbeille la suivait et chacun en prenait un morceau.

Personne n'avait encore mangé, quand un homme, sordidement vêtu d'une carmagnole en lambeaux, s'approcha et dit humblement :

— Citoyen Blot, quoique n'apportant encore rien aujourd'hui au souper fraternel, puis-je en prendre ma part ?

Blot se recula vivement de Mauduit et fit une place au nouveau venu.

— Comment donc, mon brave, assieds-toi là et mange à ta suffisance. D'ailleurs, tu es du quartier et as, de droit, place à cette table.

— Merci, citoyen Blot, grand merci ! mille fois merci.

— Une fois suffit, dit Duval. Ces soupers, institués pour établir des rapports fraternels entre voisins, manqueraient à leur but, si ceux qui possèdent ne partageaient pas leur superflu avec leurs frères moins heureux !

L'ouvrier ne retenant de cette tirade emphatiquement débitée, que la permission de s'asseoir, le fit prestement.

— Pour voisin, j'suis un voisin, Nicolas Roger, ébéniste-ornemaniste de la ruelle Honoré.

On commençait à manger, quand trois hommes chantant, gesticulant, parurent au bout de la rue.

Leur aspect sans gêne, presque brutal, prévenait peu en leur faveur ; ils devaient, pourtant,

avoir un grand nombre d'amis, car ils en trouvaient à chaque table, au moins un, avec lequel ils trinquaient.

En arrivant à celle des Précour, l'un des trois, vêtu d'une carmagnole neuve, qui jurait avec les guenilles de ses compagnons, tendit la main à Blot en disant :

— Eh bien, citoyen Blot, nous laisses-tu passer sans nous faire goûter ton vin.

— Présentez vos verres, et je les remplirai une fois, deux fois, trois fois, tant que le cœur vous en dira. Mais voilà justement trois verres !

Et Blot ayant remplis les verres, qu'on lui avait envoyés du bout de la table, les offrit, du geste, à ses convives improvisés, qui s'en saisirent vivement.

Pourtant, tous avant de boire, avancèrent leur verre, afin de trinquer avec le jacobin, mais malgré ses tirades sur l'égalité, Blot ne choqua le sien que contre celui de l'homme à la carmagnole neuve.

— A ta santé, Machu.

— Qui que t'appelles Machu ? J'sommes pus Machu, mais Brutus ! C'est y pas un pus beau nom ?

— Sans contredit, mon garçon, sans contredit ! Eh bien, à ta santé, Brutus, à ta santé !

D'pis qu'je sommes porteux d'ordres du comité d'surveillance j'avons pris un nom en

rapport aveuque mes fonctions. — Puis, ayant achevé son verre, Machu l'égoutta en disant :

— Pour du chenu, c'est du chenu. c'vin là — Allons, un second coup pour boire à la santé de tous les citoyens et citoyennes d'c'te table, en particulier de la jeune citoyenne en blanc.

Et Machu, faisant un grotesque salut à Alix, lui tendit son verre, que Blot avait rempli, et contre lequel, sur un signe de son tuteur, elle frappa légèrement le sien.

— A ta santé, belle citoyenne, c'est-y pas à la plus belle à trinquer aveuque l'représentant d'l'autorité, à ta santé, à la mienne, à l'espérance de faire plus ample connaissance tous deusse !

— Dis donc, Brutus, gagnes-tu plus à arrêter les suspects qu'à raccommoder les vieux souliers ? demanda la citoyenne Duval, qui comprenant la gène de Madame de Précour et d'Alix, devant les propos et les œillades enflammées de Machu, eut la délicatesse d'y couper court en l'interrogeant.

— Voui, ma p't'te mère, voui ! Pis l'honneur d'être employé par ceusse qui veillent au salut d'la république, par ceusse qui font emprisonner, déporter et guillotiner les mauvais citoyens, ceusse enfin, qui régénèrent la socilièté. C'est y pas rien ?

A leux santé, à ceulle d'la République, une et indivisible ! à la confusion de ses ennemis, du

dedans et du dehors, à la confusion de Pitt et de Cobourg !

Tous, au signe de Machu, levèrent leur verre, excepté Madame de Meinel.

— T'as pas bu, la p't'te mère ! Allons, pas d'esprit d'parti, hurla Machu, qui excité par ses libations répétées, ne se connaissait plus : Bois à la république, ou j't'dénonce !

— A la république, dit sourdement Madame de Meinel, tout en baissant la tête, sous le regard improbateur de son oncle.

Un homme d'une table voisine, jaloux de voir Machu s'éterniser à celle des Précour, lui cria.

— Dis donc, Brutus, si t'es friand d'bon vin, viens donc par ici, j'en avons qui sort de cheu l'émigré Saint-Florent, et qu'est un vrai nectar. En veux-tu goûter ?

— Ben sûr, que j'en goûterons. Verses-en trois verres et pas pus haut qu' l'bord, histoire d'en connaître le cru.

Et ravi du rire qu'excitait sa plaisanterie, Machu, après un dernier regard à Alix, courut à l'autre table, suivi de ses deux acolytes.

La citoyenne Mauduit, dépitée de voir les hommages de tous, même ceux de Machu, aller à Alix et à Madame de Précour, sentait croître sa haine instinctive, contre ces aristocrates, hautaines et réservées, dont la venue l'éclipsait. Elle était aussi jeune que l'une et plus belle que l'autre, et cependant depuis

qu'elles étaient là, on ne faisait plus attention à elle.

Croyant que dénigrer le vin offert par Madame de Précour serait la blesser, elle cria à l'homme qui avait réclamé Machu :

— Eh ! voisin, si ton vin est si bon, passes-en une bouteille et en échange nous te donnerons une tranche de rôti. Je suis curieuse de goûter ton nectar ; notre vin n'en étant pas !

— Volontiers, belle citoyenne, j'crais pas que t'en boives jamais d'aussi bon.

L'échange ayant été fait, la citoyenne Mauduit ajouta :

— Notre rôti n'est pas mauvais non plus. Il est si tendre que j'ai peine à le croire sorti d'une boucherie municipale. Madame de Précour devinant sous ce doute l'intention de lui être désagréable, de mettre contre elle les meurts de faim, si nombreux à cette table, dit vivement:

— Crois bien, citoyenne, que je me conforme aux prescriptions de la commune et qu'avant cinq jours nulle viande de boucherie n'entrera chez moi.

— Vraiment ! après tout c'est possible ! Il est si facile aux riches, sans en pâtir, d'obéir aux arrêtés municipaux.

— C'est bien certain, s'écria la citoyenne Duval ; à défaut de viande de boucherie les riches se régalent de poisson, de volaille et de gibier,

tous morceaux de choix auxquels les pauvres ne touchent jamais !

— Ajoute donc les envois qu'ils reçoivent de la province, s'écria Blot ! C'est ça qui remonte un garde-manger sans que personne ait à y voir. Puis, lançant un regard méchant à Meinel, le haineux Jacobin ajouta :

— Sûrement que la bourriche reçue ce matin par le citoyen Meinel ne contient pas des rogatons !

Le vieillard si inopinément pris à partie, baissa la tête, et avec un embarras qui eût désarmé tout autre que l'envieux portier, dit en balbutiant :

— C'est... C'est l'envoi d'un fermier qui ne pouvant me payer en argent, me paie en nature.

— Envoi agréable dont tu te gardes bien de faire profiter personne !

— Comment, citoyen Meinel, s'écria la citoyenne Mauduit, tu te régales tout seul en égoïste ? C'est du beau ! et moi qui te croyais des sentiments démocratiques ! même fraternels !

Blot haussa les épaules et dit en ricanant :

— Quand tu verras un ci-devant comprendre la fraternité à la façon d'un patriote, il gélera en juillet !

— En tout cas celle du citoyen Meinel est économique. Mais vrai, s'il garde pour lui seul

le contenu de la bourriche, je saurai à quoi m'en tenir sur son compte.

Meinel jeta un lamentable regard sur les deux femmes pour lesquelles il devait tout subir et, réconforté par la pensée que courber la tête sous l'orage, était l'unique moyen de le laisser passer, il balbutiait de vagues explications quand Précour lui vint en aide :

— Comment, belle citoyenne, dit le conventionnel, tu disputerais à un vieillard, à des femmes les quelques vivres que la pénurie de toutes les choses nécessaires à la vie leur rend si précieux ? Je connais trop la sensibilité de ton aimable sexe pour le croire. Je gagerais et sans risquer de perdre que si nous décidions à la pluralité des voix s'ils les doivent distribuer ou garder, que la tienne s'élèverait en leur faveur.

Flattée que le conventionnel crût à sa générosité, la citoyenne sourit et dit en minaudant :

— Mais, c'est encore possible.

Le vieux Meinel la salua en signe de gratitude, et pour montrer qu'en gardant les vivres, il cédait à une impérieuse nécessité, il dit d'un ton justificatif :

Si nous ne manquions de tout, même de pain serais-je aussi parcimonieux ? Tenez, pas plus tard qu'hier, quelqu'un ayant coupé la corde qui retient la foule devant le boulanger, j'ai

perdu mon tour et suis rentré à la maison les mains vides.

— Que sont tes privations auprès de celles des ouvriers, que la fermeture des ateliers a mis sur le pavé, dit aigrement Duval ?

— Et qui, munis de bons bras, et d'un cœur vaillant n'ont ni travail, ni salaire, s'écria Roger. Ainsi moi, ébéniste-ornemantiste et des plus fins, je n'ai pu, depuis deux ans travailler de mon état...

— Mais tu touches à la section, deux fois par semaine, les deux francs alloués aux citoyens nécessiteux qui assistent aux séances, dit vivement Mauduit.

— Tu ne les aurais pas eus du tyran, cria Blot, avec une conviction, que la moitié des convives approuvèrent.

— De son temps, je gagnais chaque jour trois francs à l'atelier, dit tristement l'ébéniste.

— Alors, tu le regrettes ? demanda Blot, d'un air si agressif que l'ébéniste, intimidé, se hâta de dire :

— Je ne dis pas ça, c'était un tyran, n'en faut plus ! mais pour que tout marche comme jadis, il faudra bien que la Convention oblige les patrons à rouvrir leurs ateliers ! Tous, tant que nous sommes, ébénistes, tapissiers, bijoutiers, brodeurs...

Mais devinant qu'il allait dire : Nous mou-

rons de faim, Blot l'interrompit en disant avec rage :

— Est-ce que la République a besoin d'ouvriers de luxe ? que les bijoutiers se mettent armuriers, que les passementiers, brodeurs, tailleurs travaillent aux équipements militaires et ils seront occupés.

— Il y a trop de mains disponibles !

Et l'ébéniste, avec l'entêtement d'un cerveau obtus sur lequel nul raisonnement n'a prise, répéta en hochant la tête : — Il n'y a qu'un remède, c'est que la Convention oblige les patrons à rouvrir leurs ateliers. Est-ce vrai, vous autres ?

— Oui, oui, crièrent la douzaine d'ouvriers qui, au bout de la table, mangeaient avec une avidité qui prouvait le creux de leur estomac ; oui Roger a raison ! il faut faire rouvrir les ateliers.

— Eh bien, fais une pétition, s'écria la citoyenne Mauduit, le citoyen Précour la présentera à ses collègues.

Mais le conventionnel, dépité qu'elle disposât aussi délibérément de lui, dit sèchement :

— Je ne me charge que de choses possibles à obtenir.

— Dis plutôt que tu ne veux pas te mettre en avant, dit la citoyenne Mauduit, d'un air moqueur.

Puis se tournant vers Roger, elle ajouta :

— Fais toujours ta pétition, j'en chargerai Rose Lacourbe, la présidente de ma société et comme les Jacobins n'ont rien à refuser à une telle patriote, ils auront soin, le jour où elle la présentera, de remplir les tribunes de leurs amis

— Qui sauront bien obliger les députés à prendre en considération une pétition que sans cela, ils jetteraient, volontiers, au panier, dit Duval.

— Oui, et une fois de plus, les tribunes, en intimidant les députés, leur feront voter une sottise, dit amèrement Précour.

— Merci d'avance, citoyenne, cria joyeusement Roger, qui voyait déjà son inepte demande exaucée.

— Faut bien s'entr'aider, dit gracieusement la jeune femme. Et prise d'une idée subite, elle demanda à Roger : Mais, j'y pense, puisque tu es ébéniste tu te connais en meubles ?

— C'est croyable, répondit-il avec suffisance !

— En ce cas, si demain tu n'avais rien à faire, tu pourrais venir avec moi à la vente de l'émigré Calonne ?

— Certainement, d'autant mieux qu'il n'y a pas séance à la section.

— Alors c'est dit, viens me prendre à dix heures. J'ai dans l'idée d'y acheter plusieurs meubles.

— Riche idée. Ces ci-devant n'en avaient que

de bons, et de beaux, et si tu m'écoutes, tu risqueras pas d'être attrapée, je m'y connais.

La pensée de voir les meubles de Madame de Calonne tomber entre les mains de la citoyenne Mauduit amusa tellement Pierre, qu'il éclata de rire et dit ironiquement :

— Comment citoyenne, tu songerais à détruire l'harmonie, la simplicité de ton logis, en le garnissant de meubles d'aristocrates ?

Blessée du ton du jeune homme, elle rougit et dit sèchement :

— Acheter les dépouilles des ennemis de la République, est du patriotisme.

— Et les payer le vingtième de leur valeur de l'économie familiale, sinon sociale, reprit le jeune homme en riant.

Pendant que sans la trouver, elle cherchait une réponse piquante, et allait s'en tirer par une insolence, deux soldats de l'armée révolutionnaire s'approchèrent de leur table et, accaparant l'attention générale, la tirèrent de peine.

Un des soldats déjà à moitié ivre, apercevant le verre de Madame de Précour, encore plein, s'en saisit, le vida d'un trait et le remit sur la table.

Mais à peine l'avait-il posé que Pierre le prit et le lança sur le pavé, où il se brisa avec fracas.

Le soldat, ahuri de voir quelqu'un, loin

d'éprouver l'effroi que les épauletiers, comme les nommaient le peuple, inspiraient à la population, se révolter contre un de ses actes, s'avança vers le jeune homme, et dit d'un ton menaçant :

— De quel droit as-tu cassé le verre de cette citoyenne !

On était au dessert. Aussi les convives, craignant un conflit entre les deux jeunes gens, se hâtèrent de quitter la table, pendant que Pierre, toisant dédaigneusement le soldat, disait avec hauteur.

— Cette citoyenne est ma mère et moi, présent, personne ne lui manquera de respect.

— Boire dans le verre de Madame est l'outrager, voyez-vous ça ! Qu'est-elle donc ? l'ex-femme de chambre de Mame Véto ?

Et encouragé par les rires d'une partie des assistants, le soldat cria à son compagnon :

— Va-de-bon-cœur, toi qui as servi à Versailles, l'y as-tu vue ? Faudrait le dire, afin qu'on mette des gants de soie pour lui parler !

— Ce sacré Richard est-il farce ! l'est-il !

Et-va-de-bon-cœur, voulant par une tape amicale, témoigner sa satisfaction à son ami, s'en approcha. Mais trop ivre pour bien calculer les distances, il la lança dans le vide et chancelant sous l'effort, glissa dans le ruisseau.

— Ma mère, éloignez-vous et emmenez Alix, ces malotrus pourraient s'oublier.

— Malotrus, espèce d'suspect ! tu appelles malotrus des soldats de l'armée révolutionnaire ?

— Dont l'unique mission est de terroriser la population pendant que les véritables soldats sont aux frontières, aussi est-elle aussi méprisée que détestée des Parisiens.

Ces paroles exprimaient si bien l'opinion générale sur cette cohorte turbulente et sans frein, qu'elles blessèrent au vif les deux soldats. Va-de-bon-cœur se mit debout et vint contre Richard, prêt à lui prêter aide et secours.

Tant qu'à celui-ci, ayant tiré son sabre du fourreau il le brandissait, en provoquant Pierre du geste.

Pendant que Duval et Mauduit, sur un suppliant regard de Madame de Précour, s'interposaient entre son fils et cette brute avinée, Précour disait à Pierre :

— Comment vous commettre avec un pareil homme !

— Forcé de fraterniser avec la populace, j'en prends les manières et l'esprit.

Le ton de cette réponse montrait si bien que le jeune homme accepterait mal des observations, quelque raisonnables qu'elles fussent, que Précour renonça à lui en faire en ce moment.

Il rejoignit donc Duval et Mauduit qui, tout en empêchant Richard d'approcher de Pierre,

essayaient de le calmer, et lui disaient amicalement :

— Voyons, l'ami, voyons, disait Mauduit, toi, payé pour maintenir l'ordre, tu le troublerais ? Laisse ce garçon en paix. Ton général, que je connais intimement, te blâmerait, sois-en sûr, de chercher querelle au fils d'un conventionnel...

— Les conventionnels ? hors la montagne, tous suspects ou vendus ! Est-il montagnard ?

Intéressés par cette querelle, les gens des tables voisines s'étaient approchés, et tous, prenant partie, soit pour Pierre, soit pour Richard, s'étaient groupés derrière leur champion respectif, prêts, tant l'instinct batailleur s'était, à cette époque, éveillé dans le peuple, à en venir aux mains et le soutenir.

Alix, plus pâle qu'une mourante s'était, sur l'ordre de Madame de Précour, mise auprès des dames Meinel. Quant au vieux Meinel, partagé entre la peur du bruit et la curiosité, il avait passé sous le sien le bras de Madame de Lusieux, afin de pouvoir fuir aux premiers coups, et écoutait le soldat répéter avec l'entêtement de l'ivresse :

— Hors la montagne, tous vendus !

Blot, ravi, se tenait derrière Richard et si, par égard pour Duval et Mauduit, il ne l'excitait pas ouvertement, son regard méchant,

dardé sur Pierre, montrait bien où allait sa sympathie.

— Voyons, est-il montagnard?

— Montagnard ou non, cela importe peu, c'est du fils et non du père qu'il s'agit.

— T'as raison, citoyen, t'as raison, mais tu sais le proverbe: tel père, tel fils, et hors la montagne tous suspects ou vendus!

— Ça, c'est sûr, cria Machu qui, apprenant qu'une querelle avait éclaté entre un soldat et Pierre, accourait en voir le résultat. Enfin, qui qui gna?

— Il y a que ce blanc-bec, — et d'un geste méprisant Richard désignait Pierre, — a insulté l'armée révolutionnaire, et que, s'il n'est pas un lâche, il m'en rendra raison.

— Volontiers, répondit Pierre, si du moins le citoyen Va-de-bon-cœur veut me prêter son sabre.

— Vous battre, votre blessure à peine fermée, gémit Madame de Précour, en saisissant fébrilement le bras de son fils.

— Voulez-vous que je recule devant cet homme?

Puis, se dégageant doucement, Pierre reprit avec douceur mais fermeté:

— Ma mère, ceci est une affaire d'hommes dans laquelle une femme ne peut, ni ne doit s'immiscer.

— Oui, oui, citoyenne, s'écria Richard, c'est

une affaire entre hommes, faut pas t'en mêler.

— Affaires d'hommes, pleurs de femmes, gémit Madame de Précour en implorant Mauduit du regard.

Stimulé par cette prière muette, le président de la section se plaça entre les deux jeunes gens et dit avec autorité :

— Mais moi, qui suis un homme, un patriote, je ne souffrirai pas qu'une cause aussi futile amène un combat entre deux braves, dont le sang ne doit être versé que pour la France. Il ne sera pas dit que devant moi, ils risqueront de le répandre pour un méchant verre cassé ?

— Qu'il s'en aille, je ne le poursuivrai pas, dit dédaigneusement Pierre.

— Oui, viens-t'en, risque pas ta peau contre la sienne, t'y perdrais trop !

Et Machu se penchant à l'oreille du soldat, lui chuchota quelques mots qui le calmèrent sur-le-champ.

— T'es sûr de ce que t'avances, demanda-t-il étonné.

— Pique j'y étais !

— Alors, c'est différent, bien différent ! Certes oui, je quitte la place, ne pouvant faire l'honneur à un... enfin, je m'entends, d'en découdre avec lui !

Et clignant de l'œil à Machu, Richard ajouta :

— Es-tu pas de mon avis?

— Ben sûr, que j'en suis de ton avis, ben sûr !

— Alors, ça suffit ! Je me moque des autres !

Et regardant insolemment Pierre et ses partisans, Richard, enfonçant, d'un coup sec, son chapeau sur sa tête, s'éloigna en disant :

— Sans adieu, citoyen Précour fils.

— Pierre satisfait, malgré tout, de le voir abandonner la place, lui cria gaiement :

— Dans le cas où tu voudrais me revoir, sache que je me nomme Pierre Lusange.

— Ça montre bien ce que tu es. Si tu n'étais pas un ci-devant t'appellerais-tu autrement que ton père ?

Et invitant du geste, Va-de-bon-cœur à le suivre, il s'éloigna en ricanant.

A peine eut-il disparu que Précour saisissant les mains de Duval et de Mauduit, leur dit avec effusion :

— Merci, mes amis, merci ! Vous être interposés, entre cet homme et mon fils est un service qui me fait votre éternel obligé.

Et Madame de Précour s'avançant à son tour, tendit la main aux deux patriotes, et dit avec sa grâce, son aménité de grande dame.

— Nous n'en sommes plus à compter les obligations que nous vous avons, mais fussé-je assez oublieuse pour ne pas me souvenir des autres, que celle-ci ne sortira jamais de ma mémoire. Qui sait, sans votre intervention comment eût fini cette sotte querelle ?

— Pourvu qu'elle n'ait pas de mauvaise suite, dit Précour, en regardant Mauduit et Duval, qui, plus pour le rassurer, que par conviction, répondirent en même temps :

— Le soldat doit déjà avoir tout oublié, et sûrement, ne se rappellera rien demain matin.

— Il est si gris, qu'il croira avoir rêvé !

Précour hocha la tête et tout soucieux, alla retrouver Pierre qui, aussitôt le soldat éloigné, avait rejoint Alix.

Il vint au devant de son père et dit vivement :

— Monsieur, il faut absolument épargner à ma mère et à votre pupille le contact de cette populace. Paris n'est plus tenable ! Si votre mandat de député vous y retient, il faut les envoyer toutes deux à Précour.

— Où elles seraient moins en sûreté qu'ici ? La Basse Normandie est pleine de bandits qui, au nom du roi, pillent les habitations des républicains et au nom de la république, celles des royalistes et sans distinction de parti, égorgent tout riche qui refuse de donner son argent.

— Dans quel coin de la France est-il donc possible de vivre en paix et sécurité ?

N'osant répondre à cette question, Précour feignit ne pas l'entendre et se tournant vers sa femme, dit avec tendresse :

— Rentrez chez vous, mon amie, je ne tarderai pas à vous y rejoindre.

Madame de Précour le regarda avec surprise, et dit à voix basse :

— Avez-vous donc oublié, que vous-même, m'avez engagée à rester dans la rue jusqu'à l'arrivée de Quarrail. Vous avez pensé, comme moi, que ma présence y retiendrait le portier et que grâce à l'obscurité croissante votre cousin s'introduirait dans la maison, sans en être vu.

— C'est vrai, mais il tarde tant... et s'il ne venait pas !

— Il faudrait donc qu'il ait été arrêté ? Dieu veuille nous épargner une telle douleur ! En tout cas, je l'attendrai ici, tant que j'aurai l'espoir de le voir arriver.

— Cela jure tellement avec vos habitudes, que si Blot était aussi perspicace que méchant, il s'en étonnerait.

— Mes habitudes ? Laquelle ai-je conservée depuis deux ans, dit amèrement Madame de Précour.

Mais l'air humilié et malheureux de son mari, lui faisant déjà regretter sa plainte, elle ajouta :

— Ne croyez pas que ce soit une récrimination contre le temps présent. Il est toujours glorieux d'obéir à des sentiments de justice, de fraternité, dût-on en pâtir.

L'arrivée d'un joueur de violon changeant le cours de ses idées, elle le désigna d'un geste à son mari, et dit vivement :

— Si cet homme s'arrêtait ici, il me servirait de prétexte pour y rester, ne pourriez-vous l'y engager.

— Je crois que c'est inutile. Les marches de l'Eglise lui font un piédestal trop commode pour qu'il ne l'utilise pas.

Précour avait vu juste. Dès que le violoniste et la femme, qui l'accompagnait, furent devant Saint-Roch, ils en gravirent le perron et s'y établirent.

La femme posa deux chandelles sur un escabeau, battit le briquet et dès que l'amadou fut pris, les alluma :

Pendant qu'elle s'occupait de ces menus soins, l'homme avait sorti un violon de sa boîte, et en tirait des accords destinés à attirer la foule. Presque tous ceux qui avaient soupé dans la rue accoururent et s'installèrent sur les marches. La beauté de la soirée, le bien être, l'excitation que peut donner un repas réconfortant, les disposant à toute espèce de jouissance, ils accueillaient avec plaisir ce concert improvisé.

— Après quelques brillants accords, qu'on n'eût pas attendus d'un artiste ambulant, la femme cria, aussi fort qu'elle le put :

— Citoyennes et citoyens. Voulez-vous entendre le chant des Marseillais, la Carmagnole ou préférez-vous une chanson nouvelle ?

Quelques patriotes ne se lassant jamais

d'entendre la chanson révolutionnaire, crièrent :

— La Carmagnole !

— Non, le chant des Marseillais.

— On en est rebattu !

— Eh bien, la chanson nouvelle !

— Si du moins, elle est patriotique !

— L'est-elle autant que la Carmagnole ?

— Vous allez en juger, s'écria la jeune femme en faisant signe à son compagnon de jouer le prélude.

Mais Madame de Précour souhaitant garder là le musicien le plus de temps possible, afin de donner à Quarrail la possibilité d'arriver, demande au violoniste :

— Citoyen musicien, ne pourrais-tu, avant la chanson nouvelle, nous jouer une gavotte ou un menuet ?

Le musicien fit un signe affirmatif, pendant que la femme disait :

— Il jouera tout ce que tu voudras, citoyenne. Et le musicien, pour montrer la vérité de ce que disait sa femme, se mit à jouer le menuet des noces d'Athys.

Au moment où l'auditoire, captivé par les harmonieux sons, semblait se désintéresser de ce qui se passait autour de lui, Meinel tournant la foule, qui le séparait de Précour, essaya d'en approcher. Mais ne pouvant, sans se faire remarquer, percer ce public, compact et

recueilli, d'un signe suppliant il invita Précour à venir à lui.

Précour étonné, car depuis le dix Août les rapports de bon voisinage entre les deux familles s'étaient singulièrement refroidis, céda pourtant à cet appel, et quittant sa femme, suivit Meinel à l'écart, où sa nièce, l'ex-religieuse, vint les rejoindre.

Elle s'inclina devant le conventionnel et visiblement embarrassée, dit à mi-voix :

– Monsieur, pardonnez-moi de vous avoir dérangé, mais je tenais tellement à vous remercier de votre bienveillante intervention, que je n'ai pas voulu attendre une occasion plus propice, et j'ai décidé mon oncle à être importun....

— Madame, vous ni lui, ne sauriez l'être jamais, dit Précour, avec la courtoisie d'un homme bien élevé ; mais me remercier d'une chose si naturelle, c'est y attacher une importance exagérée.

— Non, s'écria Meinel. Prouver publiquement de l'intérêt à des malheureux, est, à l'heure actuelle, un acte de courage aussi rare que méritoire.

— Mon oncle a raison et j'en ai été si touchée, qu'il me tardait de vous en témoigner ma gratitude.

— Si, comme nous, reprit Meinel, vous étiez entouré de gens hostiles et méchants, si vous

éprouviez la crainte constante d'une dénonciation, vous comprendriez l'effet que produit une parole de sympathie.

— Les seuls sentiments que nous inspirions, ajouta tristement Madame de Meinel, sont la méfiance et la haine ; aussi chaque matin, nous demandons-nous si la journée s'achèvera sans que nous allions rejoindre notre pauvre Lafleur en prison.

— Vous êtes inoffensifs, n'excitez l'envie de personne....

— Lafleur ne l'était pas moins et pourtant, sous l'accusation d'incivisme, on l'a arrêté.

— Le misérable qui l'a dénoncé ne l'a fait que par haine pour nous. Il savait bien que nous l'ôter était nous enlever la possibilité de vivre !

— Lui seul nous épargnait les difficultés de la vie matérielle, que la sœur tourière, qui m'a suivie, lors de la fermeture de notre couvent, mon oncle et moi, sommes impuissants à surmonter.

— Je pourrais encore défendre nos vies, les armes à la main, mais disputer à une cohorte affamée le morceau de pain nécessaire pour pouvoir subsister m'est impossible.

Et Meinel encouragé par un regard de sa nièce ajouta avec une résolution que sa peur secrète faisait héroïque :

— Monsieur, donner une marque de bonté à

des malheureux est les encourager à en solliciter une seconde. Fort de cette pensée j'ose vous présenter une requête que la pitié pour un vieillard, pour des femmes sans défense vous portera à accueillir. Vous êtes lié, je le sais, avec le citoyen Robespierre. Ses fonctions au comité général de police autant que son influence à la Convention le rendant l'arbitre de tout accusé, si vous daignez lui recommander Lafleur...

Le geste de refus qu'esquissa Précour arrêta le vieux Meinel, mais le désir d'être exaucé l'emportant sur sa discrétion naturelle, il ajouta :

— Ou à défaut d'une recommandation verbale qui peut-être vous dérangerait, ne pourriez-vous me donner une lettre d'introduction ?

— Parler ou écrire serait également inutile.

— Non, non, vous vous trompez ! La puissance doit développer la générosité, la mansuétude dans l'âme la plus vulgaire. Par la place qu'il tient aux comités, Robespierre possède le pouvoir d'un monarque. Ce pouvoir même l'oblige à écouter les réclamations des persécutés, les plaintes des victimes. Si les détenteurs de l'autorité n'en usaient pas pour rendre justice, quelles responsabilités n'encourraient-ils pas ? Je suis sûr que s'il m'était permis de voir le tribun redouté, de lui parler, il me rendrait le serviteur ou plutôt l'humble ami, dont ma détresse actuelle me fait mieux que jamais apprécier le mérite et le dévouement :

— Mon bon ami, toute démarche attirant l'attention sur vous et les vôtres serait une grave imprudence, croyez-le.

— Alors par pusillanimité, par lâcheté, je laisserais mon vieux Lafleur en prison sans rien tenter pour l'en arracher ?

— Il est de dures nécessités ; mais je suis trop convaincu de l'inutilité, du danger de toute démarche pour m'y prêter.

— Vous me conseillez d'abandonner mon serviteur quand sa fidélité, à moi et aux miens, est la seule raison de son incarcération, s'écria Meinel. Précour baissa les yeux sans répondre.

— Quand nous ne le secourerions pas par reconnaissance, nous le ferions par nécessité dit à son tour Madame de Meinel. La sœur converse qui m'a suivie chez mon oncle ne peut quitter l'appartement, mais y consentirait-elle qu'elle est incapable de faire le plus minime achat. Puis ma sœur, dont la raison a sombré en voyant massacrer sous ses yeux son père et son mari, exigeant une surveillance de tous les instants, un serviteur nous est indispensable. Serons-nous réduits à introduire un inconnu dans notre intérieur quand la moitié des condamnés vont devant le tribunal révolutionnaire par la délation de leurs officieux ! Mais ce serait signer notre arrêt de mort !...

Précour eut un geste d'impuissance qui fit

pâlir le vieux Meinel et mouilla les yeux de l'ex-religieuse.

Mais le vieillard, sans accepter un arrêt qui le désolait, reprit en insistant :

— Monsieur, si vous croyez que Robespierre au faîte de la puissance ne condescende pas à s'occuper d'un homme, dont le seul droit à son intérêt est son innocence, adressez-moi à un autre membre du comité de salut public...

— Aucun d'eux à l'heure actuelle, dit Précour en interrompant Meinel, n'oserait avoir l'air de s'intéresser à un suspect. La peur d'encourir le soupçon de modérantisme, qui a conduit Danton et ses amis au supplice, rendrait implacable le plus clément.

Le régime de suspicion et de terreur qui prépare ce peuple à toutes les paniques, le rend apte à toutes les cruautés, aurait donc gagné les instigateurs de sa folie homicide ?

— Ne tentez rien, dit Précour d'un ton expressif. Une démarche intempestive précipite souvent la catastrophe qu'on veut empêcher. Appeler l'attention sur votre domestique serait le priver du bénéfice qu'il tire de son obscurité.

— Abandonner ceux que la reconnaissance et l'affection obligent à secourir, s'écria avec indignation Madame de Meinel. — Non, non, l'égoïsme poussé jusqu'à la lâcheté, la dureté frisant la barbarie, ne seront jamais obli-

gatoires sur cette noble terre de France !

— Leur république reprit haineusement Meinel qui, à les en croire, devrait être le gouvernement par excellence, ne se contente pas de tuer les possesseurs de la fortune, elle immole encore ceux qui leur sont dévoués.

Et malgré les signes répétés de Précour, pour l'engager à se taire, la vieux gentilhomme, hors de lui, continua :

— Pour jouir des biens dont ils étaient privés, que ne feraient pas nos maîtres actuels ? Mais l'institution des lois agraires n'a-t-elle pas été, de tout temps, le but des agitateurs ? Le partage égal des biens, leur désir avoué ou caché. Ah ! qu'ils me prennent mes fermes du Barrois, dont les loyers, payés en assignats ne font pas le cinquantième du prix stipulé, qu'ils me dépouillent de tout, mais me laissent la vie ! Mourir avant que ce peuple égaré n'ait pris en horreur les sectaires qui l'oppriment au nom de la liberté, le déciment au nom de la fraternité, me serait trop cruel !

— Chut ! chut ! la douleur vous égare et d'autres que moi pourraient vous entendre.

— Vous avez raison, je me tais ! car mourir avant que par un juste retour des choses d'ici bas, le peuple ne nous ait vengés, me ferait douter de la justice divine. Dieu permette, avant de m'appeler à lui, que je voie Robespierre et ses amis, gravir les marches de

l'échafaud, sur lequel ils ont immolé tant d'illustres victimes...

— Assez ! dit Précour avec une autorité qui en imposa au vieillard, et lui fit sentir son imprudence. Assez ! Je veux oublier des paroles que dicte le désespoir, mais qui, entendues par des malveillants, vous perdraient.

— Votre nom, à défaut de vos attaches politiques, me garantit votre silence. Adieu, Monsieur, puissiez-vous n'avoir jamais à trembler pour un des vôtres, ne jamais être impuissant à le secourir.

Et Meinel, faisant signe à sa nièce de le suivre, alla prendre Madame de Lusieux qu'il avait assise sur une des marches de l'église où elle l'attendait paisiblement.

— Madame, dit Précour, en retenant l'ex-religieuse, croyez-moi, empêchez votre oncle de faire des démarches qui lui seraient, certainement, funestes. Calmez-le, tâchez de lui communiquer la résignation qu'une femme de votre état doit posséder plus que personne.

Madame de Meinel salua sans répondre et courut rejoindre son oncle et sa sœur qui se dirigeaient vers leur maison.

Précour, inquiet pour ses voisins, craignant que le chagrin de ne pouvoir délivrer leur serviteur ne les entraînât à quelque imprudence, cherchait le moyen de leur venir en

aide, sans se compromettre, quand sa femme l'arracha à ses combinaisons.

— Cher ami, dit-elle, tout haut, donnez-moi donc quelque monnaie pour la quête, j'ai oublié ma bourse. Puis, elle ajouta à voix basse : Quarrail ne vient toujours pas ! pourvu qu'il ne lui soit rien arrivé ?

Mais la quêteuse approchant, elle se tut et en lui remettant son offrande, dit aimablement :

— Votre compagnon joue on ne peut mieux.

— C'est mon mari. Il était second violon des Menus-Plaisirs...

Au geste d'étonnement que laissa échapper Madame de Précour, la quêteuse reprit :

— On ne trouve plus à donner de leçons, il n'y a ni réunions, ni bals ; aussi, après avoir joué pour le roi, amuse-t-il le peuple. Il faut bien vivre et nourrir les enfants !

Ces paroles, dont l'amertume montrait à quel point cette femme était humiliée de son sort actuel, lui valut, outre un regard de sympathie, une seconde offrande.

— C'est vous qui chantez ?

— Oui, Mad..., oui, citoyenne.

— Eh bien, faites durer votre chant le plus longtemps possible, vous m'obligerez.

La jeune femme qui avait rougi de plaisir en voyant luire dans sa soucoupe les pièces blanches de Madame de Précour, dit avec empressement :

— Bien, Madame.

Et pour reconnaître la générosité de cette aimable aristocrate, elle continua sa quête, avec une telle lenteur, que son mari dût entamer un nouveau morceau.

Pendant que M. et Madame de Précour, tout en écoutant une gavotte, ne perdaient pas leur maison de vue, Pierre et Alix, profitant de l'obscurité, s'étaient éloignés de leurs étranges compagnons.

Appuyés l'un sur l'autre, ils marchaient de long en large et cette marche égale et rythmée leur était si douce, que l'ivresse du moment présent les portait à oublier leurs multiples sujets d'angoisse.

Cette admirable soirée estivale semblait leur communiquer sa calmante sérénité. Pierre, penché vers elle, murmurait des parole de tendresse, qui inondaient de bonheur le cœur de la jeune fille. Cet appel à l'amour, triomphant de tout obstacle, lui prouvait que la vie lui réservait encore des douceurs et des joies.

Quand le musicien cessa de jouer, Pierre dit avec émotion :

— Vous rappelez-vous que ma mère, sur la demande de votre père, lui joua cette gavotte, la veille de son départ. Nous étions tous affligés, mais j'ose dire, que moi, plus que personne, je partageais votre désolante tristesse.

Mais à quel instant de ma vie, n'ai-je pas ressenti vos douleurs et vos joies. Et votre oncle voudrait nous séparer? Alix, dites-moi encore que vous ne consentirez jamais, moi vivant, à appartenir à un autre et alors, confiant en l'avenir, j'attendrai sans défaillance l'heure où vous pourrez être mienne. Sans cette espérance, ne dût-elle se réaliser que le jour où vos cheveux blonds, seront argentés, je ne supporterais pas les tortures morales que votre oncle m'inflige.

— Cher, cher, pourquoi me forcer à répéter que je ne saurais vivre sans vous! Mais si, à tout sujet de chagrin, je n'escomptais le bonheur attendu, supporterais-je l'abominable vie que nous menons? L'échafaud en moissonnant ceux dont les noms brillent dans nos annales, l'a faite si affreuse, que sans l'espérance qui rayonne en mon cœur je la dédaignerais.

Voir nos amis, nos parents, traqués comme des bêtes fauves, fuir leur pays, ou payer de leur vie leur résistance aux lois nouvelles, est une torture morale, qui plus qu'une douleur physique, annihile la foi au bonheur, fait défaillir l'âme.

— Je comprends vos angoisses, mais si de nos souffrances actuelles sortent la vérité, la justice, ne nous réjouirons-nous pas d'avoir souffert ?

— Ami, je suis tellement peinée de l'état

actuel de notre pays, que je doute que ces souffrances soient fécondes. Et dans mes heures de découragement, je me demande si des institutions, qui pour être établies, exigent l'exil ou la mort de tant de Français, sont bien celles qui conviennent à leur patrie ?

Mais la quêteuse, ayant enfin achevé sa tournée, revint près de son mari, qui visiblement irrité de sa lenteur, se hâta de jouer la ritournelle de la chanson. Puis sans attendre que le silence se rétablit, il fit signe à sa femme de la commencer.

Elle obéit et se mit à chanter d'une voix faible, mais juste, et qui portait loin.

Chanson nouvelle

Premier couplet

O ville de Paris ! cerveau de la patrie,
Qui recèles en ton sein, ses plus dignes enfants,
Si grande par les arts, riche par l'industrie ;
Et de la liberté, le berceau triomphant,
De cruels potentats, dévorés par l'envie,
Veulent dans tes remparts, porter le sang, le feu,
En vain de leurs soldats, ils risqueront la vie,
Un peuple délivré d'un tyran, les craint peu !
Décrochez vos fusils, miliciens de la ville.
Sonnez clairons, battez, retentissants tambours,
Sus aux soldats royaux, troupe inepte et servile,
Payée par l'or de Pitt, de Pitt et de Cobourg !

Deuxième couplet

Si d'indignes Français, oublieux de leur race,
Suivis de l'ennemi, foulent ton sol sacré,
Pour t'asservir encor ! O France, leur menace
Fera bondir tes fils, car dans leur cœur ancré,
Est ton nom, liberté ! unique souveraine.
Qui d'esclaves tremblants, a fait des citoyens.
Et ils seraient vaincus ? Non, des monts à la plaine,
Les ennemis fuyant, couvriront les chemins !
Décrochez vos fusils, etc.

Déjà quelques jeunes patriotes s'essayaient à chanter le refrain, quand des cris stridents, venus de la rue voisine, interrompirent leurs timides essais. Les curieux, les turbulents, que le bruit attire toujours, se précipitèrent vers l'endroit d'où ils partaient et l'exemple, gagnant les autres, la chanteuse n'eut bientôt plus, pour auditeurs, que les Précour, deux vieilles femmes et quelques enfants.

Le musicien, dédaignant un public aussi restreint, cessa de jouer, et malgré les observations de sa femme, qui, sans doute, voulait gagner l'argent de Madame de Précour, il serra son violon dans sa boîte et partit à pas pressés.

La chanteuse jeta un regard d'impuissance et de regret à Madame de Précour, et se hâtant d'éteindre ses chandelles, de ramasser son petit attirail, courut après lui.

Très contrariée de leur départ, mais n'osant, de peur d'attirer l'attention des deux vieilles femmes, rien faire pour les retenir, Madame de Précour dit avec humeur :

— Toujours des alertes et des cris ! quand donc cette pauvre ville sera-t-elle en paix !

Précour, aussi tourmenté qu'elle du retard de Quarrail, mais plus habitué à cacher ses impressions, lui prit le bras et l'attirant loin des deux vieilles, dit à mi-voix :

— De grâce, mon amie, tâchez de faire meilleure contenance, Blot va finir par s'étonner de votre trouble et en cherchera la cause.

— Hélas, comment puis-je avec calme supporter mon anxieuse attente ! Je tremble que Quarrail n'ait été arrêté, et cette arrestation ne serait pas fatale qu'à lui. Certainement, vos ennemis s'en serviraient pour vous nuire !

Le retour des citoyens et citoyennes qui animés et rieurs, parlaient tous à la fois, empêcha Précour de la rassurer.

Dès que parurent les Mauduit, Madame de Précour alla à eux, en disant :

— Eh bien, qu'est-il arrivé ?

— Rien de grave ! c'était simplement une ex-marquise, qui, revenant en carrosse de la noce d'un neveu, a été malgré les cris de ses larbins, obligée d'en descendre.

— Comme si le peuple souffrira, à l'heure actuelle, qu'on se pavane dans un carrosse

doré, avec un cocher et des laquais poudrés !

— C'est criant, de perdre de la bonne farine sur la tête de larbins, quand le peuple manque de pain !

— Aussi comme on les a arrachés, l'un de son siège et les autres de derrière la voiture !

— Oui, dit méchamment Blot, en regardant Madame de Précour, on a montré à une ci-devant que le peuple ne supporte plus un luxe scandaleux et contraire à l'égalité républicaine, que les autres en fassent leur profit !

— Se prélasser dans un carrosse doré, par le temps qui court est le fait d'une extravagante, dit sensément Mauduit.

— C'est insulter à la misère publique !

— Elle pourra en faire recoller les morceaux !

— Si on les lui laisse emporter !

— Et faire le deuil de ses chevaux, qui feront mieux à un fourgon d'armée qu'à la voiture d'une aristocrate !

— Et ses larbins, les a-t-on rossés d'importance ?

— Ça leur apprendra à servir une ci-devant !

Ces phrases, joyeusement lancées, et qui se croisaient vives et provocantes, montraient si bien la soif de revanche dont était travaillé le peuple, son besoin d'affirmer sa force et ses droits, que Précour, malgré son libéralisme en fut affecté. Il se demanda avec douleur si les hommes qui, pour conserver le pouvoir,

laissaient commettre les actes les plus arbitraires, pourraient toujours faire respecter les lois !

Il se remémora les infractions qui, avec la complicité avouée ou cachée de la commune, leur était journellement faites, et l'idée que le dictateur, prédit par Quarrail, serait seul capable de mettre fin à la folie destructive de cette multitude indisciplinée, traversa son esprit troublé.

— Bah ! s'écria la citoyenne Mauduit, on ne les a pas encore assez étrillés. On aurait dû les laisser sur place. N'est-il pas humiliant de voir des hommes libres se mettre au service des autres ? Tant que la Convention n'obligera pas les riches à se servir eux-mêmes, il n'y aura pas de véritable égalité !

— T'as raison, cria Blot, qui très épris de la jeune femme, ne perdait aucune occasion de l'approuver. T'as raison, chacun doit se servir !

— Parfait, dit railleusement Précour, mais après ce décret égalitaire, que fera la Convention des officieux déplacés ? Peux-tu le dire ? citoyenne ?

Le portier, sans donner à la jeune femme le temps de répondre, dit emphatiquement :

— La commune distribue du pain aux nécessiteux, l'homme libre n'a besoin que de pain et de fer !

— C'est évident ! ils iraient aux armées, dit le

citoyenne Mauduit. — Et trop bonne patriote, pour ne pas admettre les théories, chères aux Jacobins, et que leurs membres illettres, débitaient, en les défigurant, aux quatre coins de la ville, elle répéta : — C'est évident ! et tant qu'on ne reviendra pas au brouet lacédémonien, il n'y aura rien de fait.

— Oui, oui, s'écria l'ébéniste, pour plaire à sa nouvelle protectrice, — Revenons au... bréet, enfin, à ce que dit la citoyenne.

— Il est temps que j'y goûtions aux bonnes choses, que ces gueux de riches gardaient pour eux, s'écria avec conviction un des citoyens en guenilles.

Pendant qu'un sourire entr'ouvrait les lèvres des Précour et que Blot, les ménages Mauduit et Duval qui, en fréquentant les clubs et la Convention, y avaient pris une teinture de toutes choses, riaient bruyamment, un changeur ambulant se glissait de groupe en groupe. Il inspectait d'un regard scrutateur, les gens qu'il croisait, et s'il croyait pouvoir entrer en affaire, leur glissait quelques mots, que comprenaient les initiés.

Mais personne ne faisant, ce soir là, attention à lui, il allait s'éloigner, quand Blot le retint d'un signe. Puis le portier s'éloignant insensiblement, s'arrêta dans une encoignure de porte, où le changeur le rejoignit :

— Combien vaut le louis aujourd'hui ?

— Cinq cent livres en assignats.

— En veux-tu cinq pour trois mille livres ?

— Non, pour deux mille six cents.

— Pour deux mille huit.

— Eh bien, donne-les.

Blot jeta un coup d'œil autour de lui, et rassuré par l'obscurité, crut pouvoir sans être vu, tirer cinq louis d'une poche intérieure.

Il les tâta, soupira, comme s'il les donnait à regret, et tout en prenant une liasse d'assignats, les mit enfin dans les mains du changeur.

Mais le portier, ne voulant pas le laisser partir avant d'avoir minutieusement vérifié si le compte y était bien, l'entraîna au milieu de la rue, afin de profiter de la lumière du réverbère, qu'une corde, attachée à deux poteaux, tenait suspendu. Le compte y étant, il allait laisser s'éloigner le changeur, quand Précour surgit de l'ombre. Le portier sursauta. Ce Précour avait-il été témoin de l'échange de ses louis ou ne faisait-il qu'arriver ? Question inquiétante et qu'il n'osa faire.

Le Conventionnel était trop intéressé aux faits et gestes du portier pour le perdre de vue, aussi malgré les précautions qu'il prit, le vit-il s'arrêter avec le changeur et si l'obscurité l'empêchait de se rendre un compte exact de ce qu'ils faisaient, il le devina.

Surpris que ce Blot fît une chose si con-

traire à l'esprit des Jacobins il se demandait s'il irait lui en faire honte, ou s'il feindrait ne rien voir, quand M. de Quarrail entra dans la rue.

Madame de Précour l'aperçut la première et dit à mi-voix :

— Le voilà, occupez Blot !

Dès que son mari se fut dirigé vers le portier, elle alla à son fils, et d'un signe lui montra Quarrail. Le jeune homme sentant la nécessité d'empêcher le portier d'approcher de leur maison, ôta vivement le bras d'Alix du sien et alla rejoindre son père qu'il entendit, bien avant d'être auprès de lui, dire à Blot :

— Comment, citoyen Blot, toi aussi, tu trafiques sur le change ?

Ce Précour l'avait vu. Comment ne s'était-il pas aperçu de sa venue ?

Et comme le changeur, curieux, les écoutait il l'invita d'un geste brutal à s'éloigner, puis se tournant vers Précour, dit d'un ton rogue :

— En tous cas, c'est un modeste trafic.

— N'importe, je suis choqué de voir un patriote, un jacobin encourager le louche commerce de ces marchands d'argent, répliqua le conventionnel.

Allait-il longtemps souffrir les observations de ce ci-devant qu'il détestait, encore plus d'avoir surpris la petite opération que grâce à la nuit, il avait cru si bien cacher !

Tremblant de colère le portier dit sèchement :

— J'avais besoin d'assignats.

— Les caisses publiques en fournissent. Vraiment si on ne traque pas mieux qu'on ne le fait ces agioteurs qui, par leurs manœuvres causent l'avilissement de notre papier monnaie, son cours, qui chaque jour décroît, finira par tomber à rien.

— Ce n'est pas moi qui en détermine la valeur.

— Tu te contentes de profiter de leur avilissement, s'écria Pierre arrivant inopinément et se plaçant de façon à cacher leur maison au portier. Précaution inutile, car le réverbère à l'huile éclairait si peu qu'il eût fallu être devant la maison pour y voir entrer quelqu'un.

— Ce n'est pas l'échange que je viens de faire qui augmentera ma fortune.

— S'il la diminue tu aurais doublement tort de l'avoir fait, dit Précour.

— Commettre une sottise inutile en même temps qu'une mauvaise action, dit railleusement Pierre serait un comble. Mais avoue que ton petit trafic n'y nuira pas. Echanger un louis d'or contre cent fois sa valeur en assignats peut être fructueux surtout si cet échange se renouvelle. Il y a à vendre de magnifiques biens nationaux et les caisses de l'Etat, acceptant à leur valeur nominale, les assignats, il suffit de posséder quelques centaines de louis pour en

acquérir de merveilleux ! Si tu as encore des louis je te conseille de les changer sans tarder. Les beaux immeubles à vendre ne manquant pas, tu en achèteras un, et de portier tu deviendras propriétaire. Ce qui n'est pas un changement à dédaigner.

Quoique jouissant de la colère du portier qui, se voyant deviné par le jeune officier, balbutiait de vagues justifications dont Pierre riait, dès que le jeune homme vit sa mère venir à eux il l'abandonna et courut rejoindre Alix afin de rentrer chez eux avant que Quarrail n'y arrivât.

Blot aussi furieux des railleries de Pierre que confus d'avoir été surpris faisant une chose contraire aux principes des Jacobins qui déclaraient toute possession personnelle dépassant strictement les besoins, un vol fait à la communauté, essayait de convaincre Précour de la légitimité de son acte.

— Ton fils a l'air de se moquer de moi, cependant changer des louis contre la seule monnaie qui permet d'acheter des biens nationaux, c'est encore une manière de soutenir l'Etat. Le débarrasser au prix estimé d'un bien de ces gueux d'émigrés est du patriotisme.

— Mais c'est s'enrichir, chose que les Jacobins n'admettent pas !

— Ils autorisent leurs adhérents à posséder ce qu'il leur faut pour vivre.

— Ton travail te donne le nécessaire et ce

n'est pas le nécessaire, le strict nécessaire que tu vises en voulant acheter des biens nationaux. On m'a assuré que tu avais jeté ton dévolu sur la maison vis-à-vis de la nôtre. C'est un bel immeuble que l'Etat ne donnera pas pour rien, quelque bas qu'il le prise.

N'osant démentir Précour et crier à la calomnie, le portier voyant qu'il essaierait en vain de le convaincre, que trafiquer sur le change était suivre les préceptes de la fameuse société dont il faisait partie, cessa de s'excuser et dit d'un ton agressif :

— Moi seul suis à même de juger ce qui m'est nécessaire pour vivre. D'ailleurs je n'ai de compte à rendre à personne et trouve drôle qu'on se mêle de ce qui ne regarde que moi !

— Mais je ne te demande aucun compte, dit dédaigneusement Précour qui, pensant que Quarrail avait eu le temps d'arriver chez lui, cessa une conversation qui lui pesait. Il passa doucement le bras de Madame de Précour sous le sien et quittant le portier la conduisit jusqu'à leur porte, devant laquelle s'étaient massés leurs voisins.

Blot satisfait malgré tout que le conventionnel seul se fut aperçu de son échange, retourna aussi vers ses amis, bien décidé, si Précour parlait, à le démentir.

Mais la meilleure manière d'éviter une parole compromettante étant de renvoyer chacun

chez soi, Blot, devançant les Précour, dit à Duval?

— Est-ce que tu as vraiment une course à faire ce soir, citoyen Duval ?

— Pourquoi demandes-tu ça?

— Parce que si tu peux la remettre, je te prierai de garder ma loge.

Mais sans laisser Duval répondre, la citoyenne Mauduit s'écria:

— Impossible, mon vieux. Mon mari ne pouvant me conduire rue de Seine, chez un ami qui doit nous donner des billets pour assister à une première représentation au théâtre de la République, Duval m'y accompagne.

— Alors c'est différent, dit le portier mécontent.

— Et ce que nous la sifflerons, cette pièce, dit gaiement Duval. Il paraît que l'auteur y montre un roi vertueux, comme s'il y en avait eu jamais!

— Son nom, que je le dénonce, hurla Blot.

— C'est déjà fait, dit Mauduit.

— C'est pas dommage! si on n'y prenait garde, ces écrivains pervertiraient l'esprit public!

— Citoyen Blot, dit en accourant l'ébéniste Roger, je te cherchais. Tout à l'heure, un homme, la figure cachée sous son collet, est entré dans ta maison.

— Eh bien, s'il est entré sans que je le voie, il ne sortira pas de même.

— La délation est dans le sang de ce peuple, murmura Madame de Précour à son mari.

— Citoyen conventionnel, serait-ce pas chez toi, que se rend cet individu? demanda le portier.

— Comment le saurais-je ?

— C'est que, déjà ce matin... Enfin, ça m'apprendra à rester à ma loge.

— La maison y gagnera en sécurité, dit sèchement Madame de Précour qui, s'adressant à son mari ajouta : Venez-vous, cher ami, moi je rentre.

— Pas encore, il faut que je passe à la section.

— Tâchez d'y être le moins longtemps possible. Quoique le citoyen Blot nous sacrifie sa sortie de ce soir, je ne me sens vraiment en sûreté dans la maison que quand vous y êtes.

Et, après s'être inclinée devant les citoyennes Mauduit et Duval, Madame de Précour tendit la main à leurs maris, en disant :

— Au revoir, citoyens, et merci, merci encore !

Puis, suivie de son mari, qui ne la quitta qu'au bas de l'escalier, elle rentra chez elle.

— Avez-vous vu cette mijaurée, tendre la main à Mauduit et à Duval ? Elle croit leur avoir fait une grâce, comme si on ne la valait pas ?

— Elle et son fils ont toujours l'air de se fiche

du monde, dit la citoyenne Mauduit, on est pourtant de chair et d'os comme eux !

— Et ça se croit patriote, dit Roger, pour faire sa cour à la jeune femme et au jacobin, ça fait suer d'entendre les ci-devant prétendre aimer la République.

— Ce sont des menteurs et des fourbes, que je ferais coffrer de grand cœur, si je le pouvais, dit haineusement le portier.

— Leurs officieux leur sont trop attachés pour t'en fournir l'occasion, dit vivement Mauduit; puis n'oublie pas, ami Blot, que le père est conventionnel.

Son titre peut en imposer à d'autres, non à moi.

— D'ailleurs, depuis la nouvelle loi qui a détruit l'immunité parlementaire, un conventionnel n'est pas plus que le premier quidam quelconque, à l'abri d'une arrestation.

— Il est estimé de la Montagne.

— L'estime peut être usurpée. Mais tu le soutiens bien, reprit aigrement Blot, en jetant un mauvais regard à Mauduit.

— Que veux-tu, je le crois pur.

Le portier ricana et dit en regardant Duval :

— Ne trouves-tu pas qu'il est facile à abuser ?

— Tu peux le dire sans te tromper, s'écria la citoyenne Mauduit. Pour moi, j'ai plus de méfiance, et ne crois guère aux sentiments républicains des ci-devants. Pourquoi seraient-

ils partisans de la République qui leur a enlevé leurs prérogatives et leurs privilèges ?

Mais s'apercevant que donner raison à Blot était déplaire à son mari, elle se hâta d'ajouter :

— Après tout, les Précour sont peut-être une exception. Mais je parle, je parle et perds en bavardages inutiles un temps précieux. Voyons, viens-tu, citoyen Duval ? nous devrions déjà être en route.

Et comme celui-ci, occupé de sa femme, tardait à lui répondre, elle dit d'un air piqué :

— Si tu préfères rentrer chez toi, au lieu de m'accompagner, faut le dire ? J'irai seule chercher les billets, car, pour rien au monde, je ne veux manquer la représentation de demain.

— Te laisser aller seule, rue de Seine, à cette heure ? jamais de la vie, s'écria Duval en riant.

— Alors, partons immédiatement, cria la citoyenne Mauduit.

— Oui, partez, moi je me charge de reconduire la citoyenne Duval chez elle, où après la séance je viendrai chercher ma femme et ma fille.

— C'est entendu. Ça t'arrange-t-il, Nanon ?

— Parfaitement, mais pour ne pas garder ta fille levée je la coucherai avec la mienne.

— J'allais te le demander.

Et embrassant sa fille, endormie sur les genoux de la citoyenne Duval, la citoyenne Mauduit, après quelques dernières recommandations, dit gaiement à Duval :

— Allons, en route, en route ! et disant au revoir à Blot, elle ajouta : — Je regrette de t'enlever ton remplaçant, mais, si demain, dans la journée, tu as besoin de sortir, nous nous arrangerons pour garder ta loge.

— C'était ce soir et non demain que j'aurais eu besoin d'être remplacé.

Puis blême de rage, il la regarda prendre le bras de Duval et se perdre dans l'obscurité, pendant que Mauduit s'apprêtait à reconduire son amie chez elle.

Quel mari imbécile ! et sans répondre à son salut, il lui tourna le dos et s'appuyant contre sa porte se mit à réfléchir.

Certes, si cette délicieuse Mauduit lui appartenait il ne la confierait à personne. Il veillerait sur elle avec un soin jaloux. — Si elle lui appartenait ? Mais pourquoi, en ce temps de divorce, ne lui appartiendrait-elle pas ?

Et ne songeant pas plus à la femme, dont il était veuf depuis trois mois à peine, qu'à sa première amourette, il se laissait aller à des rêves aussi doux qu'enivrants, dans lesquels la citoyenne Mauduit jouait le premier rôle. Il la voyait installée, non dans sa loge, aux caprices de locataires détestés, mais au premier étage

de la belle maison qu'il convoitait et comptait acheter sous peu. Et ils l'habiteraient ce premier étage, d'où lui et elle verraient tout ce qui se passerait dans la rue. D'ailleurs le loyer des deux boutiques et des étages supérieurs ne suffirait-il pas pour les faire vivre à l'aise ? Et ils seraient servis à leur tour. N'était-ce pas pitoyable qu'elle n'eût pas une officieuse pour garder sa fille ? Qu'elle fut obligée, quand elle sortait, de la confier à une amie ? Ce ne serait pas seulement une officieuse qu'il lui donnerait, mais deux ! car il la voulait sans cesse à ses côtés. Quelles bonnes journées ils passeraient, remplies par les séances à la section, aux Jacobins, ou enfin à la Convention. Mais ils n'iraient à la Convention que quand devraient parler leurs orateurs préférés : Couthon, Saint-Just et Robespierre. Ces soutiens de la démocratie ne prononceraient aucun de leurs merveilleux discours, sans qu'ils l'applaudissent. Ne partageait-elle pas toutes ses convictions ? Et pour que ces espérances devinssent de belles réalités, que fallait-il ? Alléger la bourse de ses locataires de l'or qu'ils détenaient au détriment du peuple et, chose plus difficile : amener la belle et fougueuse patriote à divorcer.

Il en était au plus palpitant moment de son rêve éveillé, quand la citoyenne Mauduit lui promettait de quitter ce nom pour le sien, quand, en apparaissant soudain, Machu y mit fin.

— Est-ce que tu demandais pas un remplaçant pour garder ta loge, citoyen Blot ?

Désagréablement rappelé à la vie réelle, le portier sursauta, et son premier mouvement étant agressif, il répondit durement :

— J'ai changé d'avis.

Froissé de ce ton, Machu, pour lui rappeler sa nouvelle qualité, qu'il semblait oublier, lui dit, d'un air mécontent :

— C'est-y qu'taurais méfiance d'un porteux d'ordres ?

Blot, réfléchissant qu'il avait intérêt à ménager ce rustre, dit brusquement, mais de façon à rendre sa brusquerie acceptable :

— Sûr que non, mais ce soir, j'ai des raisons pour veiller moi-même sur ma maison.

— Ah ! et quelles raisons ?

— Voilà deux fois qu'un homme s'y introduit en cachette, et...

— Et comme ceusse qui s'cachent sont de bonne prise, tu tiens à l'voir.

— Justement, mon garçon !

— Eh ben ! j'veillerons à deusse !

Mais Blot, dont les instincts batailleurs se réveillaient à toute occasion, et qui, tout en négligeant la maison qui lui était confiée, n'eût pas souffert aisément qu'un autre fit sa besogne, oublia ses résolutions pacifiques et dit aigrement :

— J'ai que faire d'un aide !

— Allons, s'écria le jeune savetier qui, sans se l'avouer carrément, redoutait le portier, je vas mettre l'points sur les i. T'es trop bon patriote pour qu'on m'en blâme. Sache donc que deux membres du Comité de surveillance m'ont chargé de veiller ta maison...

— Ah bah ! Et la raison ?

— Tu la répéteras pas ?

— Non, non, va toujours.

— Eh bien ! ils craient qu'un ci-devant, que j'cherchons depuis huit jours et qu'est parent du conventionnel Précour, s'a réfugié cheuz lui.

Serait-ce l'homme au collet, pensa Blot ?

— Et comme mes patrons, Voulland et Vadier détestent Précour...

— Moins que moi, murmura Blot.

— Et qu'ils donneraient gros pou l'prendre en faute...

— Et quelle faute ! s'exclama Blot, qui, dans sa joie d'être à même de se venger du bien que Madame de Précour avait fait à sa femme, si longtemps malade, ne pouvait laisser parler Machu. Donner asile à un suspect, sous le coup d'un mandat d'arrêt, que chacun a le droit de faire emprisonner, ce que tu vas faire au plus vite.

— Si j'étions sûr qu'il fût là, son affaire serait claire. En prison aujourd'hui, demain le tribunal révolutionnaire, et en route pour l'écha-

faud ! Mais c'est-y lui qu'a vu entrer Roger ?

— Et qui serait-ce ? D'ailleurs, crois-tu que Voulland et Vadier te feraient suivre une mauvaise piste ?

— Non, ben sûr, et ce doit être ce Lusange de Quarrail.

— Quel malheur que je ne l'aie pas vu : il aurait pu cacher sa figure, je l'aurais reconnu à sa marche, à sa tournure. — Puis, subitement pris d'une idée, Blot dit triomphalement : — Mais c'est lui ! Un instant avant que Roger ne l'ait vu entrer dans la maison, Précour et son fils cherchaient à m'en tenir éloigné. Ils attiraient mon attention par des observations stupides. Va quérir la garde, l'oiseau est au nid.

— Hum ! perquisitionner chez un conventionnel sans être certain d' l' prendre en faute, j'ose pas. Si j'trouvais personne, Voulland et Vadier diraient qu'y n'ont rien ordonné.

— Vas-tu laisser échapper un suspect ? cria Blot, désespéré des scrupules de Machu. Puisque je te dis que c'est Quarrail. Les gens du troisième sont à la campagne. Les Meinel ? pas de risque qu'ils fassent une chose défendue. L'entresol est occupé par des boutiquiers patriotes, donc l'homme n'a pu aller que chez les Précour et c'est Quarrail. Puis, si c'est pas lui, t'en seras quitte pour le lâcher. Ne peut-on se tromper ? Enfin, comme tu le dis toi-même, ceux qui se cachent sont toujours bons à prendre. A défaut

de Quarrail, tu tomberas sur un suspect. Tu es bien circonspect pour un porteur d'ordres. Si tu te trompes, tes patrons te sauront toujours gré de ton zèle, va chercher la garde !

Machu encouragé et pensant qu'une illégalité, approuvée par un Jacobin, était toujours permise, serra la main de son conseiller, en disant :

— T'as raison, j'y vas. Tu sais que le soldat a dénoncé l'garçon ?

— Il m'en ôte l'honneur.

— Qui que ça fait, pourvu qu'y le soit !

— C'est vrai, allons pars et reviens au plus vite.

— Et toi, ouvre l'œil, cria Machu en s'éloignant.

— J'ameuterai tout le quartier avant que personne sorte d'ici.

Et s'établissant sur sa porte, il supputa le mal ou tout au moins les désagréments que l'arrestation de Quarrail allait occasionner aux Précour, et aussi agréablement bercé par ses pensées de haine que par celles qu'avait troublées Machu, Blot attendit joyeux le retour du porteur d'ordres.

TROISIEME PARTIE

A peine Pierre et Alix, afin d'y être un instant avant Quarrail, furent-ils entrés chez eux, que la jeune fille reprit la conversation que Madame de Précour, en envoyant Pierre auprès de Blot, avait interrompue.

— Vous avez beau vous excuser, cher Pierre, jamais vous ne me persuaderez que vous avez eu raison de briser ce verre.

— Oui, j'ai eu tort; mais tant que mon sang coulera impétueusement dans mes veines, tant que mon cœur se gonflera sous l'injure, je crains bien de ne jamais conserver le sang-froid, qu'en toutes circonstances, vous souhaiteriez me voir garder.

— L'acte de ce grossier soldat pouvait-il offenser votre mère ?

— Cela est vrai ; mais déjà irrité de l'insolent toast de ce Machu, la familiarité de cet épauletier, comme dit le peuple, m'a outré. Et sans songer que la bassesse de l'insulteur ôte toute importance à l'insulte, je lui ai fait l'honneur de m'en offenser.

— Un homme, que votre mère ne reverra jamais !

— C'est déjà trop qu'elle l'ait vu une fois, dit sourdement le jeune homme. — Voir ma mère, devant laquelle le plus décrié libertin de notre caste, retrouve les manières oubliées de sa jeunesse, sa tenue de galant homme, exposée aux insultes d'une populace éhontée est au-dessus de moi. Vous voir, vous, dont la pureté est sous notre garde, réduite à coudoyer des femmes sans mœurs, à subir les galants propos d'un Machu ? Chère aimée, si votre sécurité, si celle de mes parents vous obligent à ces repas publics, je vous prierai, dût mon cœur s'en briser, de suivre votre oncle à Quarrail.

Il achevait de parler, quand le comte, un sauf-conduit passé dans le ruban de son chapeau, fit son entrée.

Alix courut à lui, en disant :

— Vous voilà enfin, avec quelle impatience nous vous attendions.

— J'ai voulu, ou plutôt mes amis ont voulu que j'attendisse le crépuscule, avant de quitter

notre commun asile. Précaution excessive puisque le sauf-conduit, posé à mon chapeau, enjoint aux autorités de prêter aide et secours au citoyen Gervais, de veiller à ce qu'il puisse circuler sans encombre, en tous lieux. Profitant de ce privilège, chèrement acheté, je me suis donné le piquant plaisir de traverser tous les groupes d'épauletiers et de patriotes, que j'ai rencontrés...

— Quelle imprudence gémit Alix.

— Bah ! jamais je n'aurais eu meilleure occasion de voir de près ces orateurs de carrefour, d'entendre leurs discours aussi creux qu'emphatiques. J'ai enfin compris par quels sophismes, ils aveuglent le peuple sur ses propres intérêts. J'ai entendu débiter tant de puériles sottises, répéter tant de lieux communs, que si les orateurs n'avaient, parmi tout ce fracas pris soin de l'encenser, de lui affirmer qu'étant le peuple souverain, il résumait en lui toute sagesse et toute puissance, quelque grossier que fût le public, ils en eussent été hués !

— Et si quelqu'un vous eût reconnu ?

— J'en courais la chance! Mais il était peu vraisemblable, que parmi cette plèbe qui, si elle eût deviné mon nom, m'eût écharpé, se trouvât quelqu'un de ma connaissance.

— Si nous vous avions su mêlé à ces énergumènes, à ces déments qui, en qualifiant leurs

crimes de justice populaire, sont toujours sûrs de l'impunité, notre inquiétude déjà bien vive, en eût été décuplée, dit Alix avec reproche.

— Le généreux mouvement de justice et d'amour, dont la révolution est issue, ayant conduit à l'assassinat toléré et impuni, on ne saurait trop se méfier de tout, et de tous, dit amèrement Pierre.

— Mais pour que la révolution subsistât, ne fallait-il pas qu'elle devint aussi atroce que sanguinaire ? Une révolution pacifique fut morte en son germe, faute d'argent. Les lois draconiennes contre les suspects étaient indispensables pour remplir le trésor public. Sans les proscriptions et les amendes du tribunal révolutionnaire, où les républicains eussent-ils trouvé de quoi alimenter leurs caisses. Les confiscations judiciaires fournissent à nos gouvernants, non seulement l'argent nécessaire à l'Etat, mais sont encore la source des scandaleuses et récentes fortunes des sans-culottes. Fortunes souillées de sang et de boue, qui font leurs possesseurs aussi vils qu'infâmes.

Pierre humilié d'un tel réquisitoire contre les républicains, surtout contre l'accusation de vol, qui vraie pour quelques-uns, le petit nombre, les englobait tous, s'écria :

— Les vrais patriotes sont restés pauvres!

Un rire méprisant, que coupa l'entrée de

Madame de Précour, fut l'unique réponse de Quarrail.

— Monsieur, pardonnez-moi de ne pas m'être trouvée chez moi pour vous y recevoir. Mais rester dans la rue était y retenir le portier et vous donner ainsi la possibilité d'entrer dans la maison sans en être vu.

Quarrail lui prit la main, la lui baisa, puis la gardant un instant dans la sienne, dit affectueusement :

— Pourquoi vous excuser ? Ne sais-je pas que de tout temps vous avez fait passer le bien-être, la commodité de vos amis, avant les vôtres, que vous vous êtes toujours oubliée pour autrui ?

Combien votre flatteuse opinion sur moi, m'enorgueilirait, si je n'y voyais un effet de l'heureuse prévention, que je vous inspire, tandis que par une prévention contraire, tous les actes de mon mari vous sont suspects. Si vous voulez que vos louanges aient du prix à mes yeux, soyez moins partial pour moi et plus bienveillant pour votre cousin.

Sans répondre, Quarrail fronça le sourcil et demanda brusquement à sa nièce.

— Eh bien, Alix, qu'avez-vous résolu ? Me suivez-vous ? ou partirai-je seul pour Quarrail.

— Monsieur, si après avoir entendu les raisons qui militent en faveur de mon séjour ici,

vous persistez à m'emmener, je vous suivrai.

— Il est inutile de les énumérer, nulle, je le sais d'avance, ne sera assez forte pour me faire renoncer à votre compagnie, pour me décider à vous laisser dans une ville où la plèbe, révoltée, fait la loi aux honnêtes gens.

— Votre oncle a raison, dit Pierre. Habiter Paris devient impossible. Quelle femme, quelle fille délicate, subiraient sans révolte, les étranges usages, les dégradantes promiscuités auxquelles elles sont condamnées. Alix, votre éloignement de Paris, que ce matin encore j'envisageais avec tant de douleur, a perdu, depuis les scènes de la rue, une partie de son amertume, et... j'en arrive à l'accepter comme une nécessité.

— Vous consentiriez ?...

— Hélas, n'est-ce pas l'unique moyen de vous épargner le contact de gens, qui, sans l'étrangeté du temps où nous vivons, ne vous eussent jamais approchée ? Et d'un accent désolé, qui dénotait sa détresse intérieure, le jeune homme continua : — Alix, chère fleur, que ma mère a si jalousement abritée, vous seriez exposée à souffrir de contacts avilissants ? Vous, que votre candeur désigne au respect de tous, subiriez les grossièretés d'une populace sans frein ? Non, je ne saurais le supporter ! et je préfère que vous suiviez votre oncle à Quarrail.

— Vous étiez le dernier que j'aurais cru devoir m'y engager.

— Quelque tourment que j'éprouve à vous savoir sous la direction d'un parent que, non son cœur, mais les circonstances, ont éloigné de nous, je m'y résignerai, mais rejoindre mon régiment et vous laisser dans une ville où vous êtes exposée à tant de tristesse, cela je ne m'y résigne pas.

— Je puis vivre dans la retraite.

— Afin d'y exciter la méfiance des méchants, des jaloux, toujours en éveil ? Non. Ne pas vivre comme nos voisins pourrait vous être fatal.

Et passant la main sur son front, comme pour écarter les visions que ces paroles évoquaient, Pierre se tourna vers sa mère et dit avec douleur :

— Ma mère, si vous comprenez ce que je souffre, unissez-vous à moi pour convaincre votre pupille, votre fille, de la nécessité d'un départ, dont saigne mon cœur et que pourtant je demande ! Dites-lui qu'elle doit fuire un milieu, où elle serait coudoyée par des hommes sans retenue et des femmes sans mœurs. Mère, ne me laissez pas seul porter le poids d'une séparation, qui nous désespère également ! Aidez-moi, aidez-moi, le faix est trop lourd pour mes seules épaules !

— Si ma cousine pouvait m'exhorter à la

quitter, je douterais donc des paroles qu'elle me disait si souvent: — Alix, votre présence, seule, m'aide á supporter l'absence de mes fils, vous êtes ma fille par le cœur...

—Et ces paroles, je les répète encore, s'écria Madame Précour. Vous êtes ma fille bien-aimée, la joie de mon foyer, la douceur de ma vie. Vous engager à me quitter, quand mon fils va s'éloigner, est doubler ma douleur, et pourtant je le fais. Pierre a raison, il faut suivre votre oncle à Quarrail. Je préfère pleurer votre absence que de voir se renouveler les scènes de ce soir.

— Je partirai donc...

Et les larmes qu'elle retenait avec tant de peine, inondant soudain son visage, la jeune fille dit à son oncle :

— Monsieur, pardonnez-moi ces pleurs, mais...

— Pleurez, pleurez, chère fille. Si vous quittiez les yeux secs, celle qui vous a servi de mère, j'augurerais mal de votre sensibilité. Puis Quarrail, cherchant une parole propre à la consoler, reprit : — Peut-être votre séparation ne sera-t-elle que momentanée. Certainement si Précour aime sa femme sans égoïsme, il l'éloignera d'une ville où les vertus sont des primes à la proscription, à la mort, et l'enverra à Quarrail.

— S'il pouvait le vouloir, pour la première

fois de ma vie, je lui résisterais, s'écria Madame de Précour. Oui, je lui résisterais car les paroles du prêtre qui bénit mon mariage sont trop présentes à ma mémoire pour que je consente à abriter ma tête sous un toit, qui n'abriterait pas l'époux, auquel je suis unie à la vie, à la mort.

Quarrail s'inclina, et tirant une carte de son portefeuille, la tendit à Madame de Précour, en disant à sa nièce :

— Alix, allez préparer un léger paquet de nuit, demain, Madame de Précour voudra bien envoyer vos malles à cette adresse.

A l'annonce de ce départ subit, auquel elles ne s'étaient pas préparées, Madame de Précour et Alix se jetèrent un regard de détresse et Madame de Précour murmura :

— Vous... vous l'emmèneriez ce soir ?

— Les instants sont comptés. Je devrais déjà être loin d'une ville où le premier venu a le droit de me faire arrêter. Puis tout est préparé pour que je parte à l'aube et différer ce départ pourrait le rendre impossible...

— S'il en est ainsi, il n'y a pas à hésiter, il faut partir au plus tôt, dit fébrilement Alix.

Et vaincue par l'effort qu'elle faisait pour se maîtriser, la jeune fille éclata en sanglots.

Alors, Madame de Précour, le visage couvert de larmes, lui tendit les bras, où l'orpheline se jeta comme en un refuge, pendant que

Pierre, bouleversé, lui pressait les mains en disant :

— Restez ! restez ! je vaincrai mes sentiments d'indignation, d'orgueil ; d'ailleurs quelles injures peuvent vous atteindre !

Alix, réconfortée par ces témoignages de tendresse, y puisait la force de s'éloigner de cette femme, de cette mère, qui avait été la garde, le soutien de son enfance, et la pressant contre elle, lui dit tendrement :

— Oui, je vais partir ; mais nos corps seuls seront séparés, nos cœurs, nos esprits, ne seront-ils pas, sans cesse, en présence ? Est-ce que je ferai la moindre action sans réfléchir au conseil que vous me donneriez ? Mère, mère, je me sens et je suis bien votre fille d'élection, et cette fille sera digne de vous.

Alors s'arrachant à l'étreinte d'Alix, Madame de Précour la poussa vers son oncle, et d'une voix brisée :

— Comte de Quarrail, je vous la rends, cette enfant, que j'avais cru mienne, que je chéris à l'égal de mes propres enfants. Je ne vous fais pas l'injure de croire que vous essaierez d'affaiblir l'affection qu'elle a pour ceux qui l'ont élevée, que vous chercherez à la détacher de celui qui a mis en elle toutes ses espérances de bonheur, que lui a destiné son père et que vous-même, dans un temps plus paisible, trouviez digne d'être son compagnon de vie. Je connais

la droiture de votre caractère, la délicatesse de vos sentiments et suis rassurée.

Puis, s'adressant à Alix, elle continua :

— Et toi, chère petite amie, fille de mon cœur, à qui je donne, en t'éloignant, la marque de tendresse qui me coûte le plus, ne nous oublie jamais! Ton tuteur et moi t'avons aimée à l'égal de nos fils... Quelle sera sa douleur de te voir nous abandonner...

Puis désignant Pierre, qui, se voilant le visage afin de cacher les pleurs qu'il ne parvenait pas à étouffer, Madame de Précour ajouta :

— Sois-lui fidèle, il t'aime et votre union était le vœu de ton père; si tu l'oubliais...

— Il faudrait que ma mémoire fut éteinte et mon cœur mort.

Puis reposant sa tête sur le sein de Madame de Précour, Alix reprit avec une tendresse infinie :

— Oh ! amie vénérée, qui avez eu pour l'orpheline, la bonté, le dévouement d'une mère, croyez que la meilleure partie du cœur de votre enfant reste au milieu de vous et que, sans l'espoir d'une réunion prochaine, il se briserait en vous quittant. Ma mère, si mon tuteur ne rentre pas avant que je quitte sa maison, dites-lui que le souvenir de sa bienveillance, de son affection ne mourra qu'avec moi. L'orpheline que son inquiète sollicitude suivait avec un soin jamais lassé, l'aime et

l'aimera toujours d'une indestructible tendresse. Qu'il sache bien avec quel douloureux regret, elle abandonne sa demeure, qui a été pour elle le plus doux des asiles. Puis s'adressant à Pierre que ses sanglots étouffaient, Alix dit doucement :

— Ami, ne pleurez pas, tout bonheur s'achète. Attendre le nôtre sera le mieux mériter. Ayez foi en l'avenir. Un jour, mon oncle vous connaissant enfin, comprendra combien est motivée la tendresse que vous m'inspirez et alors, lui-même mettra ma main dans la vôtre.

Et tendant son front à Pierre, qui le baisa saintement, elle ajouta en s'efforçant de sourire :

— Pierre, au revoir, et devant votre mère, qui est aussi la mienne par affection, devant le chef vénéré de notre famille, je prends l'engagement d'être votre femme, ou de vivre seule à jamais !

Dans un élan d'irrésistible tendresse, le jeune homme prit Alix dans ses bras et la pressant contre sa poitrine, dit d'un ton solennel :

— J'ai foi en vous ! et je jure à mon tour de ne vivre que pour vous.

Et fort de cette promesse, contre laquelle ne protesta pas Quarrail, les deux fiancés se dirigeaient vers la porte conduisant à l'appartement d'Alix quand un violent coup de sonnette, suivi d'un bruit de voix, les arrêta.

Madame de Précour, vaguement inquiète d'une visite aussi tardive, faisait un pas vers la porte de l'antichambre, quand la voix de Louis parlant très haut, dans le but de se faire entendre de sa maîtresse, l'empêcha d'aller plus loin.

— Non, disait le jeune domestique, le citoyen Précour n'est pas ici, mais il est dans le voisinage et je puis aller le chercher.

— Espèce d'larbin, répondit Machu, dont Madame de Précour, Pierre et Alix reconnurent la voix, tu t'figures que l'citoyen Guénot, membre du Comité d'surveillance de la commune d'Passy, va attendre ton maître ? Ouvre la porte, et plus vite que ça, j'venons perquisitionner !

Madame de Précour tourna un visage décomposé vers ses enfants et Quarrail, en murmurant :

— Perquisitionner ici ? Que veulent-ils donc ?

Au même instant, par une porte intérieure. Marianne, mère de Louis et nourrice de Pierre, se précipita dans la pièce :

— Madame, Louis fait demander à Madame, s'il faut que j'aille par l'escalier de service chercher Monsieur.

Madame de Précour, qui en toute circonstance, joyeuse ou néfaste, se laissait guider par l'ami, l'époux qu'elle aimait d'un confiant amour, respira fortement. Convaincue que la

présence de son mari arrangerait tout, elle dit avec élan :

— Oui, oui, courez le chercher, il est à la section.

Et délivrée de la crainte d'avoir à prendre une décision, qu'il pouvait ne pas approuver, elle écouta ce qui se disait dans l'antichambre.

Pour Quarrail, le coude appuyé sur la cheminée, il semblait détaché de ce qui se passait.

— Le brave enfant, il éloigne ces gens, il les conduit, pour donner à son maître le temps de rentrer, dans l'autre aile de la maison.

Puis rassurée, comme si un péril ajourné, était un péril écarté, elle verrouilla la porte et dit à Pierre, à mi-voix :

— Comment oser venir perquisitionner chez un conventionnel ? que peuvent-ils vouloir ? Et comme Pierre esquissait un geste vague, Quarrail dit en souriant sarcastiquement :

— Vous le demandez ? C'est pourtant aisé à deviner, ils viennent m'arrêter.

Mais révoltée d'une pareille pensée, Madame de Précour s'écria : — Ne dites pas cela, et d'ailleurs comment vous sauraient-ils ici ?

— Je le dis, parce que toutes les présomptions sont en faveur de mon dire. Jetez un coup d'œil dans l'antichambre et si des sentinelles n'y sont pas posées, afin d'empêcher qu'on ne quitte l'appartement, je vous autorise à me traiter de visionnaire.

Madame de Précour jeta un regard désespéré à son fils, et dit à Quarrail :

— Quelqu'un du quartier vous aura reconnu? Ah ! je disais bien que sortir en plein jour était imprudent !

Un sourire railleur effleura les lèvres de Quarrail, qui demanda ironiquement :

— Vous croyez qu'il était nécessaire que quelqu'un de l'extérieur me reconnût ?

Incapable de deviner l'atroce pensée qui traversait l'esprit de son cousin, Madame de Précour dit avec conviction :

— Vous soupçonneriez Marianne ou Louis d'avoir parlé à quelqu'un de votre visite ? Non, ils n'ont rien dit. Je le leur avais défendu et ils sont, tous deux, aussi incapables de désobéir que de trahir. Tant qu'à notre vieille cuisinière, elle est sourde, à moitié aveugle, et ne parle jamais qu'aux fournisseurs. D'ailleurs elle ignorait et ignore encore votre venue...

Quarrail eut un geste d'indifférence et comme Alix, en reconnaissant la voix de Machu, était venue auprès de lui, il l'entoura d'un bras caressant et lui dit avec regret :

— Chère fille, nous ne reverrons pas ensemble notre vieux et cher Quarrail. Hélas, le reverrai-je jamais !

— Pourquoi ces pensées désolées ? En admettant que vous ne vous trompiez pas sur le motif de cette perquisition, vous n'êtes heureu-

sement pas encore entre les mains de ceux qui vous chercheraient...

Et Alix regardant fixement sa cousine, ajouta sur un signe d'elle : « Et vous n'y tomberez pas ! »

Madame de Précour, à qui ce regard avait rappelé le péril que courait Quarrail, cessa de chercher une explication à la phrase énigmatique qu'il avait dite et, venant à lui, dit à mi-voix :

— Mon cousin, si par malheur vous ne vous méprenez pas et que les perquisitionneurs vinssent pour vous, vous ne tomberez pas dans leurs mains. Nous possédons le moyen de les dépister. Cette maison et la contiguë qui nous appartient étaient, jadis, reliées par un étroit passage qui fut muré lorsqu'elles cessèrent d'appartenir au même propriétaire. Mon mari, connaissant cette particularité par les plans, fit au début des troubles rétablir la communication supprimée, communication qui prend naissance dans notre bibliothèque et par un passage en pente, mais sans marches, aboutit dans un galletas attenant à la loge du portier de la maison voisine. Nul étranger, à l'exception de ce portier, dont nous sommes absolument sûrs, ne connaît l'existence de ce passage. Et personne, sans posséder le secret qui déplace le corps de la bibliothèque, ne le trouvera. Mon mari, Pierre, Alix et moi, sommes seuls à le

connaître. Quelques heures d'emprisonnement et vous sortirez de ce galetas, que vous pouvez atteindre de plein pied...

— Béni soit mon tuteur de sa prévoyance !

Et Alix, ouvrant un tiroir secret du bonheur du jour de Madame de Précour, en tira un briquet, de l'amadou et une bougie, qu'elle tendit à son oncle sans que celui-ci les prit.

La jeune fille, croyant qu'il hésitait à employer un moyen qui, sans doute, lui paraissait dangereux, lui dit tendrement :

— N'ayez aucune crainte, cher oncle, vous n'aurez qu'à frapper deux légers coups au mur du galetas pour voir accourir le portier qui, sans une question, vous mettra en lieu sûr. Venez, je ne respirerai à l'aise qu'en vous voyant dans ce passage libérateur.

Mais Quarrail, le visage fermé, sans bouger, dit à Madame de Précour :

— Alors, cette cachette ?

— Est absolument sûre. Ouverte par un de nos vassaux venu de Précour, et qui y est retourné immédiatement, nul, excepté nous, ne la connaît.

— Et comment expliquerez-vous ma disparition ? Chère Valentine, si vous oubliez que me livrer est votre unique chance de salut, moi je ne l'oublie pas. Puis, je suis si las de la vie, que même, serais-je certain de n'avoir été vu par personne, entrant ici, que nul n'y a dénoncé

ma présence, que je ne me déciderais pas encore à me cacher.

— Monsieur, s'écria Pierre, vous êtes notre hôte et quand l'amitié, la vénération, que vous nous inspirez ne nous inciteraient pas à vous sauver, ce titre nous y forcerait.

— Ignorez-vous que cacher ou faire évader un suspect est se rendre passible de la peine de mort ? dit froidement Quarrail.

— Ce que je sais, c'est que sauver, fût-ce au dépens de sa vie, l'hôte qui s'est fié à vous est la première des obligations. Mais vous laisser tomber au pouvoir de vos ennemis quand nous pouvons vous sauver, serait nous déshonorer. Monsieur, les instants sont précieux, je vous supplie de me suivre.

— Oh ! n'hésitez pas, je vous en conjure, s'écria anxieusement Alix.

Et comme Quarrail, ému par la généreuse ardeur de ses hôtes, les regardait, tour à tour, Pierre reprit :

— Monsieur, en l'absence de mon père, que je représente, et dont je sais interpréter les sentiments, je vous supplie de partir. Gagner du temps est tout !

— Mon oncle, écoutez-le et sachez que, dussé-je être emprisonnée pour favoriser votre évasion, j'en remercierais Dieu.

Ces paroles, qu'il jugeait vraies, mouillèrent les yeux de Quarrail. Larmes de vieillard,

rares et amères, qui sortant d'une source épuisée par les douleurs de la vie, prouvaient, mieux que des mots, son attendrissement.

Il tendit les bras à Alix, qui s'y jeta, et caressant doucement cette tête si chère, il dit avec une indicible tendresse.

— Si j'étais cause qu'un seul cheveu tombât de cette tête blonde, je ne m'en consolerais jamais !

Mais la jeune fille, les sens affinés par l'angoisse, perçut un bruit de pas, qu'aucune des personnes présentes n'entendait encore. D'une secousse elle s'arracha des bras de Quarrail et lui saisissant la main, dit d'un ton que la volonté d'être écoutée, faisait impératif.

— Mon oncle, les voilà ! suivez ma cousine. Eperdue, hors d'elle, elle courut ouvrir la porte de la bibliothèque, pendant que les pas des perquisitionneurs, devenus perceptibles pour tous, approchaient et que la voix de Louis, voilée d'angoisse, criait :

— Maintenant, voilà la salle à manger !

Alors Madame de Précour, pâle d'angoisse, dit à Quarrail :

— Entendez-vous ? Dans une minute, ils seront ici ! Venez, pendant que Pierre et Alix parlementeront avec eux, vous gagnerez le galetas. Venez, cette cachette est introuvable !

Quarrail sourit amèrement et avec une affec-

tueuse commisération, lui pressa la main, en disant :

— Vous serez toujours la plus confiante comme la meilleure des femmes !

Mais trop prise par ce qui se passait de l'autre côté de la porte pour faire attention à des paroles, qui, plus tard, devaient lui revenir à l'esprit, elle répétait avec force : Venez, venez, bientôt il en sera trop tard !

— Alors, vous tenez à visiter le salon ? disait le jeune domestique de façon à faire comprendre à sa maîtresse, qu'il allait être obligé de le montrer.

— Espèce d'idiot, pis qu'j'perquisitionnons, faut y pas tout voir ?

— Et Machu, sans attendre que Louis ouvrît la porte contre laquelle il s'appuyait, lui fit faire une pirouette, qui l'envoya rouler sur le pavé, puis au milieu des rires que causait la chute du pauvre garçon, il essaya de l'ouvrir lui-même, mais le verrou l'en empêchant, il cria à Guénot :

— C'est verrouillé !

— Et certain de trouver derrière cette porte l'homme qu'il cherchait, il cria victorieusement !

— Ouvrez, ouvrez, ou j'défonçons la porte !

Rien ne bougeant, il dit aux soldats :

— Approchez, et à la troisième sommation, vous enfoncerez.

Cependant, dans la crainte d'outrepasser ses pouvoirs, il dit à Guénot.

— Si c'est ton avis, citoyen, somme-les donc d'ouvrir, j'crais que c'est pus ton affaire qu'la mienne !

Alors une voix inconnue cria deux fois à une minute d'intervalle :

— Ouvrez, au nom de la loi !

Mais la porte, demeurant close, la même voix cria furieusement :

— Soldats, enfoncez la porte !

Aussitôt des coups de crosses de fusil, lancées à toute volée, en firent craquer les gonds.

Mais avant qu'elle ne cédât, avant que ses parents pussent soupçonner son dessein, Quarrail s'élançant vers la porte, en tira le verrou.

Un flot d'hommes et de femmes, que l'espoir d'assister à la capture d'un suspect avaient, malgré l'heure tardive, amenés et retenus dans la maison, envahit le salon.

Madame de Précour jeta un regard de cuisant reproche à Quarrail, et, n'étant plus soutenue par l'espérance de le sauver, tomba anéantie sur un siège.

— Qué que j'te disions, citoyen Guénot, s'écria triomphalement Machu. Sa porte s'a-t-y pas ouverte au premier coup ? — Puis saluant gauchement Madame de Précour, il ajouta : —

T'es pas facile à approcher la p't'te mère, si j'mettions ta résistance sus l'papier, y t'en cuirait.

— Qui êtes-vous et de quel droit envahissez-vous mon appartement? dit Madame de Précour, avec le courage qu'une nature généreuse trouve toujours à l'heure du danger.

— Qui qu' j'sis? Comme si tu ne me connaissais point!

Et amusé de cette question, Machu se frappa les cuisses, en éclatant d'un gros rire qu'interrompit son compagnon.

— Oui, oui, j'devrions point rire, mais alle est farce, la citoyenne. Alors tu veux savoir qui que je venons faire? Eh bien, l'citoyen Guénot, membre du Comité d'surveillance d'Passy, va t'l'dire.

Et s'effaçant, Machu poussa le citoyen Guénot au premier rang, et désignant Quarrail cria à tue-tête :

— Si c't'là n'est point Quarrail, ça m'surprendrait; Guénot fit un signe d'approbation et dit au comte :

— Est-ce que tu ne te nommes pas Armand-Pierre de Lusanges, ex-comte de Quarrail?

Aussi calme que si la constatation de son identité n'eût pas entraîné son arrestation, Quarrail répondit froidement :

— Ce sont bien mes noms.

— C'est-y sûr, murmura Machu, qui, habi-

tué à voir les suspects épouvantés ou désespérés, doutait que cet homme grave en fût un.

Aussi, pris d'inquiétude, il dit à Guénot :

— Faudrait en être certain avant de l'emmener. Tous ces ci-devants s'entendent comme des coupeux d'bourse, mais j'allons être fixés.

Et se faisant un passage entre les curieux qui avaient fini par envahir le salon après l'antichambre, Machu parvint au palier, et appelant à grands cris :

— Citoyen Blot, monte donc, j'avons affaire à toi.

Le portier, sans doute à l'affût, monta l'escalier quatre à quatre en répondant :

— Me voilà, que veux-tu ?

Machu l'amena dans le salon, et désignant Quarrail, demanda : connais-tu ce particulier-là ?

— Oui, c'est l'ex-comte de Quarrail.

Renseigné, Guénot donna un coup sec sur l'épaule de Quarrail en disant :

— Au nom de la loi, tu vas me suivre.

Mais Madame de Précour, désespérée de voir emmener Quarrail avant que son mari ne fût là, s'élança vers Guénot en disant :

— Citoyen, ne peux-tu, avant d'emmener le citoyen Quarrail, attendre le retour de son cousin, le conventionnel Précour ? Il est dans le voisinage et ne peut tarder.

— Il faudrait que j'aie du temps à perdre, et

ce n'est pas le cas, dit sèchement Guénot, pendant que Machu disait en ricanant :

— Si on l's'écouterait, on ferait pas qu'une arrestation par jour, c'qui avancerait guère l's'affaires !

Quarrail, ému de l'angoisse de cette femme, à laquelle, personnellement, il n'avait aucun reproche à faire, lui tendit la main en disant affectueusement :

— Chère Valentine, pourquoi vouloir gagner du temps, cela ne servirait à rien, croyez-le !

Mais Alix dit avec conviction :

— Vous vous trompez, la présence de mon tuteur changera la face des choses. Oh ! je vous en prie, refusez de partir avant son retour, il saura bien, lui, vous empêcher de suivre ces gens...

— Même le pourrait-il, l'accepterais-je ? La vie à la terrible époque où nous vivons, vaut-elle la peine d'être disputée ? Mon enfant, je ne me résignais à la subir que par respect pour Dieu, qui me l'a donnée ; mais puis-je regretter que, me prenant en pitié, il daigne m'en délivrer ?

Puis, songeant à la promesse qu'il avait faite la veille à Madame de Précour, Quarrail dit à Guénot :

— Citoyen, sache que ma présence chez le le citoyen Précour est toute fortuite et....

Mais l'interrompant avec insolence, Guénot s'écria :

— J'ai que faire de tes discours, tu t'expliqueras devant le tribunal révolutionnaire.

A cette réponse, lui montrant la terrible conséquence de l'arrestation de son oncle, le cœur d'Alix se serra et oubliant, dans son désespoir, toute prudence, elle s'écria avec horreur :

— Lui, comparaître devant ce tribunal de sang! Devant Dumas, Coffinhal et Fouquier-Thinville? Mais ses vertus mêmes seraient une cause de condamnation!

— J'manquerai pas de répéter tes paroles aux dignes présidents et à l'Accusateur public, dit Machu, scandalisé.

Mais Pierre, lui glissant sa bourse dans la main, dit vivement :

— Tu ne relèveras pas des divagations arrachées par le désespoir. Tu vois bien qu'elle perd la tête!

— Si a s'rétracte, j'dirai ren.

Sûr du silence de Machu, Pierre alla vers Quarrail qui, pressant Alix sur sa poitrine, lui disait avec tendresse :

— Ne pleure pas, ma fille chérie, la mort est pour moi une délivrance. Je l'envisage en honnête homme, en chrétien, sans crainte et sans effroi. Si je ne t'abandonnais avant d'avoir placé ta main dans celle d'un époux, je la recevrais avec joie. Alix, rappelle-toi que nulle tache n'a jamais souillé notre vieux nom, et que tu dois le transmettre à tes enfants pur de toute souil-

lure. Chère fille, toi, la vivante image de ma mère, sois digne d'elle. Puisse Dieu te conserver forte et sage, afin que le jour où tu quitteras la vie, tu la quittes aussi sans crainte et sans remords, adieu.

Et poussant la jeune fille, à moitié défaillante, dans les bras de Madame de Précour, Quarrail dit à Guénot :

— Citoyen, qu'attends-tu pour partir ?

Mais Pierre l'arrêta en disant :

— Monsieur, partirez-vous sans rétracter le refus qui retardera l'heure de mon bonheur, s'il ne l'empêche pas de sonner ? Mettez, je vous en conjure la main de votre nièce dans la mienne, pure, je vous le jure, de toute action déloyale ou mauvaise. Au nom de nos communs aïeux, accordez-moi d'être son appui et son guide.

Comment, par un refus catégorique, désespérer ce malheureux jeune homme ? Quarrail ne l'osa pas, mais décidé, moins que jamais, à s'allier aux Précour, le descendant des Huguenots se rappelant une des sentences habituelles de sa grand-mère, si fière de son nom, si disposée à tout sacrifier à la gloire des Lusange, et qu'elle répétait en guise d'avertissement à ses fils, dit en scandant ses mots :

— Quand les pères mangent des raisins verts, les dents des fils en sont agacées. Nous ne

suivrons jamais les mêmes voies, vous ne pouvez...

Il allait dire : Etre mon neveu, quand l'entrée de Précour laissa sa phrase inachevée.

Le conventionnel, rouge, les yeux hagards, passa à travers les gens qui obstruaient l'antichambre et qui, devinant qu'il avait le droit d'être là, s'écartèrent devant lui.

A sa vue, un soupir de soulagement et d'espérance jaillit des lèvres de Madame de Précour, de Pierre et d'Alix, pendant que Précour, haletant par la précipitation avec laquelle il avait gravi l'escalier, disait à Quarrail, prêt à sortir :

— Mon cousin, ne partez pas avant que je sache si vous êtes obligé, légalement, de suivre ces hommes. Et, devinant d'un coup d'œil le chef de la bande, il écarta d'un geste autoritaire, les gens placés entre lui et Guénot et demanda :

— Citoyen, de quoi mon cousin est-il accusé ?

Guénot, si rogue quand il n'avait en face de lui que des femmes et un jeune homme, qu'il jugeait sans conséquence, regarda humblement le conventionnel et dit :

— D'avoir refusé d'obéir à l'arrêt qui interdit, à moins de permission spéciale, à tout ex-noble d'habiter Paris et sa banlieue. Ton parent, en refusant d'obéir à la loi, s'est mis

hors la loi, donc, son arrestation est juste.

— Puis-je voir son mandat d'arrêt?

— Ce n'est pas l'usage de les montrer, mais ne voulant rien refuser à un conventionnel, tu vas le voir.

Et Guénot, tirant la néfaste pièce d'un crasseux portefeuille, la tendit à Précour en disant :

— Oh ! tu peux l'éplucher, elle est en règle !

On eût entendu une mouche voler, car tous les assistants, pourtant si différents d'éducation et de principes, comprenaient que le moment était solennel, et regardaient avidement ces deux hommes se disputant la vie d'un troisième.

Tant qu'à Madame de Précour et à Alix, trop confiantes dans le pouvoir de leur tuteur et mari pour douter qu'il ne chassât ces intrus du splendide salon où leur présence détonnait, elles voyaient déjà Quarrail hors d'affaire.

Pierre, moins optimiste, ne perdait pas un jeu du visage de son père, afin d'y voir l'effet que lui produisait la lecture du mandat, et la foule, indifférente ou hostile, attendait silencieuse, la fin de cette arrestation mouvementée.

Précour le lut deux fois ce mandat fatal, et pâle à croire qu'il allait défaillir, le remit à Guenot, en murmurant :

— Oui, il est en règle !

A ces mots, qu'il devina plutôt qu'il ne les entendit, Blot, très inquiet de savoir comment tourneraient les choses, poussa un soupir de soulagement ; et trop heureux pour ne pas manifester sa joie, cria avec force :

— Et tout patriote n'a qu'à s'en réjouir !

Madame de Précour, bouleversée par la pâleur, la consternation de son mari, bondit sous l'exclamation de cet homme. secrètement redouté, mais qui, pourtant, n'était qu'un valet, et hors d'elle s'écria :

— Comment êtes-vous ici, sans y avoir été appelé ?

Comment osez-vous y élever la voix ? Sortez, sortez immédiatement !

Le portier obéissait depuis trop longtemps à Madame de Précour pour lui résister. Aussi, oubliant l'égalité républicaine, qui le faisait l'égal de cette aristocrate et sa dignité de Jacobin, qui le mettait hors pair, obéit instinctivement, en disant à mi-voix :

— L'arrogance sied mal à une ci-devant, en relation avec un suspect, on le verra bientôt.

Puis une fois sur le palier, terrain neutre, il cria :

— Brutus, veille bien, ou tu seras refait !

Quarrail regarda affectueusement Madame de Précour, et dit doucement :

— Mon amie, pourquoi vous abandonner à votre généreux courroux ? oubliez-vous qu'en

ce temps abominable, la pitié est un crime. Dieu veuille que ce misérable portier ne vous fasse pas repentir de la vôtre... adieu..

Et comme il se dirigeait vers la porte, Alix dit d'un accent déchirant à son tuteur.

— Vous le laissez emmener ! Mais si votre titre de conventionnel ne vous donne pas le pouvoir d'empêcher l'arrestation du chef de votre famille, quelle en est la puissance ?

— Hélas, il ne peut entraver l'action de la loi et je dois, quelque douleur que j'en éprouve, laisser partir votre oncle. Mais ce titre impuissant à cette heure m'aidera à lui faire recouvrer la liberté.

— Je vous dispense et vous défends au besoin de vous occuper de moi, dit sèchement Quarrail.

— Vos démarches pour améliorer une situation, que mieux que personne, vous savez désespérée, seraient inutiles et...

— Vous vous trompez, il compte un grand nombre d'amis dans les comités et son crédit, à la Convention, est reconnu, même de ses adversaires.

— Qu'il le garde pour ceux qui y feront appel ! Ne comprenez-vous pas que même le croyant étranger à mon arrestation, je refuserais ses services !

Précour fit un pas vers Quarrail et pâle, les yeux dilatés de surprise et d'horreur, il balbutia :

— Qu'avez-vous dit ! — Même le croyant étranger ?...

Non, non, l'infâme pensée que j'aie pu contribuer à votre arrestation, n'a pas germé en vous.

J'ai mal compris, ou mal interprété vos paroles, que je vous supplie d'expliquer.

Grâce au silence observé depuis l'entrée de Précour, ce cri de protestation indignée fut entendu de tous ; et tous, les plus rudes, les plus incultes, sans savoir si l'accusation, qui la motivait était fondée ou fausse, saisis par l'angoisse qu'exprimait le visage du malheureux conventionnel, attendaient anxieux ce que Quarrail allait dire.

— Cherchez à qui profite le crime et vous en connaîtrez l'auteur. Moi mort, votre fils épouse Alix et vous héritez de ma terre, dont vous saurez bien empêcher la confiscation ?

Sous cette voix mordante, où se sentait le mépris et la haine que la victime peut concevoir pour le bourreau, Précour chancela. Il porta la main à son front humilié et dit d'un air égaré :

— Grand Dieu, de quelle faute me punis-tu pour que cet homme, jusque-là juste et bon, m'impute un pareil forfait ? Puis secouant la tête, comme s'il rejetait l'inique accusation, il la releva fièrement et s'adressant à sa femme, à son fils, il dit avec feu :

— Valentine, Pierre, Alix, vous tous compagnons et témoins de ma vie, me croyez-vous capable de trahir un parent, de dénoncer mon hôte?

Madame de Précour dont les yeux bruns, si placides d'ordinaire, lançaient des éclairs, se jeta dans les bras de l'homme qu'elle aimait d'une si exclusive et confiante tendresse, et dit avec indignation :

Comte de Quarrail, une calomnie flétrit celui qui la prononce, plus que celui qui en est la victime. Puisse Dieu vous pardonner la vôtre, que moi, je ne vous pardonnerai jamais !

Et pendant que Pierre, le cœur gonflé à croire qu'il allait faire éclater sa poitrine, serrait la main de son père, si cruellement méconnu, Alix protestant contre cette monstrueuse accusation s'éloignait de son oncle pour se joindre à cette famille éprouvée. Groupe formé par l'estime, l'affection, l'amour filial et conjugal, que rien ne pouvait désunir.

Retrouvant sous leurs baisers et leurs larmes la force, la foi en leur immuable tendresse, Précour pressa contre lui ces êtres si chers, et dit d'un ton que sa pitié pour un parent abusé faisait moins amer qu'attristé :

— Monsieur, si le malheur n'a pas égaré votre raison, si vous avez conservé le moindre sentiment d'équité, vous rétracterez l'infâme parole contre laquelle proteste ma vie entière. Me lais-

ser sous le coup d'une pareille flétrissure serait m'infliger une tache plus outrageante que le soufflet dont vous meurtririez ma joue, ce serait me condamner à mourir, car je ne saurais vivre déshonoré !

Sans répondre, Quarrail alla vers Guénot et Machu d'autant plus intéressés par cette scène, qu'ils en connaissaient les dessous, et dit sèchement :

— Qu'attendez-vous pour partir ?

Rappelé à ses obligations professionnelles, Guénot fit signe aux soldats d'avancer, et Quarrail se plaçant entre eux, de lui-même, sortit en saluant Madame de Précour. Puis, lançant à sa nièce un regard d'indicible tendresse, il dit à mi-voix. Adieu, Alix, Dieu vous garde !

Mme de Précour, outrée qu'il n'eût pas daigné répondre à son mari, s'arracha des bras de celui-ci et faisant un pas vers Quarrail, s'écria d'une voix que l'indignation et la colère faisaient trembler.

— Comte de Quarrail, nous quitter sans dire la parole qui innocente votre cousin est un crime familial dont rien ne vous lavera jamais. N'attendez pas qu'il soit trop tard pour réparer le mal que vous avez fait. Vous regretterez et pleurerez votre injustice, je le sais...

— Non, ce n'est pas une injustice !

Et sur ces cruelles paroles, Quarrail s'élança dehors.

Madame de Précour revint vers son mari, qui, malgré les yeux braqués sur eux, la prit dans ses bras et la serra contre lui à la faire crier, si la douleur morale parvenue à son paroxysme ne l'eût rendue insensible à la souffrance physique.

— Vous, vous, être témoin de mon humiliation !

— Oh ! chère femme ! il me reste à le sauver ou à mourir !

Dès que l'appartement fût débarrassé des gens qui l'obstruaient, Précour dit à sa femme :

— Il n'est que minuit. S'il y a séance de nuit aux Jacobins, Robespierre y est encore. J'y vais.

Quoique toujours malheureuse des sorties nocturnes de son mari, qu'elle cherchait toujours à empêcher, Madame de Précour s'inclina en signe d'assentiment. Elle comprenait trop la nécessité d'agir sur-le-champ, pour l'engager à remettre au lendemain une démarche dont la promptitude assurait le succès. Sans lui adresser aucune de ses recommandations habituelles, elle lui tendit le front, en implorant mentalement Dieu.

— Si mon père y consent, je l'accompagnerai, dit Pierre, en regardant sa mère.

— Oui, oui, accompagnez-le !

Mais ses yeux tombant sur le bras du jeune

homme, elle reprit : — Non, restez, Louis le suivra.

— Quelque dévoué qu'il soit, je ne lui laisserai pas ce soin, mais soyez sans crainte je serai prudent !

Et Pierre courut après son père, déjà rendu au milieu de l'escalier.

Restées seules, Madame de Précour et Alix s'approchèrent d'une des fenêtres restée ouverte, afin que l'air corrompu par les émanations de la foule, se renouvelât et s'y accoudèrent. Toutes deux écoutant le bruit des pas du père et du fils, qui, diminuant, peu à peu, finit par devenir imperceptible.

Quoique le voisinage du club des Jacobins diminuât le danger des mauvaises rencontres et rassurât un peu les deux femmes, elles étaient trop impressionnées par ce qui venait de se passer pour ne pas avoir les plus tristes pensées, dont une revenait tenace et troublante: Comment le hautain et tout puissant tribun allait-il accueillir Précour ? En toute circonstance, il lui témoignait un certain bon vouloir, mais de là, à une protection efficace, il y avait loin.

Fatiguée d'imaginer ce qui aurait lieu entre Robespierre et son mari, Madame de Précour s'était mise à prier. Restée fidèle aux croyances de sa jeunesse, elle remettait, à tout sujet d'alarmes, son sort et celui des siens entre les

mains de Celui dont découle toute puissance.

Alix, moins croyante que sa cousine, ne priait pas; mais se creusait l'esprit pour trouver le moyen de tirer son oncle de prison. Et comme aucun ne la satisfaisait entièrement, découragée, elle se mit à pleurer.

Madame de Précour était à peine au tiers de sa prière, quand des pas lointains, mais qu'une oreille d'épouse et de fiancée ne pouvait confondre avec d'autres, résonnèrent au loin.

— Les voilà ! s'écria Alix.

— Je le pense aussi : pourtant ils ne devraient pas revenir si vite.

Et Madame de Précour, ayant écouté un instant encore, pour être sûre que c'était bien son mari et son fils, qu'elle entendait, alla, enfin convaincue, dans l'antichambre, pour leur ouvrir avant qu'ils n'aient sonné.

— Le club venait d'être fermé, et n'ayant pas osé aller chez Robespierre à une heure aussi tardive, je reviens sans avoir rien fait.

Et sans avouer combien ce retard le peinait, il écouta sa femme lui dire simplement :

— Vous vous y rendrez demain à la première heure. En lui parlant chez lui, vous pourrez le faire moins à la hâte.

Il hocha la tête sans répondre.

Et tous gagnèrent leur lit où la crainte et la douleur les tinrent éveillés, toute la nuit.

QUATRIÈME PARTIE

Le lendemain, après une nuit employée á réfléchir á tous les moyens de faire élargir Quarrail, afin de s'arrêter au meilleur, Précour se décida á suivre sa première pensée : á s'adresser á Robespierre.

Quoique membre de la plaine, il n'était mal avec aucun des conventionnels, faisant partie des comités ; mais outre les rapports de voisinage, qui le rendaient plus familier avec le tout puissant tribun, qu'avec aucun de ses collègues, Robespierre était encore désigné à son choix par les fonctions qu'il remplissait au comité de police.

Sans partager entièrement la croyance populaire qui voulait qu'un prévenu recommandé

par Robespierre, fut toujours innocent aux yeux de Fouquier-Thinville, il ne méconnaissait pas l'importance de son appui.

Vers dix heures, il se rendit chez le menuisier Duplay, dans la maison duquel logeait le tribun, mais ne fut pas reçu. Il s'y présenta cinq fois dans la même journée, et chaque fois, la femme ou la fille de Duplay, gardiennes vigilantes du logis, l'éconduisirent.

Craignant d'avoir été consigné, mais résolu, coûte que coûte, à voir Robespierre, vers cinq heures, il s'installa dans la boutique d'un libraire, vis-à-vis la maison des Duplay.

Sûr, alors, de ne pas le manquer, car Robespierre, inscrit pour parler aux Jacobins, devait certainement s'y rendre ; il attendit sa sortie.

Après trois heures de faction, vers huit heures, il fut payé de sa persévérance : le tribun parut.

Entouré d'une dizaine de patriotes qui, depuis l'attentat de Cécile Renaud, ne le quittaient plus, Robespierre laissant à son escorte la surveillance qu'elle s'était bénévolement imposée, marchait les yeux rivés au sol.

Précour courut à lui, mais, violemment repoussé par ses gardes du corps, il se voyait sur le point de ne pouvoir lui parler, quand le menuisier Duplay le reconnaissant s'écria :

— Mais c'est le conventionnel Précour !

Cette exclamation, tirant Robespierre de sa

préoccupation, feinte ou réelle, il leva la tête et fit signe à ses séides de laisser approcher l'homme qu'ils repoussaient.

Alors, sans s'arrêter, mais ralentissant le pas, le tribun demanda à Précour de sa voix rèche, que son rude accent du Nord rendait si peu euphonique :

— Tu as à me parler ?

— Oui, je viens te prier de me rendre le plus signalé des services, tout en faisant une bonne action.

Un sourire sarcastique tordit les minces lèvres du tribun, qui dit dédaigneusement :

— Une bonne action ? Chaque jour on m'en propose d'innombrables ; mais le plus souvent ma conception des choses est si différente de celle des promoteurs des affaires présentées que je ne puis m'en occuper. — Mais, en tout cas, ajouta-t-il en empêchant Précour de parler, ce n'est ni le lieu, ni l'heure d'un entretien. Viens chez moi demain, tu m'y parleras à loisir.

— Je m'y suis présenté cinq fois aujourd'hui sans être reçu.

— Je donnerai des ordres pour qu'il en soit autrement demain.

Et écartant Précour d'un geste autoritaire, qui, mieux que des paroles, montrait son intention de ne plus l'écouter, le froid et dogmatique tribun, se remit en marche.

Ses compagnons, qui s'étaient discrètement écartés se rapprochèrent, et tous pressant le pas s'éloignèrent.

Dans la crainte de nuire à la cause qu'il avait à cœur de gagner, Précour n'osa le retenir et, défaillant de fatigue et de faim, rentra chez lui.

Le lendemain matin, dès huit heures, Robespierre quoiqu'ayant passé une partie de la nuit aux Jacobins, travaillait à une pétition que, d'accord avec Couthon, il allait faire présenter à la Convention.

Son cabinet de travail, tout en affectant la simplicité républicaine, ne manquait pas d'élégance et son image s'y voyait sous toutes les formes.

Ses portraits au crayon, au pastel, à l'huile étaient accrochés aux murs, et ses bustes en marbre et en bronze ornaient la cheminée et la console.

Des livres rares, contenus à grand peine dans deux bibliothèques, débordaient sur tous les meubles. Les œuvres de J.-J. Rousseau placées en évidence sur un bureau à la Tronchin étaient remplies de signets, marquant les pages à consulter. Celles de Démosthène et de Cicéron, écrites en leur texte d'origine, prouvaient par l'usure des vólumes, qu'elles aussi étaient souvent lues.

Les rideaux- en serge verte, soigneusemen

tirés, tamisaient la lumière que supportait mal la vue affaiblie du tribun. Cette pièce froide et nette, au carreau rouge couvert au milieu d'un maigre tapis, convenait bien à cet homme rigide, dont la dureté naturelle, augmentée par les circonstances, devait devenir insoutenable et le perdre.

Imbu des idées jacobines, qui poussées à l'extrême, devaient faire sombrer la Révolution si généreuse, si fraternelle à ses débuts, dans les excès de la terreur, il en était l'infatigable propagateur. Promoteur des plus intolérables combinaisons de la fameuse société, depuis l'emprunt forcé jusqu'au droit de réquisition, Robespierre en semblait la vivante personnification. Comptant pour rien l'individu et pour tout la communauté, il disait que, par un accord, tacitement accepté, tout citoyen appartenait à l'État et le lui prouvait en lui ôtant, non seulement ses biens, dont il pouvait faire mauvais usage, mais encore la vie.

Penser autrement que les Jacobins et leur porte-parole Robespierre, était se rendre indigne d'exister, et refuser d'accepter leur pesant joug, était mériter la mort.

Idole de la célèbre société, dont l'appui, croyait-il, le faisait invulnérable, Robespierre en retour, s'ingéniait à augmenter son prestige. Jamais il n'eût présenté une motion à la Convention sans qu'elle n'eût été discutée et

approuvée aux Jacobins, et rejetait impitoyablement toute nouvelle loi qui n'avait pas leur sanction.

Inféodé à eux, Robespierre portait le faix des actes impitoyables, qu'ils jugeaient nécessaires pour conserver la liberté !

Acculés sous des doctrines impossibles à mettre en pratique, et que cependant, ils imposaient, les Jacobins et Robespierre étaient forcés d'imprimer à l'Etat une marche, contre laquelle répugnait la conscience des neuf dixièmes des Français.

Ne reculant devant aucun moyen pour faire triompher les principes, qu'ils jugeaient aptes à régénérer le peuple, ils disaient hautement, qu'il fallait anéantir la moitié des Français pour façonner l'autre moitié à leur image.

Qu'importait à des fanatiques, s'imaginant agir pour les générations futures, que la génération vivante, imbue, selon eux, de principes immoraux et d'idées sans grandeur, fut sacrifiée ?

Considérant l'homme un bien immobilier appartenant à l'Etat, ils supprimaient ceux qui n'acceptant pas le nouvel ordre des choses, pouvaient lui nuire.

Eblouis par leur rêve de future félicité, les Jacobins ne s'apercevaient pas qu'ils poussaient le pays à l'anarchie, et ensuite, par besoin d'ordre, de sécurité, au despotisme.

Ce jour-là, Robespierre qui, déjà, depuis quelque temps, était en mauvais termes avec une partie des dix membres du comité de salut public, et n'assistait plus aux séances, était particulièrement morose.

La veille, pour la première fois depuis trois ans, son discours aux Jacobins avait été mal accueilli.

Des marques d'improbation, des interjections malveillantes s'étaient mêlées aux applaudissements de ses fidèles, d'autant plus outrés qu'ils avaient à vaincre des opposants. Malgré leurs efforts, Robespierre avait eu la mortification de voir une partie de l'auditoire, se tourner contre lui.

Il avait beau se dire que ces attaques, payées par Collot d'Herbois, Barrère et Billaud-Varenne, n'avaient aucune portée, il en conservait une pénible impression.

Les trois membres du comité de salut public dont les manœuvres souterraines, l'avaient éloigné des séances, osaient l'attaquer au grand jour pour la première fois ! Ils ne craignaient donc pas de divulguer leur inimitié, qu'ils eussent dû, pour tant de raisons, tenir secrète ? Afin d'assouvir leur rancune, ils n'hésitaient pas à réjouir les ennemis de la République, à l'affût de tout désaccord entre les gouvernants. Patriotes, sans véritable patriotisme, ils entraient en lutte avec l'orateur, toujours acclamé

aux Jacobins, et à la Convention ? Eh bien, il l'acceptait, leur défi, certain que le peuple serait avec lui. Des Collot, des Barrère, des Billaud le vaincre ? Mais douter de triompher d'eux, serait méconnaître sa force. Cependant ces adversaires méprisés, étaient soutenus par une partie de la Montagne ? Mais devait-il se préoccuper d'une infime minorité, dont ses amis auraient promptement raison !

Quand donc serait-il délivré de ces hommes sans pudeur, qui entravaient le bien, déjà si difficile à accomplir ? Et il était malade. Ses nerfs surmenés, ne lui permettaient plus le moindre repos. Son échec de la veille, loin de l'exciter au combat, avait anéanti sa force de résistance. Ebranlé par une nuit d'insomnie, il se demandait si ses forces ne le trahiraient pas ? Entouré d'ennemis, sachant que la moindre défaillance l'empêcherait de mener à bien la tâche entreprise et craindre de s'arrêter avant l'heure, quelle désolante pensée !

On lui conseillait de prendre du repos ! Conseille-t-on au soldat sur la brèche de se livrer au sommeil ? Il se leva, et marchant fièvreusement dans la pièce, dit tout haut : — Marche, va jusqu'au bout, machine trop faible pour l'âme qui t'anime, va jusqu'au jour du triomphe, et, alors tu t'arrêteras ? Cromwell, glorieux régicide, qui a élevé ta patrie si haut, te

serais-tu arrêté ? Ramasserai-je, comme toi, la moisson que je sème !

Puis, pensant aux grands révolutionnaires qui entrés en même temps que lui dans l'arène, l'avaient précédé dans la tombe, il tressaillit. Pourquoi les Girondins, si jeunes, si courageux, si nobles devant un trépas immérité, s'offraient-ils à son esprit. Ensuite ce fut le tour de Camille Desmoulins, à la proverbiale laideur, mais pétillant d'intelligence. Enfin les deux patriotes récemment immolés : Danton et Hébert, qu'on l'accusait d'avoir poussés à l'échafaud, se présentèrent comme les autres. Ces victimes de la fatalité, punis, peut-être avec rigueur, mais justice, lui annonçaient-elles que son tour approchait ?

Il secoua la tête, comme pour chasser ces troublantes visions, dues à un surmenage intellectuel et murmura :

— Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ! Entre vous, que vos fautes ont obligé le peuple à sacrifier et moi son incorruptible et pure idole. Tous mes efforts ne tendent-ils pas à son bonheur ? Il le sait et il m'aime !

Rasséréné par cette pensée, il allait se remettre au travail, quand la citoyenne Duplay, ouvrant la porte, s'effaça pour laisser passer un visiteur qu'elle annonça triomphalement :

— Le citoyen Saint-Just !

Le visage de Robespierre s'éclaira d'une

joyeuse surprise, et s'élançant au devant de son collègue, il l'embrassa avec une effusion bien rare chez lui et s'écria :

— Toi ! toi, ici ? Je ne t'attendais que demain !

— A force de presser les postillons, j'ai gagné une journée.

— Ah ! mon ami, quelle joie me cause ta venue !

Et après avoir installé son jeune collègue à la Convention dans un fauteuil, Robespierre demanda avec un intérêt sous lequel perçait une sourde envie : — Et ta triomphante armée a-t-elle trouvé de bons quartiers dans les villes nouvellement conquises? Le peuple vous a-t-il bien accueillis ?

— Hum..... l'ivresse des rares libéraux dissimulait mal l'abattement du reste de la population.

— Elle n'est pas encore apte à apprécier les biens que nous lui portons. C'est une éducation à faire. Vos victoires la faciliteront. Victoires chèrement achetées, mais qui, néanmoins, mettent Carnot au pinacle.

— Elles seraient attribuées à son plan ?

— Sans doute.

Allons, j'ai bien fait d'accourir ! Mais, j'étais tellement persuadé de la nécessité d'être ici, que même, ne m'eus-tu pas appelé que j'eusse abandonné l'armée pour venir mettre les choses au point.

— Que veux-tu dire ?

— Que le plan de Carnot, en empêchant de réaliser celui de Pichegru, une des plus heureuses conceptions militaires qu'ait jamais trouvé un général, a été néfaste à la France. Le plan de Pichegru était dix fois supérieur à celui que lui a imposé le Comité de salut public. Laissant le duc d'York sur l'Escaut, près de Tournay, Pichegru battait Clerfayt en Flandre, et après l'avoir détruit, repassait l'Escaut, et coupait le duc d'York qu'il empêchait de se réunir à Cobourg. Prenant ensuite Cobourg par derrière, il le battait tout en se rapprochant de la Meuse. Au lieu de ce plan simple, facile, qui nous permettait de battre l'ennemi isolément, on nous prescrivit de longer les côtes de l'Océan, et de nous emparer des ports de la Flandre. C'était donner le temps à Cobourg et au duc d'York de se joindre et nous obliger, au lieu de détruire les ennemis, les uns après les autres, à subir leurs forces réunies. Sans le défectueux plan de Carnot, nous n'eussions pas été obligés de livrer deux batailles à Clerfayt, à Maucroen et à Coutraz, ensuite de nous mesurer avec Cobourg et le duc d'York réunis. Oui, nous les avons vaincus, mais nous les vainquions également avec le plan de Pichegru et la France eût épargné les cruelles pertes dont elle paie ses victoires.

Alors, pour cette fois, l'organisateur de la victoire était en faute, s'écria Robespierre, dont l'âpre et sec visage rayonnait d'envie satisfaite.

— Le plan de Carnot était si imparfait, que j'ai dû prendre sur moi de le modifier. N'avait-il pas prescrit de détacher seize mille hommes de l'armée de Jourdan ? Ordre aussi inepte que dangereux, dont les généraux m'ont facilement démontré l'absurdité et, qu'à mes risques et périls j'ai empêché d'exécuter.

Les paroles du jeune conventionnel causaient tant de joie à Robespierre, que malgré son habileté à dissimuler ses impressions, il ne put les cacher.

Entendre critiquer le collègue intègre et loyal, dont il était sourdement jaloux, lui était une jouissance à nulle autre pareille.

Carnot, tout à sa patriotique besogne, étranger aux rivalités, aux haines qui divisaient les autres membres du Comité de salut public, lui était par cela seul, antipathique. Puis, outre la satisfaction de sa haineuse envie, il comptait en prouvant la faiblesse du plan de Carnot qu'avait approuvé le Comité, affaiblir son autorité et diminuer le prestige que lui valait cette glorieuse campagne de Belgique.

Pour bien apprécier la joie du tribun, il ne faut pas oublier qu'en cessant de paraître aux séances du Comité de salut public, il s'était

mis dans la triste situation de rester étranger à ses décisions, et que les récentes victoires, l'empêchant de réveiller les fureurs révolutionnaires à son profit, lui étaient néfastes. Comment persuader à un peuple victorieux que tout allait mal !

Savoir que nos victoires eussent pu être aussi décisives et moins meurtrières si le Comité de salut public eut laissé agir le général, le consolait. Ne pouvait-il pas dire que lui présent, il eut fait modifier ou changer le plan de Carnot.

Déjà aux Jacobins, il avait bien cherché à diminuer la portée des triomphes préparés par d'autres, en insinuant que les alliés ne se retiraient si promptement, que pour revenir avec de nouveaux renforts. Mais muni des renseignements de Saint-Just, que ne dirait-il pas ?

Il prouverait au peuple que ces victoires dont il exultait, avaient été trop chèrement achetées, et que ses collègues du Comité de salut public, privés de ses lumières, étaient incapables de faire une œuvre sans défaut.

— Alors, le plan que nos collègues ont préconisé a fait inutilement couler le sang de nos soldats répétait-il, comme s'il ne pouvait se lasser d'entendre rabaisser l'homme de génie qu'il jalousait.

— Je le prouverai au plus inepte conventionnel.

— Il faut te hâter de le faire.

— Je parlerai à la première séance, à moins qu'on ne m'empêche de paraître à la Convention.

— Que dis-tu donc ?

— Lebas, qui est venu au-devant de moi, m'a prévenu que le Comité, furieux de mon retour à Paris, doit me renvoyer immédiatement à l'armée, que j'ai quittée sans ordre.

Une vive rougeur monta au pâle visage de Robespierre, pendant que Saint-Just ajoutait :

-- Ils disent qu'ils ne me souffriront pas vingt-quatre heures à Paris.

— Je les comprends ! L'appui que tu m'apportes à l'heure où toutes nos institutions libérales sont en jeu, m'est trop précieux pour que nos ennemis n'essaient pas de t'écarter du lieu du combat. Comme si je permettrais ton éloignement ! Ils se figurent donc mon influence amoindrie chez les Jacobins, détruite à la Convention. Lebas a dû te dire le contraire. Malgré les sourdes attaques de nos ennemis, jamais elle n'a été plus puissante. Ta présence m'est trop utile à Paris pour que je ne t'y garde pas ! De vils intrigants nous sépareraient, toi, Couthon et moi ? Ils auront beau presser sur nos collègues, ils ne parviendront pas à séparer le triumvirat qui, malgré leurs clameurs, sauvera la République !

— Qui, sous peine d'être détruite, doit sortir

grande, forte, indestructible de la crise que nous traversons.

Comment Robespierre, habitué aux luttes parlementaires, n'en ignorant pas les dangers, n'eût-il pas été troublé du coup dont ses ennemis le menaçaient ? Eloigner Saint-Just à l'heure de la bataille, était le priver, lui, capitaine, de son premier lieutenant.

Ne voulant pas décourager le jeune conventionnel, en lui avouant ses inquiétudes, il fit blanc de son épée, et dit d'un ton qui, s'ils l'eussent entendu, eût donné à réfléchir aux trois conventionnels qui menaient la campagne contre lui, Couthon et Saint-Just : Je les vaincrai !

Campagne qu'ils n'entreprenaient, assuraient-ils, que pour mettre un terme au régime de terreur que Robespierre, ses amis et les Jacobins avaient imposé à la France.

Après un instant de silence, Robespierre reprit amèrement :

— Ils me laissent Couthon, ce glorieux paralytique, dont le brûlant patriotisme soutient les forces chancelantes; mais si impropre à l'action. C'est trop ou trop peu ! Et je n'exterminerais pas ce parti des indulgents qui, si on le laisse faire, démolira, avant d'être achevé, l'édifice que nous avons créé ? Je laisserais vivre ces réactionnaires, dont tout le sang des patriotes n'apaiserait pas la haine secrète ?

Mais pour les vaincre, je donnerais dix fois ma vie, si j'avais dix fois à la donner ?

Pourquoi des paroles où des actes suffisent ? dit froidement Saint-Just. Le mépris de la vie, le patriotisme qui te fait le chef incontesté de ceux qui aiment le peuple, sont trop prouvés pour que tu aies à les proclamer. Ce qu'il faut c'est agir ! Si toi, le plus écouté de nous tous, tu ne chasses pas les vendeurs du Temple, il croulera bientôt sur nos têtes.

— Les assises en sont trop profondes pour que les coups d'un Callot, d'un Barrère et d'un Billaud les ébranlent !

— Les plus infimes ennemis peuvent nuire. Les nôtres ont un parti dans la Convention. Ne t'ont-ils pas déjà obligé à t'éloigner des comités, où ton ardente parole éclairait les patriotes et intimidait les traîtres dont fourmille toute assemblée.

— Si je n'assiste plus aux séances, Couthon n'en manque pas une.

— Malgré son zèle, il ne t'y remplace pas. Ami, reculer devant les railleries, les méchancetés calculées de ses détracteurs, c'est faire leur jeu. C'est montrer une susceptibilité incompatible avec les fonctions d'un chef de parti. Si tu ne veux compromettre la noble cause que nous soutenons, risquer nos libertés publiques si traîtreusement attaquées par nos adversaires, il faut, dès ce soir, retourner au

Comité de salut public, il faut y reprendre la place que tu n'aurais jamais dû quitter. C'est ta retraite qui a quintuplé l'audace de nos ennemis. Si tu étais resté sur la brèche, de façon à déjouer leurs pièges, oseraient-ils songer à m'empêcher de rester à Paris. Robespierre, cette fatale retraite doit cesser. Abandonner le terrain est un signe de défaite...

— Mais priver mes collègues de mon concours était montrer leur insuffisance, s'écria Robespierre en coupant la parole à Saint-Just.

— Insuffisance que le public est incapable de mesurer et que nos récentes victoires l'empêcheront de constater, répliqua vivement Saint-Just. Et cette abstention présentée par nos adversaires comme un signe de fatigue, fait croire aux gens à courte vue que tu cesses d'être suffisant pour la tâche que le peuple attend de toi.

— Mes discours aux Jacobins démentent leurs dires.

Puis, ne supportant pas qu'un de ses actes fût critiqué, Robespierre dit avec assurance :

— Saint-Just, sois sûr que ma retraite des comités, que mes amis, que toi-même, jugez funeste à notre cause, l'est plus encore à celle de nos ennemis. Le peuple, dont je possède l'entière confiance, tient en suspicion tout ce que je ne patronne pas. En me retirant des comités, je les ai déconsidérés. Vos victoires,

pendant quelque temps encore, peuvent diminuer l'effet de cette déconsidération, mais elle éclatera à la première occasion. Occasion que je ferai naître si elle ne se présente pas assez vite. Il fallait bien, et je l'ai fait, user de tous les moyens pour déconsidérer ces comités qui détiennent le pouvoir exécutif, qu'il faut leur arracher, et qui doivent, le jour où nous les abattrons, avoir perdu la confiance publique. En un mot, être assez méprisés pour que nulle voix autorisée ne s'élève en leur faveur.

— Les supprimer est une tâche ardue. Ils ont été trop utiles à la République pour que leur disparition n'irrite pas les patriotes.

— N'importe. Dussé-je être désapprouvé par les patriotes à courte vue, auxquels répugne tout changement, les comités périront. Leur existence étant incompatible avec la forme de gouvernement que nous comptons établir, leur disparition devient une nécessité absolue.

Saint-Just, peu soucieux d'entamer une discussion avec son orgueilleux et susceptible ami, dit avec tristesse :

— Nous ne sommes, malheureusement, pas à la période où nous imposerons nos idées, mais à celle du combat. Combat qui devrait être engagé depuis longtemps, et ne peut plus être ajourné. Quand l'ennemi connaît le mépris, la haine qu'il inspire, sait que nul arrangement n'est possible, temporiser est perdre

l'avantage de l'attaque. Robespierre, tous nos amis s'inquiètent de ton inaction, que beaucoup blâment. Qu'attends-tu pour frapper ces réactionnaires, qui amollissent le peuple ? se posent en victimes et calomnient les Jacobins, dont ils dénaturent les actes ? L'audace de la séquelle dantoniste a survécu à son chef ; il faut l'écraser, avant qu'elle n'ait gangrené l'esprit public. Les plus purs patriotes jugent la liberté en péril. Ils m'exhortent à te pousser en avant. Les feras-tu encore longtemps attendre ;

— Les impatients compromettent souvent les meilleures causes. Entamer la partie avant d'avoir placé tous ses pions sur l'échiquier, serait risquer de la perdre.

— Mais les ranger trop correctement est perdre un temps précieux. Si tu ne te sers pas de ton influence sur les sections pour les faire marcher, si tu tardes à exciter le mouvement révolutionnaire, qui obligera la Convention à nous soutenir, nos ennemis vaincront !

— Recommencer un trente-et-un mai, sans avoir en mains toutes les chances de succès, est un jeu périlleux.

— Peut-être, mais abandonner à ses adversaires l'avantage de l'attaque, ne l'est pas moins.

— Frapper à l'improviste est ôter, aux députés visés, le temps de se compter et d'agir. C'est les empêcher d'obtenir le concours des députés

de la Plaine. Cette partie de la Convention, toujours prête à s'incliner devant le fait accompli, est facile à subjuguer. En ce moment elle est aussi disposée à nous acclamer qu'à nous honnir. Ne laisse pas à nos ennemis le temps de lui persuader qu'un danger commun les menace. Il faut, sans retard, épurer la Convention des traîtres et des corrompus qui nous combattent, ou l'œuvre édifiée par tant de vaillants cœurs, succombera sous leurs coups.

Tu as à sauver la République et tu délibères!

Ebranlé par ces paroles que dictait la plus forte des convictions, celle d'un sectaire qui, possédé d'une idée fixe n'aperçoit pas les difficultés d'une entreprise hasardeuse, Robespierre tomba sur une chaise et appuyant les mains sur son front dit d'un ton qui trahissait ses hésitations, ses combats :

— Exiger la proscription et la mort de soixante députés, avant d'y avoir préparé les esprits me paraît impossible.

— Tu te grossis le danger. Lequel de ces soixante est plus fort que Danton, plus populaire qu'Hébert, plus écouté que Camille Desmoulins ? Quand de pareils hommes ont payé de leur tête l'opposition qu'ils faisaient à la marche que tu imprimais à l'État, tu hésites à te défaire de pygmées dont le peuple n'a cure ? Tu es maître de la force armée par Henriot, du tribunal par Coffinhal, Dumas et Fouquier-Thin-

ville, de la Commune par Pache et tu recules devant un Collot d'Herbois, un Barrère, un Tallien ? Mais tarder à mettre les sections sur pied, à faire déclarer par l'autorité municipale, que le peuple rentre dans ses droits souverains, c'est méconnaître ta force !

— C'est parce que je la connais que j'attends ! Quand le but visé peut être atteint sans troubler le pays, pourquoi risquer un coup d'État, toujours dangereux ? Je veux agir légalement. Avant peu je mettrai la Convention en demeure ou de perdre l'appui des Jacobins et de la Commune, ou de chasser de son sein une minorité indigne d'y siéger. Par le bureau de police, je suis au courant de ce qui se passe dans les comités et j'attends leur première faute contre la Constitution pour les attaquer.

Saint-Just eut un léger mouvement d'irritation et dit vivement :

— Et pendant ton inaction, Collot, Barrère et Billaud s'emparent des affaires, dont seul, tu décidais autrefois. Puis, chose plus grave, ils prennent de l'ascendant sur Carnot, Prieur et Robert Lindet qui, travaillant dix-huit heures sur vingt-quatre, acceptent par fatigue, par manque de temps pour les contrôler leurs accusations mensongères.

— Leurs calomnies n'empêcheront pas ces patriotes d'être avec nous le jour de la lutte. Tiens, lis ce discours que Couthon approuve.

Je le lirai ce soir aux Jacobins et demain à la Convention. Si tu trouves quelques corrections à y faire, mets-les en marge, j'en tiendrai compte.

Et Robespierre, prenant sur son bureau cinq ou six feuilles de papier, les tendit à son collègue, en ajoutant :

— Ce discours sera précédé d'une adresse, que présenteront les Jacobins et qui, aussi respectueuse dans la forme, qu'énergique dans le fond, éclairera la Convention sur les machinations que nos adversaires trament contre la liberté. Elle prouvera le péril que court le gouvernement révolutionnaire, si parfait en principe, sinon en fait.

— Tu t'attaches à des minuties et ranges la maison quand l'incendie la consume, mais, tu n'as jamais aimé les actions promptes, les seules décisives en temps de crise.

— Je tiens à rester dans la légalité, jusqu'au moment où la force des choses, nous en fera sortir. Cependant, si l'adresse des Jacobins, mon discours et le rapport de Couthon ne suffisent pas à éclairer la Convention, j'agirai. Si la Plaine restait sourde à notre appel, je n'hésiterais pas à déclarer le peuple rentré dans ses droits souverains, et alors, appuyé par ses magistrats municipaux et les sections, j'inviterais ce peuple abusé à aller délivrer la Convention des scélérats qui la corrompent.

Voilà le plan auquel Couthon et moi, nous nous sommes arrêtés, qui a l'approbation des Jacobins, et qui, je n'en doute pas, aura la tienne.

— Si tu l'exécutais immédiatement, je n'y trouverais rien à reprendre, mais tes atermoiements....

— Saint-Just, reprit Robespierre, en interrompant son ami, la Convention nous accordera la proscription ou la mort des soixante députés qui l'égarent, ou sera dissoute.

— On nous proscrit, reprit sèchement le jeune conventionnel, qui, désolé de voir Robespierre ne pas immédiatement attaquer des ennemis aussi audacieux que déterminés, en concevait les plus sinistres pressentiments.

Mais l'obstination, la suffisance de son collègue lui étant trop connues pour qu'il essayât de lui faire changer de résolution, il s'apprêtait à lire le discours destiné aux Jacobins et ensuite à la Convention, quand entra la citoyenne Duplay.

Elle ferma soigneusement la porte et s'approchant de Robespierre, dit à mi-voix :

— C'est encore le conventionnel Précour ; mais comme il assure que tu lui as donné rendez-vous, je n'ai pas osé le renvoyer sans t'avertir.

— En effet, j'ai promis de le recevoir ce matin, mais il arrive en un moment si peu opportun, que...

Devant l'hésitation du tribun, la jeune femme demanda avec un empressement qui ne laissait aucun doute sur son désir secret :

— Faut-il lui dire que tu es trop occupé pour le recevoir ?

— Ce ne serait que momentanément m'en débarrasser, il reviendrait. — Et, jetant un regard interrogateur à Saint-Just, Robespierre ajouta :

— Un groupe important de la Plaine vote avec lui....

— Cette raison suffit pour que tu le reçoives. Il serait peu habile, au moment de l'action, de mécontenter les recrues qu'on veut s'adjoindre. Robespierre fit un signe d'approbation et dit à la citoyenne Duplay :

— Reçois-le !

Mais au lieu d'obéir, la jeune fille vint encore plus près de Robespierre, et dit avec une hésitation, montrant sa répugnance :

— Alors, il faut l'introduire ? Si tu le voyais, peut-être, ne le recevrais-tu pas ? Son air est si étrange, son visage si bouleversé, que j'aimerais dix fois mieux le renvoyer, que le recevoir...

Saint-Just se mit à rire et dit avec moquerie :

— Que peux-tu craindre ? il est seul, nous sommes deux et ton père est en bas. Tu es vraiment poltronne.

— Ris, ris, tant que tu voudras, citoyen représentant, tes rires ne me guériront pas de mes craintes. Depuis, qu'en deux fois, on a tenté d'assassiner Robespierre, je ne vis plus, et l'homme le plus inoffensif m'est suspect.

— On me sait trop bien gardé ici pour encore essayer de m'y frapper, dit Robespierre avec une conviction qui épanouit le visage de la jeune Duplay.

— Si l'Être suprême, dont tu as rétabli le culte ne veillait pas sur son plus digne fils, qui protègerait-il ? répliqua la jeune fille tout en lançant un regard de tendresse au froid et sec tribun.

— Politiquement, ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux, s'écria Saint-Just. Ce retour aux idées religieuses, sans être la résurrection du culte aboli, a déplu autant aux catholiques qu'aux libres-penseurs. Et d'un ton qui disait ses appréhensions, le jeune conventionnel ajouta : — Le rôle qu'il a rempli le jour de la fête de l'Être suprême a déchaîné contre lui des jalousies et des haines qui pourraient nous êtres fatales. Puissions-nous n'en pas trop souffrir !

— Quoi qu'il arrive, s'écria Robespierre, que la moindre critique exaspérait, je me glorifierai toujours d'avoir combattu l'athéisme. Un athée étant incapable d'être un bon citoyen !

Et pour couper court à toute réplique, il dit vivement à la citoyenne Duplay :

— Fais entrer Précour.

Une seconde après, Précour, pâli par deux nuits d'insomnie, entra.

Il s'attendait à trouver Robespierre seul, aussi éprouva-t-il, en voyant Saint-Just, un vif mouvement de contrariété, qu'il ne put entièrement cacher. Cependant, il s'efforça de sourire, et tendant la main aux deux conventionnels, il dit à Robespierre :

— Merci de me recevoir, Robespierre, et crois bien que s'il ne s'agissait pour moi d'une question de vie ou de mort, je ne déroberais pas à la France un temps que tu consacres à son salut, à sa grandeur.

Chatouillé dans son incommensurable vanité, Robespierre répondit avec une aménité assez rare chez lui.

— Si tu as à me parler confidentiellement, nous passerons dans la pièce à côté.

Mais craignant de choquer Saint-Just, dont l'influence sur son collègue était connue, Précour dit vivement :

— Saint-Just peut parfaitement entendre ce que j'ai à te dire.

— S'il en est ainsi, assieds-toi et parle. J'écoute.

Mais comment sous les froids regards du tribun, sous les yeux ironiques et scrutateurs

de Saint-Just, se rappeler les paroles propres à émouvoir ces rudes et sèches natures ? car il fallait non seulement gagner Robespierre, mais son ami. Quoique ce dernier parut absorbé par sa lecture, Précour sentait qu'il ne perdrait aucune de ses paroles et que de ses deux adversaires, Saint-Just ne serait pas le moins redoutable.

Il soupira, et dit enfin :

— Robespierre, confiant en ton patriotisme, en tes lumières, sûr que toutes tes actions tendent au bien public, j'ai souvent, quelque opposition qu'aient pu faire mes amis, soutenu tes motions et essayé d'entraîner leurs votes. Si cette conduite ne me donne pas des droits à ton amitié, elle m'en donne, je veux du moins l'espérer, à ta bienveillance.

— Elle est acquise à tout patriote et nul, quand sa cause était juste, ne l'a réclamée en vain, dit emphatiquement l'orgueilleux tribun.

— J'en suis convaincu, aussi, n'ai-je pas hésité à faire appel à ta commisération. Voilà de quoi il s'agit. Un de mes parents, un vieillard, frappé d'un mandat d'arrêt par le Comité révotionnaire de Passy, et venu chez moi, pour y voir sa nièce, y a été arrêté...

— Ah ! dit Robespierre, dont le visage un instant rasséréné, avait repris la glaciale et autoritaire expression qui lui était habituelle.

— L'arrestation de ce vieillard, qui, occupé d'études scientifiques, est toujours demeuré étranger à nos luttes intestines, n'est due qu'à des haines de clocher, que tu ne saurais pas plus comprendre qu'approuver.

Saint-Just releva les yeux, attachés sur le discours, qu'il annotait, et dit en regardant Précour :

— Ton parent se nomme ?

— Lusange-Quarrail.

— Le chimiste ?

— Oui.

Renseigné, le jeune conventionnel se remit au travail, pendant que Précour disait à Robespierre :

— Robespierre, trop certain de tes principes, de ton équité pour croire que tu approuves des gens, qui sous le couvert d'un intransigeant patriotisme, exercent leurs vengeances personnelles, je viens t'implorer pour le parent, l'ami, dont l'arrestation me désespère.

— Et le motif de cette arrestation ?

— Sa résistance au décret obligeant tout ex-noble, à moins de permission spéciale, à quitter Paris et sa banlieue.

Et répondant au geste improbateur de Robespierre, Précour, sans le laisser parler, ajouta vivement :

— Oui, mon parent devait obéir. La loi contre les suspects, votée pour déjouer les

tentatives liberticides des royalistes, était, lorsqu'elle fut promulguée, indispensable à la sûreté de l'État, au salut de la République, mais est-elle encore nécessaire ? Mais voyant l'âpre visage du tribun se rembrunir, Précour se hâta d'ajouter :

— Certes, mon cousin eut tort ; mais un vieillard abandonne si difficilement la demeure que lui rend familière une longue résidence que sa résistance est naturelle. Ensuite, fort du libéralisme qui lui fit abandonner une charge à la cour et acclamer avec enthousiasme l'ère de liberté que nous devons aux institutions actuelles, Lusange se crut fondé à rester auprès de Paris, dont les bibliothèques lui étaient indispensables pour continuer ses travaux de chimie dont le public bénéficie.

— Ton parent, dit dédaigneusement Robespierre, est sans doute un de ces feuillants qui acclamèrent la Révolution tant qu'elle respecta leurs prérogatives et privilèges ; qui en restèrent partisans tant que la cour et Lafayette dominèrent les sans-culottes, mais qui, depuis les conquêtes du peuple en sont devenus les adversaires.

— Lusange Quarrail, tout à ses travaux.....

— Ces tièdes et pusillanimes amis de la liberté, reprit le tribun, en imposant silence du geste à Précour, — incapables de supporter les obligations qu'elle impose, ont reculé

devant la nécessité de se soumettre au droit commun. L'impôt forcé, l'égalité civile, les hautes et nobles institutions démocratiques, qui sont l'honneur de l'humanité, les ont déconcertés. Furieux de ne pouvoir enrayer la marche de notre glorieuse Révolution, avant qu'elle n'ait détruit les abus, dont la jouissance était un défi à la fraternité, ces soi-disants libéraux en sont devenus les plus acharnés détracteurs, les plus redoutables ennemis.

Précour, atterré qu'un de ses arguments tournât contre son cousin, comprit mieux que jamais la distance qui séparait les anciens libéraux, promoteurs des libertés civiles, des Jacobins. Ces fils dégénérés, qui, après avoir fait sombrer dans la tyrannie de la plèbe, une révolution si noble, si fraternelle à son début, ne pouvaient que renier leurs pères. Il garda un instant le silence, et reprit découragé :

— En tout cas, un savant absorbé par ses travaux ne saurait être un bien dangereux adversaire. Robespierre, en qualité de directeur du bureau de police, tu as le pouvoir de mettre en liberté, ou d'envoyer devant le tribunal révolutionnaire, tout nouvel incarcéré. Tu tiens en tes mains le sort de mon cousin. Si tu veux qu'à l'estime, qu'à la sympathie que tu m'inspires, s'ajoute une éternelle reconnaissance, rends, oh! rends, je t'en supplie, la liberté à Lusange-Quarrail.

— Même, par considération pour toi, je n'élargirais pas un homme sans être convaincu de son innocence. Un homme que les Jacobins de Passy jugent ennemi de la République.

— Ennemi si impuissant que le combattre serait exercer sa vengeance sur un homme abattu, serait une cruauté inutile.

Saint-Just leva sa belle tête de vingt-six ans, et de ses lèvres, teintées par un sang généreux, d'où n'auraient dû sortir que des paroles de paix et de pitié, s'échappèrent ces mots, rendus significatifs par l'âpre conviction qui les dictait :

— Le droit à l'existence n'est dû à l'individu que par le consentement de la communauté. Celui qui nuit le moindrement à cette communauté, en sera supprimé au nom de l'intérêt général.

— La communauté a certainement le droit de se garder, mais dans le cas présent ce serait donner des coups d'épée dans l'eau, mon parent.....

Mais, sans laisser continuer Précour, Saint-Just reprit avec rudesse :

— En ne se conformant pas à la loi, s'est mis hors la loi.

Et Robespierre, de son ton dogmatique, dit à son tour :

— Tant qu'un ennemi de la République n'a perdu ni la vue, ni l'ouïe, ni la parole, il peut

nuire, et sa disparition s'impose. D'ailleurs délivrer la société d'un parasite est contribuer au bien public, le seul que nous devions chercher.

— La fortune de ton parent, faisant retour à l'État, mettra à l'aise plusieurs familles nécessiteuses, dit péremptoirement Saint-Just.

— Certes, s'écria Robespierre, sa mort ne peut que contribuer au bien commun ! Sous le régime de l'égalité, l'extrême richesse, comme l'extrême pauvreté, doivent également disparaître. Tout ce qui y mène est louable !

— Mais cette fortune, que vous lui reprochez, reprit Précour, hors de lui, ne l'a-t-il pas consacrée à la science ? à faire des expériences dont profite le peuple ?

— Dans une société démocratique, dit froidement Saint-Just, les sciences sont aussi inutiles que les arts. Les artistes et les savants sont des parasites, vivant aux dépens de la nature humaine, comme les plantes parasites subsistent aux dépens des arbres qu'elles épuisent. Les uns et les autres étant nuisibles, doivent disparaître au plus vite !

Précour, comprenant que discuter avec le jeune et implacable conventionnel, ne ferait que l'irriter sans le convaincre, ne releva pas cette assertion, si facile à réfuter. Désolé d'avoir à combattre deux adversaires lorsqu'un seul était de taille à épuiser ses forces, il comprit

qu'en appeler à leur pitié, à leur commisération, était sa seule chance de salut. Seraient-ils insensibles à ces sentiments naturels dont la plupart des hommes, soit par éducation, soit par amour-propre, ne veulent pas paraître dépourvus. Aussi, d'un accent que son ardent désir d'être exaucé, faisait persuasif, reprit-il avec feu :

— Robespierre, Saint-Just, vous qui, avec Couthon, incarnez les idées jacobines dans leur force, leur pureté, qui êtes l'honneur de la démocratie, ne poussez pas la rigueur jusqu'à la cruauté. Le peuple se lasse de voir la guillotine en permanence, et des gens de toute condition en gravir les échelons. Tout excès mène à la réaction. Malgré l'apathique résignation des gens paisibles qui, prêts à mourir, se désintéressent du sort d'autrui, malgré la crainte qui retient aux lèvres des plus compatissants, la parole de protestation qu'ils voudraient faire entendre, croyez que le régime que vous jugez indispensable au maintien des institutions existantes, est secrètement condamné. Un vent de clémence souffle sur la ville où la pitié a vaincu la haine. Robespierre, tes ennemis seuls, aujourd'hui, te rendent responsable des vies sacrifiées pour assurer la chimérique ère de vertu, de bonheur, que tu veux établir, demain, tes amis même t'en demanderont compte. Le sentier où Saint-Just, Cou-

thon et toi, voulez entraîner vos contemporains, est trop escarpé pour qu'ils vous y suivent...

— Ils nous y suivront ou périront, dit âprement Saint-Just, dont le beau visage s'illumina de l'ardeur du néophite qui, sûr de l'excellence de son dogme, ne recule devant rien pour le faire triompher.

— La régénération sociale importe trop au bien, au bonheur des Français, pour que nous hésitions devant tout moyen de l'obtenir, et dussions-nous faire un cimetière de la France, nous la régénérerons, dit séchement Robespierre.

Précour, la mort dans l'âme, secoua tristement la tête en disant :

— Saint-Just, la jeunesse, extrême en tout, dicte tes paroles et te rend implacable, mais toi, Robespierre, plus âgé, que le temps passé aux affaires a mûri et assagi, tu ne peux être aussi absolu. Gouverner c'est prévoir ! L'avenir est gros de tristesses, de combats, que vous pouvez perdre. Mets, derrière-toi des gens reconnaissants, qui te soutiendraient au besoin. En ta qualité de directeur du bureau de police, tu es l'arbitre de la liberté, de la vie de tout accusé, sois pitoyable afin, le jour où tu réclamerais la pitié, d'être écouté. Si toi, chef incontesté du régime que subit le pays, tu le pousses à l'extrême, de quel œil seras-tu jugé par la postérité?

— Elle comprendra qu'avant d'atteindre la terre promise, il ait fallu traverser le désert ! dit vivement le tribun, dont le pâle visage se colora.

— L'atteindras-tu cette terre, où le bien n'aura plus le mal pour contre-poids ?

— J'ai foi en ma mission.

— Tu en as le droit ; mais, crois-moi, toi, pur entre les purs, incorruptible et impeccable, reprit Précour, ne laisse pas croire aux Français que tu es plus rigoureux que sensible ; prouve à ceux qui disent que Dumas, Coffinal et Fouquier-Thinville, ne font qu'exécuter tes ordres, que tu peux faire grâce. Sois miséricordieux, afin d'avoir le droit, en cas de détresse, d'obtenir merci. M'accorder la vie de mon parent est assurer la mienne. Le malheur lui a ôté tout jugement. Il croit que c'est moi qui ai dénoncé sa présence dans ma maison, qui ai provoqué son arrestation. Sa liberté seule me justifiera de cette horrible accusation. Puis-je vivre sans en être déchargé ? Robespierre, si tu ne veux pas que je meure, donne-moi sa vie ?

— Eh bien, je te l'accorde cette vie, à laquelle tu dis la tienne attachée...

Mais en voyant la radieuse expression, que ses paroles mettaient sur le visage de Précour, Robespierre eut un geste dubitatif, et comme si la solennité du débit, devait augmenter la

force de ce qu'il disait, il reprit lentement :

— Je te la donne... et en échange, tes amis et toi, voterez le décret que je présente demain à la Convention.

Précour tressaillit. Ce n'était qu'un marché ! Pâle, la respiration coupée, il regarda fixement le tribun, comme si ce dur et sec visage allait lui livrer le sens du décret, qu'il devait sanctionner sans connaître.

Allait-il accepter un marché qui pouvait le déshonorer ? Non. Coûte que coûte, il fallait savoir. Mais à l'idée d'interroger son terrible collègue, dont le chatouilleux amour-propre s'irritait à la moindre opposition, Précour sentit ses tempes se mouiller.

— Un décret ? oui, oui, venant de toi, je le voterai, mais il a pour but ?...

Robespierre, sous les lunettes bleues, qui protégeaient ses yeux malades, lui jeta un regard dédaigneux, et dit avec surprise ?

— Tu me refuserais un vote de confiance ?

— Non, non, s'écria vivement Précour, mais la situation est tellement critique que je ne puis promettre mon vote, celui de mes amis, sans savoir à quoi je m'engage.

Et oubliant dans sa scrupuleuse honnêteté que la vie de Quarrail dépendait de cet homme, il ajouta :

— Robespierre, tes ennemis t'accusent (pardonne-moi d'oser le répéter, mais leurs asser-

tions expliquent mon hésitation) de vouloir déporter ou faire mourir une partie de nos collègues...

— Eh bien, si cela est, dit avec hauteur le tribun, que t'importe le sort de mauvais citoyens ?

— Ce sont les élus du peuple, y toucher serait porter atteinte à sa souveraineté.

Mais d'un ton à déconcerter tout interlocuteur, Robespierre reprit durement :

— La manière dont ils usent de leur mandat les en rend indignes, aussi ne le conserveront-ils pas.

— Nous n'avons pas à les juger.

— La confiance dont m'honore le peuple me donne le droit d'écarter les obstacles qui obstruent le droit chemin. Me laisser envahir par de vains scrupules serait la trahir. Non, je ne permettrai pas que le mandat de député soit possédé par qui en mésuse. — Et Robespierre, de plus en plus excité, ajouta avec véhémence :
— C'est quand je travaille à substituer la morale à l'égoïsme, la probité au point d'honneur, le mépris de la vie au mépris du malheur, l'amour de la gloire à l'amour de l'argent, que j'en serais empêché par une minorité sans principes et sans mœurs ? Ah ! périssent tous ceux qui font obstacle au relèvement moral de ce peuple français, jusque-là frivole et misérable, et que je veux magnanime et puissant !

— Ton influence sur la Convention te permet d'en chasser les membres indignes, fais-le.

— Laisser subsister des adversaires est se condamner à un éternel combat, et je suis las de batailles inutiles. Voteras-tu, feras-tu voter tes amis avec nous ?

— Ce serait vouer au sort des Girondins des députés dont les électeurs seuls doivent juger les actes.

— Malheur au pusillanime, qui, par faiblesse d'esprit, par lâcheté de cœur, entrave le bien !

— La violence et le meurtre ne peuvent enfanter la justice et la paix !

— Tout moyen tendant au bien public est légitime. Honte à celui qui refuse de s'en servir. Tu te dis patriote et n'empêcherais pas les modérés d'attenter aux institutions existantes ?

— Pour les conserver, je donnerais ma vie, non celles de collègues, que je n'ai aucun titre pour condamner.

— Paroles oiseuses, démenties par ton refus de nous aider, dit sèchement Saint-Just.

— Mais ne voyez-vous pas que tous ces meurtres dont vous croyez devoir étayer la République, font horreur à la partie paisible de la nation, et qu'elle s'apprête à vous en demander compte. Robespierre, Saint-Just, si vous voulez mon vote, celui de mes amis, chassez de la Convention des collègues que vous jugez indi-

gnes d'y siéger, mais jurez-moi de respecter leur liberté et leur vie!

— Tu oses demander un serment au meilleur ami du peuple, à celui que Pitt et Cobourg désignent chaque jour au poignard des assassins?

— Je le demande à celui qui tient en ses mains l'armée révolutionnaire et les pouvoirs publics. Robespierre, on assure que toi, Saint-Just et Couthon voulez former un triumvirat pour présider, seuls, aux destinées du pays. Eh bien! je suis tellement convaincu de vos lumières, de la pureté de vos principes, que je subirai sans révolte une domination qui, de tout autre, me ferait horreur. Oui, je le promets, mes amis et moi subirons votre suprématie, mais ne m'obligez pas à payer la vie de Quarrail par celle de nos collègues.

Robespierre pâlit en entendant Précour parler du triumvirat qu'il voulait établir. Ce secret, que les trois complices gardaient si jalousement, était donc connu? Ne pouvant ni avouer ni démentir Précour, Robespierre reprit de son ton autoritaire :

— Pourquoi, avec mes ennemis, ne m'accuses-tu pas d'aspirer à la dictature? La dictature si proche de la royauté, qu'un républicain n'y peut songer sans horreur. Heureusement que cette accusation, inventée pour amoindrir ma popularité, est tombée devant le mépris public.

— Si la paix, le bien de la patrie devaient résulter de ton omnipotence, quel patriote ne s'y résignerait ?

— Tais-toi, tais-toi ! Si le peuple pouvait admettre que je veuille l'asservir, il n'aurait qu'à dresser l'échafaud, sur lequel mes ennemis voudraient me voir monter !

— Mes paroles proclament ma confiance en toi.

— Oui, reprit amèrement le tribun, tu me donnerais la France à régir et refuses de me servir sans gage !

Puis se levant pour montrer à Précour que son audience était finie, il ajouta d'un ton sarcastique :

— Ta conscience est délicate, je t'en loue ; mais celui qui n'est pas entièrement avec moi, est contre moi. Ton refus d'aider à épurer la Convention des traîtres qui y siègent met un abîme entre nous. Adieu.

Et sans écouter la justification de Précour, le tribun ouvrit la porte et s'effaçant pour le laisser passer, dit froidement :

— Si, par hasard, tu changes d'avis avant la prochaine séance, tu me le feras savoir.

Contraint de sortir, Précour salua Saint-Just, qui lui rendit son salut d'un sec signe de tête et, s'inclinant devant Robespierre, dit d'un ton à le faire réfléchir, si son outrecuidance ne l'eût point aveuglé :

— Robespierre, nul n'est sûr du lendemain ; user de miséricorde envers son prochain est motiver celle qu'on pourrait réclamer ; aie pitié de Quarrail...

Mais sans le laisser achever, Robespierre le poussa dehors, et le malheureux quitta, la mort dans l'âme, cette pièce où il était venu si plein d'espoir et d'où il emportait la certitude d'avoir nui à celui qu'il voulait sauver.

Mais l'espérance est si tenace dans le cœur de l'homme que Précour, à peine dans la rue, secoua la pénible impression que son échec lui causait, et se mit à chercher comment il arracherait Quarrail de prison.

Il fit, pendant la courte distance qui séparait sa maison de celle de Duplay, les plus extravagants, les plus irréalisables projets ; mais en entrant dans la sienne, la nécessité d'annoncer à sa femme, à sa pupille, le déplorable résultat de sa démarche, produisit sur son cerveau surexcité l'effet qu'un seau d'eau glacée peut produire sur des charbons ardents. Il en reconnut l'inanité. Hélas! avoir échoué, quant tout lui faisait espérer de réussir et supposer que des plans, presque impraticables, se réaliseraient, quelle folie !

Perdant, devant la douleur qu'il allait causer, la perception du juste et de l'injuste, il regretta d'avoir agi avec tant de loyauté. N'eût-il pas dû feindre d'accepter la proposition du tout puis-

sant tribun, quitte à reculer au moment décisif ?

Mais jouer au plus fin avec le terrible directeur du bureau de police était se perdre. Malgré la sourde hostilité des membres du Comité de Salut public, malgré sa brouille avérée avec les membres du Comité de Sûreté générale, dont, en créant le bureau de police, il avait envahi les attributions, n'était-il pas encore bien puissant?

Celui qui avait eu le pouvoir de faire voter la loi privant les députés de leur immunité parlementaire, ne ferait-il pas voter tout ce qu'il présenterait. Lui résister équivalait à signer son arrêt de mort. Mourir ne l'effrayait pas, mais son épouvante était d'apprendre à la femme, qui l'aimait si aveuglément, son impuissance. Il posa le pied sur la première marche de l'escalier, au haut duquel elle l'attendait et s'arrêta ; les jambes molles, les yeux mouillés. Il s'accouda sur la rampe et les principaux actes des cinq dernières années défilèrent en leur rang : Depuis la convocation des Etats Généraux, jusqu'à cette année 1794, que la tyrannie du Comité de salut public faisait si terrible et si grande !

Avait-il fait pendant ce temps d'orage, en toute circonstance, en toute occasion, son devoir, rien que son devoir ? Grisé par l'air ambiant, n'avait-il pas contribué au régime de

suspicion et de terreur, dont les quatre cinquièmes des Français ne pouvaient supporter l'austère horreur ?

Pourquoi, avec ses amis de la Convention, ne s'était-il pas soustrait au joug des Montagnards ? Pourquoi avait-il voté des décrets, dont il réprouvait l'esprit ? N'eût-il pas dû imiter son ami, le marquis de Kersaint, qui, le dix-huit janvier, jour de la condamnation du roi, jeta au président sa démission de député. Volontairement dépouillé de son inviolabilité parlementaire, de Kersaint dit préférer la mort à la honte de siéger avec des assassins. S'il eût suivi cet exemple, que son désespoir de voir condamner ce roi, faible mais honnête et bon, lui rendait facile, il serait mort comme Kersaint, en conservant ses généreuses illusions.

Mort avant que Quarrail n'eût proféré son horrible accusation.

Pourquoi n'avait-il pas résigné son mandat de député avant d'avoir, avec ses collègues, abandonné le pouvoir au terrible Comité de salut public ? En le lui déléguant, chaque député n'assumait-il pas la responsabilité de ses actes ? Certes, ce Comité avait accompli de grandes choses. Il s'était illustré par sa glorieuse résistance à l'Europe coalisée contre la France ; mais, en regard de ses services, sa cruauté, sa tyrannie terrorisaient les plus courageux. Les lois draconiennes, qui avaient mis au ban de la

nation, ceux qui jadis la dirigeaient et dont le vrai peuple, celui qui peine et travaille, voyait avec regret la disparition ou le supplice, étaient-elles soutenables ? Cette idée lui rappela Quarrail. Il soupira. Il eût dû consentir à tout. Non. Il ne pouvait, par intérêt familial, regretter de ne pas s'être associé à Robespierre, pas plus, que devant la perte des privilèges de sa classe, il ne regrettait d'avoir cédé au généreux élan qui lui avait fait prendre le parti du peuple opprimé. Renier les convictions, d'où étaient issues : l'égalité civile, la liberté. Non. Dût son cœur s'en briser, il mourrait en les proclamant. Comme mourait aux armées, la jeunesse française ! Comme ces généreux enfants, il puiserait, dans la liberté conquise enfin, l'enthousiasme nécessaire pour lutter et mourir ! Si la Révolution, pareille à Saturne, dévorait ses adeptes, ses enfants, elle en enfantait d'autres qui, pénétrés des grands principes qu'elle enseignait, les criaient à l'Univers étonné et conquis.

Aux voix éteintes des Girondins, des Dantonistes, en succédaient de plus pures, qui, sans avoir eu à faire les tristes besognes, que l'égoïsme des classes dirigeantes, la mauvaise foi de la cour, avaient nécessitées, seraient mieux entendues.

Et le malheureux homme, balloté entre ses sentiments libéraux et ses attaches de famille,

monta, s'efforçant de céler, la meurtrissure de son cœur, sous son délirant patriotisme. Ah! tout souffrir, pourvu que la France fut grande et glorieuse. Mais arrivé à la porte, derrière laquelle l'attendaient sa femme et Alix, il fut pris d'une telle angoisse, que sa fièvre tomba. Comment supporter leur douleur ?

Découragé à désespérer de tout, il entra, le cœur gonflé, les tempes mouillées, n'ayant qu'un désir : ne pas voir leur souffrance, puis se reposer. Se reposer, dût-il trouver le repos dans la mort !

CINQUIEME PARTIE

A peine Précour fût-il sorti pour aller chez Robespierre, que Madame de Précour et Alix s'installèrent à travailler dans le grand salon, où, mieux que dans toute autre pièce de l'appartement, on entendait les bruits de l'escalier.

Et là, supputant les différentes raisons qui devaient engager le tout puissant tribun à favorablement accueillir la requête d'un collègue, qui, sans être de son parti, ne lui avait jamais été systématiquement hostile; toutes deux se grisaient d'espérance, et chacune, devant l'optimisme de l'autre, sentait diminuer ses dernières craintes. Afin d'occuper leurs doigts, l'une faisait de la tapisserie et l'autre une broderie sur filet, mais toutes deux tra-

vaillaient sans porter à leur ouvrage le puéril intérêt qui trompe l'ennui des femmes et rend moins pesantes leurs heures de solitude.

Une heure passa, puis la demie ayant tinté Madame de Précour, énervée par une attente que le voisinage de la maison qu'habitait Robespierre rendait inexplicable, se leva et passant dans l'antichambre, elle se mit contre la porte, afin de percevoir, parmi les différents bruits de la maison, celui des pas de son mari. Quelqu'un montait, mais d'une allure si traînante, si alourdie, si différente de celle de Précour, qu'elle rentra vite dans le salon, comme si l'inconnu de l'escalier allait à travers la porte la surprendre aux écoutes.

N'osant inquiéter Alix en lui communiquant les attristantes suppositions qu'elle commençait à concevoir, elle reprit son ouvrage, décidée à ne le quitter qu'à l'entrée de son mari, quand celui-ci parut.

Elle eut un léger cri de surprise et demanda en même temps qu'Alix : Eh bien ?

Devant ces interrogations, si anxieuses dans leur laconisme, aucune des phrases, dont il voulait endormir leur crainte ne lui vint à l'esprit. Et balbutiant des mots sans suite, sans signification, il essayait de gagner du temps, quand, ne pouvant, ne sachant comment leur cacher le déplorable résultat de sa démarche, il dit fébrilement :

— Pour obtenir la liberté de Quarrail, il eut fallu vendre mon vote, consentir à la mort ou du moins à la proscription de collègues dont le principal tort est de ne pas partager les vues gouvernementales de Robespierre et des Jacobins... j'ai refusé.

L'ouvrage de Madame de Précour glissa de ses mains, elle les leva tragiquement, pendant qu'Alix s'écriait :

— Vous avez refusé ? Mais c'est condamner mon oncle à une éternelle prison !

— Il en sortira à la paix.

— L'aurons-nous jamais ? dit à mi-voix Madame de Précour.

— Mais avant cette paix problématique, mon oncle aura le temps de paraître dix fois devant le tribunal révolutionnaire, dit avec douleur et indignation la jeune fille.

Et ce tribunal révolutionnaire, que Danton, prêt à mourir, demanda pardon à Dieu et aux hommes d'avoir institué, leur apparut dans sa sanglante horreur. Horreur accrue par la nouvelle loi que Robespierre, au milieu de l'épouvante de ses collègues, avait eu le crédit de faire voter.

Par cette loi, toutes les formalités, qui jusque là donnaient un semblant de légalité aux jugements du terrible tribunal, avaient été supprimées. Privant les prévenus de tout moyen de défense, elle ôtait aux accusés contre lesquels

existeraient, soit des preuves matérielles, soit des preuves morales, la faculté d'appeler des témoins, celle d'être assisté d'un avocat.

Condamner sur des preuves morales ?... N'était-ce pas livrer arbitrairement aux juges, aux jurés, nommés à l'année par Robespierre, tous les suspects qu'il désignerait ?

Et pour que nul n'échappât à la vindicte des détenteurs du pouvoir, cette loi homicide disait encore : « Le tribunal révolutionnaire institué pour punir les ennemis du peuple, ne prononcera qu'une peine : la mort ! »

Les Jacobins, imbus de l'idée que la République, ayant le droit absolu de détruire ses ennemis, n'en devait négliger aucun, voulaient qu'elle englobât dans cette catégorie, non seulement ceux qui lui étaient ouvertement hostiles et pouvaient lui nuire, mais tous ceux qui, par position devaient regretter l'ancien régime fussent-ce des femmes, des jeunes gens, d'inoffensifs vieillards.

Dans leur mépris de la vie humaine, ces sectaires osaient affirmer que des juges patriotes (et tout juge, fût-il aussi savant qu'intègre, n'était nommé que s'il était reconnu patriote), devaient à la seule inspection des accusés, distinguer les innocents des coupables, et partant, n'envoyer que ceux-là au supplice.

Et cette loi, qui rendait la procédure révolu-

tionnaire aussi expéditive que fantaisiste, qui livrait les prévenus au bon plaisir de leurs juges avait été dans une heure de surprise et d'aberration, votée par les conventionnels !

Quarrail paraître devant ce tribunal qui, même lorsque des témoins, des défenseurs y étaient soufferts, avaient condamné les Girondins, et après eux, les grands révolutionnaires qui, en décrétant des mesures exceptionnelles, avaient sauvé la France de l'invasion et du démembrement ! Comment lui, libéral mais royaliste en sortirait-il sans mal ?

Mais Alix, chassant d'un effort de volonté l'affreuse vision que lui montrait son oncle, chef révéré de la famille, devant ces jurés, dont l'opinion était faite d'avance, dit à son tuteur :

— Pour avoir refusé le marché de Robespierre, vous êtes donc sûr de Fouquier-Thinville et de Dumas. Précour, baissant la tête sous son regard scrutateur, dit avec effort :

— Non, et je crois qu'aller les implorer serait plus nuisible que profitable. Le président et cet accusateur public sont les hommes lige de Robespierre, lui obéissent aveuglement.

— Vous le saviez et lui avez résisté ?... Enfin Robespierre, quelque puissant qu'il soit, n'est pas seul maître en France. Ses collègues des comités ont autant de pouvoir que lui et si, comme on l'assure, il est en mauvais terme

avec Collot d'Herbois, Barrère et Billaud, ces derniers, ne serait-ce que pour contrecarrer leur ennemi, vous accorderont leur protection.

Précour hocha tristement la tête, en disant :

— Robespierre, en sa qualité de directeur du bureau de police, a la haute main sur tout nouvel incarcéré, lui seul l'élargit ou l'envoie devant le tribunal révolutionnaire.

Alix tressaillit, et d'une voix que l'indignation faisait trembler, dit avec véhémence :

— Et vous avez refusé le marché de l'homme qui tient en ses mains, la vie du parent que vous disiez vouloir sauver au péril de votre vie ?

Ce reproche fit blémir Précour. Avait-il eu vraiment raison d'obéir à des scrupules, dont s'étonnait cette pure et noble conscience ? N'eût-il pas dû ?...

Mais chassant cet indigne regret, il releva la tête et dit avec fermeté :

— Alix, je suis prêt à mourir, mais non à m'associer à des actes que je réprouve. Malgré ma confiance en Robespierre, ma foi en son patriotisme, en ses vertus, il n'est qu'un homme et peut comme tout autre, être égaré par la passion. Me joindre à lui pour frapper des collègues, dont leurs seuls électeurs sont juges, et qui, s'ils ne sont pas irréprochables, sont au moins dignes de pitié, était le confir-

mer dans un projet néfaste que la réflexion lui fera peut-être abandonner.

Silencieuse jusque-là, Madame de Précour dont l'expressif visage montrait la douleur, dit alors :

Les membres de la Montagne, en déclarant la pitié signe de trahison, se sont rendus indignes de l'inspirer!

Elle! elle aussi le blâmait de sa délicatesse. Ah! la femme la plus noble, la plus équitable, placée entre ses affections et son devoir, sacrifiera donc toujours celui-ci?

Sentant ses sentiments partagés par sa cousine, Alix, les yeux enflammés de courroux, reprit avec passion :

— Mais toutes leurs vies réunies ne valentpas celle de mon oncle! Monsieur, ne pas assez aimer son ami pour le sauver à tout prix, est mal l'aimer!

— Alix, la vie de ma femme, celles de mes fils eussent-elles été en jeu, que j'aurais agi comme je l'ai fait!

— Vous me permettrez de déplorer un rigorisme que je ne saurais pas plus admettre, que comprendre. Vous voir mettre en parallèle vos obligations envers vos collègues, et celles que vous imposent l'amitié, la parenté, me peine et me blesse. Et les yeux durs, les dents serrées, la jeune fille ajouta :

— Si je ne vous avais cru disposé à sauver

par tous les moyens, le chef de votre famille, j'aurais déjà revendiqué le péril et l'honneur que ce sauvetage m'impose à moi, cause indirecte de son arrestation. Ah ! pour le voir recouvrer la liberté, devant quoi reculerais-je ? En certains cas écouter ses pudeurs, ses délicatesses de femme, c'est forfaire à la mission qui nous incombe. Et comme je ne veux pas croire, je ne crois pas que Robespierre, seul, ait droit de grâce, j'irai dès aujourd'hui implorer un autre de nos maîtres actuels.

Blessé par une résolution qui mettait en doute son bon vouloir, Précour dit amèrement :

— Si vous aviez la moindre chance de réussir, moi-même vous y conduirais ; mais espérer que des hommes comptant pour rien la vie humaine, puissent être touchés de vos larmes, de vos prières, c'est vous leurrer. Ils risqueraient, par pitié pour un vieillard, d'encourir le courroux d'un collègue aussi puissant que vindicatif ! C'est mal les connaître. Attendez la paix que nos récentes victoires rendent probable, alors vos démarches auront chance d'être mieux accueillies.

— Attendre quand le rang, la fortune, la culture intellectuelle de mon oncle, le désignent à la haine des parvenus qui nous gouvernent ? Non, non, s'écria furieusement la jeune fille, je n'attendrai pas !

— Alix, obtenir la protection d'un des puis-

sants du jour, est presque impossible. Le meilleur d'entre eux voulut-il secourir un innocent incarcéré qu'il n'oserait le faire, dit douloureusement Madame de Précour.

— Et vous disiez que du régime républicain découlerait la justice et le bonheur, s'écria Alix en se tournant vers Précour.

— Enfant, ce ne sont pas les institutions qui trompent. Si les hommes qui les appliquent n'en changeaient l'esprit, les pays régis par les institutions démocratiques seraient les plus heureux de la terre.

— Nos nouveaux maîtres le démontrent, dit sarcastiquement Alix.

— En faisant de l'échafaud, non l'ignominieux instrument d'un supplice mérité, mais un tremplin, d'où le juste s'élance au ciel, ajouta Madame de Précour.

— Quels biens ont produit ces institutions que vous proclamez parfaites? demanda âprement la jeune fille. — La liberté? — En aucuns temps les prisons n'ont été plus remplies?

— L'égalité? Est-ce celle qui oblige la femme de bien aux familiarités d'hommes incultes et grossiers? La condamne à coudoyer des pécheresses, dont le contrat l'avilit? Ah! la vie qui nous est faite est si laide que la quitter devient un impérieux besoin, et je comprends ceux qui par crainte d'échapper à la mort vont sur la place publique et crient :

— Vive le roi !

Précour, habitué à voir ses croyances adoptées, ses opinions respectées par son entourage, sentit sous l'acerbe et rude parole d'Alix, renaître les doutes qui depuis un an affaiblissaient sa foi en utilité du combat livré. N'osant en cette heure de crise défendre les principes auxquels il avait tout sacrifié, il dit amèrement :

— Alix, laissez ces sombres pensées aux enthousiastes qui, ayant cru servir la plus sainte des causes, celle du peuple opprimé, ne voient autour d'eux que désastres et décombres. A ceux qui, ayant rêvé d'établir la justice, l'égalité sociale sur d'indestructives bases, en sont réduits à douter de l'efficacité des moyens employés. Craindre que les hautes, les nobles espérances auxquelles on a sacrifié tant de préjugés respectables, tant d'amitiés sacrées, ne soient que d'inapplicables utopies, est si affreux, que le jour où cette crainte deviendrait une certitude, on n'aurait plus qu'à mourir! Voir ce peuple, encourager par son silence des actes qu'il réprouve en secret, entendre des gens souillés de crimes, parler au nom de la vertu, n'est possible qu'avec la conviction de faire besogne utile, et malgré de mauvais ouvriers, d'élever la plus belle des constructions pour les siècles futurs. Mais si cette conviction vient à manquer, sur quels étais s'appuyer?

Je suis lassé du spectacle qui s'offre à mes

yeux, et dont je suis un des obscurs comparses... lassé à déserter la scène avant l'heure finale. — Puis, s'adressant à Alix remuée par la désespérance qu'accusait ses paroles, Précour ajouta : — Alix, mon titre de conventionnel m'ouvre les portes des prisons; s'il m'est impossible de tirer votre oncle de la sienne, je puis, du moins, l'en faire évader en prenant sa place... Sans le laisser continuer, Madame de Précour courut à lui, et lui pressant le bras à le faire crier, si son angoisse morale ne l'eût rendu insensible à la douleur physique, elle cria :

— Prendre sa place ! Mais ce serait risquer ta vie, et cette vie, dont tu fais si bon marché, est ma joie, mon suprême bien. Dis-moi que j'ai mal entendu ou mal compris tes paroles. Depuis deux jours, continua-t-elle d'un accent qui eût remué l'homme le plus froid, je suis dans un tel état de trouble et d'angoisse, que je ne saisis plus le sens exact des mots. Certes, je pleure sur Quarrail et quoiqu'il t'ait soupçonné d'une action abominable, je donnerais tout ce que je possède pour lui voir rendre la liberté, mais ta vie ?... Il faut faire le possible, même l'impossible pour le sauver, mais le faire évader en prenant sa place ? Non, non ! Ne sais-tu pas qu'ils te tueraient ! Et te survivre, moi ? Ah ! le pourrais-je ? Ne sais-tu pas à quel point tu m'es cher ? L'amour de ma jeunesse s'est changé en une tendresse,

moins absorbante, mais plus profonde. Elle seule, m'a permis de supporter la mort de mon fils, et me permettra tant que tu seras à mes côtés, pour partager mes douleurs, de tout souffrir ! Oh ! ne me laisse pas croire que l'héroïque, mais irréalisable projet de prendre la place de Quarrail, est un dessein arrêté et non une parole jetée dans un instant de désespoir...

Précour bouleversé par cette clameur, jaillissant du cœur, de l'âme de cette femme, la prit contre sa poitrine et d'un ton qui témoignait de l'étendue de la plaie faite par Quarrail, il dit avec tristesse :

— Mon amie, je dois sauver Quarrail ou mourir ! Puis, sans lui permettre de parler, il l'embrassa tendrement et ajouta : — Crois-tu que dans les temps troublés, où les plus honnêtes, les plus sincères sont suspectés d'infamies, la vie soit un grand bien ?

Mais se détachant de lui, afin d'échapper à la fascination qu'il exerçait sur elle, Madame de Précour dit vivement :

— N'essayez pas, par des sophismes que je n'oserais réfuter, de me persuader qu'elle est un mal ? Tant que vous serez à mes côtés, tant que mes fils m'aimeront, elle me sera précieuse ? Le bouleversement social qui a dispersé ou fait périr nos amis, nos parents, n'a même pu me la faire haïr. Ta parole enflammée, en me montrant le profit qu'en tireraient

les déshérités des biens de ce monde, a tari mes larmes secrètes. Mais laquelle de tes convictions, n'est devenue mienne ? Qu'est mon libéralisme, sinon une manifestation de ma confiante tendresse. Jean, mon Jean, garde bien ta vie, si tu veux que je conserve la mienne. En tous temps, en toutes circonstances, je n'aurai d'autre guide que toi et te suivrai...

— Chère âme, si je succombais à la peine, l'affection de tes fils...

— Je ne les ai élevés que pour les céder à celles qu'ils épouseront. Toi seul es à moi pour toujours. Puis, se rapprochant de son mari, elle lui passa un bras caressant autour du cou, et posant la tête sur son épaule, dit d'une voix de femme aimée, qui, devenue despotique par de longues années de bonheur, garde jalousement l'affection qui les lui a values. — Je ne veux vieillir qu'en ta compagnie. Ah ! ne comprends-tu pas que la terre sans toi serait un lieu d'exil, d'où je prierais Dieu de me tirer !

Un léger coup frappé à la porte la fit s'éloigner de Précour, mais ne pouvant le faire avant qu'il ne l'eût rassurée, elle tenait encore sa main dans la sienne, à l'entrée de Louis.

— Monsieur, le citoyen Tallien prie Monsieur de le recevoir, il assure avoir des choses importantes à lui communiquer.

— Tallien, chez moi ?

Puis comme s'il eût besoin qu'un fait aussi anormal lui fût confirmé, Précour ajouta :

— Tu as bien dit Tallien ?

— Et c'est bien lui ! Je l'ai trop souvent vu dans les fêtes civiques pour ne pas le connaître.

— Fais-le attendre, tu l'introduiras quand je sonnerai.

— Bien, Monsieur.

Le domestique sortait à peine, que Précour dit à sa femme :

— Mon amie, cette visite, à laquelle j'étais si loin de m'attendre, m'oblige à vous prier de retourner dans votre appartement privé. Je ne voudrais, pour rien au monde, vous mettre en contact avec lui.

— Pourquoi recevez-vous un homme que vous ne semblez pas estimer ?

— Je ne l'eusse pas reçu hier, mais la situation de Quarrail ne me permet pas d'écouter mes antipathies. Cet homme, dont je réprouve les principes et blâme les actes, peut lui être utile. Il n'est pas sans influence à la Convention. Cet ancien Jacobin, que Robespierre a fait chasser de la société, fait partie du groupe qui essaie de mettre fin au régime de terreur que les Jacobins et leurs chefs : Robespierre et Couthon jugent i dispensable au maintien de la République.

— Quelque faute qu'ait commise Tallien, sa résistance aux idéologues qui veulent assagir le pays, en immolant un tiers de ses habitants, lui vaudra la sympathie de tous ceux qui craignent pour un être cher.

— Et ils sont légion, dit sourdement Alix.

— Tallien, très épris d'une prisonnière qui, d'un instant à l'autre peut paraître devant le tribunal révolutionnaire, combat en désespéré. Son amour pour Thérèse Cabarrus fait, qu'entre l'ancien proconsul de Bordeaux et les hommes qui rêvent d'établir sur de nouvelles bases la société, dussent-ils décimer la France, nulle entente n'est possible.

— Quelle que soit votre confiance en Robespierre, vous vous devez d'aider Tallien.

Et au geste de doute de son mari, Madame de Précour reprit :

— Rappelez-vous, avant de prendre parti pour l'un ou l'autre, ce que vous avez si souvent dit : « Se servir des grands mots de liberté, de justice pour accomplir des œuvres iniques ou sanguinaires, est doublement un crime ». Eh bien, ce crime, Robespierre et les Jacobins ne l'ont-ils pas commis, ne le commettent-ils pas journellement ? La vie de Quarrail ne serait pas en jeu que je serais encore du parti des victimes. Ah ! puissent Tallien et ses amis mettre fin au régime de cruautés préconisé par les révolutionnaires sans entrailles,

et la majorité des Français les bénira ? Jean, avant de refuser votre concours à l'ancien proconsul de Bordeaux, oubliez ses fautes, ne voyez que l'homme nouveau qu'il semble être devenu. L'inflexible Robespierre m'épouvante ! Supputez, je vous en conjure, non seulement les services qu'il a rendus à l'Etat, mais les désastreuses conséquences de sa dureté. Comptez les victimes que lui et les Jacobins, au nom de la vertu, ont immolées, celles plus nombreuses que ces sectaires veulent sacrifier encore, et vous serez avec Tallien.

— Combattre Robespierre et les Jacobins, ces représentants des purs principes démocratiques, serait démentir les convictions qui, à mes propres yeux, m'absolvent d'avoir acclamé une révolution qui détruisait les assises sur lesquelles l'ancienne France s'appuyait. Ah ! ne voyez-vous pas que je suis pris dans un engrenage dont je ne puis m'arracher !

— Jean, je ne puis ni ne saurais trouver les raisons pour vous convaincre d'abandonner Robespierre, mais si Alix et moi vous sommes chères, vous serez du parti qui peut sauver Quarrail.

— Pour lui, pour Alix et toi, je ferais bien des choses, hors trahir les principes que j'ai cru, que je crois encore nécessaires à la félicité des Français.

Et pour se soustraire à la pression que cette

femme aimée exerçait sur lui, Précour lui prit la main et doucement la conduisit vers la porte en disant :

— Soyez sûre, mon amie, que je n'oublierai rien de ce que vous venez de me dire et que, si je suis appelé à prendre parti entre Robespierre et Tallien, vos paroles pèseront sur ma décision. Mais Tallien et moi sommes trop peu liés pour qu'il vienne demander mon concours. Tout au plus vient-il s'assurer de ma neutralité.

Madame de Précour secoua la tête d'un air de doute et dit :

— Se serait-il dérangé pour si peu ?

— Enfin, je le saurai bientôt.

Et Précour se tournant vers Alix, dont le visage dur et contracté lui était si pénible à voir, lui tendit la main en disant :

— Alix, n'oubliez pas que s'il m'est impossible de sauver votre oncle, je puis toujours mourir pour lui.

— Mourir n'est, dans certains cas, qu'une solution trop facile pour que les gens d'action s'en contentent. Il faut vivre et agir !

Précour, devinant qu'avec l'inconsciente cruauté de la jeunesse qui, ignorant les difficultés des choses, ne pardonne pas un échec, elle lui en voulait du sien, dit tristement :

— Agir quand toute démarche est un péril, tout appel au secours, une imprudence ?

— N'importe, mourir sans combattre serait-il digne d'un Lusange ?

Madame de Précour, retombée dans les accablantes pensées qui, depuis l'arrestation de Quarrail, la hantaient sans relâche, et à qui les paroles qui ne lui étaient pas adressées, arrivaient comme dans un rêve, fut pourtant frappée du ton acerbe de la jeune fille. Elle la regarda douloureusement, se demandant si l'union de la famille, si entière jusque-là, n'allait pas sombrer dans cette lamentable aventure, si les discussions intestines, qui détruisent l'affection, désagrégent les liens les mieux noués allaient, dans sa douce demeure, remplacer la confiance et la paix.

Habituée à chaque épreuve à recourir à la prière, elle oublia l'époque et le changement de mœurs, et dit avec élan :

— Tu souffres, ma fille, eh bien, accompagne-moi à l'église...

Puis ce mot la rappelant à la réalité des choses elle gémit, et se frappant le front, s'écria désespérément :

— A l'église ? Comme s'il était permis encore au pauvre, au faible, à l'opprimé d'aller chercher l'apaisement au pied du sanctuaire !

— Prie quand même, mon amie, l'espoir d'être exaucée te donnera la force de souffrir...

Alix, puis-je compter que l'amitié que vous inspire votre cousine vous empêchera de la quit-

ter avant que je ne la rejoigne? A cette heure, les rôles sont intervertis, d'enfant vous passez guide!

Sans désarmer devant le douloureux sourire que ce rappel à un passé si doux, mettait sur les lèvres de Précour, la jeune fille dit sèchement :

— Je resterai près d'elle jusqu'à la fin de votre entretien avec Tallien. S'il n'a pas le résultat que j'en attends, forcément je la quitterai. Ces mots, indiquant son invincible résolution d'agir en faveur de son oncle, firent monter un flot de sang au visage de Précour. Hélas! cette fille d'élection qu'il chérissait à l'égal de ses fils, doutait de lui? En quoi avait-il mérité cette défiance, dont saignait son cœur? Mais sa femme elle-même, pour la première fois de sa vie conjugale, ne l'avait-elle pas désapprouvé? Désapprobation dont souffrait sa fierté, et qui diminuait son prestige de maître, de chef. Précour, sans rien répondre à Alix, la mena à la porte, et regarda les deux femmes sortir. Puis, la refermant, il passa, d'un geste découragé, la main sur son front et murmura :

— Pauvre Valentine! Sa noble et douce nature, où sans efforts naissent toutes les qualités attachantes, n'était pas faite pour un temps d'orage. Ses vertus, qui me la font si chère, voulaient l'ombre du gynécée. J'aurais dû, pour lui épargner des larmes, fuir les lut-

tes publiques... Mais il releva résolument la tête et reprit tout haut : — Non, j'ai cru servir la cause de l'humanité avilie, je n'ai rien à regretter! Même dusses-tu payer tes convictions de la vie de Quarrail, de la tienne? sembla lui demander une voix intérieure?

Rappelé par cette pensée à l'obligation de se défendre, il courut à la cheminée, saisit la sonnette dont le son devait amener Tallien, et l'agita convulsivement.

A peine la remettait-il en place, que Louis annonça : — Le citoyen Tallien.

Tallien, dont le nom lugubrement connu à Bordeaux allait devenir si fameux dans ce même mois de thermidor, entra vivement :

Cachant son embarras sous les manières familières, que les plus hautains croyaient devoir affecter à cette époque, il s'écria :

— Salut et fraternité, citoyen Précour. Je suis heureux de te rencontrer chez toi. C'est de bon augure, et me fait espérer que nous allons nous entendre. Tu me croiras si tu veux, mais si je ne t'avais pas trouvé ici, je t'aurais cherché dans tout Paris.

— Alors, il est heureux que j'aie été au logis ce matin.

— Quand tu connaîtras le but de ma visite, qui doit à bon droit te surprendre...

— Un collègue, à quelque groupe qu'il appartienne, est toujours le bienvenu chez moi, dit

courtoisement Précour, en offrant un siège à Tallien qui, mis à l'aise, s'y assit aussitôt.

— Après quelques secondes de silence, Tallien dit enfin :

— Avant de t'apprendre ce qui m'amène, je te demanderai de voir en moi, non un membre de la Montagne, qui, antagoniste d'un membre de la plaine, ne peut politiquement le compter au rang de ses amis, mais un homme en danger qui vient à un autre également menacé.

— Moi, menacé? et par qui?

Le visage énigmatique, l'accent d'incrédulité, dont Précour prononça sa phrase, froissèrent le conventionnel. Oubliant le préambule destiné à préparer son collègue aux révélations qu'il venait lui faire, il entra immédiatement en matière.

— Crois-tu que l'homme, résolu à se délivrer par la proscription ou la mort de tout conventionnel assez courageux, assez patriote, pour s'opposer à ses visées ambitieuses, respectera plus la liberté et la vie des députés de la plaine que celle des Montagnards? Changer les institutions existantes et en conserver les défenseurs serait une faute qu'il est incapable de commettre. Quand on aspire, comme dictateur à gouverner un pays, on se délivre, coûte que coûte, de tous ceux qui font obstacle.

Depuis le rôle sanguinaire qu'avait joué Tal-

lien à Bordeaux, les députés de la Plaine l'avaient en si piètre considération que ses paroles, comme ses actes, leur étaient suspects, aussi Précour dit-il froidement :

— Quel homme serait assez audacieux, assez fou pour entrer en lutte avec la majeure partie de la Convention. Pour arracher aux députés nommés par le peuple le pouvoir qu'ils tiennent de lui et s'en emparer ?

— Cet homme tu le connais aussi bien que moi, et, si la défiance retient son nom sur tes lèvres, moi, plus confiant en toi, que tu ne l'es en moi, le nommerai. Précour, après avoir risqué, sous le feu roi, tes biens et ta vie, afin de doter la France des libertés, qui la font la terre d'élection des opprimés de l'Univers, laisserez-vous, tes amis et toi, un tyran les confisquer à son profit! Tyran, dix fois plus odieux, que celui dont nous nous sommes délivrés. Laisserez-vous ce sanguinaire Robespierre devenir maître absolu en France ?

Surpris que l'accusation des royalistes contre le plus en vue des conventionnels, fut également portée par les Montagnards, Précour répondit :

— Nous convaincre qu'un homme veuille nous asservir, serait nous faire le combattre. Mais accuser, sans preuves, celui que le peuple nomme : l'incorruptible, qui possède la confiance des plus purs patriotes, ne ferait qu'éveil-

ler notre défiance, sans ébranler notre confiance en lui.

— Si aux preuves morales, démontrées par son despotisme et sa hauteur, je n'en pouvais joindre de matérielle, serais-je venu à toi ?

Et Tallien, tirant un papier de son portefeuille, le tendit à Précour en disant :

— Tu connais son écriture ?

— J'ai dix billets ou lettres de lui.

— Eh bien, lis cela. Après avoir lu cette liste, entièrement écrite de sa main, tu seras édifié sur le sort qu'il réserve aux députés (ils sont soixante) qu'il sait ne pouvoir séduire, effrayer ou corrompre, et ensuite à tous les conventionnels qui auront trop de dignité ou de patriotisme, pour subir son joug.

Précour tressaillit. Robespierre ne voulait pas seulement se défaire de quelques ennemis personnels, mais de soixante députés ! Et ceux-là disparus, que ferait-il des autres, sinon des esclaves? Si cette liste, comme tout le faisait croire, était réelle, nul, à moins d'être l'homme lige du redoutable tribun, n'était sûr de sa vie. Troublé jusqu'à l'âme, mais cachant son émoi, sa lancinante curiosité, sous une froideur calculée, Précour prit des mains de Tallien, la fameuse liste de proscription, qui, au jour de la lutte, devait exaspérer la majorité des députés, décourager les partisans de Robespierre, et tant contribuer à le perdre.

Il lut deux fois le fatal papier, sur lequel plusieurs de ses amis étaient inscrits. Tous modérés, dont l'unique tort était de blâmer les excès révolutionnaires, qui terrorisaient le pays. Impuissants à les empêcher, ils les flétrissaient du moins par de courageuses protestations. Si ces gens de paix étaient destinés à mourir, quel député, le jour du triomphe, Robespierre épargnerait-il ?

Certes, Tallien disait vrai. Mais s'allier à lui, à ses amis, n'était-ce pas aller au devant de la catastrophe redoutée ? Robespierre et les Jacobins soutenus par la Commune, étaient bien forts pour être vaincus !

Ballotté entre cent idées, sur lesquelles en surnageait une seule : gagner du temps avant de s'engager, Précour replia la liste et la rendit à Tallien, en disant :

— Oui, c'est son écriture, et pourtant...

— Tu douterais encore ?

— Il m'est si difficile de croire qu'il ait écrit et surtout confié un document aussi compromettant, qui, connu de ses collègues, lui ferait un ennemi de chacun. On imite l'écriture...

— Chose peu aisée ; mais le lieu où cette liste a été saisie, ne laisse aucun doute sur son authenticité. Elle était en la possession d'un juré, qui, comme tout juré, doit sa place à Robespierre, mais en outre, lui est particulièrement dévoué. Arrêté avec la bande de Cathe-

rine Théot, la prêtresse du nouveau culte, qui voit en Robespierre, non seulement le plus éminent des français, mais le fils de Dieu, descendu une seconde fois sur terre, ce juré, s'étant réclamé de lui, a été immédiatement élargi.

— On ne saurait le rendre responsable des inepties d'une bande d'énergumènes, qui, par leurs sottes flatteries, essaient de gagner sa protection ?

— Nul n'y songerait, si l'intérêt qu'il témoigne à ces grotesques thuriféraires, ne montrait le prix qu'il attache à leurs adulations. D'ailleurs, ajouta Tallien, avec dédain, de quelles louanges ne s'accommoderait son incommensurable vanité? Quelles flatteries lui feraient dire : C'est trop!

— S'il y voit l'effet de son prestige sur les masses, il ne peut qu'en être flatté.

— Il croit y voir mieux encore. Il y voit la confirmation de sa grandeur future ! dit vivement Tallien ; aussi les conventionnels, qui pour mettre fin aux scandaleux conciliabules tenus chez cette Théot, l'ont fait arrêter, avec ses affiliés, auront-ils à compter avec lui.

— Son arrogance et son orgueil n'impliquent pas, précisément, qu'il soit capable de trahir l'État.

— Il le trahira, reprit Tallien, avec une conviction qui s'imposait, comme il a trahi tous les hommes qui se sont fiés à lui ; comme il trahira

Saint-Just et Couthon, lorsqu'ils cesseront de lui être nécessaires. Quand, avec leur aide, il aura dispersé ou anéanti les patriotes, il se délivrera d'eux. Ne s'est-il pas délivré de tous ceux qui lui barraient la route ? Les Girondins, Camille Desmoulins, Hébert et Danton ? La dictature même apaisera-t-elle son insatiable ambition ? Précour, si tous les partis ne s'unissent pas pour empêcher la formation du triumvirat, qu'avec Couthon et Saint-Just il rêve d'établir, c'est qu'ils veulent lui livrer les destinées du pays, lui laisser détruire l'édifice, si péniblement élevé, et faillir à la mission que le peuple leur a confiée.

Ces paroles, rappelant à Précour l'offre, qu'en son désir de libérer Quarrail il avait faite à Robespierre, lui empourprèrent le visage.

Guidé par un intérêt personnel, il s'était oublié jusqu'à promettre de ne pas faire opposition au triumvirat, qu'on accusait Saint-Just, Couthon et Robespierre de vouloir former, aux dépens des députés. Il se croyait patriote et, dans un moment d'aberration, il eut consenti à livrer la France à trois hommes qui, grisés par le pouvoir, en pouvaient devenir les tyrans !

Pour obtenir la liberté de son cousin, il aurait trahi son serment de tout sacrifier à la patrie ! De quelle fange, l'homme le plus digne, est-il donc construit ?

Et ce tribun, regardé par la majorité des français, par l'Europe même, comme le maître en France, avait rejeté cette offre, qu'il déplorait d'avoir faite ! Il se sentait donc bien fort ? Et l'appellation du duc d'York, nommant l'armée de la France « soldats de Robespierre », était-elle une prophétie ?

Hélas ! de quelles nouvelles rigueurs son triomphe ne serait-il pas suivi ? Et Précour eut l'horrible vision de Quarrail supplicié. Vision, d'une telle horreur, qu'une sueur froide inonda ses tempes.

Quoique navré des meurtres juridiques, que les Jacobins jugeaient utiles au relèvement moral des Français, Précour n'en avait souffert que théoriquement. Aujourd'hui, il était frappé en plein cœur. Hélas ! pour sentir dans son intensité le malheur d'autrui, faut-il donc être menacé d'un malheur semblable ?

Tallien, surpris du silence prolongé de Précour, mais devinant, à son trouble, à sa pâleur, qu'il pesait ses raisons, reprit, en accentuant ses mots :

— Précour, si nous n'y mettons ordre, Robespierre deviendra notre maître. Nieras-tu qu'il n'ait, par les plus habiles manœuvres, préparé les esprits à sa future élévation ? La plèbe, à laquelle il est cher par son intégrité, si adroitement prônée, l'acclamera. Tant qu'aux Jacobins, dont il est l'oracle, comment ne seraient-

ils pas favorables à une élévation qui les mettrait au cœur du gouvernement. Chacun d'eux se figurera régner avec lui. Pour la Convention, après avoir annihilé la plaine, il proscrira ou détruira les ennemis qu'il y compte. Et nous, délégués du pays pour veiller à la conservation de ses lois, nous souffririons que des scélérats les confisquassent à leur profit? Nous laisserions la France tomber sous leur joug? Joug dix fois plus pesant que celui dont nous l'avons délivrée? Précour, si tes amis et toi êtes vraiment patriotes, vous nous aiderez à maintenir nos libertés, si chèrement acquises...

Mais ne pouvant s'engager sans avoir consulté ses amis, Précour dit évasivement :

— Il n'y a pas une heure, qu'il se défendait avec indignation, d'aspirer à la dictature.

— Avouer ses visées liberticides serait les détruire en leur germe. Mais quel esprit lucide ne les devinerait? Il va à son but posément, mathématiquement, écartant obstacle après obstacle et cela depuis trois ans. Franchira-t-il le dernier représenté par les soixante députés qu'il veut perdre? C'est à vous, conventionnels de la Plaine, qui êtes le nombre, à répondre? Il joue déjà au souverain et le jour de la fête de l'Etre suprême, marchait avant tous ses collègues, comme si unique arbitre des destinées de la patrie, lui seul était digne d'attirer l'attention du public. Il s'essayait au nouveau

rôle qu'il croit être appelé à tenir. Ah ! puissent être prophétiques les paroles de Bourdon de l'Oise, et ce jour de triomphe préparer sa chute. Oui, la roche tarpéienne est près du Capitole, nous le lui ferons voir !

Précour, d'esprit trop pondéré pour voir dans la suprématie que s'était arrogée Robespierre le jour de cette fête mémorable, organisée par le peintre David, ce que ses ennemis feignaient d'y voir, c'est-à-dire un acheminement au rang suprême, dit froidement :

— Il a eu certainement tort de prendre un rôle prépondérant fait pour blesser ses collègues. Mais cette fête étant son œuvre, l'importance qu'il s'y donnait perd de sa gravité.

— Il ne comprend l'égalité que pour les autres !

— L'homme au pouvoir, toujours entouré de parasites, qui escomptent sa puissance et en vivent, serait d'une essence bien supérieure s'il demeurait indifférent à leurs louanges intéressées...

— Un vrai républicain repousse ces adulations, lui les quête, répliqua âprement Tallien ? Puis d'un ton persuasif il ajouta :

— Précour, dans les circonstances actuelles, conserver la neutralité est impossible. Tes amis et toi êtes tenus de prendre parti, soit pour nous, soit contre nous. Mais il est inad-

missible que vous soyez contre nous. Si vous étiez assez ennemis de vous-mêmes pour nous refuser aide et secours, votre sang, comme celui de tout homme libre, rougirait bientôt la place du trône renversé. Tout conventionnel qui refusera sa voix à ce nouveau Cromwell est perdu. Comment supposer que l'homme qui, sans l'excuse du danger public, quand nos récentes victoires sur l'Europe coalisée, nous délivrent de la crainte d'être envahis, force Fouquier-Thinville à voir un coupable dans tout accusé, recule devant la dernière hécatombe, le délivrant d'égaux toujours gênants ! Précour, tes amis et toi, tenez en vos mains, non seulement la vie des soixante députés qu'il a condamnés, mais les destinées de la patrie ! Les lui abandonnerez-vous ? Quand sa cruauté systématique déshonore le tribunal révolutionnaire, l'y laisserez-vous maître encore longtemps ? Sa chute abrogera les lois de rigueur qui, indispensables pour tenir les partis en bride et consolider la république, ne sont plus aujourd'hui, qu'elle a triomphé de ses ennemis du dedans et du dehors, que des cruautés révoltantes. Si, sous l'accusation de modérantisme, vous nous laissez massacrer, cherchez sous quel prétexte, nous disparus, il se débarrassera de vous ?

Ne pouvant protester contre une prédiction, que les meurtres juridiques des fondateurs de

la république rendaient significative, Précour baissa la tête sans répondre.

D'ailleurs que répondre? Promettre son appui qui entraînait celui de ses amis avant qu'eux et lui n'aient mûrement pesé les raisons qui les y porteraient, était impossible. Et il s'agissait de leur vie, car si la majorité de la Convention soutenait Robespierre, tout partisan de Tallien était perdu. D'un autre côté, garder la neutralité, était perdre l'occasion de sauver Quarrail.

Perplexe et troublé, mais résolu à ne pas accorder légèrement un concours dont il appréciait la valeur, Précour, pour gagner du temps, feignit de ne pas être persuadé de la culpabilité de Robespierre, et dit :

— Voir en Robespierre un scélérat, prêt pour atteindre son but, à marcher sur les cadavres de ses collègues, m'est difficile.

— Ne dis pas cela, s'écria Tallien, ou je te croirais impropre à juger les hommes! Réfléchis, compare, et tu verras bientôt que je ne lui impute aucun acte dont il ne soit capable! Mais cet homme, dont la popularité est en partie votre œuvre, à vous, conventionnels de la Plaine, qui, en soutenant ses motions, en applaudissant ses filandreux discours, l'avez mis hors pair, vous enverra à l'échafaud à la moindre marque d'indépendance. C'est un ingrat pour lequel le bienfait du jour n'est qu'un pré-

lude au bienfait du lendemain. Tu hésites à l'abandonner à ses justiciers, mais en contribuant à la mort des plus illustres patriotes, il a mérité d'être abandonné par tout honnête homme. Les Girondins, ces ouvriers de la première heure, ont payé de la vie le tort de lui être supérieurs ? Qui a poussé à l'échafaud Camille Desmoulins, Hébert et Danton ? Mais le sang de Danton crie vengeance et appelle le sien ! Enfin, n'eût-il pas contribué à la mort de ces patriotes, qu'il la mériterait pour avoir imposé la loi qui nous prive de l'immunité parlementaire, qu'il la mériterait pour aspirer à la dictature, incompatible avec la liberté !

— Lui, un des principaux soutiens de la Constitution, voudrait la détruire ? Et si tu te trompais ? Si cette liste était fausse ? Ah ! si tu veux mon concours, ôte-moi ce doute...

— Même si je n'arrivais pas à te convraincre des manœuvres liberticides de Robespierre, tu nous donneras ce concours sans lequel nous n'agirions qu'en tremblant. Tu nous le donneras, parce qu'entre la perte d'un homme, quel qu'il soit, et la perte des institutions qui font la France libre et glorieuse, un patriote n'hésite pas, dit gravement Tallien.

— Enfin, qu'exigerais-tu de moi, de mes amis, si nous consentions à t'aider ?

— Qu'avec nous, vous demandiez l'abroga-

tion du décret qui abolit l'immunité parlementaire. Robespierre, en l'imposant, en avait mesuré la portée. Il voulait, et y a réussi, contraindre les députés au silence. Qui donc, sous le coup d'une arrestation immédiate, oserait dire sa pensée?

— Il défendra ce décret avec son âpreté, son arrogance accoutumées et forcera nos collègues qui, par conviction ou par peur, lui obéissent, à mettre hors la loi celui qui en demandera la suppression.

— N'importe, il faut, coûte que coûte, faire révoquer ce décret néfaste. Tant qu'il sera en vigueur, nous sommes à sa merci. L'inviolabilité parlementaire garantit, non seulement la vie des députés, mais assure encore la durée du régime qui nous régit. Mais en ce moment, le premier agitateur venu, soutenu par la force armée, peut le changer à son profit? Si demain Robespierre faisait envahir la Convention par Henriot et ses soldats, aucun des députés qu'il désignerait au général, ne serait en liberté une heure après.

— Commettre un pareil attentat!...

— Les tribunes y applaudiraient! Et cette complicité des tribunes, que les jacobins obtiennent d'un geste, donnerait un semblant de légalité à son acte. Depuis que notre inviolabilité est supprimée, j'attends, chaque jour, le coup d'Etat qui le fera maître. Nouveau Cromwell,

il nous chassera de la Convention et mettra les clés dans sa poche.

— Certes, nous souhaitons aussi ardemment que toi et tes amis pouvez le faire, recouvrer notre inviolabilité, mais je considére ce souhait comme si peu réalisable, que je n'oserais le faire tout haut.

— Tu viens d'exprimer ce que ressent tout conventionnel et qu'un des nôtres dira à la Convention dès demain.

— Oui, et Robespierre, avec l'audace que donne l'impunité assurée, prouvera que, seuls, des coupables, ont intérêt à réclamer la suppression d'un décret que ne gêne aucun homme pur.

— Nous avons tout pesé, tout prévu, et puisons dans notre péril même le courage de tout risquer.

— Il a pour lui les Jacobins, la Commune...

— Et nous, les gens de cœur, qui gémissent de voir leur pays entre les mains de sectaires sans pitié, sans entrailles. — Mais fussions-nous sans appui, que nous essayerons encore de l'abattre. Entre lui et nous, c'est une question de vie et de mort. Pour moi personnellement, je n'ai ni pitié, ni justice à en attendre. L'homme qui, guidé par la jalousie, sans avoir aucun reproche sérieux à m'adresser, a pu me faire chasser du Club des Jacobins me poursuivra de sa haine jusqu'à la mort. Il a raison, lui

ou moi sommes de trop sur terre. Mais c'est le cas de tous ceux qui lui portent ombrage. Il faut le vraincre ou s'apprêter á mourir. Et bien, mes amis et moi mourrons s'il le faut, mais non sans avoir lutté en désespérés. Avant que la décade n'ait pris fin, Robespierre, Saint-Just, et Couthon n'existeront plus, ou mes amis et moi nous aurons vécu !

— Il n'a qu'une passion, celle de dominer. C'est un titan...

— Dis un tyran, interrompit violemment Tallien, auquel, faute de dévoiler les criminels desseins, on laisse un prestige usurpé ! Il est stoïque et incorruptible dit-on ? Eh bien, c'est parce que son impitoyable cœur n'a jamais connu la pitié, que nous l'abattrons ! Son orgueil, son incommensurable vanité, n'ont-ils pas blessé tous les esprits indépendants et généreux. Nous avons tous souffert de ses dédains, de sa hauteur. Tu conviens que la plupart des conventionnels sont outrés du rôle qu'il tient à la Convention, eh bien, montrer aux pusillanimes, aux indécis, qu'il est vulnérable, les ralliera à nous. Précour, si nous n'abattons pas immédiatement le piédestal sur lequel il se hisse, bientôt il en sera trop tard, ses admirateurs l'auront sacré idole ! Oui, il a pour lui la force armée, les Jacobins et la Commune, mais nous avons, nous, la majorité des Français. Si nous n'étions sûrs d'être en communauté

d'idées et de sentiments avec les deux tiers de la France, entreprendrions-nous une lutte dans laquelle peuvent sombrer les libertés publiques?

— Si vous êtes vaincus, nous tombons entièrement sous son joug ?

— Tu le comprends et hésites à assurer notre triomphe en nous soutenant ? Subir son joug ? Ah ! plutôt rappeler les Bourbons ! Précour, que dirai-je à ceux qui m'ont envoyé à toi comme au représentant écouté d'une partie de cette Plaine qui fera pencher la balance du côté où elle se portera. Leur apprendrai-je que préparé à subir la domination d'un tyran, tu refuses d'aider à le vaincre, ou que plaçant plus haut que les convenances particulières, les amitiés mêmes, la cause sacrée de l'humanité terrorisée et décimée, tu te joins à nous pour la défendre ?

— Avant de répondre, il me faut consulter mes amis...

— Soit. Tu as jusqu'à demain pour te concerter avec eux. Mais je ne doute pas de leur réponse. A l'heure du danger quel conventionnel faillirait à sa noble devise ? « Tout pour la patrie ! » Sa gloire exige que nous la délivrions de sectaires qui l'ensanglantent. Précour, malgré ses appuis, Robespierre sera vaincu, car son absorbante personnalité ne peut trouver place dans une démocratie. Va, la noble ardeur

qui a permis aux français de secouer le joug des Bourbons, n'est pas éteinte en eux.

— S'il fallait que nos collègues ne tinssent pas compte des accusations que nous porterons demain contre lui et ses amis, je me percerais de ce poignard, préférant la mort à l'esclavage !

Et Tallien, tirant un poignard de son gilet, le brandit fébrilement.

— Tu ne serais pas seul réduit à cette extrémité, dit simplement Précour.

Tallien allait remettre son poignard à sa place, quand Pierre, entré en coup de vent, s'arrêtait interdit à la vue de cet homme armé.

Ennuyé de son entrée intempestive, il balbutia :

— Mon père, veuillez me pardonner, je vous croyais seul, mais je m'en vais...

— Vous pouvez rester, mon ami, vous ne nous gênez en rien. — Et se tournant vers Tallien, Précour dit en désignant Pierre : — Citoyen Tallien, permets-moi de te présenter mon fils aîné, officier dans l'armée du Nord, qui, depuis deux mois à Paris pour y soigner une blessure, retournera, dans quelques jours, à son régiment.

Tallien tendit la main à Pierre qui hésita une seconde à la serrer. et dit en saluant :

— Je suis heureux et flatté de faire connaissance avec un des officiers de l'armée qui sou-

tient si glorieusement l'honneur de la France! Dis de ma part, à tes amis et collègues que tous les conventionnels, à quelque groupe qu'ils appartiennent, ont les yeux fixés sur elle et que leur gratitude est à la hauteur des services qu'elle a rendus et rend, journellement, au pays!

Ces paroles prononcées avec l'emphase, que l'habitude d'employer à tous propos, les plus grands mots, rendait naturelle aux hommes de cette époque, laissèrent Pierre froid et sérieux. Il s'inclina légèrement et dit d'un ton qui contrastait avec l'enthousiasme de son interlocuteur :

— Je me ferai un devoir de répéter tes paroles qui, je n'en doute pas, encourageront nos soldats à supporter leurs fatigues et leurs privations, à braver leurs incessants dangers.

— Jeune homme, reprit Tallien, en jetant un regard expressif à Précour, sois persuadé que les soldats n'ont pas seuls, le glorieux privilège de risquer leur vie et que la patrie accepte celle de tous ses fils!

Puis, tendant la main à Précour, il gagna la porte en disant :

— A ce soir et n'oublie pas : Tout pour la patrie!

Précour le regarda fixement et dit à mi-voix :

— Sois sans crainte. Aucun de tes arguments

ne sera omis, aucune de tes raisons oubliées. A peine la porte fermée, Pierre s'écria d'un ton de dédaigneuse surprise :

— Vous fraternisez, maintenant, avec l'ex-proconsul de Bordeaux ?...

Froissé de la manière dont son fils lui demandait cela, Précour répondit sèchement :

— S'il était indispensable d'estimer tous ceux dont on se sert, que de besognes resteraient en souffrance !

Puis, réfléchissant que blâmer chez Pierre, une répulsion que lui-même, plus pondéré, moins ardent, dans ses sentiments, éprouvait encore la veille, avant qu'un intérêt commun ne le rapprochât de Tallien, était faire preuve d'inconséquence, il reprit de son ton habituel.

— Celle que Tallien et ses amis entreprennent, s'ils en viennent à bout, sauvera tant de vies que...

— Tallien sauver la vie à quelqu'un, interrompit Pierre en riant ironiquement : — Je ne vois pas bien l'ancien proconsul de Bordeaux, qu'il a rempli de deuil et de larmes, érigé en sauveur à Paris. Si ce changement est dû à la belle aristocrate dont il est amoureux, elle peut s'en féliciter. N'importe, avouez que sa nouvelle attitude jure avec son passé ?

— La passion, que lui inspire Thérèse Cabarrus, n'est probablement pas étrangère à sa nouvelle façon d'être, mais pourquoi cher-

cher des raisons à un heureux changement...

— S'il souhaite sauver autant de vies à Paris qu'il en a fait immoler à Bordeaux, il a fort à faire !

Précour fit un geste d'assentiment et après un instant de silence, reprit douloureusement :

— Oui, le passé de cet homme me fait horreur, et pourtant je sais, je sens que je vais m'unir à lui pour accabler un patriote que, malgré sa dureté, je crois impeccable et pur... Si Tallien se trompait?... Mon Dieu, éclairez-moi, donnez-moi la nette perception des choses, afin que je voie de quel côté est le droit, la justice, la vérité !

Pierre n'osant demander à son père la raison d'une exclamation qui dénotait son trouble et son angoisse, le regardait anxieux, lorsque Louis entra.

— Monsieur, dit-il, ennuyé d'avoir à dire à son maître qui le demandait, Monsieur, c'est ce Machu, le porteur d'ordres du comité de sûreté générale...

— Machu ? s'écria Précour surpris, et que demande-t-il ?

— A voir Monsieur.

— A me voir ? eh bien, fais-le entrer. En République il faut être accessible à tous. Pourtant légèrement inquiet, le conventionnel ajouta, d'un ton dubitatif : Voudrait-il un secours d'ar-

gent! Non, ces agents sont bien payés...
Et pris soudain de l'indéfinissable inquiétude que tout fait anormal, causait dans ce temps désastreux, Précour se tut; mais de crainte que son regard ne décela son trouble, il le détourna de son fils, et le tint sur la porte, jusqu'à l'entrée de Machu.

Le porteur d'ordres, sautillant, rieur, s'avança et du ton familier et protecteur qu'il tirait de l'importance de ses fonctions, cria dès la porte :

— Salut, citoyen Précour, car je t'ai trop souventes fois vu aux soupers fraternels, pour pas t' connaître, et ceusse qui voudraient m' faire accroire que t'es pas Jean-Pierre Lusange, ex-baron d' Précour, perdraient leu temps.

— Ce sont en effet mes noms. Et maintenant que tu es bien certain de mon identité, pourrais-tu me dire ce qui t'amène ici?

Sans répondre, Machu courut dans l'antichambre, et ouvrant la porte sur l'escalier, à deux battants, introduisit un juge de paix, accompagné de quatre soldats.

Derrière eux se tenait Blot, au milieu d'hommes et de femmes, qui, se bousculant et criant envahirent le salon.

Précour pàlit. Pressentant l'horrible vérité, mais se refusant à l'admettre, il dit à Machu :

— Qui t'autorise à envahir mon appartement, à y introduire ces gens ?

— Ceusse qui en ont le droit, probablement, s'écria victorieusement le porteur d'ordres.

Mais les soldats, débordés par la foule, s'étant arrêtés à la porte, Machu leur cria :

— Faites donc faire place au citoyen juge de paix vous autres ! J' sommes cheuz un conventionnel, faut tout faire en règle !

Précour et Pierre se lancèrent un regard de détresse et le père demanda :

— Tu ne viens pas ?... et sans force pour achever, il interrogea le porteur d'ordre du regard.

— T'arrêter, sûrement oui, mon gros père.

Et le juge de paix s'approchant, donna un léger coup sur l'épaule de Précour et dit :

— Au nom de la loi, toi, Jean-Pierre Lusange, ex-baron Précour, tu vas nous suivre.

Dans son émoi, Précour, oubliant que les agents qui, sous la Terreur, arrêtaient les suspects, n'avaient pas à dire la cause de leur arrestation, demanda au juge de paix :

— De quoi suis-je accusé ?

Le juge de paix leva les épaules en signe d'ignorance. Trop blasé sur la triste besogne qu'on lui faisait journellement accomplir pour s'intéresser à ceux qu'il arrêtait, il prenait rarement la peine de lire leur feuille d'écrou.

Alors Machu, peut-être par égard pour

l'homme avec lequel il avait trinqué aux soupers fraternels, peut-être pour affirmer son pouvoir, jeta un regard à son supérieur et dit à mi-voix:
— C' ti là est un ami, un voisin, j'avons trinqué ensemble souventes fois, j' peux t'y pas l'y dire?

— Ça te regarde.

— Eh ben, mon gros père, t'es accusé d'avoir donné asile à un suspect, et ton fils, Pierre...

— Mon fils, on arrêterait mon fils?

Ce cri de révolte, de douleur surhumaine, impressionna les assistants, quelque mal disposés qu'ils fussent envers les nobles. Le juge de paix lui-même, pourtant habitué à assister aux plus cruelles scènes de désespoir, en fut remué. Pour Machu, cachant sous un rire forcé un attendrissement qu'il jugeait ridicule, il dit d'un ton conciliant :

— Que veux-tu, gros père, faut ben l' mettre sous clé, puisqu'y s'oppose à la justice du peuple!

Précour chancela sous ces paroles. Fort contre son propre malheur, il ne supportait pas celui de son fils et fut tombé, si ce fils, si tendrement aimé, ne l'eût saisi.

Alors, s'appuyant sur ce premier né, qu'il avait donné à la patrie, et que ceux qui la dirigeaient allaient faire mourir sans utilité pour elle, sans gloire pour lui et le regarda, si désespérément qu'il réveilla dans les cœurs d'une

partie des assistants un reste de sensibilité.

Plus pâle qu'il ne devait l'être à sa dernière heure, il pressa Pierre sur sa poitrine, en balbutiant :

— Toi, toi aussi !

Et cet homme, soutenu jusque-là, par sa foi en la justice de sa cause, par la noblesse de sa tâche, éclata en sanglots.

Pierre posa la main sur ses lèvres et désignant, d'un coup d'œil, l'appartement de sa mère, dit avec angoisse :

— Taisez-vous, si vous ne voulez qu'elles entendent !

— Oui, oui, tu as raison !

Et le malheureux se sentant incapable de supporter la vue du désespoir de sa femme, d'entendre les plaintes d'Alix étouffa ses sanglots et fit signe à son fils de sortir.

Et le jeune homme, sachant l'inutilité de la révolte gagnait l'antichambre, quand la porte de la bibliothèque violemment poussée, livra passage à Madame de Précour et à Alix.

Les deux femmes promenèrent un regard interrogateur sur cette foule si étrange dans ce splendide salon, et Madame de Précour s'écria avec dédain :

— Que nous veulent ces gens-là ? qui les amène ici !

— Malgré sa native grossièreté, Machu

remué par l'angoisse qui se peignait sur les visages du père et du fils, s'avança vers elle, en disant :

— Allons, l'petite mère, t'as pas affaire ici, retourne-t'en.

— Mon amie, cet homme a raison, rentrez chez vous dit Précour, d'une voix que sa gorge contractée, laissait à peine entendre.

— J'y retournerai tout à l'heure, quand je saurai la raison qui amène ici ce Machu et ces soldats.

Précour et Pierre sentirent leur sang se glacer dans leurs veines. Fallait-il qu'eux-mêmes apprissent l'affreuse vérité aux deux malheureuses qu'elle briserait. Mais comment la leur cacher ?

Madame de Précour, douce et résignée, mais dévouée aux siens jusqu'à l'héroïsme, Alix, courageuse jusqu'à l'imprudence, volontaire et virile, ne se laisseraient pas abuser. Elles voudraient savoir.

D'ailleurs, n'était-ce pas leur droit. Et la vérité ne pouvant leur être cachée, ne valait-il pas mieux qu'elles la sussent par eux que par un indifférent ?

Précour jeta un regard désespéré à son fils, et attirant sa femme contre lui, murmura avec tendresse.

— Valentine, chère aimée, à qui, au prix du martyre, je voudrais épargner toute douleur,

faites appel au courage, à la résignation que vous inspirent vos sentiments religieux.

Elle se recula, et le visage bouleversé demanda :

— La résignation? on n'y exhorte que dans le malheur. De quoi suis-je menacée?

Et jetant un regard farouche sur cette foule, qui, subitement silencieuse, semblait animé des sentiments les plus divers, mais surtout de méchanceté triomphante, elle continua :

— Déjà ma maison a été envahie et Quarrail... Mais à quoi vais-je penser? Comme s'il s'agissait d'une nouvelle arrestation...

Puis, frappée au cœur par le silence de son mari, par l'expression désolée du visage de son fils, elle reprit comme si affirmer l'impossibilité d'une action était l'empêcher : Imaginer que vous, un conventionnel, pourriez être arrêté. Quelle absurdité! Dites-moi, au plus vite, ce que viennent faire ici, ces gens-là?

Hors d'état de répondre à cette question, Précour désespéré, balbutia :

— Mon amie, j'ai cent fois assuré que je donnerais ma vie pour faire triompher mes idées, eh bien, l'heure de prouver que cette parole n'était pas une vaine formule, est arrivée...

— Que voulez-vous dire?

Et les yeux dilatés, les mains étendues pour repousser l'horrible vision qui s'offrait à elle, Madame de Précour, d'une voix inintelli-

gible pour tout autre que son mari, demanda :

— Ils... ils vont t'emmener ?

Précour, brisé de lui avoir fait entrevoir la vérité, n'osant parler de peur qu'avec ses paroles, ne jaillit un cri d'indignation inutile, fit un signe affirmatif.

— Vous ! vous ! qui leur avez donné vos forces, votre vie, même vos fils ; mais ce ne sera pas !

Et d'un geste fou, elle se jeta sur son mari, l'entourant de ses bras, et lançant un regard de défi aux soldats amassés à la porte, cria à ses enfants :

— Pierre, Alix, entourons-le pour qu'ils ne l'emmènent pas !

— Valentine, votre résistance ne ferait qu'aggraver ma situation; laissez agir nos amis.

Elle éclata d'un rire navrant à entendre, et s'accrochant désespérément à lui, s'écria :

— Vos amis, quand la moindre marque d'intérêt donnée à un suspect est imputée à crime !

Puis, se calmant d'un effort de volonté, elle alla à Machu, et d'un accent de douce persuasion, qui jadis lui gagnait tous les cœurs, elle dit à mi-voix :

— Citoyen, tu permets bien à mon mari de venir me faire ses adieux sans témoins, dans la pièce à côté.

Partagé entre l'envie d'être agréable à une femme si polie, et la crainte de permettre une

chose défendue, Machu, indécis, regardait le juge de paix et le caporal, pendant que Précour devinant la raison de la demande de sa femme, lui disait à l'oreille :

— Me cacher serait te perdre, perdre Alix, sans nous sauver...

— Nous ? qui donc part avec toi !

— Quien, pardi, son garçon ! cria Machu en riant.

— Lui, lui aussi ? Et moi je resterais !

Et donnant à sa voix le plus de son possible, Madame de Précour cria deux fois : A bas la République ! Vive le roi !

Puis, anéantie, elle tomba aux pieds de son mari, à l'instant où Blot, le visage resplendissant d'envie satisfaite, surgissait de l'ombre.

Le soir même, Madame de Précour et Alix, rejoignirent Précour et Pierre à Saint-Lazare, où depuis la veille étaient enfermés le comte de Meinel et ses nièces.

Fort de la protection, payée à beaux deniers comptant d'un membre de la commune, le vieux comte avait réussi à tirer Lafleur de prison. Mais ces démarches, jointes aux notes de Blot, appelant l'attention sur lui et les siens, à peine Lafleur fut-il en liberté, que lui et ses nièces furent incarcérés.

Blot eût ainsi l'ineffable jouissance de voir sa maison délivrée des aristocrates qui, disait-il, la souillaient !

SIXIEME PARTIE

En ces derniers jours de la Terreur, quand la grossièreté du langage, la négligence de la tenue étaient obligatoires pour la population libre; l'urbanité, la courtoisie, l'élégance des manières s'étaient réfugiées dans les prisons. D'ailleurs, n'étaient-elles pas remplies des Français les mieux nés, les plus raffinés du pays?

Quoique parmi les prisonniers de la classe inférieure, il ne manquât pas de démagogues auxquels la classe privilégiée était en horreur, presque tous, après quelques jours de détention, pris par l'air ambiant, ou pour ne pas être traités en parias, cessaient de montrer leur haine. Mais la plupart des prisonniers avaient réellement pour la noblesse abaissée et persé-

cutée, une déférence, un respect innés et les lui témoignaient en toute occasion.

Tant qu'aux espions que la Commune entretenait dans les prisons, et qui, enfermés comme suspects, étaient chargés de désigner au tribunal révolutionnaire ceux qui devaient être appelés les premiers, leur rôle était tout tracé : — attirer par leur complaisance, leur humilité et surtout leur haine feinte pour la République, la confiance des vrais suspects, afin de leur arracher la parole compromettante qui autorisait Fouquier-Thinville à les envoyer à la mort, sans avoir à entendre les témoins ou les défenseurs qui éternisaient les séances.

Donc, les espions mêmes gardaient devant les détenus qu'ils trahissaient, l'attitude qui convenait à leur classe, et concouraient au bon ton des prisons.

Cependant, malgré leur obséquieuse servilité, malgré leur attention à toujours approuver les idées et les sentiments de leurs compagnons de captivité, il était rare que ces espions ne fussent pas reconnus. Un mot, un geste, les préférences des gardiens et guichetiers, les désignaient aux vrais suspects. Puis, quelques-uns, pour tirer parti de leur abject pouvoir et obtenir des prisonniers tremblants, de l'argent ou des bijoux, ne craignaient pas d'avouer ce qu'ils étaient.

Le 8 thermidor, la salle où, à Saint-Lazare,

se réunissaient les prisonniers, présentait un aspect plus animé que d'ordinaire. L'incarcération du conventionnel Précour, arrêté depuis l'avant-veille, y avait attiré les quelques détenus qui, habituellement gardaient leur cellule. Tous étaient curieux de le voir, de parler de lui avec le comte de Meinel ; d'apprendre, enfin, le motif réel de cet emprisonnement, qui, tout en contentant leur rancune, les étonnait.

Aussi le vieux Meinel et ses nièces, incarcérés quelques heures avant les Précour, et qui avaient été accueillis avec la sympathie que leur valait leur naissance et l'infortune de Madame de Lusieux, étaient-ils fort entourés.

Ayant habité la même maison que Précour, ils pouvaient donner sur ce noble, qui partisan de la République, n'avait pas plus qu'eux échappé à la prison, d'intéressants détails.

Et ces royalistes, aussi outrés contre ce renégat, que charmés de son arrestation, renouvelaient le serment de le tenir en quarantaine, lui et sa famille, fait à son arrivée.

Nul, excepté Meinel, n'avait essayé d'élever la voix en sa faveur. Voix timide, que des clameurs indignées avaient promptement étouffée. Comment il osait défendre le partisan de cette horrible République ? La seule chose dont on pouvait la louer, c'était de ne pas plus épargner

ses serviteurs qu'elle ne les épargnait, eux, restés fidèles à leur roi, à leurs principes. Certes, l'emprisonnement de cette famille ne pouvait, ne devait apitoyer personne.

Ce matin-là, chacun, après avoir épuisé la conversation sur les Précour, avait repris ses amusements habituels. Les hommes lisaient, jouaient au trictrac, aux dames, aux échecs, pendant que les femmes, tout en causant, raccommodaient leurs vêtements.

Quelques prisonniers, ayant à cœur de distraire les femmes de leur connaissance, allaient de groupe en groupe, s'enquérant des nouvelles de nature à intéresser où amuser leurs amies, et couraient les leur redire.

Chacun voulant montrer sa liberté d'esprit dans l'infortune, son courage devant la mort, parlait avec enjouement de tout et de tous, hors de sa déplorable situation. Un distrait, qui sans faire attention aux tables et chaises grossières, aux fenêtres grillées, eût prêté l'oreille aux conversations échangées entre ces hommes et ces femmes, se fut cru dans un salon de Versailles à l'heure où les courtisans attendaient le passage du roi.

Plusieurs détenus, groupés autour de la table où s'étaient établies les nièces du vieux Meinel, parlaient encore des Précour quand Madame de Précour et Alix apparurent à l'entrée de la salle.

C'était la première fois qu'elles y venaient. Tous se turent, et les deux femmes, mal à l'aise sous les regards hostiles ou malveillants qui les suivaient, se dirigèrent vers l'extrémité de la pièce, seul endroit où il y eut des chaises libres.

Les prisonniers, qu'elles croisèrent, incapables de manquer à la politesse due à des femmes, les saluèrent, mais les prisonnières, afin de témoigner leur mépris à Précour, en blessant sa compagne, détournèrent la tête ou les regardèrent avec une hautaine indifférence.

Quelques-unes, plus compatissantes, répugnant à leur faire une grossièreté, feignaient de compter les fils de leur canevas ou les mailles de leurs bas, pendant qu'elles passaient.

Madame de Précour, trop fière de son mari pour accepter, sans protestation, le dédain de ces femmes dont plusieurs avaient été ses amies, releva la tête et lançant un regard de défi à ces nobles, qu'une communauté d'infortune ne désarmaient pas, passa le front serein.

Alix, trop généreuse pour renier ses amis dans le malheur, et ne pas soutenir publiquement son tuteur méconnu, ne répondit pas aux légers signes d'amitié que lui faisaient ses anciennes connaissances, et comme sa cousine, elle aussi, passa droite et fière.

Enfin, cette mortelle traversée prit fin. Toutes deux s'assirent à l'écart. Alix, à peine assise,

saisit la main de sa cousine et la pressa avec une telle amitié, une si confiante tendresse, que la pauvre femme se sentit réconfortée. Ah ! le monde pervers et jaloux pouvait méconnaître celui qui lui était si cher, il n'ébranlerait pas la confiance qu'elle puisait dans l'assurance que son noble et cher mari n'avait jamais commis une action basse ou déloyale, et qu'Alix puisait dans la certitude de la bonté, dont il lui avait donné tant de preuves.

Et regardant ses ennemis, de façon à leur prouver qu'elle dédaignait leurs insultes, Madame de Précour fit baisser les yeux moqueurs ou méchants, qui la fixaient.

Après un instant de silence, qui augmenta encore, tant leurs sensations furent pareilles, leur inaltérable tendresse, Alix déplia une feuille de papier et se mit à lire, à mi-voix, les vers qui y étaient tracés.

Prises par l'intérêt, le charme de cette lecture, bientôt elles oublièrent, non seulement le triste lieu où elles se trouvaient, mais aussi leurs compagnons de captivité, et cessèrent de s'en occuper.

Fût-ce cette dédaigneuse indifférence ou l'arrivée d'un jeune homme, qui détourna l'attention des prisonniers, mais leurs regards, lassés de témoigner une haine, à laquelle on paraissait insensible, se portèrent sur le nouveau venu.

Mis avec recherche, il s'avançait gai, rieur, l'air si détaché de toute préoccupation ennuyeuse ou pénible, que sa vue égayait les plus moroses.

Arrêté par chaque groupe, il ne s'en écartait qu'après avoir adressé un mot plaisant aux hommes, une gracieuseté aux femmes. Il prenait si aisément le ton de ses interlocuteurs, semblait, si volontiers, s'intéresser à leurs affaires, que tous le voyaient s'approcher avec plaisir et s'éloigner avec regret.

L'affectueuse cordialité qu'on lui témoignait était néanmoins, chez quelques-uns, mitigé d'un soupçon de condescendance ; car, Jean-Jacques Dupuis, baron des Coudraies, fils d'un riche financier, possédait plus d'écus que de parchemins, ce que certains hobereaux n'oubliaient pas.

Grand, généreux, employant sa fortune à soulager ses plus pauvres compagnons de captivité, qui, sans lui, eussent été réduits à la maigre pitance, qu'en ce temps de disette, la République octroyait aux détenus, il était aussi populaire parmi eux que dans le camp aristocratique.

Trop sensé pour se figurer aller de pair avec les grands seigneurs, qu'il coudoyait à Saint-Lazare, il avait, cependant trop de dignité pour supporter le dédain des sots, et répondit au porteur d'un vieux blason qui, dénué de bon

sens et de politesse, lui contestait sa noblesse :

— Ma noblesse ? J'en ai trouvé la quittance dans les papiers de mon grand-père, dont l'argent, sous le roi Louis XIV, a contribué à soutenir l'État ! Qui, mieux que moi, peut prouver l'authenticité de la sienne !

Mais le généreux usage qu'il faisait de sa fortune, ayant désarmé les quelques nobles qui, seulement riches en parchemins, déploraient qu'un anobli de fraîche date possédât tant d'argent, et tous séduit par son amabilité, son inaltérable gaieté, l'aimaient et l'acceptaient comme un des leurs.

Ce matin-là, étant venu moins tôt que d'habitude, chacun l'arrêtait au passage, s'enquérant de la cause de ce retard ; aussi, ce ne fut qu'après une longue suite d'arrêts qu'il parvint à la place, que lui gardait près de lui, M. de Meinel, cousin éloigné de sa mère.

Meinel et ses nièces, ayant entendu la raison de son retard, qu'il avait donné à un groupe voisin, ne la lui demandèrent pas, mais le vieux comte, lui serrant affectueusement la main, demanda :

— Cher ami, avez-vous pu, malgré vos multiples occupations, faire prendre des nouvelles de Madame de Juigné, ce matin ?

— J'y ai envoyé et ai le plaisir de vous annoncer qu'elle va mieux.

— Si j'ai jamais regretté de ne plus avoir de

laquais, c'est aujourd'hui. Cela m'empêche de faire prendre de ses nouvelles ; et s'il fallait que cette chère comtesse pût me croire indifférent à sa santé, ou incivil, j'en serais désolé.

Des Coudraies sourit de la demande indirecte de son cousin qui, de crainte d'être indiscret, ne demandait jamais carrément un service ; mais s'arrangeait toujours de façon à se le faire offrir.

— Voulez-vous que j'y envoie en votre nom ?

— Volontiers, répondit le vieux gentilhomme, dont le visage plus calme, plus reposé qu'avant son incarcération, prouvait que certaines natures supportent mieux un malheur arrivé qu'une catastrophe redoutée.

M. des Coudraies fit un signe au bout de la salle où se rassemblaient les gens du commun, et l'un des prisonniers qu'il nourrissait accourut aussitôt.

— Martin, va à l'instant même chez la comtesse de Juigné, demander, de la part du comte de Meinel, comment elle a passé la nuit ?

— N'oublie pas, en même temps, de lui présenter mes respects et les compliments de ma nièce, s'écria Meinel avec empressement.

— Monsieur le comte peut être certain que je n'oublierai rien, dit Martin, qui, par reconnaissance pour celui qui l'empêchait d'être réduit à la maigre pitance de la prison, par besoin de s'occuper, était un des officieux volon-

taires de des Coudraies, et qui s'inclinant, sortit faire sa commission.

— Avec quelle satisfaction, je verrais cette aimable comtesse reprendre sa place ici ! s'écria Meinel.

— Et moi donc ! surenchérit des Coudraies. — Depuis que sa santé la retient chez elle, je deviens aussi morose que stupide.

— Vous seul vous en apercevez dit gracieusement Madame de Meinel pendant que son oncle protestait du geste.

— Madame de Juigné a l'esprit si vif, si pénétrant, elle lance le trait avec un tel à-propos qu'elle suffit, à elle seule, pour animer un cercle.

— Vous avez raison. Elle eut, mieux que personne, apprécié l'anecdote du marquis de Tréville sur l'*exterminateur* public le doux Fouquier-Thinville, dit en riant Madame de Meinel. Mais son oncle, tremblant qu'un homme qu'il soupçonnait d'espionnage et qui tournait constamment autour d'eux ne l'eût entendue, dit à mi-voix avec humeur.

— Ma chère, avant de faire de l'esprit, ayez donc la prudence de regarder autour de vous. Puis, appeler exterminateur public, l'accusateur public est un jeu de mot rebattu.

L'ex-religieuse baissant la tête sous cette réprimande. Meinel se pencha à l'oreille de des Coudraies et dit tout-bas :

— Je me méfie de cet homme. Quand il serait

ici pour nous espionner, j'en serais peu surpris. Sa pauvreté me paraît feinte et je gagerais, sûr de le gagner, un louis contre un liard, qu'en le nourrissant, Baron, vous gaspillez votre argent et faites vivre un délateur.

— Croyez-vous ! demanda des Coudraies. J'espère que vous vous trompez ! — Puis montrant d'un signe de tête l'extrémité de la pièce, où se tenaient les prisonniers du commun, il ajouta : — Après tout, ne faut-il pas se faire honneur de sa fortune, tant qu'on nous la laisse ? Nourrir des prisonniers pauvres, ou se disant tels, étant l'unique manière que j'aie, actuellement, d'utiliser la mienne, j'accepte leurs dires sans les approfondir. — Certes ce Baptiste Toussaint ne m'inspire qu'une piètre confiance, mais qu'avons-nous à craindre ? la mort ! Eh bien, ne sommes-nous pas résignés à mourir ? et cela depuis notre arrestation. Puis, nourrir cet homme, c'est me donner prise sur lui. Cela me permet, s'il vous déplaît de le voir là, de l'en chasser...

Et des Coudraies, sans tenir compte de la craintive protestation de Meinel, dit à l'homme suspecté de la plus vile des actions.

— Baptiste Toussaint, ne pourrais-tu aller faire les cent pas plus loin, et mettre entre toi et moi l'espace qu'il est d'usage de laisser libre, sinon entre maître et valet, du moins entre un gentilhomme et son subalterne et obligé.

La haineuse expression qui passa sur le visage de Toussaint, jurait tellement avec son accent mielleux, que si les soupçons de des Coudraies n'eussent pas été éveillés, il en eut certainement conçus.

— Mais citoyen, est-ce que depuis l'avènement de la République, une et indivisible, l'égalité ne règne pas entre les hommes ?

— Apprends, reprit sèchement des Coudraies, que la distinction des classes, fût-elle bannie du reste de la terre, existerait encore à Saint-Lazare.

— Allons, va plus loin, et si par hasard, ajouta-t-il, au grand ennui de Meinel, tu as à faire un rapport sur les paroles échangées entre prisonniers, fais-le bien noir. Sous le règne de Maximilien Robespierre, plus l'accusation portée contre un homme de bien, est invraisemblable, mieux elle sera crue.

— Monsieur le baron s'imaginerait?... C'est mal me connaître. Je ne suis nullement chargé de dénoncer ce qui se dit ici, et si je l'étais, loin de nuire aux prisonniers, je parlerais plutôt en leur faveur.

Peu touché par cette étrange protestation, des Coudraies lui tourna le dos, et dit avec hauteur :

— On ne t'en demande pas tant et persuade-toi bien que si j'avais à choisir entre ta malveillance et ta protection, je n'hésiterais pas,

tant il m'en coûterait de te devoir de la reconnaissance.

Une flamme, aussi vite éteinte qu'allumée, étincela dans les yeux de Toussaint, qui, balbutiant quelques vagues récriminations, s'éloigna.

— Le sieur Toussaint est bien pacifique ce matin, dit avec surprise Madame de Meinel.

— C'est d'autant plus étrange qu'il est d'ordinaire plus agressif que passif, répondit des Coudraies.

— Hier, il se serait certainement rebiffé, dit Meinel.

— Mais, ne trouvez-vous pas, baron, que l'attitude des guichetiers et des geôliers paraît modifiée. Ils deviennent presque polis.

— Les alliés ont peut-être battu les républicains.

— Pour que ces dignes fonctionnaires des prisons s'humanisent, il faut certainement qu'ils aient des doutes sur la durée de leurs fonctions, dit des Coudraies ; Madame de Meinel a sans doute deviné.

— Etre réduit à regarder comme un bonheur, la défaite des Français, sous quelque drapeau qu'ils marchent, est une aggravation de maux, dont Dieu, j'y compte bien, punira ceux qui nous gouvernent, dit douloureusement Meinel.

Pour changer le cours des idées de son oncle, qui ne pouvait, sans en être désolé, supposer

que l'ennemi battit des Français, Madame de Meinel demanda à des Coudraies :

— Baron, savez-vous s'il est arrivé de nouveaux prisonniers ce matin ?

— Un seul, Madame, un conventionnel.

— Allons, bravo ! bravo ! cria Meinel. Encore une arrestation qui fait mentir le proverbe et prouve que les loups se mangent aussi entre eux.

— Et il se nomme ? demanda l'ex-religieuse.

— Duval, Durand, Dubois ou quelque chose d'approchant, dit en saluant les dames de Meinel et tendant la main aux deux hommes, un nouvel arrivant, le marquis de Tréville, qui ayant entendu la question de Madame de Meinel y répondait.

— Enfin une espèce qui a toutes les raisons voulues pour proclamer l'égalité, dit le vieux Meinel.

Et l'ex-religieuse, oubliant l'humilité évangélique, que lui imposait son état, renchérit sur son oncle, et dit avec mépris :

— Il n'appartient qu'à des gens sortis de la lie du peuple de se dire égalitaires et d'essayer de mettre sur le même rang, chiffonniers et pairs de France.

— Impuissant à s'élever jusqu'à nous, ils tâchent de nous ravaler jusqu'à eux, n'est-ce pas naturel, dit le marquis de Tréville.

— La vanité des parvenus s'affirme comme elle le peut !

— Et quels parvenus sont les récents maîtres de la France, dit amèrement Meinel.

— Mais s'il est admissible, reprit Madame de Meinel que des gens de basse extraction, relativement honnêtes, soient partisans du régime actuel, qui, somme toute, les tire de leur obscurité, comprend-on qu'un homme né comme le baron de Précour l'ait adopté ?

— Il est l'exemple, et non l'unique, des aberrations de jugements que des idées humanitaires, insuffisamment étudiées et mal appliquées, ont produit dans toutes les classes, même dans celles que leur éducation, leur naissance, leurs et traditions de famille, en devraient garantir, répondit M. de Tréville, auquel l'ex-religieuse s'était particulièrement adressée.

— Croyez-vous ses convictions républicaines bien sincères ? demanda Meinel.

— Je ne les crois pas du genre de celles que vous affichiez ; mais sont-elles aussi réelles, qu'il veut le faire croire, j'en doute un peu, dit des Coudraies, en riant.

— Vous avez tort, dit gravement Tréville. Soyez sûr qu'il est convaincu de l'excellence du régime républicain. D'ailleurs, en qualité d'ex-huguenot il devait être un des premiers adeptes de la République. Déjà sous Henri III, les huguenots n'ont-ils pas failli faire sombrer la monarchie ? Ceux de notre temps, même con-

vertis, ont conservé l'esprit de révolte de leurs ancêtres.

— N'importe ce qu'il est, dit vivement Madame de Meinel, il voit maintenant que se mettre du côté de la canaille n'est pas toujours un préservatif.

— Si tous ces républicains pouvaient s'entre-tuer jusqu'au dernier, quel débarras pour les gens honnêtes, dit des Coudraies.

— Ils finiront bien par le faire ! Ils en prennent certainement la route, mais y marchent trop lentement à mon gré, dit haineusement Meinel.

— Tant que la jalousie des membres des comités contre Robespierre ne sera pas assez exaspérée pour le leur faire attaquer, nous ne gagnerons rien à leurs dissentiments. Emprisonner des conventionnels de la Plaine, tel que Précour et ce Duval, ne changera pas la face des choses, dit Tréville.

Chut ! voilà son fils, Pierre de Lusange, dit Meinel en montrant le jeune homme, qui à l'entrée de la salle, cherchait des yeux sa mère et Alix.

— On le dit moins démagogue que son père, est-ce vrai ? demanda des Coudraies à Meinel,

— Sans contredit, aussi n'est-ce pas sans regret que je le mets en quarantaine.

— Ne pas rendre solidaires les uns des autres

tous les membres de la famille serait difficile, reprit des Coudraies.

— J'en conviens, dit tristement le vieux comte, — et tout en déplorant de le faire, je reste fidèle au mot d'ordre, accepté par tous; mais ne voulant pas braver un jeune homme que j'estime, je m'arrange pour ne pas me mettre sur son chemin.

Et sans écouter les protestations de ses amis qui voulaient le retenir, Meinel voyant Pierre se diriger vers eux, alla se poster auprès de deux joueurs de trictrac, dont il feignit de suivre la partie. Pierre, comme sa mère et sa fiancée, traversa la salle au milieu d'un glacial silence, mais arrivé près d'elles, il parut secouer la pénible impression que l'hostilité si marquée des prisonniers lui avait fait éprouver et demanda d'une voix assurée :

— Que lisez-vous donc là, chère mère? Certainement une chose bien attachante, car depuis mon entrée dans cette salle, j'ai constaté que vous et Alix n'en détachiez pas les yeux.

— Ce sont des vers que votre ami André de Chénier a faits pour Mademoiselle de Coigny et qu'elle a prêtés à Alix, pour me les lire.

— Ils sont si beaux que pendant leur lecture, mon esprit, rempli des sereines beautés de la poésie en oubliait nos misères présentes. Lisez les, cher Pierre, ces vers inspirés par la plus atroce situation où puisse se trouver une jeune

fille. Vous les apprécierez d'autant mieux que le génial poète qui les a faits est votre ami, mais lisez-les tout haut, pour que votre mère et moi, avant de les rendre, jouissions une fois encore, de leur harmonie, de leur beauté.

— S'ils vous charment à ce point, que n'en demandez-vous une copie à Mademoiselle de Coigny, elle ne vous la refusera pas.

— J'y songeais, dit la jeune fille, en tendant à Pierre les feuilles contenant l'ode immortelle, qui, mieux peut-être que les autres vers de Chénier, devait apprendre son nom à la postérité.

Alors, le jeune homme s'asseyant sur la chaise qui soutenait les pieds de sa mère, commença d'une voix timbrée et sympathique :

La Jeune Captive

L'épi naissant mûrit de la faux respecté
Sans crainte du pressoir, le pampre tout l'été
Boit les doux présents de l'aurore ;
Et moi, comme lui belle et jeune comme lui,
Quoique l'heure présente ait de trouble et d'ennui,
Je ne veux pas mourir encore.

Qu'un stoïque aux yeux secs, vole embrasser la mort.
Moi je pleure et j'espère. Au noir souffle du nord
Je plie et relève la tête.
S'il est des jours amers, il en est de si doux !
Hélas ! quel miel jamais n'a laissé de dégoûts ?
Quelle mer n'a point de tempête.

Mon beau voyage encor est si loin de sa fin !
Je pars et des ormeaux, qui bordent le chemin,
J'ai passé les premiers à peine
Au banquet de la vie, à peine commencé,
Un instant seulement, mes lèvres ont pressé
La coupe en mes mains, encor pleine.

Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson,
Et comme le soleil, de saison en saison,
Je veux achever mon année.
Brillante sur ma tige et l'honneur du jardin,
Je n'ai vu luire encor que les feux du matin.
Je veux achever ma journée.

La voix pleine de sanglots, qu'il avait peine à retenir, Pierre acheva d'une façon presqu'inintelligible, la strophe commencée. Mais hors d'état de lire davantage, il rendit l'ode à sa fiancée, sans l'achever. Puis, il se leva et fit quelques pas loin d'elle et de sa mère, afin de leur cacher son émotion.

Hélas ! pouvait-il, même aux deux femmes qui, à divers titres, occupaient son cœur, avouer les sensations que ces vers éveillaient en lui ? Mais pourquoi les leur taire ? est-ce qu'elles ne les partageaient pas ! Alors, reprenant sa place, il les enveloppa d'un regard de tendresse et dit désespérément :

— Ah ! oui, vivre ! vivre ! avoir sa part des biens et des maux que garde la vie à tous, mais les ressentir dans leur plénitude ! La mort ne perd de son horreur que sur un champ de ba-

taille, dans la glorieuse ivresse du combat ! La recevoir des mains du bourreau révolte tous mes sens, et si je songe que vous, ma mère vénérée, qu'Alix, mon tendre amour, êtes exposées à cette horrible fin, ma douleur s'exaspère de mon impuissance à vous en préserver.

— Ami, mourir ensemble vaut mieux que vivre séparés, dit tendrement Alix.

— Qu'est la guillotine, une chiquenaude sur le cou, s'écria presque gaiement Madame de Précour.

— Oh ! n'essayez pas, par l'affectation d'un stoïcisme hors nature, à me cacher vos pensées réelles. Alix, si jeune, si belle, promise aux délices d'une union souhaitée, quitterait la vie sans regret ! Vous, mère, dont l'âme sereine et pure n'a jamais connu les affres du remords, qui aimez si saintement, si tendrement votre époux et vos fils, seriez lasse du chemin à moitié parcouru ? Non ! non ! S'il fallait, pour avoir cédé à l'élan de tendresse qui vous a conduites ici, que vous et Alix périssiez, que deviendrait mon père ? Je ne parle pas de moi, sûr, si vous étiez condamnée, de ne pas vous survivre...

— Cher, cher, ne gâtez pas, par une désespérance, qui me gagnerait, les douceurs de nos dernières journées, implora Alix, pendant que Madame de Précour, moins énergique, sen-

tait sous le cri de son fils, un flot de larmes lui monter aux yeux.

— Votre mère n'a jamais eu d'autre désir que de ne pas survivre à son époux, eh bien, Fouquier-Thinville et Dumas lui épargneront la douleur de le pleurer. Tant qu'à moi, ajouta la jeune fille, avec passion, je goûte dans cette prison plus de bonheur que ne m'en ont donné ces deux dernières années. Depuis votre départ pour l'armée, la crainte n'empoisonnait-elle pas mes courts moments de joie? Même en lisant vos lettres, je supputais le temps écoulé depuis que vous les aviez écrites et l'angoisse, secouée pendant quelques heures, revenait torturante et tenace. Robespierre, en nous unissant dans le danger, a droit à notre gratitude? Allons, chassez les sombres pensées qui assombrissent votre front, que je veux serein, et accompagnez-moi chez Aimée dé Coigny.

— Amie tendre et chère, vous voir, vous entendre, les efface à peine conçues. A quel point je vous aime!

Le cœur épanoui par cette parole, qu'elle savait vraie, Alix dit avec conviction :

— Si notre union s'était conclue sans obstacles, eussions-nous jamais mesuré l'étendue, la force de notre tendresse? Si nous n'avions jamais été privés de la liberté, en aurions-nous bien apprécié l'ineffable douceur? Combien la

vie nous paraîtra bonne et précieuse, après la tourmente qui nous ploie. Ami, rien ne se donne, tout se paie, nous achetons notre futur bonheur !

— Dieu vous entende !

Et Pierre, rasséréné, prit la main d'Alix qu'il baisa, sans songer à l'endroit où ils se trouvaient, aux yeux braqués sur eux. Puis, confus d'avoir cédé à l'irrésistible élan qui l'avait porté à ce témoignage d'affection, il se retourna vers sa mère en disant :

— Madame, nous accompagnez-vous chez Mademoiselle de Coigny ?

— J'ai promis à votre père de l'attendre ici et je ne peux le désappointer.

Les fiancés, comprenant qu'insister serait la désobliger, s'inclinèrent et sortirent.

Depuis un moment, le silence n'était troublé que par le bruit des jetons ou des dés lancés sur les damiers ; les exclamations des joueurs mêmes, devenaient plus sourdes, car arrivait l'heure où chaque jour, passaient devant la prison, les marchands de journaux.

Par un accord tacite, toute conversation particulière cessait entre les prisonniers, dont beaucoup se postaient sous les fenêtres, afin de percevoir plus tôt ces voix, qui jetaient des nouvelles si impatiemment attendues et si souvent désolantes.

Ce jour-là les vendeurs de journaux étaient

en retard, et les prisonniers s'en inquiétaient, quand le vague cri d'un vendeur s'entendit au loin.

— En voilà un, enfin, dit des Coudraies à Meinel, qui, légèrement sourd, n'essayait pas d'entendre, mais se contentait de regarder le jeune homme, dont le visage mobile, le renseignait sur ce qu'il souhaitait tant savoir.

A cette annonce, que plusieurs prisonniers confirmèrent, les derniers joueurs abandonnant leur partie, vinrent grossir les groupes pressés contre les fenêtres, et au milieu de l'anxieuse appréhension de tous, arriva, de de plus en plus distincte, la voix du marchand.

— D'mandez l'journal, d'mandez la liste des gagnants à la loterie de Sainte-Guillotine, d'mandez !

Le baron des Coudraies, muni d'un crayon et d'un calepin, sauta sur une chaise et se mit à écrire les noms que citait le crieur, et que tous, le cœur serré, les tempes humides écoutaient.

— Y ont gagné : Philippe Rouhaut, Joseph de Prieux, Armand Gouffier, ex-comte d'Herville, Sylvie de Pons.

Un cri d'horreur, de protestation indignée, jaillit des lèvres de Madame de Meinel, qui répéta éperdue :

— Sylvie de Pons ! Est-ce bien Sylvie de Pons ? oh ! j'ai dû mal entendre ? dites-moi si j'ai vraiment entendu ?

Son angoisse était si grande, son désespoir si poignant, que nul n'eût le courage de lui répondre.

Alors, courant à son oncle, elle lui saisit le bras, et demanda impérativement :

— Ah ! ne me trompez pas! A-t-il dit Sylvie de Pons ?

Le vieux comte baissa tristement la tête et soupira :

— Il l'a nommée.

A cette affirmation qui lui ôtait le bénéfice du doute, Madame de Meinel tomba défaillante sur un siège, et s'accoudant sur une table, se voila le visage de ses mains tremblantes, et pleura désespérément.

Elle aussi, l'élève favorite, qui avait donné à la religieuse sans enfants, privée d'affection directe, l'illusion de la maternité, allait mourir ! Ah ! la liste pouvait s'allonger, son cœur meurtri n'avait plus de larmes pour les autres infortunes. L'enfant d'élection, la petite âme blanche, qu'elle avait cherché à prémunir contre les dangers du monde contre la corruption de la terre, allait la quitter dans son innocente blancheur. Le bourreau allait trancher cette tête de seize ans, sur laquelle devaient se refléter l'étonnement de la souffrance, la stupéfaction du supplice immérité !

Et la malheureuse femme qui avait assisté à l'effondrement de tous les étais sur lesquels

elle s'appuyait, pleura, comme elle avait pleuré le jour où elle apprit le meurtre de son père ! Plusieurs noms obscurs, témoignant que le tribut payé au minotaure révolutionnaire, ne l'était pas seulement par la noblesse, succédèrent à celui de Sylvie de Pons, quand tout à coup, la voix du crieur de journaux, couverte par des cris de colère, peut-être de triomphe, cessa d'arriver aux détenus.

Troublés et peinés de ne plus rien entendre, ils se regardaient étonnés, quand des clameurs encore lointaines, mais qui augmentaient de minute en minute, changèrent leur étonnement en épouvante.

Trop hantés du souvenir des massacres de Septembre, pour que tout bruit anormal autour de leur prison ne les inquiétât pas, les prisonniers terrifiés se demandaient la nature de celui qui causait leurs alarmes? Hélas, la horde sanguinaire qui intimidait les honnêtes gens, venait-elle s'emparer de Saint-Lazare ? allaient-ils être égorgés ?

Les femmes, plus nerveuses, plus impressionnables, lançaient des regards effrayés aux hommes qui essayaient, par leur contenance, de leur communiquer une assurance qu'ils n'avaient pas eux-mêmes.

Le vieux Meinel, auquel son âge et sa réputation de bravoure permettaient de dire tout haut ce que chacun pensait tout bas, dit enfin :

— Mon pauvre frère et mon neveu ont dû entendre de pareils cris, avant d'être massacrés. Hélas ! dans notre situation, tout cri, dont la cause échappe, glace d'épouvante les plus déterminés et, malgré moi, j'avoue que ces clameurs m'impressionnent désagréablement.

— Moi, s'écria des Coudraies en faisant un geste de défi, je suis décidé à la résistance, à ne pas me laisser égorger comme un agneau.

— Pour moi, j'essaierai de vendre chèrement ma vie, dit Tréville, en levant la tête.

— Les bourreaux improvisés, que l'incurie de nos gouvernants laissent arriver jusqu'à nous, n'auront pas la mienne sans mal, cria un prisonnier.

Nul ne doit se laisser massacrer sans résister, affirma un autre, tout sert d'armes au besoin.

— Vous dites vrai.

— Messieurs, le bruit semble s'apaiser et je crois, j'espère que pour cette fois, nous n'aurons pas à déployer notre courage, dit des Coudraies.

— En effet, les pas s'éloignent.

Et c'était vrai. La foule hurlante et tumultueuse dont l'approche avait mis tous les esprits en émoi, bouleversé tous les cœurs, avait passé sans s'arrêter. Un soupir de soulagement souleva toutes les poitrines, et des Coudraies, reprenant, devant un danger évité, ou du

moins ajourné, son optimisme habituel, s'écria :

— Mais, peut-être, est-ce une manifestation en notre faveur ? seriez-vous étonnés, si le peuple se révoltait contre nos maîtres actuels ?

— Il est vrai que la corde est bien tendue pour ne pas casser, dit Tréville en hochant la tête.

Mais des Coudraies apercevant un léger rayon de soleil, venant illuminer un coin d'ombre sécria, soudainement inquiet :

— Il va être onze heures et l'homme de confiance de ma sœur, si exact à se montrer à cette heure, ne passe pas. Qu'est-ce que cela veut dire ?

— La foule aura retardé sa marche.

— Mais avec de la volonté on passe quand même.

— Vous vous inquiétez trop vite, il ne peut tarder à paraître !

— Surtout un jour où il a du nouveau à annoncer.

Pourvu que ce nouveau nous soit favorable.

— J'ai bon espoir. Comme le dit M. de Tréville, la corde est tendue à craquer !

Et tous, avec l'insouciance d'enfants qui ayant échappé à un danger, se croient préservés des autres, lançaient leurs phrases avec une

joyeuse animation, quand des Coudraies, qui pour atteindre aux dernières vitres de la fenêtre avait grimpé sur deux chaises superposées, jeta un crie de joie : — Voilà ma sœur !

Et apercevant le guichetier à l'autre bout de la salle, le jeune homme frappa légèrement sur la vitre et envoya des baisers au loin, en disant à Meinel :

— Que se passe-t-il donc pour qu'elle ait abandonné le chevet de son mari malade ? Elle ouvre la gazette et lit. Chut ! chut ! écoutons. Tous les prisonniers, à l'exception de Mesdames de Précour et Meinel s'étaient approchés de la fenêtre pour entendre ce que lisait la sœur de des Coudraies ; mais la voix de la jeune femme, couverte par les bruits de la rue, arrivait à eux trop imparfaitement pour qu'ils puissent comprendre ce qu'elle lisait. Désespérés de ne rien saisir d'une lecture faite certainement pour leur communiquer une nouvelle importante, les prisonniers se regardaient irrités ou désolés, selon leur état d'esprit, quand le vieux Meinel s'écria avec humeur :

— Pourquoi la laisser se fatiguer inutilement? Des Coudraies, faites-lui donc signe que nous n'entendons rien !

— J'entends les noms de Robespierre, Henriot, Barras, et c'est tout ! mais la joie qu'ex-

prime son visage est trop significative pour ne pas nous donner bon espoir. Tiens, le portier l'oblige à s'éloigner. Pauvre sœur, si bonne, si dévouée, elle part... Puisse-t-elle arriver chez elle sans encombre.

Et des Coudraies, baisant à plusieurs reprises le bout de ses doigts en signe d'adieu, la regardait s'éloigner, sans écouter les ordres de descendre, que lui criait un gardien. Quant il ne la vit plus il sauta de son échafaudage en disant :

— Oh! savoir, savoir! Je donnerais cent louis d'une gazette!

Le peuple se lasserait-il de voir mourir d'inoffensifs vieillards, de malheureuses femmes, dit un prisonnier.

— Cela devrait être. Comment les honnêtes gens supporteraient-ils à jamais la fureur homicide des Jacobins? dit un second.

— La convention finira bien par secouer leur joug.

— Si elle y parvenait, elle aurait promptement raison de la Commune.

— Oui, et alors finirait l'abominable régime qui terrorise la France.

— Et la déshonore!

En tous cas, nos maux ne peuvent s'aggraver, disait philosophiquement des Coudraies quand Précour entra.

Il jeta un regard circulaire dans la vaste salle et voyant sa femme à l'autre bout, il alla

vivement à elle. Et sans s'inquiéter des yeux fixés sur eux, lui prit les mains, les lui pressa et dit à mi-voix :

— Valentine, chère aimée, si vaillante dans l'infortune, si courageuse devant le péril, tu vas, j'en ai presque la certitude, quitter cet horrible lieu.

Et répondant à sa muette interrogation, Précour ajouta :

— Robespierre est mis hors la loi, avec son frère, Couthon, Saint-Just et Lebas. Barras et Henriot se battent, et Tallien me fait dire que tout va bien pour nous.

Il avait élevé peu à peu la voix, aussi ses derniers mots arrivèrent-ils aux prisonniers voisins des Précour, qui redoublèrent d'attention pour ne rien perdre de ce qu'il disait.

Il s'en aperçut et continua en baissant la voix :

— Il estime que la Convention a dix chances sur douze de vaincre les rebelles. Je suis heureux, je veux l'être et pourtant mon cœur est lourd d'angoisse. Qui m'eût dit que je verrais sans regrets la chute de Robespierre, ce représentant incontesté des principes que je défends.

— Si sa chute met fin à l'affreux régime dont sont victimes les plus dévoués serviteurs de la liberté, qui n'y applaudira ?

— Il succombe sous un parti dont aucun

membre ne le vaut, reprit soucieusement Précour.

— Ami, celui qui se sert du glaive doit périr par le glaive! Pourquoi lui, si impitoyable, serait-il épargné?

— Enfin, Carnot, Robert Lindet, Prieur et bien des amis de la liberté, restent au pouvoir. Ces hommes l'empêcheront de périr! Je ne veux plus songer à Robespierre. Vous voir, vous et les enfants remis en liberté, prime tout. Supputer de quel prix peut être payée votre libération serait ne pas mériter mon bonheur. Chère amie, où sont-ils donc les enfants, il me tarde de leur apprendre l'heureuse nouvelle.

— Chez Mademoiselle de Coigny, ils vont revenir.

— Quelle joie ils vont éprouver! Mon amie, nous quitterons Paris, je vais donner ma démission de député, foin des affaires publiques! Que d'autres s'en chargent, je ne veux plus vivre que pour vous.

Heureuse à ne pouvoir le dire, de cette promesse qui réalisait tous ses vœux, Madame de Précour lui pressait la main en balbutiant de vagues remerciements. Alors s'asseyant à ses pieds il se mit à faire des projets d'avenir, qu'elle écoutait les yeux mouillés de larmes de joie, le cœur battant d'allégresse. Vivre en famille, loin du monde méchant et pervers, quelle délirante perspective!

Pendant ces deux épanchements, les prisonniers qui avaient surpris quelques mots de leur entretien, persuadés que Précour connaissait ce qui se passait à Paris, étaient allés communiquer à leurs amis ce qu'ils avaient entendu. Et bientôt de chaque groupe sortit cette phrase :

— Il faut l'interroger.

— Certainement qu'il le faudrait, dit le marquis de Tréville en regardant autour de lui, — mais qui se chargera de le faire ?

Cette question rappelant à tous, sans qu'il eût à le préciser, la manière insultante ou cruelle avec laquelle on avait traité Précour et sa famille, personne ne prit la parole.

Après un instant de pénible embarras, un prisonnier dit enfin :

— Avoir recours à un homme auquel, depuis deux jours, on n'a épargné aucune mortification, me paraît difficile.

— C'est certain, mais allons-nous laisser échapper l'unique chance d'être renseigné ?

Ah non! s'écria des Coudraies, mais j'interrogerais le diable, s'il pouvait me répondre.

— Et moi de même !

— Si je ne me savais pas particulièrement désagréable à Précour, je me risquerais mais consentirait-il à me répondre ? dit des Coudraies.

— C'est douteux! Un seul d'entre nous aurait

chance d'en être écouté, c'est M. de Meinel, dit Tréville.

— Eh bien, demandons-lui de le faire.

Aussitôt des Coudraies et Tréville s'approchèrent du vieux comte, occupé à raconter à sa nièce ce qu'avait dit Précour, et le prièrent, au nom de tous, d'aller interroger le conventionnel.

— Mais, pourquoi moi plutôt qu'un autre, dit le vieillard effaré.

— Parce que vous seul, depuis l'arrivée de Précour et de sa famille, leur avez témoigné, sinon de la bienveillance, du moins de la politesse.

— C'est certain, dirent en cœur les prisonniers, qui s'étaient peu à peu rapprochés d'eux.

Mais inquiet du silence du vieux comte, de son visage fermé, des Coudraies crut bon d'appéler sa nièce à son aide, et lui dit : Madame, croyez-vous, comme nous, que M. de Précour soit en mesure de savoir ce qui se passe à Paris ?

— Il a trop d'amis à la Convention pour ne pas être au fait des événements.

— Il est donc nécessaire de l'interroger ; mais pour que ce soit avec succès, ne trouvez-vous pas que celui qui se chargera de le faire, doit avoir, non seulement l'autorité que l'âge et un passé d'honneur peuvent donner, mais

encore lui soit sympathique ? Eh bien, votre oncle seul est dans ces conditions...

— Et si le Précour n'a pas perdu en fréquentant les sans-culottes, toute courtoisie et tout sens commun, il lui répondra avec la déférence et le respect, qu'il lui doit, dit des Coudraies.

— Vous voudriez ?..... non, cette démarche me coûte réellement trop, pour que je consente à la faire... Et comme les prisonniers le regardaient avec consternation, des Coudraies reprit :

— Nous le comprenons si bien, que si un seul de nous supposait pouvoir la faire avec la moindre chance de succès nous vous l'épargnerions. Mais vous seul ici, serez écouté de Précour, car ainsi que l'a dit M. de Tréville, vous seul avez eu quelques égards pour lui et sa famille. Refuser d'être notre porte parole serait cruel. Cher comte, vous ne pouvez être assez détaché de ce monde pour ne pas vous inquiéter de ce qui s'y passe...

— Après l'attitude que vous m'avez forcé à prendre avec cette famille, vous voulez que j'en interroge le chef !

— Si vous ne le faites pas pour vous, faites-le pour vos nièces, pour vos compagnons d'infortune.

— Aller en solliciteur auprès d'un homme que vous avez malmené, que j'ai à peine reconnu... Non, non.

Alors des Coudraies fit un signe de prière à

Madame de Meinel qui, tirée de sa douloureuse torpeur par ce que lui avait dit son oncle, les écoutait en silence. Comprenant l'importance du service qu'on attendait de son oncle, elle lui posa la main sur le bras et dit doucement :

— Cher oncle, essayez de surmonter votre répugnance, l'incertitude est une insupportable souffrance. Si en intorrogeant M. de Précour vous pouvez nous en délivrer, quelle serait notre reconnaissance ?

— La mienne durerait autant que ma vie !

— Oh! oui, autant que notre vie s'écrièrent les prisonniers.

— Vous entendez, cher oncle, faites un effort sur vous-même....

Plus ébranlé par la prière de celle qui lui tenait lieu de fille, que par celle de tous ces étrangers, Meinel dit en balbutiant :

— Vous désappointer me chagrine, et si vous l'exigez....

— Exiger ? Non, je n'exige rien, je vous prie, voilà tout !

— Alors je...., je le ferai.

Et le vieux comte, craignant s'il se donnait le temps de réfléchir, de ne pas faire ce qu'il promettait, alla d'un trait vers Précour.

Il s'inclina avec respect devant Madame de Précour, tendit la main à son mari, et au milieu du silence, de l'anxieuse attente de tous, dit avec embarras :

— Monsieur, pardonnez-moi d'interrompre votre entretien avec Madame de Précour, mais les paroles que vous lui avez dites, et, qu'involontairement ont entendues plusieurs de ces messieurs, nous font croire que vous connaissez la cause de l'agitation, du tumulte qui semble régner dans la ville....

— Je la connais.

A cette laconique réponse, Meinel de plus en plus embarrassé, reprit avec effort :

— Puisque nous ne nous sommes pas trompés, j'espère que vous ne trouverez pas mauvais que, faisant appel à la solidarité qui existe entre gens souffrant d'un mal commun, je vienne vous prier de nous apprendre cette cause.

Mais Précour, l'interrompant brusquement, dit avec amertume :

— Cette solidarité, que vous invoquez, qui donc l'a reconnue ici ?

Sans répondre à cette embarrassante question, Meinel reprit de plus en plus troublé :

— Ce n'est pas uniquement en mon nom que je vous interroge, mais au nom de nos compagnons d'infortune....

Et d'un geste, désignant ces hommes et ces femmes qui les écoutaient, anxieux et troublés, Meinel ajouta :

— Monsieur, s'il est en votre pouvoir de nous tirer de notre mortelle inquiétude, je vous conjure de le faire..... ou, si quelques raisons

vous obligent au silence, dites-nous au moins, si nous devons nous réjouir ou nous attrister de ce qui se passe ?

Précour jeta un froid regard sur ces prisonniers qui, sans songer qu'ils les avaient traités lui et les siens en parias, osaient l'implorer, et dit lentement :

— Monsieur, devant votre démarche, j'oublierai l'ostracisme dont ma femme, mon fils et moi, avons été frappés, et, voyant en vous, non des adversaires politiques, mais des infortunés dont la situation, déjà horrible, peut empirer, je vous dirai ce qu'il vous importe tant de savoir.

Puis posément, froidement, les yeux braqués sur ces visages que l'attente, la crainte blémissaient ou empourpraient, Précour ajouta :

— La Convention a mis hors la loi Robespierre, Couthon, Saint-Just...

Un frémissement de joie, de surprise fit vibrer les nerfs de tous, pendant qu'un cri de soulagement, d'espérance jaillissait de leurs gorges contractées.

— Robespierre hors la loi !

Pour comprendre l'effet de cette nouvelle, il faut ne pas perdre de vue que la mise hors la loi, dispensant de tout jugement, celui qui en était frappé pouvait être immédiatement remis au bourreau.

Ainsi cet homme qui, plus qu'aucun autre

membre des comités, représentait le régime qui terrorisait la France, était vaincu !

Ce Robespierre, que ses fonctions au bureau de police, en lui donnant la haute main sur le tribunal révolutionnaire, rendaient si puissant, allait y paraître en accusé.

Ce promoteur des mesures exceptionnelles, qui rendaient cette époque si atroce et si grande, en était victime !

La phrase que prononçaient couramment les pourvoyeurs de la guillotine et les jurés, que lui seul nommait. « Si Robespierre le veut, tu périras ! » Phrase acceptée par ses partisans, comme une preuve de popularité, et par ses ennemis, comme la marque d'un pouvoir sans limite, ne terrifierait plus les suspects !

Les prisonniers, trop heureux, trop émus pour s'inquiéter de ceux qui étaient frappés avec lui : Couthon, Saint-Just, Robespierre jeune et Lebas, ne pensaient qu'à cet homme ! Après avoir fait trembler les plus déterminés, il allait périr, victime de sa présomption, de son orgueil ? Périr au moment où tout était préparé pour son triomphe !

Ivres de joie, oubliant leurs souffrances passées, les prisonniers se pressaient les mains, s'embrassaient, parlaient tous à la fois.

— Nos amis pourront enfin, sans risquer de

partager notre sort, s'occuper de nous, disait l'un.

— L'homme qui déclarait la pitié antipatriotique ne l'inspirera à personne, j'y compte bien !

— La mise hors la loi dispensant de jugement, on va pouvoir dire : Aussitôt pris, aussitôt, non pendu, mais guillotiné, dit Tréville en riant.

Mais le vieux Meinel, rendu pessimiste par les déceptions d'une longue vie, hasarda :

— Vous oubliez que la Convention n'est pas encore victorieuse. Si Robespierre, aidé des Jacobins et de la Commune, allait la battre?

Cette parole de doute fit l'effet d'un jet d'eau glacée sur un foyer incandescent. Elle apaisa la délirante joie des prisonniers et tous, interrogateurs et assombris, se tournèrent vers Précour.

— La Convention, qui s'appuie sur la majorité du pays, détient tous les pouvoirs publics, ne peut et ne saurait être vaincue par une poignée de factieux, dit Précour, répondant à leur muette interrogation. Le supposer serait méconnaître sa force.

Il était si convaincu qu'il effaça en partie, la mauvaise impression que Meinel avait faite.

Les prisonniers, impressionnables comme tous ceux que le sort accable, mais enclins, par la vitalité de la race, à promptement recouvrer

l'espoir, pensèrent que Précour, étant mieux que personne en état d'être bien renseigné, le triomphe de la Convention était certain.

L'un d'eux résuma la pensée de tous, en disant plaisamment :

— Le régime que Couthon, Saint-Just et l'illustre Maximilien voulaient établir exige la suppression d'un si grand nombre de leurs contemporains, que les gens timorés s'opposent à ce qu'il en fasse l'essai.

— La mise hors la loi, permettant de traquer les futurs triumvirs comme des bêtes fauves, la Convention verra, de toute part, surgir des défenseurs !

Mais le vieux Meinel, obstiné dans son doute, demanda à Précour :

— Monsieur, serais-je indiscret en vous demandant de qui vous tenez vos renseignements? Il me paraît si difficile que Robespierre...

Sans le laisser continuer, Précour dit avec bonté :

— Je les tiens de Tallien, qui, dix minutes avant mon arrestation, était chez moi, à y solliciter mon concours.

— Alors, je me rends, car si quelqu'un est au fait des événements, c'est lui !

— Cher comte, si pour être absolument rassuré, vous désirez voir la lettre que, sur son ordre, son secrétaire m'a écrite, je suis prêt à vous la communiquer.

Sans oser répondre affirmativement, Meinel montrait si bien son désir, que Précour, sortant la lettre de son portefeuille, la lut tout haut :

« Ce jour huit thermidor, an deux de la République une et indivisible,

« Citoyen Précour,

« Sur l'ordre du citoyen Tallien, je t'annonce l'arrestation des Conventionnels : Maximilien Robespierre, Couthon, Saint-Just, Robespierre jeune et Lebas.

« Après une séance des plus orageuses, à la Convention, dans laquelle tes amis, furieux de ta captivité, n'ont pas ménagé le nouveau Cromwell, la Convention s'en est délivrée. Lui, ses amis et complices, après avoir été mis hors la loi, sont descendus à la barre, où ils avaient envoyé Danton et ses partisans.

« Si mon patron, le citoyen Tallien, a autant que personne, contribué à la chute du tyran, tes amis Boissy-Danglas, Durand-Meillane, et Palesne-Champeaux l'ont puissamment aidé.

« Les cinq coupables conduits provisoirement au Comité de sûreté générale, où ils subiront leur premier interrogatoire, y seront gardés jusqu'à leur emprisonnement.

« Les ordres de la Convention respectés et suivis de toutes parts, ne laissent aucun doute, aucune incertitude sur l'issue de la lutte.

L'homme dont la cruauté déshonorait notre immortelle révolution, est bien perdu.

« Courage et espoir ! »

— Qui n'en aurait après cette lettre ? s'écria des Coudraies. Voilà ce que ma sœur nous lisait !

— Allons, cher comte, dit Tréville en frappant amicalement l'épaule de Meinel, plus de tristes pensées. La chute du pourvoyeur de l'échafaud nous préservera d'y monter !

— Dieu vous entende ! murmura Meinel en jetant un regard de tendresse sur ses nièces. Et chacun oubliant dans sa félicité les froissements, les inimitiés, qu'une cohabitation forcée fait toujours naître entre inconnus, tendait la main à son voisin, auquel depuis quelques temps il avait cessé de parler. Quelle trace d'animosité n'était oubliée en face du bonheur général.

Mais l'allégresse des prisonniers avait, pour contre coup, le désappointement, l'humeur des gardiens, guichetiers et espions.

Ces hommes vivant du régime dont la chute de Robespierre leur faisait prévoir la fin, en étaient consternés.

Quelques espions, abandonnant déjà le parti vaincu, allaient aux prisonniers les plus marquants, et protestaient qu'ils n'avaient jamais porté sur leurs listes le nombre de noms que réclamait le tribunal révolutionnaire. D'autres,

plus confiants en Robespierre et les Jacobins, qu'en la Convention, prédisaient leur triomphe final et menaçaient d'une recrudescence de maux ceux qui osaient faire des vœux contre eux.

Baptiste Toussaint était de ce nombre.

Furieux contre des Coudraies, dont l'admonestation lui avait attiré les moqueries de ses camarades, il eût, en sa rage, donné une partie des gains, que lui valaient ces insolents suspects pour s'en venger, et ne pouvait supposer possible la chute de celui qui lui en faciliterait le moyen.

Trop hors de lui pour se maîtriser, il se posta au milieu de la salle et cria rageusement :

— C'est pas la peine de vous réjouir, vous n'êtes pas hors d'ici et n'en sortirez que pour monter à l'échafaud. Croire que l'incorruptible Robespierre, le meilleur ami du peuple, puisse être battu est trop bête ! Quand on marche avec les Jacobins et la Commune, on serait vaincu par un tas de modérés ? Jamais de la vie ! A cette heure les faubourgs aidés d'Henriot et de ses épauletiers font rentrer sous terre les représentants qui osent mettre le grand citoyen et ses amis hors la loi ! C'est lui qui va les y mettre hors la loi et avant peu !

— T'as raison, crièrent plusieurs gardiens, Robespierre a trop d'amis pour être battu !

C'est lui qui les battra, ces modérés, sans patriotisme.

Mais ce pronostic, loin d'impressionner les prisonniers, aviva leurs espérances. Si les guichetiers et gardiens eussent si fermement cru au triomphe de Robespierre, une partie d'eux n'eût pas essayé de les amadouer !

— Eh bien, baron, doutez-vous encore des honorables fonctions que remplit ici ce Toussaint ?

— Combien ce misérable a-t-il envoyé de nos amis à l'échafaud ?

— Moins que le comité de surveillance n'en demandait, dit hardiment l'espion à des Coudraies.

— Et vous le nourrissiez !

— C'est bien à cela qu'il doit d'être encore là, répondit insolemment le misérable, si je n'avais voulu conserver mon *nourrisseur*, à cette heure il garnirait une tablette de son tombeau de famille !

Des Coudraies tourna le dos à Toussaint et prenant le bras de Meinel, dit avec dégoût :

— Comte, laissons ce misérable. Lui parler est s'abaisser. Puis, je suis trop heureux pour m'appesantir sur les bassesses humaines. Ma joie est grande, si grande, qu'un danger évité ne peut la troubler ou l'affaiblir. Je sors du plus horrible cauchemar et m'efforce d'en chasser le souvenir. L'amour de la vie est

donc bien ancré dans le cœur humain, pour que l'espoir de conserver la mienne me transporte d'allégresse ! Combien les raisons que j'invoquais pour m'en détacher me paraissent, à cette heure, où je puis compter sur de longs jours, vaines et puériles. Oh oui ! j'aime la vie et si maintenant, il me fallait la quitter, je ne le ferais pas sans un épouvantable déchirement. Je vois, je sens que le stoïcisme, que j'affichais, n'était que l'effet d'une cruelle nécessité.

— Vous vous efforciez de vous cuirasser contre la mort, dit en souriant Tréville, mais aujourd'hui le péril paraissant conjuré, la guenille, qu'est votre corps, reprend ses droits.

— Peut-être ? mais en ce moment, je dis comme le bonhomme Chrysalle : « Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère ! »

— Nous avons assez prouvé au peuple jaloux et méchant que la noblesse savait mourir pour ne pas cacher notre joie de vivre, dit un des prisonniers.

— Nos femmes, nos filles mêmes, ne gravissaient-elles pas les marches de l'échafaud en héroïnes ?

— Dieu veuille, dit sourdement Meinel qu'elles n'aient plus à déployer les viriles vertus qui étonneront la postérité !

— Si, comme on n'en peut douter, la Convention triomphe des factieux, elle fera certai-

nement élargir les prisonniers enfermés sans mandats réguliers...

— Et rapporter l'atroce loi, privant l'accusé de défenseurs et de témoins.

En ce moment entrèrent dans la salle deux nouveaux venus, dont l'un les yeux éteints, la démarche vacillante, s'appuyait sur l'autre. C'étaient le comte de Quarrail et le marquis de Durfort, un octogénaire aveugle.

Les deux vieillards, compagnons de cellule, que leur âge et surtout les infirmités du marquis, tenaient éloignés de la salle commune, ayant vaguement entendu parler d'une révolte dans Paris, venaient aux nouvelles.

En apercevant Quarrail, Madame de Précour pâlit.

Evidemment il était cause de la glaciale réserve des prisonniers envers eux, du mépris qu'ils manifestaient à son mari. Ce mépris n'était pas le résultat de ses opinions politiques, plusieurs des prévenus les partageaient en partie, mais venait de l'accusation dont Quarrail avait dû le flétrir. Il fallait qu'il la rétractât. Chose possible. Six jours de captivité permettent de réfléchir et ses réflexions avaient dû le convaincre de l'innocence de son cousin. A cette heure il devait amèrement regretter d'avoir, dans une minute d'égarement, lancé cette abominable parole.

Tout à son désir, elle courut à Quarrail et,

comme si rien ne les eut divisés, lui dit vivement :

— Monsieur, permettez-moi de vous apprendre l'arrestation de Robespierre et de ses amis...

— Cette heureuse nouvelle vient de m'être annoncée...

— Au régime qui nous régit, va, certainement en succéder un plus humain ; nos parents, nos amis pourront sans risquer de partager notre captivité, intercéder pour nous. Plus heureux que mon mari, les vôtres réussiront là où il a échoué. Tout fait prévoir que vous ne tarderez pas à recouvrer la liberté... Monsieur, avant de nous séparer peut-être à jamais, ne réparerez-vous pas le tort moral que vous avez fait à votre cousin, ne lui rendrez-vous pas justice ?

— Madame, le jour où la preuve que je l'ai soupçonné à tort me sera fournie, avec quelle ardeur j'essaierai de réparer ce que vous appelez mon injuste erreur, mais jusque-là, vous me permettrez de me taire. — Et, s'inclinant devant elle, le dur et implacable vieillard s'éloigna. Madame de Précour eut un geste de désespoir, et d'un accent dont l'amertume ne devait jamais s'effacer du souvenir de Quarrail, elle dit sourdement :

— Monsieur, puissiez-vous n'être jamais méconnu de ceux dont vous briguez l'estime,

puissiez-vous ne jamais être faussement accusé!...

L'entrée du geôlier, suivi de quatre soldats, qui se postèrent à l'entrée, l'empêchèrent de continuer.

Inquiète, effarée, elle retourna vivement vers Précour qui, aussi troublé qu'elle, venait à sa rencontre.

Ce trouble, cette inquiétude, qui les faisaient se rapprocher, semblaient communs à tous les prisonniers. Aucun d'eux ne croyait que l'appel journalier, désignant ceux qui étaient appelés au tribunal révolutionnaire, aurait lieu ce jour-là.

Persuadés que les événements qui se déroulaient suspendraient la marche du terrible tribunal, ils furent terrifiés à l'apparition du geôlier, venant, la fatale liste à la main, réclamer de nouvelles victimes.

Tous, avec l'espoir de conserver la vie, s'y étaient rattachés. Tous avaient ressenti l'indescriptible joie, que goûtent les convalescents, les êtres qui, frôlés par la mort, ont résisté à son lugubre choc.

Après avoir cru échapper au plus horrible des supplices, allaient-ils le subir ?

Hagards, désespérés, leurs facultés presque anéanties, ils entouraient le geôlier, cherchant, avant qu'il ne les prononçât, à lire les noms sur le fatal papier.

Des Coudraies s'apprêtait à aller chez Madame de Juigné pour lui apprendre l'heureuse nouvelle, lorsque la venue du geôlier l'arrêta.

Il vint près de lui, en disant :

— La lutte entre les Conventionnels ayant conservé quelque humanité, et les hommes de sang, qui ont institué le tribunal révolutionnaire, n'en n'arrête donc pas le cours ?

Sans répondre, le geôlier, rigide serviteur de la loi, lut d'une voix haute et grave :

— Ce jour, huit thermidor, an deux de la République une et indivisible, sont appelés à comparaître devant le tribunal révolutionnaire les citoyens Jules-Marin Prévost...

Un cri, suivi d'exclamations désolées, éclata dans le groupe des prisonniers pauvres, pendant que le geôlier continuait :

— Louis-Hector Dupuis, ex-baron des Coudraies.

Le jeune homme blémit, mais sans un cri, sans un geste, il se tourna vers Précour, et mettant dans ses paroles un insultant dédain, dit très haut :

— Baron de Précour, un Jacobin comme vous pouvait, seul, donner une espérance, qui fait la réalité plus horrible encore !

Atteint au cœur par cet injuste reproche, que les faits semblaient justifier, Précour s'écria, désespéré :

— Je déplore de vous l'avoir donnée, et répète que mes renseignements sont exacts.

Mais l'assistance, semblant approuver par son attitude hostile, le geste de doute de des Coudraies, Précour, relevant la tête, dit avec tristesse :

— A la fin de toute bataille, ne brûle-t-on pas quelques cartouches en trop ?

Cette justification ne parvint pas à son adresse, car des Coudraies s'était élancé vers la porte, en disant au geôlier :

— Je cours faire mes adieux à une amie et reviens.

Et comme le geôlier, n'osant dans ce jour de bataille, s'opposer au désir du jeune homme, le regardait sortir, un prisonnier, pris de fébrile impatience, dit avec rudesse :

— Geôlier, achève ta liste, tu n'as pas lu tous les noms !

Rappelé à ses obligations professionnelles, le geôlier reprit de sa voix monotone :

— Sont appelés : les citoyens André-Marie Chénier, sieur de Saint-Laurent.

— Le grand poète aussi, murmura Madame de Précour.

— Et Jean-Pierre Lusange !...

— Mon fils ! Cet homme ment !

Ce cri d'horreur, de folle protestation, remua les plus endurcis et quelques prisonnières, oubliant qu'elles avaient traité Madame de Pré-

cour avec une insultante hauteur, s'avancèrent vers elle, pleine de pitié.

Sa douleur la leur rendait auguste et sacrée, et ne voyant plus en elle l'épouse d'un ennemi détesté, mais une mère, atteinte en plein cœur, elles venaient la soutenir, lui témoigner leur sympathie,

Mais avant que personne n'eût dit un mot, Précour saisit le bras de sa femme et d'un regard de maître, de chef, dont la volonté, quelle qu'elle soit, doit être respectée, dit vivement :

— Qui parle de votre fils ? Ce n'est pas lui qui est appelé, c'est moi !

— Vous ? Vous ? Oh !...

Et l'héroïque dessein, que la similitude de nom inspirait à ce père lui apparaissant tout à coup, elle comprit que rien ne l'empêcherait de prendre la place de son fils devant le tribunal révolutionnaire.

Hors d'elle, les tempes battantes, à croire que sa tête allait se fendre, le cœur brisé par une insoutenable douleur, elle se jeta, à moitié morte, dans les bras que lui tendait son mari.

Quarrail, lui aussi, avait deviné son généreux projet, aussi s'approcha-t-il de Précour et, balbutiant, lui demanda :

— Vous, vous voudriez ?...

Les yeux brillants d'enthousiasme, le visage transfiguré par la noble joie du sacrifice, Précour dit simplement :

Me jugeriez-vous indigne de notre nom, moi, Pierre-Jean Lusange...

Alors Quarrail se rappela mille traits, dont celui-ci était le couronnement et qui tous étaient garants de la noblesse de caractère, de la grandeur d'âme de ce parent qu'il avait soupçonné de la plus vile des actions et son cœur s'amollit et ses yeux se dessillèrent. Semblable à la plante, qui, arrachée du sol, y laisse un germe qu'une sourde germination en fera jaillir inopinément, son ancienne amitié pour Précour refleurit soudain.

Non, non, ce parent ne l'avait pas vendu ! Et maudissant une fois de plus les terribles événements qui les avaient divisés, il s'élança vers lui, prêt à lui tendre la main, mais s'arrêta devant le lamentable groupe que les époux formaient. Madame de Précour, serrée contre la poitrine de son mari appuyait sa tête défaillante contre ce cœur, aimant jusqu'à la mort et oubliant dans sa douleur surhumaine, que celui pour lequel ce père allait se sacrifier était son enfant, la chair de sa chair, murmurait éperdue :

— Oh ! trouve, trouve un autre moyen, je n'accepte pas celui que tu veux employer. Je veux te garder...

Mais lui, les yeux sur les siens, comme pour la pénétrer de la nécessité de son acte, disait doucement :

— Mon amie, je suis vieux, usé, la maladie avant peu s'abattra sur moi ; lui, est au printemps de la vie, dans sa force et sa beauté. C'est à moi... notre fils, notre premier né, ne l'aimons-nous pas plus que nous-mêmes ? souviens-toi de nos joies quand il nous fut donné ?

Mais elle, partagée entre son amour maternel et son adoration conjugale, répondait comme en un rêve :

— Oui, oui, je l'aime plus que des mots ne sauraient l'exprimer, et tu as raison, c'est à nous de mourir.

— D'ailleurs, pourquoi t'alarmerais-tu ? à l'heure actuelle, paraître devant le tribunal révolutionnaire n'est plus une assurance de mort. Les événements qui se passent feront réfléchir Dumas et ses jurés, rendront prudent Fouquier-Thinville. Ils n'oseront condamner un conventionnel, dont les amis peuvent posséder bientôt le pouvoir...

— C'est vrai. Et comme apaisée par une secrète résolution, elle ajouta : — Mais tant qu'ils pourront croire au triomphe des terroristes, ne seront-ils pas implacables ? Oh ! un jour, gagner un jour et nous serions sauvés !

Alors, s'arrachant des bras de Précour, elle courut au geôlier, et dit avec autorité :

— Monsieur le geôlier, le pouvoir qui nous appelle devant le tribunal révolutionnaire est un pouvoir contesté...

— Pas pour moi, citoyenne.

— Il l'est pour nous et nous ne lui obéirons pas.

Le geôlier, portant les yeux des soldats à Précour, dit à celui-ci :

— Citoyen représentant, m'obligeras-tu à employer la force ?

Précour saisit la main de sa femme et l'entraînant loin du geôlier, dit à mi-voix :

— Valentine, de grâce, ne t'oppose pas à mon départ, puis tout bas : — Si cet homme allait se douter?... Mourir n'est rien, si mon fils vit. Chérie, te quitter est affreux, mais je te le laisse, lui, le continuateur de notre race...

— Me quitter ? Et dans un élan d'amour qui brisa le cœur de son mari, elle ajouta : Pourquoi parles-tu de me quitter ? Ne sais-tu pas qu'où tu iras, j'irai !

— Et retournant vers le geôlier, elle demanda :

— Pourquoi ne pas achever la liste ? Ne pas appeler mon nom ?

Mais satisfait, dans les circonstances présentes de donner une joie à une de ces aristocrates, dont chaque jour il voyait le désespoir avec tant de philosophie, le geôlier dit en riant bruyamment :

— Quien, parbleu, parce qu'il n'y est pas !

— Eh bien, il faut l'y mettre !

Et sans voir la stupéfaction de ce fonction-

naire qui la croyait devenue folle, Madame de Précour reprit avec l'assurance de la femme bien née, qui habituée à ne pas rencontrer d'homme, fût-ce le plus rude des rustres, disposé à lui résister, croit tout possible.

— Monsieur le geôlier, tout à l'heure, j'ai été impolie avec vous, je le regrette. Quelquefois la parole rend mal la pensée, m'en garder rancune serait avoir une excessive susceptibilité. N'avais-je pas la sotte crainte, que vous m'empêcheriez de suivre mon mari, comme s'il existait sur terre, un pouvoir capable de séparer ceux que Dieu a unis.

— Tu l'suivras pas, puisque t'es pas sur la liste.

— Cela n'est pas indispensable...

— Valentine, au nom du ciel, ne demandez pas une chose qu'il ne peut accorder !

— Et pourquoi donc ?

Puis devant le geste autoritaire et pourtant suppliant de Précour, elle dit à mi-voix :

— Ne gronde pas, il m'en coûte certainement de te désespérer, mais, à qui appartient-il de partager ton sort ? Ne suis-je pas la compagne de ta vie ?...

Depuis un instant, la rue redevenait bruyante. La foule semblait s'être massée devant la prison, car les cris : Vive la Convention ! A bas le tyran ! arrivaient confus, mais pourtant saisissables, aux prisonniers.

Meinel y puisant enfin la confiance au succès, vint à Madame de Précour, et dit avec feu :

— Madame, laissez partir votre mari, ces cris présagent la victoire de la Convention et la chute du régime qui ensanglante la France. Il sera acquittté.

Mais, si ces clameurs réjouissaient les détenus, le personnel de la prison en était consterné, et le geôlier, craignant que la prison ne fut prise d'assaut, n'avait plus qu'un désir : se débarrasser au plus vite des prisonniers qu'attendaient Dumas et Fouquier-Thinville.

Il envoya donc deux gardiens chercher André Chénier et des Coudraies, avec ordre de les conduire au greffe, où il les rejoindrait avec Prévost et Précour.

Et plein de la responsabilité qui lui incombait, il dit impérieusement :

— Citoyens Précour, Prévost, il faut partir.

— Tout à l'heure, nous ne sommes pas prêts, s'écria d'un air égaré Madame de Précour qui s'était accrochée désespérément à son mari.

Et Quarrail pâle, défait, regardait avec désespoir cet homme qu'il avait méconnu, cette femme qu'il avait désolée.

Précour surprit-il ce regard, ou une fois encore voulut-il protester contre l'odieuse imputation, mais il se tourna vers son cousin et dit avec force, de façon à convaincre les plus incrédules.

— Comte de Quarrail, on ne ment pas au seuil de l'éternité, je jure...

— Oh! ne jure pas, et si tu veux que je m'absolve de ma dureté, de mon injustice, pardonne-les moi! Pardonne à un vieillard qui, aigri par le malheur, ne savait plus juger les hommes!

Précour jeta un cri de joie et tendit la main à Quarrail qui, tout en larmes, lui ouvrit les bras.

Précour s'y élança; et cette étreinte, effaçant tout souvenir mauvais, ils sentirent en cet instant que leurs cœurs si longtemps désunis, battaient enfin à l'unisson.

Précour s'arrachant à cette consolante étreinte murmura :

— Ami, tu me fais la mort douce...

— En route, en route, citoyens, criait le geôlier.

Précour embrassa sa femme en disant à mi-voix :

— Mon amie, je te laisse à mon frère retrouvé, oh! ma bien aimée, laisse-moi te remercier encore des joies que je t'ai dues, je les ai appréciées à leur valeur, et t'ai uniquement aimée...

Mais s'accrochant à lui d'une étreinte désespérée, la malheureuse femme disait d'un air hagard :

— Non, non, tu ne me quitteras pas!

Et la douleur lui ôtant la perception du lieu

où elle était, des gens qui l'écoutaient, cette patricienne qui cachait si jalousement ses sentiments intimes, s'écria d'un ton déchirant :

— Te survivre, moi ! Ah ! dis-moi de survivre à tout ce qui console et soutient. A la foi, à l'amour, si tu me l'ordonnais pour la première fois de ma vie, je te résisterais !

— Tu as à vivre pour réhabiliter ma mémoire.

— Quelle valeur attaches-tu au suffrage des hommes, puisqu'il s'en trouve prêts à te condamner !

Mais voyant aux signes d'impatience du geôlier qu'il fallait partir, Précour essaya de l'éloigner de lui. Alors, d'un mouvement sauvage elle l'enlaça si étroitement, que la force seule eût pu la détacher de lui. Ne sachant que faire, il lui montra du geste les soldats prêts à le saisir, et dit avec douleur :

— Veux-tu qu'ils viennent m'arracher de tes bras ?

— Non, non, mais emmène-moi, emmène-moi ! mourir n'est rien, tu l'as dit. Pourquoi me fais-tu tant souffrir ?

Désespéré, ne parvenant pas à dénouer ces frêles mains qui déployaient une force inusitée, il fit signe à Quarrail de l'aider.

Le vieillard lui posa les mains sur l'épaule. A cette pression étrangère, comprit-elle l'inuti-

lité de la lutte, sentit-elle que son mari allait lui échapper; mais ses nerfs tendus à se rompre se détendirent, et trahie par la nature, elle s'évanouit.

Précour la porta sur un siège et repoussant le flacon de sels que lui tendait Madame de Meinel, il murmura :

— Quand je serai parti.

— Puis la montrant à Quarrail il dit tout haut :

Mon ami, mon frère, je te la confie, je te lègue mes fils...

Quarrail accepta d'un signe, et le pressant avec force sur sa poitrine, mit dans cette étreinte toute la tendresse qu'il avait si peu de temps à lui témoigner.

Puis, le visage inondé de larmes, larmes de vieillard si rares et si cruelles, il dit avec force :

— Dieu t'accorde, à toi qui devais me fermer les yeux, l'absolution de tes fautes qui n'ont été que des erreurs, et qu'en faveur des sublimes abstractions dont tu t'es abusé, il te reçoive en sa paix.

Mais Précour ne voulant pas, même en mourant pour elles, renier ses convictions, dit d'un air inspiré :

— Je puis mourir sans regrets, car je meurs sans remords. Qu'importe la mort de quelques hommes, si de cette glorieuse révolution surgissent les principes d'équité, de soldarité, de fraternité! Si la jouissance de vos biens, ô

liberté ! ô justice ! devient un droit pour tous ! j'ai combattu pour les établir ces biens imprescriptibles et meurs sans que la cruauté du destin ait détruit ma foi en l'utilité du combat livré. Je quitterai la terre certain d'un avenir meilleur pour les humbles, les déshérités. O Valentine, amie si chère, si parfaite, si ma mort ne te brisait le cœur, avec quel élan je monterais les marches de l'échafaud, tremplin de gloire, et non d'ignominie. Quelle cause juste n'a été fécondée par le sang...

Mais l'apparition de des Coudraies le ramenant au moment présent il s'arrêta, et d'un ton, sous lequel au milieu de la sérénité de l'innocent perçait le regret d'être méconnu, il lui cria :

Baron des Coudraies, moi comme vous, suis atteint d'une dernière cartouche.

Puis, posant un dernier baiser sur le front de sa femme, toujours sans connaissance, Précour alla vers les soldats et dit d'une voix retentissante :

— Adieu, Quarrail, je vais non à la mort, mais à l'immortalité !

Malgré le combat soutenu par la Convention contre les terroristes, le tribunal révolutionnaire siégea encore ce jour-là.

Croyant à la victoire de Robespierre et des Jacobins, Fouquier-Thinville obtint des jurés que d'un signe il faisait voter, les têtes d'André Chénier, du poète Boucher et de Précour qui,

avec quelques obscurs condamnés, composèrent la dernière charrette. Pendant le trajet de la prison au lieu du supplice, André Chénier et Boucher récitèrent des vers de Racine. Le plus impeccable des poètes français berça de ses sublimes accents ces lettrés prêts à mourir. Les supplications d'Andromaque furent les derniers sons que perçut Précourt, qui les précéda dans la mort.

La famille Lusange, une des premières, bénéficia du penchant à la clémence, qui, après sa victoire, s'empara de la Convention malgré l'opposition des Jacobins qui y siégeaient.

Les Lusange et les Meinel, rentrant dans la catégorie des suspects enfermés, sans que la loi du vingt-deux septembre eût été observée, c'est-à-dire, sans que le motif de leur arrestation eût été spécifié, les députés Legendre et Merlin, chargés par le Comité de sûreté générale, de parcourir les prisons afin d'y recueillir les réclamations des prisonniers, les firent mettre en liberté.

D'ailleurs, pendant les derniers mois de la terreur, la précipitation des agents révolutionnaires avait été si grande, que mettre cette loi en pratique, c'était vider les prisons.

Madame de Précour ne profita pas du bon vouloir des députés enquêteurs. Dieu la prit en pitié et la rappela à lui deux jours après la mort de celui qu'elle pleurait.

Dès que Quarrail, par les soins de Tallien, eut fait lever le séquestre posé sur sa maison de Passy, il y conduisit Alix. Mais, ni la sécurité si cruellement acquise, ni les consolations de son oncle et de Pierre ne vainquirent sa noire mélancolie. Son mariage même célébré l'année suivante, n'en put triompher ! Un bonheur précédé de trop de larmes peut-il être goûté sans arrière-pensée ?

Pierre resta au service, puis séduit par le hardi soldat qui releva à son profit, le trône de France, devint un de ses plus chauds partisans.

Nommé général de brigade à Marengo et, dès que le glorieux parvenu créa une noblesse, fait comte de l'empire, le comte de Lusange eut certainement été maréchal de France si les graves blessures reçues à Austerlitz ne l'eussent forcé à quitter l'armée. Il prit sa retraite avec le grade de général de division.

En 1798, lorsque mourut Quarrail, dont Pierre ne prit les noms et les titres qu'au retour des Bourbons, sur la prière d'Alix, il l'installa dans les Vosges, qu'elle ne quitta que rarement.

Elever ses enfants dans la terre de leurs ancêtres, leur faire connaître et aimer les habitants du pays où les Quarrail avaient été maîtres, lui paraissait une obligation. Très occupée de leur éducation. de l'administration d'une terre importante, elle y passait le temps, mal-

gré les longues absences de son mari, plus agréablement qu'à Paris, où tout lui rappelait ceux qu'elle ne cessait de pleurer.

Aussi quand Pierre dut prendre sa retraite, mit-elle tout en œuvre pour l'y faire rester. Les pompes de la cour impériale, où il était si bien vu, étaient tentantes, elle en triompha.

Pour l'occuper, elle se plaignit du tracas que lui donnait la vente de leurs bois, dont ils tiraient la moitié de leur revenu, de la mauvaise foi des marchands qui seraient certainement plus loyaux s'ils avaient affaire à un homme, bref, elle piqua si bien son amour-propre, qu'il se chargea de l'aménagement des bois entourant Quarrail et de leur vente.

Si au début il ne s'occupa de les administrer que pour soulager sa femme, il s'y intéressa bientôt et, prenant goût à la culture, il s'y adonna de tout cœur. Il défricha et mit en rapport des terrains réputés improductifs, renouvela des baux passés par son grand-père, et que son oncle n'avait jamais augmentés.

Ses fermiers d'eux-mêmes les mirent à leur prix réel. Aussi, malgré le partage égal des biens, les trois enfants de Pierre et d'Alix eurent-ils chacun une jolie fortune. L'aîné avantagé d'une part d'enfant, conserva Quarrail où son fils, agronome des plus distingués, qui voit ses produits primés dans tous les concours, réside encore. Son père lui ayant également

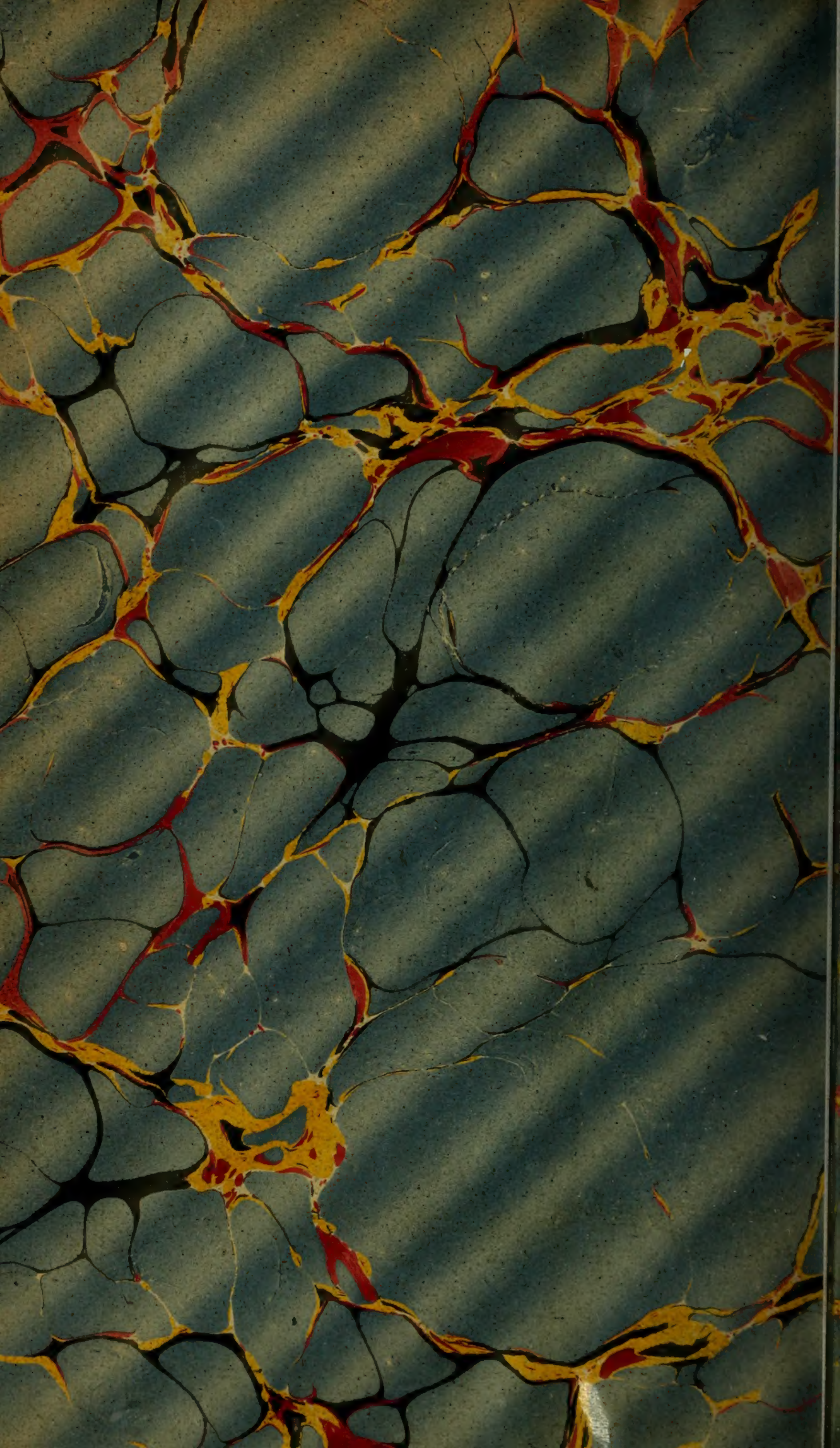
donné une part d'enfant, il a aussi gardé Quarrail.

Son frère cadet, le marquis d'Elvain, nommé député dès qu'il eut l'âge de siéger à la Chambre, l'est depuis vingt ans, et la confiance de ses électeurs fait présumer qu'il les représentera longtemps encore.

Le troisième petit-fils de Pierre et d'Alix s'est installé à Précour, dont il porte le nom, mais passe chaque année trois mois d'été chez son frère aîné à Quarrail, qu'il quitte toujours avec regret. Le marquis d'Elvain ne s'étant pas marié y réside pendant les intervalles des sessions. Il thésaurise afin de laisser à l'aîné de ses neveux l'argent nécessaire pour qu'il puisse dédommager ses frères et sœurs et garder en son entier la belle terre dont il portera le nom et dont tous les Lusange verraient le morcellement avec douleur.

FIN

AUXERRE-PARIS. — IMPRIMERIE A. LANIER




UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 28 04 04 015 5